Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16411 – 7,50 F — SAMEDI 1er NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



G. BERGEREL POUR « LE MONDE »

La mort de Samuel Fuller

LE CINÉASTE du *Port de la drogue*, du *Jugement des flèches*, de *Shock Corridor* et de *The Big Red One* est mort à son domicile californien, à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

Jadis critiqué pour la force brute de ses films de genre (westerns, films de guerre et polars), rejeté par Hollywood, cet ancien journaliste de faits divers, devenu un héros de la deuxième guerre mondiale, avait inventé un cinéma direct, symbolisant une ère plus adulte du cinéma américain.

Lire page 29

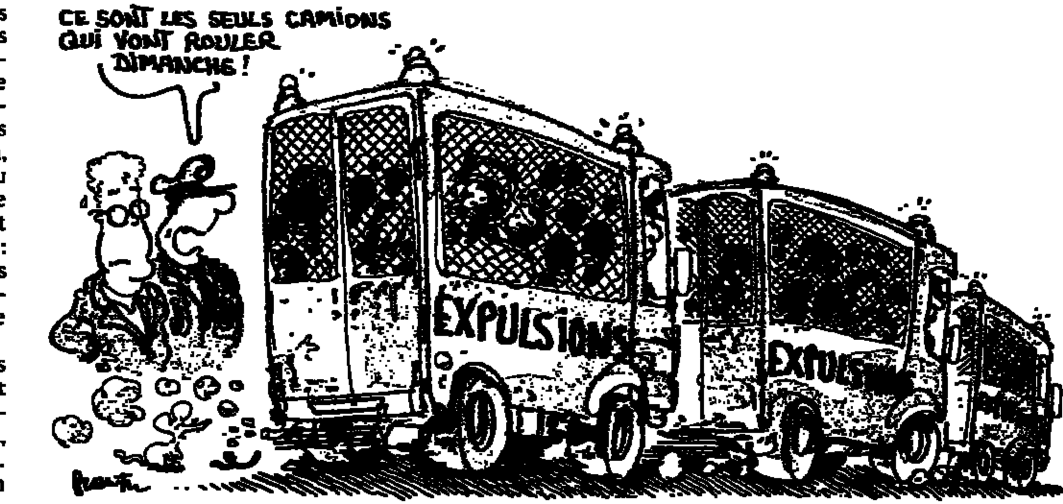
150 000 sans-papiers veulent régulariser leur situation administrative en France

Plusieurs dizaines de milliers de déboutés seront « invités » à quitter le territoire

LE DÉLAI de dépôt des dossiers de régularisation des sans-papiers devait être clos vendredi 31 octobre à minuit. Selon le ministère de l'intérieur, 140 000 à 150 000 demandes ont été enregistrées dans les préfectures depuis la diffusion, au mois de juin, de la circulaire du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Ce texte définissait les critères de régularisation : conjoints de Français, parents d'enfants français, personnes suivant un traitement médical sur le territoire, etc.

Selon l'analyse des premiers dossiers, les préfectures semblent appliquer les critères de régularisation avec une certaine sévérité, notamment pour les célibataires. Le critère de la durée du séjour en France a ainsi été souvent interprété de manière restrictive. On estime actuellement que 60 000 à 90 000 demandes pourraient être refusées. Ces exclus recevront une invitation à quitter la France sous trente jours, faute de quoi un arrêté de reconduite à la frontière sera pris à leur encontre. Le ministère de l'intérieur affirme qu'il *n'est pas question d'organiser des expulsions*. Il souhaite *« convaincre »* les personnes dont les dossiers ont été refusés de quitter le territoire en triplant le montant de l'aide au retour. Des mesures d'aide à la réinsertion ont *également été annoncées*.

Soulignant que les préfectures disposent désormais de tous les noms et adresses de ces étrangers, les associations craignent des expulsions massives. La coordination nationale des sans-papiers *appelle à une manifestation, le 1er novembre*, à Paris.



Lire page 10
et notre éditorial page 18

Non au travail des enfants

UNE QUARANTAINE de pays, réunis à Oslo à l'initiative du gouvernement norvégien, du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et du Bureau international du travail (BIT), ont adopté, jeudi 30 octobre, un programme d'action dont l'objectif est d'abolir le travail des enfants d'âge scolaire au cours des quinze années à venir. Toutefois, le document n'est pas contraignant et ne prévoit aucune stratégie politique et économique particulière pour lutter contre la pauvreté et l'exploitation des enfants.

Le BIT estime qu'environ 250 millions d'enfants dans le monde âgés de cinq à quatorze ans sont contraints à travailler.

Lire page 2

Diego Maradona tire sa révérence et marque contre son camp

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Le football sans Diego, ce sera comme une nuit sans étoiles, comme des rires sans enfants, comme l'amour sans être deux, comme une plage sans la mer. » Le journaliste sportif argentin n'a pas manqué de verve pour commenter, jeudi 30 octobre, l'annonce faite, la veille, par Diego Maradona qu'il abandonnait définitivement le football. C'est pourtant la huitième fois que l'idole nationale fait publiquement ses adieux au ballon rond avant de revenir, à chaque fois, sur les stades avec, certes, quelques kilos en moins mais aussi de nouveaux scandales liés à la drogue. *« Mais, cette fois-ci, c'est sérieux »*, affirme-t-on dans l'entourage du joueur à Buenos Aires.

« Mon papa me l'a ordonné. C'est une promesse que je lui avais faite », a déclaré, les larmes aux yeux, le fameux numéro dix, qui a pris cette décision la veille de son anniversaire. Maradona, *« l'enfant en or »*, a eu, jeudi 30 octobre, trente-sept ans. Mais il n'y aura pas de fête d'anniversaire, a-t-il précisé tristement, bien que les journaux locaux, que Diego a accusés d'être les principaux responsables de sa déchéance, lui aient offert en cadeau des pages et des pages d'hommages. Comme si les Argentins, lassés par l'incessant vaudeville des vrais-faux départs du joueur, voulaient désormais l'aider à tourner la page une bonne fois pour toutes. Et que le « dieu du football » accepte de redevenir un mortel parmi les autres.

La carrière tumultueuse de Maradona est inséparable de l'histoire récente de son pays. Dès 1979, le génie du joueur, à la tête de la sélection juniors argentine, qui était devenue championne du monde au Japon, avait été utilisé par la dictature militaire pour tenter d'étouffer les premières dénonciations de l'Organisation des Etats américains (OEA) sur les graves violations commises contre les droits de l'homme. Les deux buts que Diego avait marqués, en 1986, pour la sélection argentine contre la Grande-Bretagne – dont l'un avec la main – avaient été salués comme une revanche nationale sur *« l'impérialisme britannique »*, victorieux pendant la guerre des Malouines (1982).

Puis Maradona a tissé des liens étroits avec la politique, singulièrement avec le président Carlos Menem. Diego, l'enfant prodige venu des bidonvilles, était aux côtés du président péroniste, en 1995, quand celui-ci fêta en grande pompe sa réélection. Bien qu'il ait confessé publiquement *« qu'il était et serait toujours un drogué »*, Diego avait été nommé, en 1990, *« ambassadeur sportif »* par le gouvernement Menem, qui n'avait pas hésité à le propulser, en 1996, à la tête d'une campagne nationale contre la drogue.

Maradona a cependant joué les oiseaux de mauvais augure. Le samedi soir précédant les élections législatives du 26 octobre, dans un stade de Buenos Aires plein à craquer, le match entre les deux grands clubs rivaux de Boca Juniors et de River Plate s'est conclu sur une victoire de Boca et de son capitaine, Diego Maradona. Dans un pays où le football est une passion, la défaite de River Plate, dont M. Menem est un supporter fervent, n'avait pas manqué d'être interprétée comme un mauvais présage électoral pour le président argentin. Dimanche 26 octobre, Carlos Menem a effectivement perdu sa première bataille électorale en huit années de pouvoir.

Christine Legrand

Banco sur Casino

ANTOINE GUICHARD

LE PATRIARCHE Antoine, 73 ans, préside aux destinées de la famille Guichard, actionnaire principal des supermarchés Casino. Sous les coups de boutoir de l'OPA lancée par Promodès et de la riposte de Rallye, « les Paul », « les Pierre », « les Georges » se sont désunis. Un malaise sensible jusque dans le berceau de l'entreprise, à Saint-Etienne.

Lire pages 13 et 14

L'Allemagne agacée par la France

*« **LA POLITIQUE** européenne de l'Allemagne va devenir plus britannique. »* Par cette déclaration, lors d'un colloque organisé à Berlin par le gouvernement allemand les 24 et 25 octobre, Hans Friedrich von Ploetz, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, a donné le sentiment que l'Allemagne prenait ses distances vis-à-vis de la construction européenne, renonçant notamment à bâtir une fédération. Joachim Bitterlich, conseiller de Helmut Kohl pour les affaires étrangères, renforçait cette impression en précisant qu'il n'était pas partisan d'une intégration européenne à tout prix. Ces prises de positions interviennent alors que le ministre des finances, Theo Waigel, refuse que l'Allemagne continue de payer plus de 60 % des contributions nettes au budget de l'Union.

Si elles ne constituent pas une remise en cause de l'engagement européen de Helmut Kohl, toutes ces déclarations et d'autres n'en traduisent pas moins, et de plus en plus, un agacement des dirigeants allemands à l'égard de la France. Ils s'en défendent, certes, mais leurs propos sont révélateurs d'un certain état d'esprit. Le chancelier de l'unité allemande veut être aussi celui de l'unité européenne. Il est prêt à imposer l'euro à une population qui préférerait, à plus de 60 %, conserver le mark. Il est soucieux aussi d'une construction européenne menée avec *« pragmatisme »*, selon le terme de M. Bitterlich, et se préoccupe d'ores et déjà de l'élargissement, qu'il considère comme un devoir moral.

Beaucoup pourtant ont l'impression que, pour tout cela et à onze mois d'élections qui s'annoncent difficiles pour le gouvernement, les Français ne les aident pas beaucoup. Les « ratés » du couple franco-allemand sont ainsi source d'inquiétude. Sur le plan militaire, les Allemands, qui ont très mal pris de n'avoir pas été informés, en 1995, par le président Jacques Chirac de la reprise des essais nucléaires et de l'abolition du service national, déplorent maintenant que la France ait renoncé à réintégrer l'OTAN.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 18 et une rencontre avec Helmut Kohl page 4

Chômage : – 0,2 % en septembre

Selon les statistiques du ministère du travail, publiées vendredi, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 0,2 % en septembre par rapport à août. p. 6

Menace de grève des routiers

Patronat et syndicats s'opposent toujours sur la rémunération des chauffeurs. p. 20

« L'Express » n'est plus à vendre

Après la cession du *Point* et le retrait de l'offre de Dassault, Jean-Marie Messier a préféré suspendre le processus de vente de *L'Express*. p. 21

Talon aiguille

MILES ALDRIDGE

La silhouette devient dominatrice et le talon reprend de la hauteur. Entre 9 et 12 centimètres pour l'escarpin en cuir et métal ou à une bride. p. 26

Réduction de l'AGED

La réduction de 50 % de l'allocation pour garde d'enfant à domicile a été adoptée, jeudi, mais elle est limitée à 25 % pour les familles gagnant moins de 300 000 francs annuels. p. 8
et les points de vue p. 16

Irak : montée de la tension

Le régime de Bagdad continue de défier l'ONU et les Etats-Unis : il a interdit, jeudi, à trois inspecteurs américains des Nations unies d'entrer sur le territoire irakien. p. 3

Tourmente boursière

Wall Street a de nouveau reculé de 1,66 %, jeudi, et la crise touche les places sud-américaines. p. 19

Le succès d'Ariane-5

Le deuxième tir, réussi jeudi, de validation du lanceur lourd européen a été riche d'enseignements pour les chercheurs. p. 24

L'assistance médicale aux jeunes

Dans notre rubrique Pratique, les lieux d'écoute et de soin pour les adolescents victimes du mal-être. p. 27

International	2	Finances/marchés	22
France	6	Aujourd'hui	24
Société	10	Jeux, météorologie	27
Carnet	12	Culture	29
Régions	13	Guide	31
Horizons	14	Abonnements	32
Entreprises	19	Kiosque	32
Communication	21	Radio-Télévision	33

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1101 - 7,50 F

هكذا من الأصل

DÉCLARATION Une quarantaine de pays ont adopté, jeudi 30 octobre à Oslo, un plan d'action destiné à abolir le travail des enfants dans les quinze années à venir ainsi qu'à lutter contre la pauvreté qui frappe des centaines de millions d'entre eux à travers le monde. La conférence était organisée par le gouvernement norvégien, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Bureau international du travail (BIT). ● À DACCA, capitale du Bangladesh, 300 000 enfants domestiques travaillent quotidiennement dans des familles pour, au mieux, l'équivalent de 25 francs par mois. Des programmes de scolarisation ont été lancés, mais l'expérience, positive, ne fait que débuter. ● LES ÉTATS asiatiques, sud-américains et africains, montrés du doigt à Oslo, font valoir que le travail des enfants s'explique par des facteurs économiques et sociaux.

Un plan d'action pour abolir le travail des enfants en quinze ans

Une quarantaine de pays ont adopté, jeudi 30 octobre à Oslo, un programme visant à mettre fin aux « formes les plus intolérables » de l'exploitation des jeunes, comme l'esclavage, la prostitution et le labeur forcé ou dangereux. Les gouvernements sont invités à développer la scolarisation

OSLO
de notre envoyé spécial

Il aura fallu attendre la dernière heure de la conférence internationale sur le travail des enfants pour les entendre, les enfants. Lorsque Deepak Shukla prend la parole en séance plénière, jeudi 30 octobre à Oslo, les représentants de gouvernements, de syndicats, d'organisations d'employeurs et d'associations humanitaires ont déjà parlé. Venu de New Dehli, ce garçon de quatorze ans s'en tient à trois minutes, traduction comprise, juste avant l'ultime pause-café. Sa tête brune émergeant au-dessus du pupitre, il débite son discours : *« Ce qui est très important pour nous, c'est que notre droit de participer soit respecté »*, pour que *« les décideurs puissent comprendre notre réalité »*. *« Nous voulons être consultés*, ajoute-t-il au nom de l'organisation non gouvernementale Forum pour les enfants travailleurs. Applaudissements nourris dans la salle.



Mais tout est déjà joué. Depuis la veille au soir, les adultes se sont mis d'accord sur un *« programme d'action »*. Au moment où Deepak lance son appel, quatre autres adolescents, originaires d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, se barrent la bouche d'une croix de sparadrap blanc. Devant l'hôtel abritant les conférenciers, ils réclament le droit de pouvoir travailler, *« mais dans de meilleures conditions »* qu'aujourd'hui.

ÉCHÉANCIER

Les représentants des quarante et un pays ayant adopté le programme d'action ne l'entendent pas de cette oreille. *« Le principal objectif est l'élimination effective »* et progressive du travail des enfants, énonce le document. *« Priorité »* y est accordée à l'abolition de ses *« formes les plus intolérables »*, selon un échéancier à déterminer par chaque pays. Comprenant prostitution, esclavage et servage, elles feront d'ailleurs l'objet d'une nouvelle convention de l'Organisation internationale du travail, qui sera discutée en juin 1998 à Genève.

De portée non contraignante, le document de dix pages adopté, jeudi, préconise, entre autres, *« un enseignement de base obligatoire, universel et gratuit pour tous »*. Car c'est bien l'éducation, à en croire les orateurs unanimes, qui constitue le principal outil pour briser le cercle vicieux dans lequel sont piégés 250 millions de jeunes de moins de quinze ans. Autre leitmotiv de cette réunion de quatre jours : la nécessité de réduire la pauvreté, *« cause »* du travail des enfants, mais aussi sa *« conséquence »*. D'où la nécessité d'inverser la tendance à la baisse de l'aide au développement, observée depuis 1992, insiste Carol Bellamy, directrice du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), coparrain de la conférence avec l'Organisation internationale du travail. Le programme d'action souhaite, à ce propos, que les pays riches mettent l'accent sur l'assistance aux *« groupes les plus défavorisés »*.

UN OBJECTIF « AUDACIEUX »

Avancée non négligeable ou catalogue de mesures trop vagues ? Ce texte repose en tout cas entièrement sur la bonne volonté de ceux qui l'ont adopté, parmi lesquels vingt-trois pays en développement plus ou moins avancés, mais pas la Chine. Les participants sont d'accord néanmoins pour estimer qu'il était bénéfique de débattre en profondeur de ce fléau. Michel Hansenne, le directeur général du Bureau international du travail, en est conscient : le dossier du travail des enfants est *« à la mode »*, et il faut qu'il le reste pour que les mesures déjà entreprises puissent porter leurs fruits et bénéficier d'un financement régulier.

Hôte du forum, la Norvège a profité de l'occasion pour annoncer qu'elle allait dégager, sur trois ans, 200 millions de couronnes (165 millions de francs) pour contribuer à éliminer ce phénomène. La tâche est immense. M. Hansenne estime, toutefois, que *« le combat peut être gagné dans les quinze ans à venir dans tous les pays »*. Un objectif *« audacieux »*, reconnaît-il, mais *« il est extrêmement important de se fixer des échéances »* pour progresser.

Benoît Peltier

« Dumping social » contre « protectionnisme »

Oslo a été le théâtre d'un nouveau débat Nord-Sud. Pour les pays du Sud, l'imposition chez eux de normes sociales contraignantes a pour but de les empêcher de pénétrer les marchés du monde industrialisé, qui cherche à protéger ses producteurs. Inversement, certains pays en développement sont accusés de recourir à un *« dumping social »* pour attirer des multinationales. La Confédération internationale des syndicats libres accuse ces dernières d'exercer une pression sur des pays pauvres pour qu'ils révisent à la baisse leurs exigences en matière de droit du travail. *« Il est important que le combat contre le travail des enfants ne soit pas vicié par les forces protectionnistes, ni qu'il soit perçu comme le cheval de Troie du protectionnisme ou d'une volonté de domination »*, a averti le directeur général du Bureau international du travail, Michel Hansenne. – *(Corresp.)*

« Facile de critiquer de l'extérieur ! », disent les Etats accusés

OSLO
de notre envoyé spécial

Avec les entreprises multinationales, les gouvernements des pays en développement se sont vus accusés, à Oslo, d'être les grands responsables de la propagation et du maintien du travail des enfants. *« Récalcitrants »*, *« indifférents »*, *« manquant de compassion »* : les termes ont fleuri à la tribune pour qualifier leur attitude. *« C'est facile de critiquer de l'extérieur, mais beaucoup plus difficile d'agir sur le terrain... »*, soupire un délégué gouvernemental asiatique, résumant le sentiment partagé par nombre de « coupables » montrés du doigt lors de la conférence.

Sans vouloir fuir leurs responsabilités, les autorités mises en cause rappellent que l'existence du travail des enfants s'explique par nombre de facteurs économiques et sociaux aux racines profondes. A commencer par la pauvreté. *« Le manque de ressources limite notre capacité d'action »*, déplore Nguyen Kim Phuong, du ministère vietnamien du travail. *« Tant que nous n'aurons pas les moyens d'aider les adultes en leur trouvant un emploi ou, pour ceux qui en ont déjà un, en leur proposant de meilleurs salaires, il sera difficile d'éliminer le travail des enfants »*, renchérit sa collègue du Guatemala, Ana Mendoza de Rivera. Dans son pays, recourir à la jeune main-d'oeuvre fait partie des *« traditions »*, en particulier dans les campagnes.

UN SYSTÈME ÉDUCATIF INTERMÉDIAIRE

Les structures et coutumes familiales favorisent souvent le genre d'activités que les participants de la conférence souhaitent, à terme, éradiquer. Zahoor Awan, un syndicaliste pakistanais, raconte comment, dans son pays, *« des enfants sont confiés, de génération en génération, à des employeurs pour rembourser des dettes »*.

Tout le monde s'accorde à dire, à Oslo, que l'éducation est la clé du changement des mentalités. Mais, là encore, la réalité n'est pas si simple, plaident des délégués gouvernementaux. Transférer des enfants de leurs lieux de travail à l'école traditionnelle ne sert à rien. Il faut créer, à leur intention, un système éducatif intermédiaire, qui plus est gratuit, et l'absence de moyens se fait, une fois de plus, cruellement sentir. De nombreux enseignants ont perdu toute motivation car ils ne sont plus payés depuis des mois ! Se pose ici le problème des priorités des gouvernements concernés, dont les budgets militaires excèdent souvent ceux consacrés à l'éducation.

C'est le cas, notamment, de l'Angola. La longue guerre entre le régime et la guérilla de l'Unita a longtemps empêché tout effort durable dans le domaine du travail des enfants, dont *« quelque dix mille d'entre eux ont été enrôlés de force durant le conflit »*, déplore le ministre de la justice, Paulo Tjipilica. Au Guatemala, qui sort lui aussi d'une guerre civile meurtrière, la situation est rendue encore plus complexe par l'existence, hormis l'espagnol, de vingt-trois langues différentes dans le pays. Or *« le code du travail n'a pu être traduit qu'en trois d'entre elles, pour des raisons financières »*, constate Ana Mendoza de Rivera, qui ajoute que la moitié de la population est analphabète.

« Les pays développés ont mis un demi-millénaire pour arriver là où ils sont aujourd'hui, observe Ram Autar Mital, un syndicaliste indien. *Et pourtant, même chez eux, il reste encore des enfants qui travaillent. »*

B. Pr.

Shirin travaille sept jours sur sept pour 10 francs par mois...

DACCA
de notre envoyé spécial

Shirin a onze ans. Elle est, depuis deux ans, la bonne à tout faire dans une famille de la petite bourgeoisie bangladaise. Elle travaille sept jours sur sept, se lève à six heures, se couche après vingt-trois heures, et dort dans la cuisine. Elle se nourrit, à peu près à sa faim, des restes des repas familiaux. Elle a deux heures de relative tranquillité dans l'après-midi, qu'elle passe souvent devant la télévision. Elle reçoit chaque mois un peu d'argent de poche de ses employeurs, autour de 10 francs.

REPORTAGE
Les multiples raisons sociales d'une relation de servitude

Parmi tous les lieux où l'on exploite la main-d'œuvre enfantine, au Bangladesh comme ailleurs, l'univers domestique est le plus oppressif, car le plus secret. L'employé de maison – presque toujours une fillette – s'épuise en des tâches ménagères le plus souvent non rétribuées. Privé d'éducation et de loisirs, éloigné de sa famille, l'enfant souffre en silence. L'enfermement qu'on lui impose aggrave sa servitude. A l'abri des regards d'autrui et des contrôles officiels, il subit des humiliations quotidiennes, voire des abus sexuels.

Au Bangladesh, environ 6,3 millions d'enfants travaillent. Selon une enquête officielle conduite à Dacca, trois ménages sur quatre disposent d'un serviteur, la plupart à plein temps. Ces derniers sont en majorité des enfants de dix à quatorze ans. La capitale compterait, à elle seule, au moins 300 000 enfants domestiques. On les appelle, en bengali, des *« bandha »*, c'est-à-dire, des « attachés », des « asservis ». Shirin ne fait pas partie des plus mal lotis. Trois enfants domestiques sur quatre ne touchent aucun salaire, les autres recevant en moyenne l'équivalent de 25 francs par mois. Beaucoup ne jouissent d'aucun moment de repos. La majorité des employeurs n'en ressentent nul état d'âme.

DOMESTICITÉ ET MARIAGE

Les parents placent leur enfant comme domestique pour diverses raisons, dont l'appât du gain n'est pas – et pour cause – la plus importante. Ils lui garantissent ainsi un logement décent et une relative sécurité que les *« enfants de la rue »* ne possèdent pas. Ils espèrent aussi bénéficier un peu du lien de patronage établi entre l'employeur et l'enfant. Mais l'essentiel est ailleurs. Comme l'observe Thérèse Blanchet, une ethnologue canadienne qui vit depuis vingt ans au Bangladesh, *« il existe un lien étroit entre la mise en domesticité des filles et l'institution du mariage »*.

Dans cette société profondément patriarcale, où une accoucheuse de village touche deux fois plus d'argent des familles lorsqu'elle met au monde un garçon, où les filles ne sont que des hôtes de passage dans la maison de leur père, destinées au plus vite au mariage et à l'enfantement sous un autre toit, où le fléau de la dot fait d'elles une charge, les parents voient dans l'apprentissage domestique une bonne préparation au mariage. En échange de longues années de travail non rémunéré à leur service, les employeurs promettent de verser, le moment venu, la dot requise ou de prendre en charge les frais des noces.

Ainsi se perpétue une relation de servitude qui prive les enfants domestiques de toute éducation formelle. Shoibab Bangladesh, une organisation non gouvernementale de Dacca, mène campagne auprès des employeurs pour les convaincre d'accorder chaque jour à leurs serviteurs une ou deux heures de temps libre consacrées à l'enseignement dans des centres qu'elle gère. Huit cents enfants seulement fréquentent, pour l'instant, une vingtaine de ces écoles, mais l'expérience ne fait que débuter.

Combien de ménages sont prêts à améliorer le sort des fillettes, corvéables à merci, qu'ils puisent dans l'immense vivier de l'extrême pauvreté ? Disposer d'un domestique – voire de plusieurs – participe encore du prestige social de la classe moyenne dans une région du monde, le sous-continent indien, dont la culture reste fortement empreinte des rapports ancestraux entre maîtres et serviteurs.

Jean-Pierre Langellier

L'Union européenne propose une « prime sociale »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La carotte plutôt que le bâton : la Commission européenne propose aux Quinze d'accorder des concessions commerciales additionnelles aux pays du tiers-monde qui s'engageraient à respecter les conventions internationales concernant la protection des travailleurs et celle de l'environnement.

L'initiative s'adresse aux pays bénéficiaires du Schéma de préférences généralisées (SPG), lequel, pour favoriser le développement, prévoit notamment des réductions de droits de douane à l'importation dans l'Union européenne (UE). L'objectif est d'encourager une amélioration des politiques sociale et environnementale de ces pays. Pour obtenir cette « prime sociale », il leur serait demandé de respecter trois conventions adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT), à savoir la convention sur la limite d'âge, qui vise à réglementer le travail des enfants, celle sur la liberté d'association syndicale et celle sur les négociations collectives.

Le SPG comprend des sanctions, autrement dit la suppression des préférences aux bénéficiaires bafouant les droits sociaux élémentaires. C'est ainsi que l'Union a récemment privé la Birmanie du SPG. Mais, souligne Manuel Marin, le commissaire responsable, cette menace n'a pas été très efficace pour inciter les pays à renforcer leur législation sociale ou environnementale. D'où cette nouvelle mesure : la « conditionnalité positive ». M. Marin a expliqué que des précautions seraient prises pour s'assurer que les bénéficiaires jouent le jeu loyalement. Les pays souhaitant obtenir ces préférences additionnelles devront fournir à la Commission des informations détaillées sur leur législation, sa mise en oeuvre et les résultats obtenus.

Philippe Lemaître



L'Irak a interdit l'accès de son territoire à trois experts américains du désarmement

Washington, Paris et Moscou pressent Bagdad de revenir sur sa décision

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir, vendredi 31 octobre, pour entendre un rapport du chef de la commission chargée du désarmement de l'Irak, l'Unscom, sur le renvoi, la veille, par Bagdad, de trois experts américains arrivés de Bahreïn. Les Etats-Unis, la Russie et la France espèrent que Bagdad reviendra sur sa décision d'expulser tous les Américains travaillant pour l'Unscom.

LA TENSION entre l'Irak et l'ONU est montée d'un cran, jeudi 30 octobre, après que Bagdad eut refusé l'accès de son territoire à trois experts américains de l'ONU, en provenance de Bahreïn par avion. Deux d'entre eux travaillent pour la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) et le troisième pour l'Agence internationale de l'énergie atomique. *« Cela montre seulement plus clairement le mépris de l'Irak pour le travail que fait l'ONU »*, a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry.

Alors que Bagdad affirmait sa détermination à *« ne pas revenir sur la décision »* prise mercredi d'expulser tous les Américains travaillant pour l'Unscom dans un délai d'une semaine (*Le Monde* du 31 octobre), le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, le secrétaire à la défense, William Cohen, et le conseiller du président pour la sécurité nationale, Samuel Berger, se réunissaient à la Maison Blanche pour examiner la situation en Irak. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a souhaité que les dirigeants irakiens *« révisent leur position »*. *« Il n'y a pas de raison de penser que les Irakiens ont décidé d'aller jusqu'au bout. Quand ils ont pris des mesures similaires dans le passé et que le Conseil de sécurité de l'ONU les a rejetées unanimement, ils ont estimé dans leur intérêt de changer de cap »*, a indiqué M. Rubin.

La Maison Blanche a évoqué une *« série d'options »* pour amener l'Irak à se plier aux décisions de l'ONU. Elle n'a pas précisé lesquelles.

ÉTROITE CONCERTATION

Selon une source bien informée, Washington a suggéré que soit aussitôt interdite toute sortie du territoire irakien à certains hauts responsables de Bagdad. Cette interdiction est prévue sous forme de *« menace »* par la résolution 1134, adoptée le 23 octobre par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le problème est posé de savoir selon quels critères seront désignés ces responsables.

Les Etats-Unis envisagent aussi de demander que le Conseil de sécurité ne révise plus tous les six mois – comme c'est le cas actuellement – les sanctions imposées à l'Irak, mais tous les ans, voire plus. Washington, pour l'heure, n'a évoqué que très vaguement une possible démonstration de force militaire. Mais le sentiment prévaut que si, en dernier ressort, les Etats-Unis optaient pour l'usage de la force, ils n'y recourraient qu'après la mise en acte par l'Irak de sa décision d'expulser tous les Américains travaillant au sein de l'Unscom.

La France, qui a demandé *« instamment »*, jeudi, à l'Irak de *« reconsidérer »* son attitude et de revenir sur la décision d'expulser les membres américains de l'Unscom, se dit *« préoccupée »* par la tension actuelle. Le Chef de la section d'intérêts français à Bagdad, Yves Aubin de la Messuzière, est en contact avec les autorités irakiennes pour convoyer le message de Paris.

Paris est aussi en étroite concertation avec Moscou, qui, comme la France, s'employait à aider l'Irak – en l'amenant à respecter les résolutions du Conseil de sécurité – à obtenir la levée des sanctions internationales. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, qui se trouve à Moscou avec le premier ministre, Lionel Jospin, devait mettre à profit ce séjour pour discuter de la nouvelle affaire irakienne.

La Russie *« n'aimerait pas qu'une aggravation des relations entre Bagdad et la Commission spéciale de l'ONU soit utilisée comme un prétexte pour une quelconque action violente contre l'Irak »*, ont indiqué jeudi à l'Agence France-Presse des sources du ministère russe des affaires étrangères. Le premier vice-ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a convoqué, jeudi, l'ambassadeur irakien en poste à Moscou et lui a réaffirmé que l'Irak se devait de fournir aux commissions spéciales mises en place après la guerre du Golfe des conditions de travail acceptables. M. Ivanov a réaffirmé que pour Moscou, seule une coopération constructive de l'Irak avec l'Unscom permettrait d'obtenir la levée des sanctions imposées à Bagdad en août 1990.

Vendredi après-midi, le Conseil de sécurité devait se réunir pour entendre un rapport de Richard Butler, le chef de l'Unscom, sur le renvoi, la veille, par l'Irak des trois experts américains. Déplorant le manque de coopération de Bagdad, M. Butler a déclaré sur CNN que les Irakiens *« pourraient en avoir fini avec cela* [le désarmement] *en six, neuf ou douze mois »*. Bagdad dissimule *« des preuves de l'existence d'armes de destruction massive »*, a ajouté M. Butler, mais des progrès substantiels ont été faits ces derniers mois, *« ce qui rend la décision actuelle encore plus déconcertante »*.

M. Na.

L'Europe veut redéfinir son aide à l'Afrique

La démocratisation et le respect des droits de l'homme devraient être au centre de la prochaine convention de Lomé

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Les parlementaires européens ne voulaient pas venir au Togo : ils entendaient ainsi marquer leur réprobation du régime de Gnassingbé Eyadéma. S'ils se sont finalement rangés aux arguments de leurs partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), associés à l'Union européenne (UE) dans la convention de Lomé, en se rendant dans la capitale togolaise, ils n'avaient pas l'intention d'en rester là. Symboliquement, l'opposition togolaise a été invitée à s'exprimer sur les *« exactions »* commises par le pouvoir. L'ambassadeur d'Allemagne est allé jusqu'à organiser un déjeuner entre les députés européens et les principaux adversaires du chef de l'Etat. Le respect des droits de l'homme et la démocratisation de l'Afrique ont ainsi marqué la réunion de l'assemblée paritaire UE-ACP qui s'est achevée jeudi 30 octobre.

Le Togo et d'autres pays africains en délicatesse avec l'Europe – l'UE a suspendu son aide à une dizaine d'Etats membres de la convention de Lomé – ont des raisons d'être inquiets. Joao Pinheiro, commissaire européen au développement, a présenté les orientations de ce que devrait être le projet de négociation pour le renouvellement du traité avec les soixante et onze nations du tiers-monde. Le document de Bruxelles met l'accent sur la nécessité de donner *« une dimension politique plus forte »* à la prochaine convention, *« fondée sur le respect des droits de l'homme, des principes democratiques et de l'Etat de droit »*.

Un sommet à Libreville (Gabon) doit se tenir les 6 et 7 novembre afin de définir l'avenir des relations instaurées entre l'Europe et les pays ACP par la convention de Lomé de 1975. L'actuelle convention, Lomé IV, expire en l'an 2000.

Pour écarter toute ambiguïté et marquer cette volonté de changement, M. Pinheiro a précisé que *« la période post-coloniale est révolue et la logique donateur-receveur est dépassée. Il nous faut un partenariat revalorisé sur des bases nouvelles et ambitieuses »*. Michel Rocard, président de la commission du développement du Parlement européen, pense que *« les conventions traditionnelles ont fait leur temps »*. Les bouleversements ne se limiteraient pas au renforcement du respect des libertés fondamentales.

Les ACP bénéficient aujourd'hui de préférences tarifaires pour accéder plus aisément au marché communautaire. L'abaissement des droits de douane de l'Union, à la suite de la libération des échanges opérée au sein de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), a rendu obsolète le dispositif des Quinze au profit de l'Afrique. Malgré les avantages commerciaux, les pays africains ont perdu des parts de marché par rapport à leurs concurrents asiatiques et latino-américains. Aussi est-il inutile, concluent des responsables européens, de continuer à maintenir un système qui a fait son temps.

*L'autre voie que Bruxelles est dé*terminée à explorer est la *« différenciation géographique »*. Partant de l'hétérogénéité de l'Afrique (pays pauvres ou riches en ressources naturelles), il est fortement question de diversifier les flux d'aides. Mélégué Traoré, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, méfiant, demande *« à voir ce qu'il y a derrière ce nouveau concept »*.

Bruxelles pourrait explorer une « différenciation géographique » dans les flux d'aides

La crainte de pays comme ceux du Sahel est que le prochain traité soit essentiellement d'inspiration commerciale. De ce point de vue, l'Afrique du Sud, qui sera membre à part entière de la future convention (Pretoria n'a qu'un statut d'observateur dans Lomé IV), jouera un rôle déterminant dans l'orientation des négociations. Ne dit-on pas dans les milieux communautaires que *« la seule chose qui compte, c'est l'Afrique du Sud »* ?

Derrière un vocabulaire qui s'apparente à du jargon – *« partenariat »* ou *« approche intégrée de la lutte contre la pauvreté »* –, la question est celle de l'argent que l'UE veut dépenser pour faire participer le continent noir à l'économie mondiale.

Pour les années 1995-1999, l'aide financière des Quinze atteint 14,6 milliards d'écus (95 milliards de francs). Ce montant a été atteint à la suite d'une sérieuse empoignade entre les capitales européennes, Paris faisant l'effort nécessaire pour que la dotation réponde aux souhaits des ACP. Depuis, l'Allemagne a lancé le débat sur sa contribution aux financements des politiques communautaires et l'UE a ouvert la porte aux pays d'Europe centrale, dont les adhésions nécessiteront des fonds substantiels ; le tout étant couronné par la rigueur budgétaire nécessaire à la réalisation de l'euro.

La crainte de ceux qui espèrent que l'Europe maintiendra le niveau de son aide à l'Afrique porte sur la position de l'Allemagne, qui paie déjà moins que la France. Bonn, Londres et La Haye sont suspectées de faire valoir la mondialisation de l'économie et le non-respect des droits de l'homme en Afrique pour réduire les sommes qui seront allouées à la prochaine convention.

Marcel Scotto

Une nouvelle manifestation à Alger contre la « fraude électorale »

Des divergences fragilisent l'opposition, alors que le président Zeroual devait s'adresser à la nation

POUR LA PREMIÈRE FOIS, les principaux partis politiques, toutes étiquettes confondues, se sont retrouvés, jeudi 30 octobre, dans le centre de la capitale pour une marche de protestation contre la *« fraude massive »* qui aurait entaché les élections locales du 23 octobre au profit du Rassemblement national démocratique (RND), le *« parti du président »* Liamine Zeroual. En dépit des obstacles mis par les autorités (bouclage des principales entrées de la capitale), près de 20 000 manifestants, selon les observateurs sur place, ont pris part à la manifestation, qui s'est achevée sans incident, en fin d'après-midi, devant le siège du gouvernorat d'Alger. Une première marche avait déjà eu lieu, lundi 27 octobre, à l'initiative du Front des forces socialistes (FFS).

*Organisée à l'initiative du Mouve*ment de la société pour la paix (MSP), un parti islamique *« modéré »*, membre du gouvernement, la marche de jeudi était d'une autre ampleur. Outre le MSP, elle réunissait six formations politiques : le mouvement Ennahda (Rennaissance), un parti islamique de l'opposition, le Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, pourtant arrivé deuxième aux dernières élections, le Front des forces socialistes (FFS), d'Hocine Aït Ahmed, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du docteur Saïd Sadi, deux partis à dominante kabyle, ainsi que deux autres formations plus confidentielles, le Parti du renouveau algérien (PRA, islamo-libéral) et le Parti des travailleurs algériens (PT, extrême gauche).

Si la marche, partie du quartier populaire de Belcourt, a réuni pendant quatre heures les principales formations politiques – hors le RND – leurs dirigeants et de nombreux députés, elle ne fut pas unitaire pour autant. Chaque parti a défilé sous sa banderole et avec ses mots d'ordre : *« Non au hold-up électoral »* pour les plus mesurés d'entre eux ; *« Pouvoir assassin »*, *« A bas la dictature »*, pour les plus revendicatifs. Dans les rangs du MSP (ex-Hamas), qui ouvrait le cortège, les hommes et les femmes ont défilé séparément.

1 100 RECOURS

Les difficultés des protestataires à se rapprocher reflètent les divergences profondes qui les séparent. Le FLN et le MSP font partie de la coalition gouvernementale aux côtés du RND, contre lequel ils manifestaient jeudi. Ils n'ont pas l'intention de quitter le gouvernement. Une autre ligne de fracture sépare le FFS et le RCD, les deux partis kabyles frères ennemis : le FFS de Hocine Aït Ahmed voit dans le dialogue avec les islamistes une possible sortie de crise, alors que le parti *« laïque »* de Saïd Sadi n'en veut pas. Les islamistes d'Ennahada et ceux du MSP courtisent les mêmes électeurs... Bref, la coalition est hétéroclite et rien ne dit qu'elle survivra aux manœuvres du régime pour la faire éclater.

Jusqu'ici, le gouvernement a choisi de ne pas dramatiser. Ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Habib Chawki Hamraoui a minimisé la portée de ce mouvement de contestation, estimant qu'il s'agissait de pratiques *« normales »*, l'Algérie étant, selon lui, une démocratie.

De son côté, le président de la Commission de surveillance des élections, Salah Boubnider, a qualifié les élections de *« succès »*. *« Aucune atteint à la loi n*[a] *été constatée »* et les recours introduits par les partis (plus de 1 100, selon les chiffres officiels) n'auront *« aucune incidence sur la crédibilité des élections, car peu nombreux »*, a-t-il ajouté, jeudi, lors d'une conférence de presse.

C'est sur ce fond d'agitation post-électorale que le président Zeroual devait s'adresser à la nation vendredi à 20 heures, lors d'un discours radiotélévisé. Aucune indication n'a été fournie sur la teneur du message que le chef de l'Etat délivrera à l'occasion du 43e anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance.

J.-P. T.

Au Pérou, les vainqueurs du Tupac Amaru s'autocélèbrent

LIMA
de notre correspondante

Que faire du terrain sur lequel s'élevait la résidence de l'ambassadeur du Japon, à Lima, où furent détenus, durant cent vingt-six jours, les soixante-douze otages du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) ? Lourdement endommagé lorsqu'un commando d'élite de l'armée péruvienne avait, le 22 avril, libéré les prisonniers, le bâtiment, vague réplique de la maison familiale où l'héroïne d'*Autant en emporte le vent* avait passé son enfance, a été rasé par les bulldozers le 14 octobre. Le terrain vague de 6 000 mètres carrés qui l'a remplacé fait aujourd'hui l'objet d'une aigre polémique.

Le maire de Lima voudrait faire de cette parcelle de territoire japonais enclavée dans le quartier huppé de San Isidro un *« parc pour la paix »*. *« Hors de question ! »*, ripostent les voisins de l'ex-résidence, qui, édifiés par les hommages rendus au « Che », trente ans après sa mort, sur les lieux où furent découverts ses restes, imaginent déjà avec effroi les pèlerins défilant devant leurs portes chaque 17 décembre et 22 avril (jours anniversaires du début et de la fin de la prise d'otages) avec, sur leurs talons, les photographes et les vendeurs à la sauvette de fleurs et de bougies. Tokyo, pour sa part, a jusqu'ici gardé un silence gêné.

Tout cela n'empêche pas la hiérarchie militaire de célébrer, encore et toujours, le succès du sauvetage, glorifiant ses deux concepteurs, le commandant en chef des armées, le général Nicolas Hermoza Ríos, et le responsable des services de renseignement, Vladimiro Montesinos, sans doute l'un des conseillers les plus écoutés du président Fujimori. Baptisée « Chavín de Huantar », du nom de ruines pré-incas traversées par des tunnels similaires à ceux qui furent percés pour délivrer les prisonniers, l'opération avait coûté la vie aux quatorze preneurs d'otages du MRTA, à l'une de leurs victimes et à deux des militaires venus les délivrer. Après des semaines d'intenses controverses, au début de la crise, plus personne ne s'interroge sur les responsabilités de ceux dont la négligence avait permis le coup de force d'un MRTA que l'on disait définitivement hors d'état de nuire grâce à une stratégie anti-terroriste qui, estimait alors le président Fujimori, était *« digne d'être exportée dans le monde entier »*. Au contraire, les hommages succèdent aux cérémonies autolaudatives.

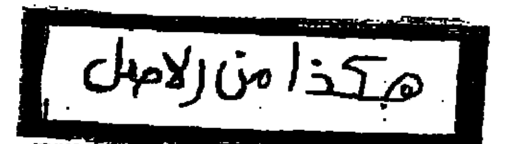
ENREGISTREMENT DES CRIS ET EXPLOSIONS

La dernière d'entre elles a eu lieu le 28 octobre, lorsque le général Hermoza, accompagné de Vladimiro Montesinos, a présenté à un auditoire de diplomates, de parlementaires et de militaires réunis dans les salons de l'hôtel Las Americas son livre intitulé *Opération « Chavín de Huantar »*. Pour la circonstance, plusieurs pâtés de maison du centre résidentiel avaient été bouclés autour de l'établissement, tandis que des tireurs d'élite avaient été postés sur les toits. Le déploiement de force était justifié : en sept ans de régime Fujimori, c'était la troisième fois seulement que Vladimiro Montesinos, qui d'habitude cultive la discrétion, se montrait en public.

A l'issue du cocktail, chaque invité a reçu un exemplaire du livre du général Hermoza. En quelque deux cents pages et quarante photos, l'auteur, qui reconnaît humblement être plus un *« homme de sabre que de lettres »*, décrit et analyse l'opération de sauvetage, ne tarissant pas d'éloges sur lui-même et sur son collègue des services secrets.

La semaine dernière, au cours d'une réception plus intime, les compagnons d'armes du général Hermoza lui avaient offert l'enregistrement inédit de tous les bruits, cris et explosions entendus à l'intérieur de la résidence japonaise au moment de l'assaut. Une maquette de l'opération, représentant, en argent, les membres du MRTA et, en or, les officiers du peloton d'élite, accompagnait ce cadeau.

Nicole Bonnet



Helmut Kohl qualifie d'« excellentes » ses chances de remporter un cinquième mandat

Autoportrait du chancelier allemand en « vieux cheval bien campé sur ses pattes »

A l'occasion de la sortie en français, aux éditions de Fallois, de son livre *Je voulais l'unité de l'Allemagne*, le chancelier Kohl a reçu, jeudi 30 octobre, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Le Nouvel Observateur*. En assurant que la coalition au pouvoir avait de bonnes chances de l'emporter aux élections de septembre 1998, il a affirmé qu'après l'euro la priorité serait la réforme des institutions européennes.

BONN

de notre envoyé spécial

« Ecrivez que le chancelier est comme un vieux cheval qui a fait de nombreuses campagnes, bien campé sur ses pattes, prêt à se mettre en marche dès qu'il entend la musique.

– L'hymne européen ?

– Pourquoi pas ? Ce n'est pas une mauvaise musique ».

Dans son bureau de la chancellerie, entre un entretien avec Jean-Claude Junker, premier ministre luxembourgeois, et la visite du général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, Helmut Kohl apparaît au mieux de sa forme. S'il a un message à faire passer, c'est bien celui-là. Ses chances sont *« excellentes »* de gagner le défi qu'il s'est lancé à lui-même : remporter pour la cinquième fois la bataille électorale contre les sociaux-démocrates, ajouter un nouveau bail aux vingt-trois ans passés à la tête d'un gouvernement – Rhénanie-Palatinat plus chancellerie fédérale. Il a confiance. 95 % des membres de son parti soutiennent sa nouvelle candidature, que saluent aussi tous ses collègues européens, *« qu'ils soient de droite ou de gauche »*.

Pour séduire l'électeur comme le visiteur, Helmut Kohl joue sur tous les tons. Nostalgique quand il raconte comment, après la guerre, il arrachait les poteaux-frontières entre le Palatinat et la Lorraine. Caustique pour brocarder les sociaux-démocrates, qui n'ont rien compris à la réunification. Au bord de la colère si ses interlocuteurs veulent l'entraîner à commenter la politique française. Sûr de lui, il décrit son parti démocrate-chrétien comme *« un radeau pas très élégant peut-être, avec lequel on ne peut pas organiser des croisières chic, où l'on a parfois de l'eau jusqu'à la taille, mais qui est insubmersible »*. Légèrement condescendant avec son petit allié libéral, dont l'appoint est cependant indispensable à sa majorité parlementaire : *« Je le disais à Genscher* [président du parti libéral et ministre des affaires étrangères pendant dix-huit ans] *: ou bien tu as un fanion de ministre sur ta voiture, ou bien tu n'as pas de voiture du tout ! »* Emu jusqu'aux larmes quand il évoque les jeunes appelés de la Bundeswehr luttant pendant des jours et des nuits contre les crues de l'Oder.

Ce géant pour qui, l'automne venu, la traditionnelle cure d'amaigrissement pascale n'est plus qu'un souvenir, a quelques convictions dont rien ne le fera démordre. Pour le reste – *« la réforme fiscale peut bien être comme ceci ou comme cela... »* –, on peut se montrer souple. Parmi ces convictions bien ancrées, Helmut Kohl cite la conscription, qu'il justifie par l'engagement des jeunes pour de nobles causes, en Bosnie ou contre les catastrophes naturelles. Si on voulait lui imposer l'armée de métier, il démissionnerait.

« FOU D'EUROPE »

Et puis il y a l'Europe. *« On dit que je suis fou d'Europe parce que je suis fidèle à l'Europe »*, affirme le chancelier, qui se définit comme *« francophile jusqu'à la moelle »*. L'Europe, c'est d'abord l'euro, qui viendra à l'heure dite, qui sera un succès et qui *« aura des répercussions politiques énormes »*. L'Europe, c'est encore l'élargissement, *« un devoir moral »*, *« un projet existentiel »* pour l'Allemagne et pour ses voisins : *« La paix sera définitive*, déclare Helmut Kohl, *quand la frontière entre l'Allemagne et la Pologne à Francfort-sur-l'Oder sera de même nature que la frontière entre Kehl et Strasbourg »*. Sans doute faut-il ne pas aller trop vite mais l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE dès 1998 montrera déjà que les Etats d'Europe centrale et orientale font bien partie de la famille.

L'Europe, c'est enfin la réforme des institutions, qu'il faudra conduire de manière *« raisonnable »*, pour faire du Parlement européen une vraie assemblée parlementaire, ayant en face d'elle un vrai gouvernement, *« sans créer à Bruxelles un Léviathan »*. Le chancelier se défend d'avoir freiné au Conseil européen d'Amsterdam les progrès institutionnels. Il a refusé que les questions de droit d'asile puissent être tranchées à la majorité qualifiée et il maintient son exigence d'unanimité, chiffres à l'appui : en 1996, l'Allemagne a eu 115 000 demandeurs d'asile, plus que tous les autres pays de l'UE réunis. Plus tard, dans cinq ou dix ans, on pourra revoir la question, *« quand on sera sûr que Schengen fonctionne bien »*.

L'Europe doit s'occuper de ce qu'elle peut faire bien, par exemple aider à créer une industrie aéronautique capable de soutenir la concurrence américaine ; mais elle doit être respectueuse des différences nationales, régionales, locales. Helmut Kohl regrette d'avoir naguère employé *« un concept faux »*, celui d'Etats-Unis d'Europe. Et de citer Thomas Mann : *« Je suis un Allemand européen et un Européen allemand »*.

Daniel Vernet

Bonn annonce un gel des dépenses et une hausse des cotisations retraite

BONN

de notre correspondant

Pour respecter les critères de Maastricht, l'Allemagne est à la recherche des moindres économies. Le ministre des finances, Theo Waigel, a imposé, jeudi 30 octobre, un gel des dépenses de l'Etat fédéral. Il compte économiser ainsi 1 milliard de marks (3,3 milliards de francs). En juin, déjà, une mesure analogue avait permis de dégager 2 milliards de marks. Ces décisions s'expliquent par la faible rentrée de recettes fiscales, qui devraient être en retrait de 7 milliards de marks par rapport aux prévisions. Une estimation officielle sera donnée le 11 novembre. Cette évaporation fiscale s'explique entre autres par l'existence de niches fiscales qui permettent aux Allemands et aux entreprises de limiter légalement leurs impôts. La réforme fiscale avortée du chancelier Kohl était censée mettre fin à ces pratiques.

Le gel des dépenses devrait permettre de contenir le déficit de l'Etat fédéral à 71 milliards de marks. Le ministère des finances table toujours sur un déficit budgétaire de 3 % fin 1997, conforme aux exigences du traité de Maastricht. Selon la presse allemande, l'Allemagne, à court de ressources, pourrait cependant décider de rembourser moins vite que prévu la dette de l'ancienne RDA en 1997.

La décision de M. Waigel s'est accompagnée d'une mauvaise nouvelle pour les salariés : le ministre du travail, Norbert Blüm, a annoncé que le niveau des cotisations pour la retraite allait passer au 1er janvier 1998 de 20,3 % des salaires à 21 %. En Allemagne, le taux de cotisations augmente automatiquement dès que les caisses de retraite n'ont plus les réserves suffisantes pour payer leurs prestations. Cette progression plus forte que prévue – jusqu'à présent, il n'était question que de 20,6 % – s'explique, selon le ministère du travail, par la faiblesses des recettes, qui seraient inférieures de 3,2 milliards de marks aux prévisions. Sont notamment mis en accusation les « petits boulots » payés moins de 610 marks (2 000 francs) par mois et dispensés des charges sociales.

Ce nouvel alourdissement des coûts salariaux intervient alors que le gouvernement a fait approuver en octobre une loi portant sur la réforme des retraites, réduisant le niveau des prestations, sur une période très longue. Cette réforme doit être accompagnée d'un volet financier, qui prévoit d'augmenter la TVA de 15 % à 16 % pour financer la baisse des ressources des caisses de retraite. Cette mesure, qui devait être décidée vendredi 31 octobre par le Bundestag, devrait cependant échouer au Bundesrat, la chambre des Länder dominée par l'opposition sociale-démocrate.

Dieter Hundt, président du patronat allemand, et Roland Issen, président du syndicat des employés, se sont inquiétés de la hausse des charges sociales menaçant les emplois dans un pays où le chômage frappe 4,3 millions de personnes.

Arnaud Leparmentier

A Moscou, Lionel Jospin confirme la coopération franco-russe

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Arrivé dans la capitale russe pour une visite de trois jours, Lionel Jospin s'est entretenu, jeudi 30 octobre, pendant une heure au Kremlin avec Boris Eltsine. Le premier ministre français et le président russe ont plaidé pour un monde *« véritablement multipolaire »*, ce qui signifie, en clair, affranchi de la tutelle américaine. M. Jospin a assuré M. Eltsine que la Russie trouvera la France à ses côtés pour lui permettre de retrouver sa place sur la scène internationale.

Le premier ministre français a ensuite rencontré à la Maison Blanche, siège du gouvernement, son homologue russe, Viktor Tchernomyrdine. La discussion a porté sur le Proche-Orient et sur la politique de sécurité en Europe. Si les Français se préoccupent des questions de non-prolifération nucléaire, notamment en direction des pays comme l'Iran, les Russes s'inquiètent pour leur part de l'élargissement de l'OTAN aux anciens pays socialistes et de la réintégration de la France dans les organes militaires de l'Alliance atlantique. M. Jospin a assuré ses interlocuteurs que, pour Paris, la Russie appartient au continent européen et que rien n'est fait dans le but de l'isoler.

La journée de vendredi devait être à dominante économique, avec la troisième réunion de la commission mixte franco-russe pour les questions de coopération bilatérale (*Le Monde* du 31 octobre). Chargé de promouvoir l'« entreprise française » avec un outil qui fonctionne très largement encore sur un modèle soviétique, M. Jospin devait finaliser trois accords d'Etat : sur la coopération douanière, sur le développement conjoint d'une agence du médicament à Moscou et sur la validation des axes stratégiques communs au Centre national d'études spatiales (CNES) et à son homologue soviétique, RKA.

Pour ce qui concerne les entreprises privées françaises, un accord devait être signé par une PME pour la rénovation de la bibliothèque Lénine et une autre devait faire de même pour l'équipement d'un hôpital de Moscou. Des négociations sont toujours en cours pour la construction d'un avion d'entraînement en collaboration avec Mig pour prendre la succession de l'Alpha-Jet. Des projets devaient être imputés sur deux lignes de crédit d'un montant de 4 milliards de francs ouvert en 1996 (*Le Monde* du 16 février 1996).

Des discussions se poursuivaient encore vendredi matin sur un autre projet à Moscou : il s'agit d'une usine de montage négociée par Renault pour assembler le monospace Mégane.

Olivier Biffaud

Le Vatican s'interroge sur les origines chrétiennes de l'antisémitisme

ROME

de notre envoyé spécial

Une soixantaine d'historiens, de théologiens et d'experts sont réunis au Vatican du 30 octobre au 1er novembre pour un symposium sans précédent dans l'histoire de l'Eglise. Ils examinent les sources de l'« antijudaïsme » chrétien (terme préféré, par sa dimension religieuse, à « antisémitisme »), c'est-à-dire *« les préjugés et les lectures pseudo-théologiques »* qui ont *« servi de prétexte aux vexations injustifiables dont a souffert le peuple juif »*, selon les termes de l'organisateur de ce symposium, le dominicain suisse Georges Cottier, théologien personnel du pape. Des préjugés, ajoutait-il, dont les conséquences furent catastrophiques : *« Ils ont étouffé toute capacité de réaction quand a déferlé sur l'Europe l'antisémitisme, de nature païenne et aussi antichrétienne, du national-socialisme. »*

Jamais l'Eglise catholique n'était allée aussi loin dans l'examen de conscience que le pape a souhaité faire, avant l'an 2000, pour *« purifier la mémoire »* des pages les plus sombres de l'histoire deux fois millénaire du christianisme. Dans le même esprit se tiendra, en 1998, un symposium sur l'Inquisition.

« ENSEIGNEMENT DE L'ESTIME »

Celui sur l'« antijudaïsme » a lieu à huis clos et réunit les meilleurs spécialistes dont, pour la France, Paul Beauchamp, exégète, Bernard Dupuy et Jean Dujardin, ancien et actuel secrétaire de l'épiscopat pour les relations avec le judaïsme. Six protestants et catholiques y participent. En revanche, aucun historien ni théologien juif n'est présent. Pour le Père Cottier, *« cet examen concerne la conscience chrétienne et il est de la compétence des théologiens chrétiens »*.

Ce symposium ne traite pas de la Shoah, mais de ce qui, à travers deux mille ans d'enseignement et de tradition chrétienne, a pu contribuer à *« créer une atmosphère dans laquelle l'Holocauste, dont l'énormité semblait impossible à concevoir, est devenu possible »*, comme dit Rémi Hoeckmann, secrétaire de la commission vaticane pour les relations avec les juifs. Cependant, les participants n'ignorent pas que leurs travaux contribueront à la rédaction du futur document de Jean Paul II sur la Shoah. A Rome, on estime que ce texte verra le jour avant 1999.

Aujourd'hui sous la loupe des experts, les lectures antijuives du Nouveau Testament sont connues, au moins depuis le concile Vatican II (1962-1965), et ont été en partie rectifiées. Mais il reste beaucoup à faire pour passer de l'*« enseignement du mépris »* à l'*« enseignement de l'estime »* du peuple juif. L'intérêt de ce colloque est donc de tailler, dans l'épaisse forêt des textes chrétiens, tout ce qui a pu conduire à la persécution des juifs, mais surtout d'inverser les rapports entre judaïsme et christianisme, c'est-à-dire de mettre en valeur ce qui, dans le Nouveau Testament, invite au respect du peuple juif. L'intervention du pape était attendue pour vendredi.

Henri Tincq

Le président chinois essuie les reproches du Congrès américain

WASHINGTON. En visite officielle aux Etats-Unis, le président chinois, Jiang Zemin, a essuyé, jeudi 30 octobre, les remontrances du Congrès. Lors d'un petit-déjeuner organisé en son honneur, une cinquantaine de sénateurs et de représentants, tant républicains que démocrates, ont interpellé le numéro un chinois sur la question des violations des droits de l'homme. Plus tard, lors d'un discours prononcé devant la Société asiatique, M. Jiang a promis d'*« étendre la démocratie en Chine »* et de diriger le pays en conformité *« avec le droit »*. A Philadelphie (Pennsylvanie), il a dû renoncer, à la dernière minute, à poser devant la Cloche de la liberté, symbole de l'indépendance américaine, en raison de la proximité de manifestants hostiles. – *(AFP.)*

Accord des Quinze pour protéger les ressources en poisson

LUXEMBOURG. Les ministres européens chargés de la pêche, réunis à Luxembourg jeudi 30 octobre, sont parvenus à un accord après dix-huit mois de discussions, notamment à propos des mesures à prendre pour éviter les captures trop massives de jeunes poissons et protéger les ressources halieutiques. Les mailles des filets pour pêcher les langoustines et les merlus (colins) dans le golfe de Gascogne seront agrandies. En revanche, devant l'opposition insistante de la France, l'idée de créer des cantonnements provisoires où toute pêche est interdite a été abandonnée. La délicate question de l'interdiction des filets maillants dérivants, qui oppose régulièrement Français et Espagnols, a été repoussée au début de 1998.

EUROPE

■ **AUTRICHE : la droite nationaliste autrichienne (FPÖ)**, dirigée par Jörg Haider, a adopté, jeudi 30 octobre, lors de son congrès extraordinaire à Linz, un nouveau programme, qui remplace celui de 1985. Ce programme en 17 chapitres est très critique à l'égard de l'Union européenne et de la monnaie unique. Le FPÖ est actuellement crédité dans les sondages de 28 % des intentions de vote, après le SPÖ (social-démocrate) qui est crédité de 36 %. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président tchèque, Vaclav Havel,** a reporté, jeudi 30 octobre, pour raison de santé, une visite officielle en Grande-Bretagne prévue pour la semaine prochaine. M. Havel, soixante et un ans, souffre d'une bronchite chronique accentuée par une virose, a indiqué son porte-parole.– *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : les 60 grévistes de la faim qui protestaient** depuis 24 jours contre un projet de loi visant à supprimer certains privilèges accordés aux anciens *« révolutionnaires »* de 1989 ont mis fin, jeudi 30 octobre, à leur mouvement, indiquant que leurs revendications ont été satisfaites par le gouvernement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : Cheikh Mohamad Sayed Tantaoui, l'imam d'El Azhar**, la plus haute autorité sunnite, a déclaré, jeudi 30 octobre, que l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, devait être *« puni mais pas tué »* pour avoir *« commis une faute envers l'islam et les musulmans »*. Le cheikh Tantaoui se déclare *« opposé à la fatwa prise contre Salman Rushdie »*, en 1989, par l'imam Khomeiny. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE/RUSSIE : Moscou a nommé son vice-ministre des affaires étrangères**, Victor Possouvaliouk, comme envoyé spécial permanent au Proche-Orient, a annoncé jeudi 30 octobre, au Caire, le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : quatre ressortissants russes et un Britannique, en**levés il y a une semaine pour les premiers, deux pour le dernier, ont été libérés jeudi 30 octobre. Mais un Américain a été enlevé à son tour. Des membres de tribus yéménites ont souvent recours au rapt pour faire pression sur le gouvernement. Dix étrangers ont été enlevés au cours du seul mois d'octobre. – *(Reuter.)*

MAGHREB

■ **MAROC : des observateurs étrangers neutres seront autorisés** à superviser les élections législatives prévues le 14 novembre, a déclaré, jeudi 30 octobre à Rabat, le ministre de l'intérieur, Driss Basri. *« Les élections législatives auxquelles doivent participer seize partis politiques légaux se dérouleront dans la transparence et l'honnêteté »*, a-t-il indiqué. Il a également assuré que son ministère, et l'Etat en général, observeront une *« stricte neutralité »* lors de ces élections. – *(AFP.)*

AFRIQUE

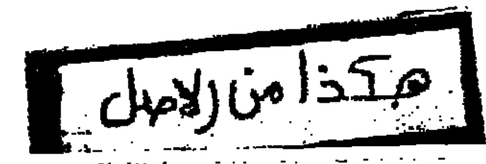
■ ***ANGOLA : l'ex-rébellion angolaise (Unita)*** a affirmé, jeudi 30 octobre, que les sanctions votées à son encontre étaient *« un échec de la médiation »* de l'ONU, qui *« a été incapable d'imposer la paix »*. L'Unita a affirmé qu'elle continuerait à *« œuvrer pour la paix »* en Angola. Le gouvernement de Luanda s'est déclaré *« satisfait »* des sanctions contre l'Unita, estimant qu'elles pourraient *« la persuader d'abandonner le chemin belliqueux sur lequel elle se trouve »*. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : le président Maaouiya ould Taya** sera candidat à l'élection présidentielle prévue en décembre, a annoncé, mercredi 29 octobre, le Conseil constitutionnel, qui a également enregistré la candidature de deux autres chefs de petits partis politiques. Tous les observateurs estiment que le président sortant, M. ould Taya, part grand favori, alors que des candidatures comme celle de Tidjane Koita, l'influent sénateur-maire de Kaedi (dans le Sud), restent à confirmer. – *(AFP.)*

■ **KENYA : le Parlement a adopté**, jeudi 30 octobre, un projet de réforme de la Constitution, ouvrant la voie à des élections présidentielle et parlementaires d'ici à la fin de l'année. Le président Daniel arap Moi a par ailleurs nommé dix membres supplémentaires à la commission électorale, sur avis des partis d'opposition. – *(AFP.)*

Polémique entre l'Eglise mexicaine et le « sous-commandant » Marcos

MEXICO. Dans un communiqué rendu public mercredi 29 octobre, la Conférence de l'épiscopat mexicain a vivement répliqué au chef de la guérilla zapatiste, le « sous-commandant » Marcos, qui avait accusé l'Eglise de collaborer avec le gouvernement dans le cadre d'une *« nouvelle stratégie visant à faire échouer le dialogue et à imposer une solution militaire »* pour mettre fin au conflit du Chiapas. Marcos reprochait notamment aux responsables épiscopaux de vouloir écarter Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal de Las Casas et actuel médiateur entre le gouvernement et le mouvement zapatiste, tout en cherchant à diviser ce dernier pour l'obliger à *« signer rapidement la paix et à remettre ses armes »*. Les évêques soutiennent que *« la mission de l'Eglise n'est, en général, pas comprise par les acteurs politiques et militaires, surtout lorsqu'ils veulent nous faire entrer dans leurs propres schémas »*. C'est la première fois depuis l'apparition de la guérilla au Chiapas, en janvier 1994, que la hiérarchie catholique adopte une position aussi dure à l'égard du chef zapatiste. – *(Corresp.)*

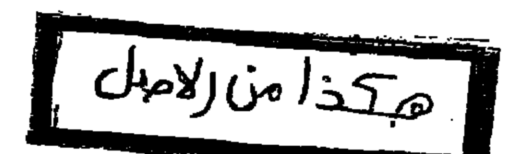


Le président chin... esquive les reproches du Congrès am...

Accord des Quinze pour proté... les ressources en poisson

...olémique entre l'Eglise mex...
...et le « sous-commandant » Marc...

(Publicité)

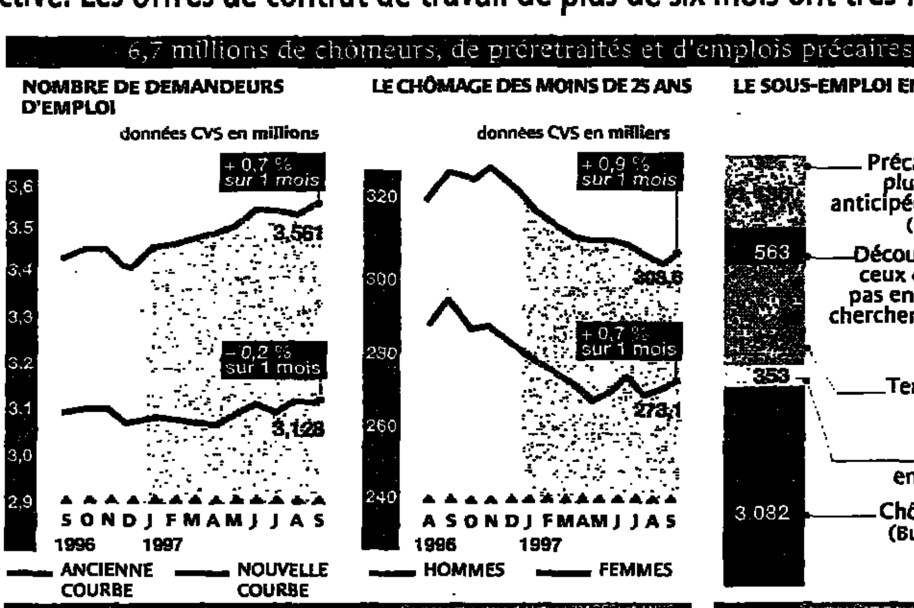


EMPLOI Le nombre de demandeurs d'emploi, qui s'élève à 3 127 900, a reculé de 0,2 % en septembre, soit une baisse de 4 700 chômeurs par rapport à août, selon les statistiques publiées vendredi 31 octobre par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail, reste inchangé à 12,5 %. ● LE RÉGIME D'ASSURANCE-chômage devrait connaître, en 1997 un déficit de 1,4 milliard de francs. Après trois années d'excédents (1994, 1995 et 1996), l'Unedic affichera encore un déficit de 1,5 milliard de francs en 1998. ● LE NOMBRE D'ALLOCATAIRES du Revenu minimum d'insertion (RMI) s'est accru. Selon les statistiques publiées, jeudi 30 octobre, par le ministère de l'emploi, il s'élevait à 1 048 813 au 30 juin. La barre du million de bénéficiaires avait été franchie en janvier.

Le chômage des moins de 25 ans a recommencé à augmenter en septembre

Les statistiques publiées vendredi 31 octobre montrent une stabilité du nombre de demandeurs d'emploi. Ils représentent 12,5 % de la population active. Les offres de contrat de travail de plus de six mois ont très fortement augmenté par rapport aux mois précédents

MARTINE AUBRY avait sans doute raison, après sa nomination au *ministère de l'emploi et de la* solidarité, d'afficher la plus grande prudence sur l'évolution du chômage dans les prochains mois. Les données de septembre, publiées vendredi 31 octobre par le ministère, confirment ses appréhensions : en dépit d'un recul de 0,2 % (4 700 chômeurs en moins en un mois), qui suit une hausse de 0,6 % en août, le chômage frappe encore *3 127 900 personnes, en données* corrigées des variations saisonnières, auxquelles il faut ajouter celles ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, ce qui porte le nombre officiel des chômeurs à 3 561 600 (+ 0,7 % par rapport à août, + 3,6 % en un an). Le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail atteint 3 208 000, soit 12,5 % de la *population active.*



Alors que les conjonctivistes sont optimistes sur la reprise de l'activité fin 1997 et en 1998, ce regain de croissance ne se traduit pas par un recul du chômage. Le gouvernement ne s'attend pas à une véritable embellie avant le second semestre 1998.

La croissance se confirme sans se traduire pour autant sur le marché du travail, qui ne manifeste pas de véritables signes de reprise. Une seule catégorie est concernée par le très léger reflux du chômage constaté en septembre : les homme de 25 à 49 ans, dont le nombre d'inscrits à l'ANPE recule de 1 % (- 10 000). Pour le reste, c'est au mieux une quasi-stabilisation (comme pour les 50 ans et plus), au pire une forte hausse, comme pour les jeunes de moins de 25 ans (+ 0,7 % pour les hommes, + 0,9 % pour les femmes), même si le recul est de 7 % sur un an. Il est clair que les emplois-jeunes lancés par le gouvernement à la rentrée – notamment dans l'éducation nationale, où les premiers contrats n'ont été signés que courant octobre – n'ont *pas encore porté leurs fruits* en termes statistiques et qu'ils ne le feront pas avant la fin de l'année.

Signe d'une plus grande flexibilité et d'une précarité croissante de l'emploi, bien décrites dans un récent rapport du Commissariat général du plan remis à Lionel Jospin (*Le Monde* du 3 septembre), le nombre des personnes ayant eu une activité de plus de 78 heures – mais qui sont quand même inscrites à l'ANPE – retrouve en septembre *sa croissance habituelle.*

En revanche, on note une petite baisse (- 0,3 %) du nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, ce qui ramène leur proportion à 36,4 % du total des inscrits. 1 145 600 personnes sont *concernées.*

En septembre, le nombre des inscriptions dans les agences pour l'emploi (373 000) a fortement repris (+ 5,2 %), après les baisses sensibles constatées en juillet et août. Les premières inscriptions sont en forte progression *(+ 12,9 %). Faut-il y voir le signe* d'un regain de confiance dans l'économie ? Il est probable, en tout cas, que si la situation économique s'améliore, et avec elle le moral des ménages, la population active va gonfler dans les mois qui *viennent, des jeunes et des* femmes notamment tentant leur chance sur le marché du travail.

En revanche, le nombre de sor*ties a baissé de 3,7 %, en dépit* d'une hausse sensible pour reprise d'emploi (+ 13,4 %) et des entrées en stage (+ 20,4 %). Le ministère note, en outre, une baisse sensible des offres d'emploi déposées dans les agences, même si ce nombre est encore supérieur de 9,6 % à ce qu'il était en septembre 1996.

EMPLOIS « DURABLES » EN HAUSSE

Dans ces offres, un signe encourageant apparaît : les emplois dits « durables » (plus de six mois), dont le nombre n'avait cessé de baisser depuis des mois, enregistrent un bond spectaculaire par rapport au mois précédent, puisqu'ils passent de 78 000 en août à près de 130 000 en septembre.

Après les hausses de mai et de juin, la baisse de juillet et la *nouvelle hausse du mois d'août, le* léger recul de septembre ne permet pas de faire une analyse très précise de l'évolution du marché du travail. Les enquêtes montrent que les intentions d'embauches des chefs d'entreprises sont fort limitées – leur attentisme se lit dans la bonne santé du secteur de l'intérim –, ce qui risque de se traduire par un taux de chômage record dans les années à venir.

D'autant que les effets du passage de la durée du travail de 39 heures à 35 heures par semaine, si effets il y a, ne se traduiront pas dans les statistiques avant la fin de l'année prochaine au mieux, les *chefs d'entreprise candidats à* cette réforme ayant besoin de temps pour négocier avec les salariés, revoir leurs modes de fonc*tionnement et embaucher* des salariés supplémentaires.

De plus, les 35 heures n'auront, à court terme, que des conséquences marginales sur l'emploi. Le gouvernement estime qu'avec les 3 milliards de francs qu'il a inscrits dans le projet de budget 1998, afin d'aider les entreprises à s'adapter, ce sont moins de 45 000 emplois qui pourraient être *générés par la réforme (lire ci-contre).* Décidés à *« lancer le dialogue avec les entreprises »* – les instances patronales (CNPF, CGPME, UPA-artisans) ont violemment protesté contre la date butoir pour les 35 heures, fixée au 1er janvier 2000 –, Mme Aubry, Dominique Strauss-Kahn et les ministres qui l'entourent vont multiplier les déplacements pour *convaincre les acteurs socio-*économiques.

C'est ainsi que Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, doit se rendre lundi en Lorraine, tandis que Marilyse Lebranchu (commerce et PME) fera un déplacement en Bourgogne le 7 novembre et que Christian Sautter (budget) sera le même jour en Basse-Normandie. Mis à part les emplois-jeunes liés aux nouveaux métiers de service, que Mme Aubry souhaite voir se développer dans les mois et les années à venir, c'est du dynamisme de l'économie que viendront les créations d'emploi.

Jean-Michel Bezat

42 000 emplois en 1998 grâce aux 35 heures

Selon les calculs du ministère de l'économie et des finances, la réduction de la durée hebdomadaire du travail de 39 à 35 heures pourrait engendrer environ 42 000 emplois en 1998.

Comment les experts gouvernementaux sont-ils parvenus à ce chiffre ? Une enveloppe de 3 milliards de francs d'aides aux entreprises a été inscrite par le gouvernement dans le projet de budget 1998, ce qui correspond à une aide pour 600 000 salariés. Si ces salariés voyaient leur temps de travail baisser de 10 % (quatre heures) – barre fixée par le gouvernement pour pouvoir bénéficier de l'aide de 9 000 francs par salarié –, cela entraînerait certes des gains de productivité de l'ordre de 3 %, mais surtout un accroissement des effectifs de l'ordre de 7 %, soit 42 000 salariés. Dominique Strauss-Kahn a annoncé que si les 3 milliards s'avéraient insuffisants, l'Etat pourrait dégager des crédits supplémentaires.

L'Unedic devrait être à nouveau légèrement déficitaire en 1997 et en 1998

DÉSORMAIS, c'est un rituel : chaque réunion du bureau ou du conseil d'administration du régime d'assurance-chômage (Unedic) est marquée par une manifestation de militants d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage !) devant le siège social, à Paris. AC ! n'a pas pas manqué ce rendez-vous, jeudi 30 octobre, pour protester contre une récente réforme de l'allocation de formation-reclassement (AFR), qui permet aux chômeurs de percevoir une partie de leur ancien salaire tout en suivant des *stages.*

A l'issue du bureau de l'Unedic, son directeur général, Dominique-Jean Chertier, a annoncé que l'assurance-chômage verserait provisoirement au moins 3 168 francs par mois à tous les demandeurs d'emplois qui ont commencé à bénéficier de cette allocation depuis le *30 septembre, soit le montant plancher* de l'allocation unique dégressive, jusqu'à ce que la commission paritaire nationale (patronat-syndicats) de l'Unedic ne se réunisse.

Une régularisation est prévue pour ceux qui ont eu une allocation moins élevée qu'annoncé. A la suite de la réforme intervenue en juillet après un désengagement financier partiel de l'Etat début 1997, des chômeurs qui comptaient toucher 4 500 francs n'avaient finalement perçu que la moitié, voire moins. *Cette situation avait conduit* AC ! et d'autres mouvements (MNCP, APEIS) à occuper plusieurs Assedic, notamment dans le Nord et en Normandie.

Le régime d'assurance-chômage doit, cependant, gérer au plus serré. *« La situation est plus difficile que celle que nous avions prévue,* a souligné M. Chertier. *Malgré des recettes conformes à nos prévisions* [en 1997], *on devrait avoir un déficit au lieu d'un excédent, en raison de dépenses supplémentaires. »* Après trois années d'excédents (1994, 1995 et 1996), redistribués en 1997 sous forme de baisse de cotisations et de hausse des prestations, l'Unedic affichera 1,4 milliard de francs de déficit en 1997 et 1,5 milliard en 1998.

L'assurance-chômage constate ainsi que le nombre de personnes concernées par l'allocation de *remplacement* pour l'emploi (ARPE), un dispositif de préretraite contre embauche, a augmenté plus rapidement que prévu, de même que l'allocation aux chômeurs âgés et les versements aux caisses des cadres au titre de la validation des points de retraite des chômeurs.

CONJONCTURE AMÉLIORÉE

La hausse de l'enveloppe des fonds sociaux a aussi contribué à alourdir les charges du régime. Pour 1998, les recettes seront moins importantes que prévu : la masse salariale sur laquelle sont assises les cotisations ne progresserait que de 4,1 %, au lieu de 4,7 % initialement prévus. Rapportés à la masse des prestations versées (115 milliards de francs en 1996), ces déficits n'ont rien d'alarmant. Ils n'en montrent pas moins que l'Unedic ne dispose pas des moyens d'une politique ambitieuse d'« activation » de ses dépenses pour réinsérer des chômeurs, notamment dans le cadre de l'ARPE.

Or c'est justement ce dispositif, qui a concerné 83 000 personnes depuis sa création fin 1995, que le gouvernement et les syndicats souhaitent étendre à de nouvelles catégories de salariés âgés.

Si ses finances resteront tendues dans les prochains mois, l'assurance-chômage note cependant une amélioration de la conjoncture économique, qui doit se traduire en termes de créations d'emplois. Pour 1997, elle prévoit ainsi 180 000 emplois supplémentaires dans le secteur marchand et 220 000 salariés supplémentaires l'année suivante, *« la consolidation de la croissance incitant à l'embauche ».*

L'Unedic note, toutefois, qu'*« il est encore trop tôt pour savoir quels seront les effets à court terme des incitations à la baisse de la durée du travail »* annoncées le 10 octobre, lors de la conférence sur l'emploi réunie à Matignon autour du premier ministre.

Cette année, estime l'Unedic, les créations d'emplois ne permettront pas de faire baisser le nombre de chômeurs, qui augmenterait de 45 000. A l'inverse, la situation s'améliorerait en 1998, prévoit-elle, la baisse du nombre de demandeurs d'emplois atteignant 110 000. En tenant compte des chômeurs ayant une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois, elle programme une hausse de 130 000 demandeurs d'emplois en 1997 et une baisse de seulement 50 000 l'an prochain.

L'impact du plan emplois-jeunes dans le secteur parapublic et associatif (150 000 emplois prévus par le gouvernement en 1997-1998) explique cette accentuation de la baisse du nombre de chômeurs en 1998.

J.-M. B.

Plus d'un million d'allocataires du revenu minimum d'insertion

LE NOMBRE d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) n'en finit pas de s'accroître. Selon les statistiques rendues publiques, jeudi 30 octobre, par le ministère de l'emploi et de la solidarité, il s'élevait à 1 048 813 au 30 juin 1997. Ce chiffre correspond à une hausse de 3,8 % depuis le mois de janvier, date à laquelle la barre symbolique du million de bénéficiaires avait été franchie.

Sur douze mois, le taux de pro*gression est de 5,5 %, supérieur* d'un demi-point à celui enregistré entre juin 1995 et juin 1996 (+4,99 %). En France métropolitaine, *939 310 foyers* perçoivent le RMI, ce qui reflète un taux de progression de 6,1 % sur douze mois et de 3,9 % sur six mois. Dans les départements d'outre-mer, les allocataires sont passés de 106 668 à 109 503, soit une progression de 0,6 % sur douze mois et de 2,7 % sur un semestre.

Au-delà de cette légère accélération de l'augmentation du nombre des allocataires – elle reste toutefois nettement en deçà du fort gonflement du début des années 90 –, le fait marquant de ces statistiques est la rotation plus rapide des effectifs, qui vient *contredire l'idée répandue selon* laquelle on entre au RMI pour y rester. Le nombre d'entrées dans le dispositif (191 549 entrées au premier semestre en métropole, soit 7,5 % de plus qu'au cours du premier semestre 1996) reste très élevé, juge le ministère. La part des nouveaux bénéficiaires sur une année représente près de 40 % de l'effectif total.

MOINS DE 2 000 F EN MOYENNE

Les sorties sont également bien plus volumineuses (156 198 au premier semestre 1997, soit 15,2 % de plus qu'à la même période de 1996). *Pour le ministère* de l'emploi et de la solidarité, l'importance des flux d'entrées et de sorties montre que *« certains bénéficiaires trouvent dans le RMI le soutien ponctuel nécessaire pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle ».* Mais elle atteste surtout *« de la plus grande précarité de l'emploi »*, les bénéficiaires alternant plus souvent des phases de travail, de chômage et de RMI.

Le montant du RMI versé aux personnes âgées de plus de 25 ans atteint actuellement 2 402,99 francs par mois pour une personne seule et 3 604,48 francs pour un couple. Il est majoré pour chaque enfant à charge. Les ressources annexes *des bénéficiaires sont déduites* du montant du RMI, ce qui établissait le montant mensuel moyen versé en métropole en 1996 à 1 925 francs. Les crédits alloués au RMI dans le budget de l'Etat augmenteront de 4,5 % en 1998 pour atteindre 25,3 milliards de francs.

Jérôme Fenoglio



هكذا من الاصل

Les députés de gauche votent la réduction de l'allocation pour garde d'enfant à domicile

La diminution de l'AGED est limitée à 25 % pour les familles gagnant moins de 300 000 francs par an

Les députés ont adopté jeudi 30 octobre la réduction de l'allocation de garde d'enfant à domicile, en l'atténuant par un amendement de la commission des affaires sociales. Les élus socialistes, communistes et RCV se sont prononcés pour. L'opposition UDF et RPR s'est prononcée contre. La discussion article par article du texte devrait s'achever vendredi, le vote global sur ce projet intervenant le 4 novembre.

LES DÉPUTÉS devraient achever vendredi 31 octobre la discussion des articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, dont l'examen a suivi un cours heurté, sous les effets conjugués des incidents de séance et des multiples amendements déposés par l'opposition RPR et UDF. L'Assemblée nationale a interrompu leur examen, jeudi en fin de matinée, après l'adoption de l'essentiel des dispositions. De fait, le gouvernement a décidé de bousculer l'ordre du jour pour conclure avant le week-end. Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a ainsi annoncé le report de l'examen du budget du tourisme initialement programmé vendredi après-midi. Le vote global sur l'ensemble du texte doit intervenir mardi 4 novembre.

La mise sous conditions de ressources des allocations familiales avait échauffé les esprits, mercredi soir (*Le Monde* du 31 octobre). Jeudi matin, c'était au tour de la réduction de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) d'animer les débats. D'entrée de jeu, le plafonnement des allocations familiales a été mis au vote. Il a été adopté par 66 voix – socialistes, RCV et les deux apparentés communistes, Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) et Ernest Moutoussamy (Guadeloupe) – contre 21 – UDF,RPR et PC.

La limite d'attribution de ces prestations est ainsi fixée à 25 000 francs nets par mois pour deux enfants et à 32 000 francs lorsque les deux parents travaillent ou lorsqu'un parent élève seul ses enfants. Il faut y ajouter 5 000 francs par enfant supplémentaire. Cette mesure, qui doit rapporter 4,5 milliards de francs à la branche famille, est *« provisoire »*. Un amendement communiste, adopté par les députés, a précisé que le plafonnement s'applique jusqu'à la mise en œuvre de la réforme d'ensemble de la politique familiale.

Arrivait l'article 20 sur la réduction de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED). *« L'Etat doit-il payer pour les bonnes de la bourgeoisie ? Nous ne pouvons accepter que le peuple finance les privilèges d'une minorité ! »*, s'exclamait Jean-Pierre Brard. Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines) s'en indignait. *« Cette mesure va toucher les classes moyennes et encourager le travail au noir »*, estimait-elle.

Orateur principal du groupe RPR, Bernard Accoyer (Haute-Savoie) sombrait dans l'apocalyptique. *« Vous allez plonger les familles dans les difficultés, car les femmes vont devoir s'arrêter de travailler tandis que d'autres perdront leur emploi. Vous allez pousser les familles vers les commissions de surendettement »*, affirmait-il. Finalement, les députés approuvaient par 93 voix contre 28 la réduction de 50 % de l'AGED. Les élus PS, PC et RCV se prononçaient pour ; l'UDF et le RPR votaient contre.

66 000 FAMILLES CONCERNÉES

Selon le dispositif adopté, le taux de prise en charge des cotisations sociales liées à l'emploi d'une personne à domicile passera de 100 % à 50 % pour les familles gagnant plus de 300 000 francs nets par an. En dessous de ce seuil, le taux ne sera toutefois réduit qu'à 75 %, grâce à un amendement du président socialiste de la commission des affaires sociales, Claude Bartolone, adopté jeudi. Destinée aux ménages dont les deux parents travaillent et qui font garder à domicile un enfant de moins de six ans, l'AGED a été perçue par 66 000 familles en 1996. Selon le gouvernement, le revenu moyen annuel des ménages percevant l'AGED est de 324 000 francs.

Les députés ont par ailleurs adopté, avec les seules voix PS et RCV, la reprise de 87 milliards de francs de dettes passées (1996 et 1997) ou futures (1998) de la Sécurité sociale par la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) et la prolongation de cinq années de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), qui finance cette caisse. Ils ont voté un amendement du gouvernement qui révise en hausse de 1 milliard de francs les objectifs de dépenses de la Sécurité sociale en 1998, à 1 731,2 milliards de francs.

Cet écart est la conséquence de plusieurs modifications au texte initial du gouvernement voté par les députés, qui sont la revalorisation des indemnités journalières maladie de plus de six mois compensant la hausse de la CSG, la réduction de 25 % seulement de l'AGED pour certaines et l'alignement des plafonds de ressources des familles des départements d'outre-mer sur ceux de la métropole pour le versement des allocations familiales et la revalorisation des retraites agricoles.

Caroline Monnot

La difficile succession de Philippe Lagayette à la Caisse des dépôts

La crise de la direction du Trésor complique le choix

DE TOUS LES POSTES que la République peut offrir à ceux qui la servent, celui de directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est sûrement le plus convoité. Bientôt vacant, puisque Philippe Lagayette a créé la surprise en annonçant, mercredi 29 octobre, qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat, arrivant à échéance en décembre, il va donc susciter de très nombreuses convoitises. La décision que prendra le gouvernement sera observée avec intérêt par la communauté financière, sans parler de l'Elysée qui suit le dossier de près.

Si de nombreux candidats vont donc se mettre sur les rangs, le choix ne s'en annonce pas moins très délicat. D'abord, l'annonce de son départ par M. Lagayette était réellement imprévu. Sa succession n'a donc pas encore été préparée. Que la destinée de M. Lagayette soit encore inconnue prouve que tout le monde a été pris de court. Il pourrait souhaiter être le candidat de la France pour succéder prochainement à Jacques de Larosière à la présidence de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) mais il n'a évidemment aucune assurance de parvenir à ses fins. Sur LCI, vendredi 31 octobre, M. Lagayette n'a pas démenti qu'il puisse être candidat à ce poste. Tout juste a-t-il indiqué qu'il s'agissait d'une rumeur *« tout à fait hypothétique »*. Il n'a, toutefois, pas exclu de prendre la direction d'une entreprise, évoquant une *« seconde carrière concurrentielle »*.

Les solutions possibles pour le remplacer à la tête de la Caisse posent, toutes, un problème difficile. Un nom est ainsi particulièrement cité, celui du directeur du Trésor, Jean Lemierre. Haut fonctionnaire républicain, il pourrait être le candidat idéal. Mais la crise de la direction du Trésor est encore loin d'être surmontée et sa propre succession à la tête de cette administration serait alors complexe. Certains, à Bercy, estiment, certes, qu'un autre haut fonctionnaire réputé pour sa grande compétence, Jean-Pascal Beaufret, ancien chef de service à la direction du Trésor, pourrait faire l'affaire. Cette solution n'est pourtant pas envisagée. C'est plutôt le poste de directeur général des impôts qu'on pourrait être tenté de lui proposer prochainement. Au total, l'éventuel départ de M. Lemierre vers la CDC susciterait donc beaucoup de difficultés.

Une autre solution consisterait à proposer la direction de la Caisse des dépôts à l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, Hervé Hannoun, actuel sous-gouverneur de la Banque de France. Mais, depuis plus de quinze ans, celui-ci a joué un grand rôle dans la défense de la politique du franc fort, et s'est beaucoup investi dans la préparation de l'euro ; on le voit donc mal négocier, de son propre grès, un tel virage. De plus, il faudrait alors le remplacer. Or, dans cette hypothèse, le chef de l'Etat pourrait être tenté d'imposer pour ce faire l'ancien directeur de cabinet de Jean Arthuis, Christian Noyer, bien que ce dernier affiche ostensiblement ses sympathies balladuriennes. Mais le gouvernement aurait de bonnes raisons de ne pas apprécier ce schéma et de craindre un ancrage de plus en plus à droite des instances dirigeantes de la Banque de France.

« C'EST LE MINISTRE QUI DÉCIDE »

Une troisième solution est évoquée, qui pourrait avoir aussi les faveurs de l'Elysée. Elle consisterait à offrir le poste de directeur général de la Caisse à son actuel numéro deux, Isabelle Bouillot, ancien conseiller économique de François Mitterrand à l'Elysée, puis directeur du budget, et de la remplacer à son poste par le même M. Noyer.

Le schéma est partiellement concevable parce que Mme Bouillot connaît déjà les arcanes de la vénérable institution. De surcroît, elle a pour atout d'avoir longtemps fait partie des proches du ministre des finances Dominique Strauss-Kahn. Il n'est pas certain, pourtant, que le gouvernement se sente en dette à l'égard de M. Noyer, aujourd'hui sans affectation. Deux postes lui ont, en effet, déjà été proposés, dont celui, prestigieux, d'administrateur pour la France du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale et conseiller financier à l'ambassade de France à Washington. Mais l'intéressé a décliné ces offres.

Officiellement, dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, on se refuse à fournir le moindre commentaire sur le départ de M. Lagayette. *« C'est le ministre qui décide et pas radio-moquette »*, dit-on avec agacement.

Laurent Mauduit

M. Chevènement récuse l'idée d'un « virage sécuritaire »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 30 octobre, le budget du ministère de l'intérieur pour 1998. Les crédits s'élèvent à 77,78 milliards de francs, dont près de 28,8 milliards destinés à la police et plus de 1 milliard pour la sécurité civile, soit une augmentation de 2,08 %. Le PS, le PC et le groupe RCV ont voté pour, l'UDF et le RPR contre.

Jean-Pierre Chevènement a déclaré que le budget de son ministère s'inscrit dans un *« ressourcement républicain »* plutôt que dans un *« virage sécuritaire »*. Il a ajouté : *« La sûreté est pour la République le socle nécessaire à l'exercice de toutes les libertés. C'est le premier droit du citoyen, c'est le devoir premier de l'Etat. »* *« Les post-soixante-huitards, les représentants de la gauche-caviar ou les tenants de la gauche-pétard se convertissent aujourd'hui à l'idéologie sécuritaire. Je suis pour le moins perplexe quant à la sincérité de cette conversion »*, a ironisé de son côté le député RPR Richard Cazenave (Isère).

Le rapporteur de la commission des finances, Tony Dreyfus (PS, Paris), ayant rappelé que la délinquance *« renforce l'inégalité de notre société en se concentrant sur certains quartiers et certaines catégories de la population »*, M. Chevènement a annoncé un effort particulier en direction des quartiers défavorisés, facilité par le recrutement de 8 250 emplois-jeunes comme *« adjoints de sécurité »*.

Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis) a interrogé le ministre sur la *« menace »* que risque de faire peser sur les budgets locaux les ponctions, qui seront sans doute à nouveau opérées après 1998, sur la Caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux pour renflouer les autres régimes déficitaires. D'autant, a fait remarquer le maire de Saint-Denis, que les collectivités locales vont devoir financer des emplois-jeunes.

M. Chevènement a répondu : *« M. Braouezec me reproche de n'avoir fait que reporter le problème d'un an. Mais, dans la vie, ce n'est pas si mal de reporter les difficultés d'une année sur l'autre ! Vous n'avez pas assez le sens tragique de la vie pour ne pas voir que toute vie se ramène à reporter, année après année, un problème dont on sait bien qu'un jour il nous rattrapera. »*

Fabien Roland-Lévy

La majorité sénatoriale se révolte contre les sex-shops

AVANT D'ADOPTER à l'unanimité en première lecture, jeudi 30 octobre, le projet de loi sur la délinquance sexuelle, qu'ils ont modifié sur certains points, les sénateurs ont longuement débattu du bizutage... et des sex-shops. Consacrée, pour l'essentiel, au premier point, la matinée a été sérieuse. Ségolène Royal a longuement plaidé, aux côtés d'Elisabeth Guigou, en faveur d'une mesure dont elle avait pris l'initiative.

En séance, la plupart des orateurs sont intervenus contre l'amendement de suppression présenté par la commission des lois, qui estime suffisantes les dispositions actuelles du code pénal. Intervenant *« en tant que médecin et maire »*, Nicolas About (RI, Yvelines) a estimé qu'il était *« temps de donner un signal très fort »* contre les excès du bizutage.

Philippe de Gaulle (RPR, Paris) a approuvé cette position, en notant que *« le bizutage tend à s'étendre de plus en plus sous l'excitation de la publicité et des médias »*. Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) s'est prononcé en faveur d'un texte qui *« peut être utile »*, à défaut d'être *« indispensable »*. Le verdict a pourtant été la suppression de cette disposition, grâce aux délégations de vote des absents.

Au cours de l'après-midi, les sénateurs se sont offert une petite récréation en se plongeant avec une gourmandise non dissimulée dans l'examen d'un amendement du groupe RPR, défendu par Patrice Gélard (Seine-Maritime) et accepté par la commission des lois, visant à limiter drastiquement l'implantation des sex-shops en les interdisant à moins de 100 mètres – le texte initial prévoyait une distance de 300 mètres – d'une longue liste d'établissements fréquentés par les mineurs. Défavorable à cet amendement, Mme Guigou a rappelé que la loi du 30 juillet 1987 prohibe déjà la vente de publications interdites aux mineurs dans un tel périmètre.

« DES GENS TRÈS BIEN... »

« Qui fait l'ange fait la bête ! », s'est exclamé Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort), en soulignant que la question est de *« savoir si ce genre d'établissements pousse aux crimes et aux délits qu'on veut réprimer ou, au contraire, en évite »*. Et, s'adressant à M. Gélard en reprenant l'argumentation de Mme Guigou : *« Vous qui les connaissez bien, vous ne pourrez pas me citer un exemple de sex-shop qui ne propose pas de publication... »* Le sénateur RPR a dit sa volonté d'*« éviter des rassemblements de pervers »*, avant de concéder qu'*« il y a des gens très bien qui fréquentent ce genre d'établissement... ne serait-ce que pour se cultiver »*.

« On n'est pas là pour réglementer les fantasmes », a fait remarquer Joëlle Dusseau (RDSE, Gironde) en assurant qu'*« une société sans fantasme serait particulièrement triste »*. M. Badinter a préféré insister sur la forme : *« Ce n'est pas, dans un débat de cette importance, ce dont on devrait débattre »*, a-t-il ajouté en contenant, sur le fond, son exaspération : *« Quand même, en cette fin de siècle !... »*

Le président (RI) de la commission des lois, Jacques Larché, a eu beau relever que ce texte *était « strictement inapplicable »* et ironiser sur *« l'oubli »*, dans la proposition RPR, des *« églises, temples et synagogues »*, l'amendement était adopté, par scrutin public, par 219 voix contre 97.

Jean-Baptiste de Montvalon

La leçon de gouvernement de M. Mauroy aux militants

ATHIES-SOUS-LAON (Aisne)
de notre envoyé spécial

Le verbe ondulant, le geste ample, Pierre Mauroy a mis sa fougue habituelle au service de la motion de François Hollande, soutenue par la quasi-totalité des courants du Parti socialiste, en vue du congrès de Brest, du 21 au 23 novembre. Jeudi 30 octobre, devant 160 militants du PS, réunis dans la salle de fête d'Athies-sous-Laon (Aisne), l'ancien premier ministre a achevé son discours, prononcé sur le ton de la confidence avec de brusques envolées, sur le thème – longtemps tabou au PS – de la sécurité.

Le bras droit replié en arrière avant de le projeter en avant, il a mimé le lancement de pavés pour fustiger des *« gamins de 12 ou 13 ans »* jetant des pierres contre des bus lillois, au point de provoquer une grève des conducteurs. *« Cela ne peut pas durer ! Il faut que la République passe »*, s'est exclamé le maire de Lille.

Avant le vote, le 12 novembre, sur les trois motions en compétition – celles de M. Hollande, d'anciens poperenistes et de la Gauche socialiste –, Maurice Vatin, le premier secrétaire rocardien de la fédération de l'Aisne, précédemment popereniste, avait mis sur le même plateau M. Mauroy et deux des trois députés socialistes du département, Odette Grzegrzulka et Jean-Pierre Balligand, pour défendre les couleurs de François Hollande et, surtout, de Lionel Jospin.

NE PAS CHASSER « LES FÉES »

« Quand les fées sont avec nous, il ne faut rien faire pour qu'elles s'en aillent », a lancé M. Mauroy. Le sénateur du Nord a invité les militants socialistes à être à la fois *« heureux et lucides »*. *« La cohabitation n'est quand même pas la configuration idéale d'exercice du pouvoir, même si elle fonctionne et plaît aux Français »*, a-t-il assuré, avant de prévenir que la droite *« est KO mais que les boxeurs finissent par se relever et ils continuent à boxer »*.

L'ancien premier ministre s'en est pris à la Gauche socialiste, dont la motion *« pose beaucoup de problèmes »*. *« Etre ardent, plus ou moins gauchiste, anarchiste, trotskard, c'est sympathique, mais le monde évolue »*, a-t-il martelé. Plaidant pour un PS pleinement social-démocrate, M. Mauroy a rappelé : *« On a choisi en 1982-1983 d'être un parti d'alternance. On s'est promis à nous-mêmes qu'on saurait gérer l'économie et qu'on tiendrait compte des réalités (...), autrement on se plante. »*

M. Mauroy a ironisé sur les exigences de changements immédiats et radicaux de la Gauche socialiste : *« Nous allons, nous allons..., nous allons quoi ? Nous casser la figure ! C'était la position des républicains au XIXe siècle de ne vouloir jamais être au pouvoir. »* Le maire de Lille, confiant que ses camarades du PCF jugeaient le comportement de la Gauche socialiste excessif, a assuré que *« depuis que l'empire soviétique s'est aplati »*, il y a six ans, la social-démocratie est en passe de reconquérir le terrain perdu par les anciens pays communistes. *« Quand je verrai Fidel Castro, en janvier, je lui dirai : vous êtes dans votre île, avec votre idéologie, mais vos troupes dans le monde, elles sont avec moi »*, a noté le président de l'Internationale socialiste, en mettant les rieurs de son côté. Pour M. Mauroy, *« Lionel Jospin essaie de ne pas entrer dans les pièges, et il a avancé sur tous les points. Et c'est ainsi qu'on fait les bons gouvernements et qu'on restera au pouvoir peut-être plus longtemps que vous ne l'imaginez vous-même »*.

Au sein de cette assemblée très jospiniste, seul un réalisateur retraité de télévision a défendu la Gauche socialiste. *« La motion C est minoritaire mais elle fixe des objectifs vraiment socialistes*, s'est-il exclamé. *Après le congrès, elle défendra ardemment la politique du gouvernement. »* Si M. Balligand a reproché à Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray de *« jouer systématiquement à l'opposition »*, M. Mauroy a répondu sur le mode patelin : *« Ils exagèrent et... si c'est ton courant, il faut leur dire. »* En toute convivialité socialiste.

Michel Noblecourt

Selon M. Séguin, le gaullisme est « toujours d'actualité »

LE PRÉSIDENT du RPR, Philippe Séguin, a assuré, jeudi 30 octobre à Maubeuge (Nord), lors d'une assemblée générale de militants, que le mouvement néogaulliste est *« toujours d'actualité »*. Il a lancé ce défi à ceux qui le croiraient durablement affaibli : *« S'ils veulent nous prendre des sièges, il faudra qu'ils viennent les chercher avec les dents. »* Expliquant que l'opposition avait besoin de plus de cinq mois pour élaborer un nouveau projet, il a relativisé par avance l'échec possible de la droite aux prochaines élections régionales en affirmant que celle-ci ne pourrait pas retrouver le *« niveau exceptionnel »* de 1992 et que le véritable objectif était la préparation des élections législatives. Au total, près de 1 700 assemblées générales de circonscriptions doivent se tenir, avec ou sans la présence de dirigeants nationaux, avant les assises du RPR du 31 janvier 1998.

DÉPÊCHES

■ **PARLEMENT : l'Assemblée nationale a adopté définitivement et à l'unanimité**, jeudi 30 octobre, le projet de loi instituant l'inscription automatique des jeunes de dix-huit ans sur les listes électorales. Les nouveaux inscrits pourront voter dès les élections cantonales et régionales de mars 1998. Le Front national estime, dans un communiqué, que cette mesure *« est un signal fort adressé non pas aux jeunes Français, français par le sang reçu ou par le sang versé, mais aux jeunes immigrés, devenus "français" par les aberrations du droit du sol »*.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : le tribunal administratif de Marseille** a demandé au conseil général des Bouches-du-Rhône d'examiner la *« démission d'office »* de l'un de ses vice-présidents, François Bernardini (PS), déclaré *« comptable de fait »* en sa qualité d'élu municipal d'Istres. M. Bernardini, premier secrétaire de la fédération socialiste, a qualifié cette décision d'*« acharnement »*. Le conseil général dispose de deux mois pour se prononcer.

■ **OPPOSITION : Philippe Vasseur, vice-président de Démocratie libérale** et député (UDF) du Pas-de-Calais, s'est prononcé, jeudi 30 octobre au cours du Forum RMC-*Le Figaro*, en faveur d'un parti unique de l'opposition qui soit un *« grand parti du président »*. Selon lui, si l'opposition *« fait la sottise de présenter des listes séparées »* aux élections régionales, *« le Front national arrivera devant »* elle.



La difficile successi
de Philippe Lagaye
à la Caisse des dép

Selon M. Séguin, le ...
est toujours d'actualité

هكذا من الاصل

هيكل من الاوهام

IMMIGRATION Désormais, les étrangers sans papiers ne pourront plus déposer de dossiers de régularisation : ce vendredi 31 octobre marque la date-butoir des dépôts de demande auprès des préfectures. Le ministère de l'intérieur estime que 140 000 à 150 000 dossiers ont été enregistrés. ● LES ÉTRANGERS EXCLUS DE LA RÉGULARISATION, qui pourraient être au nombre de 60 000 à 90 000, craignent d'être expulsés. Une *« invitation »* à quitter le territoire leur sera adressée, mais la Place Beauvau affirme qu'aucune expulsion ne sera ordonnée. ● CETTE OPÉRATION pourrait se révéler désastreuse, particulièrement pour les célibataires sans papiers, pour lesquels les critères sont appliqués avec une grande rigueur. ● À LA MAISON VERTE, à Paris, le 3e collectif aidait, jeudi 30 octobre, les derniers sans-papiers à constituer leur dossier. *Lire aussi notre éditorial page 18.*

Les sans-papiers craignent la rigueur des procédures de régularisation

Vendredi 31 octobre marque la fin du dépôt des candidatures, dont le nombre est estimé à environ 150 000. Au vu des premiers dossiers, les préfectures semblent appliquer les critères définis par la circulaire de Jean-Pierre Chevènement sans beaucoup de souplesse

« LES INSCRIPTIONS s'arrêtent, les difficultés commencent ! » Lancée par un responsable du service des étrangers d'une préfecture de province, la boutade résume à la perfection la situation du gouvernement. Ce vendredi 31 octobre marque la date-butoir, fixée par la circulaire du 24 juin, pour le dépôt des demandes de *« réexamen de la situation de certaines catégories d'étrangers en situation irrégulière »*. A compter de ce jour, les dossiers ne seront plus acceptés, à l'exception de quelques tolérances d'usage. Les préfectures, qui voyaient affluer les demandes, vont donc pouvoir respirer un peu, mais ce répit devrait être de courte durée. Services encombrés, candidats désespérés, adversaires politiques regonflés, le tout sur fond de discussion parlementaire sur le projet de loi sur l'immigration : une période à haut risque s'ouvre pour Jean-Pierre Chevènement et l'ensemble du gouvernement.

Officiellement, aucun chiffre n'est encore disponible, mais une estimation devrait être publiée par le ministère de l'intérieur *« d'ici quelques jours »*. Un total plus précis, écartant les dossiers déposés par une même personne dans deux préfectures, devrait suivre. La Place Beauvau annonce pourtant déjà une fourchette : 140 000 à 150 000 demandes. On est loin des quelque *« 400 000 clandestins »* évoqués, il y a deux ans, par certains députés de droite qui siégeaient dans la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine. Mais le chiffre, qui dépasse nettement le niveau attendu par le gouvernement, situe évidemment l'ampleur de la tâche à accomplir.

« Nous avons affaire à des êtres humains, et en même temps nous devons gérer des grandes masses », souligne-t-on à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Avec plus de 32 000 dossiers déposés, le département de la petite couronne arrive en tête des demandes, juste devant Paris (environ 30 000). Mais les difficultés qu'il rencontre rejoignent celles de nombreuses préfectures. Des personnels supplémentaires ont été mis à leur disposition : Bobigny a ainsi reçu le renfort de soixante personnes pour la durée de l'opération. Toutefois, les milliers d'entretiens nécessaires, les dizaines de milliers de documents manipulés provoquent un sérieux casse-tête pour les services départementaux.

D'autant que la nature de la procédure ne leur simplifie pas la tâche. Plutôt que d'annoncer une régularisation générale basée, par exemple, sur la seule date d'entrée en France, le ministère de l'intérieur a établi des critères pour chacune des douze catégories ou sous-catégories définies par la circulaire. Des conjoints de Français aux déboutés du droit d'asile, des enfants venus hors regroupement familial aux étrangers malades, des célibataires aux chargés de famille, les irréguliers doivent fournir des précisions sur la durée de leur présence en France, les conditions de leur entrée sur le territoire national et, plus généralement, sur leurs garanties d'appartenance à la catégorie concernée, qui, chaque fois, diffèrent. Le conjoint de Français tout juste arrivé est régularisé, par exemple, mais le célibataire doit prouver sa présence en France depuis au moins sept ans. Les parents d'enfants nés à l'étranger doivent disposer de *« ressources issues d'une activité régulière »*, mais pas les parents d'enfants de nationalité étrangère mais nés en France... Autant de subtilités qui échappent souvent aux candidats et qui font enrager les associations.

D'emblée, la plupart d'entre elles avaient dénoncé la procédure. Comment pouvait-on exiger des fiches de paye prouvant une *« activité régulière »* pour des personnes travaillant par définition clandestinement ? Comment allaient-elles pouvoir présenter une déclaration d'impôt ou un bail, elles qui ne payent souvent pas d'impôt et louent généralement leur appartement au noir ? L'expérience leur a donné partiellement raison : le *« carnage »* annoncé par le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) n'a pas eu lieu, mais les premiers dossiers traités donnent un avant-goût des difficultés à venir.

« NOUVEAUX SAINT-BERNARD »

Les préfectures ont, pour l'essentiel, choisi de répondre d'abord aux demandes simples. A la préfecture de police de Paris, par exemple, on a commencé par les dossiers familiaux remplissant clairement les critères. *« Pour ces catégories, la préfecture a été correcte »*, admet Emmanuel Terray, un des animateurs du « troisième collectif » de sans-papiers. Plus de 50 % des 657 dossiers déposés par ce groupe, essentiellement composé de familles chinoises, ont déjà reçu une réponse positive. Selon le « troisième collectif », la continuité de la présence en France ou l'existence d'une *« activité régulière »* ont ainsi été évaluées avec souplesse.

Mais ces résultats, comme les 3 000 cartes accordées jusqu'ici à Paris pour quelques dizaines de refus seulement, ne doivent pas faire illusion. L'observation des résultats, et parfois des pratiques d'autres préfectures, incite à relativiser. En Seine-Saint-Denis, par exemple, où les dossiers ont été traités dans leur ordre d'arrivée, les 5 000 réponses se partagent assez également entre accords et refus. Ailleurs, les critères ont été visiblement appliqués avec plus de rigueur, y compris concernant les familles.

Ici, un Marocain, père de deux enfants nés en France et conjoint de régulière, incapable de prouver sa présence en France depuis 1991, a été refusé. Là, c'est une famille chinoise arrivée au compte-gouttes depuis sept ans – le père en 1990, la mère en 1993 et les enfants en 1996 – qui s'est vue exclue de l'opération, faute de *« justification »* de ressources... Il s'agit pourtant là de familles, une catégorie que le ministère affirme avoir voulu privilégier. Chez les célibataires, c'est par centaines que les refus ont commencé à pleuvoir. Et des dizaines de milliers d'autres sont à attendre, surtout si le ministère de l'intérieur choisit d'appliquer aveuglément certains critères supplémentaires apparus pendant l'été. *« On a tous les ingrédients pour de nouveaux Saint-Bernard »*, conclut Emmanuel Terray.

Nathaniel Herzberg

En 1981, les dossiers étaient restitués ou détruits

Lors de l'opération de régularisation de 1981, qui avait permis d'accorder des papiers à 130 000 personnes, le directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, avait demandé aux préfectures de ne pas archiver les dossiers en vue d'éventuelles expulsions. *« Au cours d'une réunion interministérielle tenue à l'hôtel Matignon et consacrée à l'opération de régularisation exceptionnelle actuellement en cours, il a été notamment décidé que les dossiers déposés par les étrangers qui n'obtiendront pas leur régularisation seront soit classés purement et simplement, soit restitués aux intéressés qui en feront la demande »*, soulignait une instruction du 9 décembre.

Soucieux de ne pas piéger les *« organisations syndicales et associations qui s'intéressent à ces questions »*, et de ne pas décourager les irréguliers, la note poursuivait : *« En aucun cas,* [ces dossiers] *ne pourront être utilisés en vue de recenser les étrangers en situation irrégulière et de recourir éventuellement aux poursuites pour séjour irrégulier. »* L'instruction avait été appliquée.

Inquiétude pour les « exclus »

QUE FERA le ministère des quelque 60 000 à 90 000 refus aujourd'hui attendus ? Contrairement à l'option choisie lors de la régularisation de 1981, le gouvernement a déjà annoncé que les personnes refusées *« devraient quitter le territoire »*. Les préfectures joignent donc systématiquement aux réponses négatives une invitation à quitter la France sous trente jours, faute de quoi un arrêté de reconduite à la frontière sera pris.

Cette perspective a déjà provoqué l'indignation des intellectuels et des artistes signataires de la *« pétition régularisation »* (*Le Monde* du 3 octobre). Aujourd'hui, les associations dénoncent à leur tour le « fichage » induit par cette opération à laquelle elles ont participé. *« Des gens sont sortis du bois sur nos conseils et sont désormais menacés*, s'inquiète-t-on au Gisti. *Nom, adresse, nationalité, situation : la police dispose de tout ce qu'il lui faut pour reconduire. »*

Tout, sauf les moyens humains et juridiques, se défend-on au ministère de l'intérieur. Place Beauvau, on espère *« convaincre »* les personnes refusées de partir *« d'elles-mêmes »*. Pour cela, l'aide au retour – 1 500 francs par adulte et 300 francs par enfant – devrait être triplée. Des mesures particulières d'aide à la réinsertion sont également annoncées. Le ministère assure également que près des deux tiers des personnes jusqu'ici rejetées avaient déjà, par le passé, fait l'objet d'une invitation à quitter la France. Une façon de dire que le fichier ne sera pas créé, mais nourri...

« En tout état de cause, les policiers ne peuvent pas aller chercher les irréguliers », soulignent en outre toutes les préfectures. Faute de policiers disponibles, bien sûr, mais aussi faute de cadre juridique. Les policiers ne peuvent entrer au domicile d'un particulier que sous l'autorité d'un magistrat. Encore faudrait-il que ce dernier ait été saisi, qu'une information judiciaire ait été ouverte ou une enquête préliminaire ordonnée. *« Il n'en est évidemment pas question »*, assure-t-on place Beauvau.

Les pressions d'une opposition remontée ne risquent-elles pas de faire fléchir cette belle assurance ? Les irréguliers répertoriés ne risquent-ils pas, tout au moins, de payer, au premier contrôle, le prix de leur confiance ? Au ministère, on assure que non. Dans les collectifs et les associations, on est convaincu du contraire. Le 1er novembre, à l'appel de la coordination nationale des sans-papiers, ils manifesteront à Paris pour dénoncer la procédure. Et réclamer, une nouvelle fois, la régularisation de tous les sans-papiers.

N. H.

L'administration se montre sévère envers les célibataires

Les dispositions sont plus restrictives pour ceux qui ne sont pas chargés de famille

AU PAYS des irréguliers, malheur aux célibataires. Les premières déclarations de Jean-Pierre Chevènement au mois de juin, les instructions transmises au cours de l'été par le ministère de l'intérieur, et les réponses, aujourd'hui, des préfectures sont là pour en témoigner : la procédure de régularisation risque de tourner à l'hécatombe chez les étrangers sans charge de famille.

Soucieux de gérer les situations *« inhumaines »* et redoutant de voir à nouveau les bébés en tête des manifestations, le gouvernement a choisi de privilégier le *« droit de vivre en famille »*. Désireux d'anticiper les dispositions prévues par son projet de loi, Jean-Pierre Chevènement a également épargné les malades. En revanche, depuis la publication de la circulaire, le 24 juin, les chances de régularisation des célibataires n'ont cessé de s'amoindrir.

Le texte initial semblait pourtant mesuré puisqu'il exigeait sept ans de présence en France au lieu des quinze qui sont prévus dans la loi. Les préfectures étaient chargées d'*« apprécier l'insertion dans la société française »* en prenant en compte *« l'existence de ressources issues d'une activité régulière, l'existence d'un domicile, le respect des obligations fiscales »*, mais, à première vue, ces critères d'*« appréciation »* ne semblaient pas absolus.

L'examen des premières réponses montrent pourtant que les préfectures ont fait preuve d'une extrême rigueur. *« Il est évident que les critères définis s'apprécient de façon plus restrictive pour les célibataires que pour les autres »*, reconnaît-on à la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Une seconde restriction est venue d'une exigence qui, dans un premier temps, était passée inaperçue : la nécessité pour un célibataire d'avoir été en situation régulière *« au moins pendant une période »*. Au début, les associations n'y ont pas vu péril puisque la plupart des irréguliers étaient entrés en France munis d'un visa. Mais le 4 juillet, une note aux préfets du directeur de cabinet du ministre, Jean-Pierre Duport, bouleversait la situation. *« La notion de période en situation régulière sera attestée par l'obtention par la personne concernée d'une autorisation provisoire de séjour de six mois au moins »*, indiquait-il. Pour les associations, le coup était rude : le simple visa se voyait automatiquement exclu. La population régularisable se réduisait dès lors aux seules personnes plongées dans l'irrégularité par les lois Pasqua et aux déboutés du droit d'asile.

TITRE D'AU MOINS SIX MOIS

Cette dernière catégorie se trouvait en outre confrontée à une ambiguïté. Avant 1991 et la réorganisation de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), les candidats à l'asile attendaient souvent plusieurs années avant de recevoir une réponse définitive. Pendant cette période, un récépissé de demande d'asile renouvelé tous les trois mois avait valeur, pour eux, de titre de séjour.

En 1991, une opération de régularisation avait réglé la situation des plus anciens des déboutés, mais de nombreux autres, toujours irréguliers, étaient restés en France. Au ministère, on affirmait, courant juin, que ces *« déboutés de la régularisation de 1991 »* verraient leur cas résolu par la nouvelle circulaire.

Or, lors d'une réunion avec les associations, à la fin du mois de juillet, le médiateur, Jean-Michel Galabert, les informait que seuls les titres d'au moins six mois seraient pris en compte. *« Cela excluait de fait tous les célibataires »*, assure-t-on à la coordination nationale des sans-papiers. Un constat que font également les préfectures, qui redoutent de voir se créer un abcès de fixation.

Informé de ce risque, le ministère est revenu sur sa dernière restriction et réserve aujourd'hui sa réponse. *« On ne sait toujours pas si deux fois trois font six »*, résume-t-on dans une préfecture.

Au ministère, on explique attendre de *« disposer d'une évaluation précise de la population concernée »* avant de donner un critère définitif. *« S'ils sont 3 000, nous pourrons appliquer cette restriction. S'ils sont 30 000, nous devrons nécessairement moduler notre appréciation »*, ajoute-t-on. En attendant, les préfectures temporisent. Les déboutés qui, en plus de cette condition, ne remplissent aucun autre critère sont automatiquement rejetés. Ceux pour qui le titre de six mois constitue le seul obstacle à la régularisation seront reconvoqués à une date ultérieure.

N. H.

A Paris, afflux des demandeurs qui ont attendu la dernière heure pour « sortir du bois »

REPORTAGE

Aujourd'hui, Fang accompagne un couple d'amis qui ne parlent pas un mot de français

« C'EST ma dernière chance. Si ma demande est refusée, je serai forcé de retourner dans la clandestinité. » Zola, trente-quatre ans, ancien opposant au régime de Mobutu, a quitté le Zaïre – devenu depuis peu Congo-Kinshasa – en 1987. Arrivé en France après un bref séjour en Belgique, il attend depuis dix ans un titre de séjour. Toutes ses démarches ont été vaines. L'Ofpra lui a refusé le statut de réfugié politique. Lorsque ses récépissés de demande de titre de séjour provisoire sont arrivés à expiration, il n'a eu d'autre choix que de devenir clandestin. Deux fois il s'est fait arrêter par des policiers, deux fois il est passé par un centre de rétention. Encore s'estime-t-il heureux d'avoir échappé à une mesure de reconduite à la frontière.

Jeudi matin 30 octobre, ils sont déjà une quarantaine comme Zola, à attendre patiemment leur tour, dans un local de la Maison verte, un centre évangélique protestant de la rue Marcadet, dans le 18e arrondissement de Paris, où le troisième collectif des sans-papiers a établi sa base. Ici, les prétendants à la régularisation se font aider à monter un dossier. Dans leur très grande majorité, les demandeurs sont d'origine chinoise : créé en 1996, dans la foulée du mouvement des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le troisième collectif est essentiellement constitué de membres de cette communauté (*Le Monde* du 31 octobre 1996). Depuis plus de trois mois, le collectif organise des réunions hebdomadaires pour aider les familles chinoises désireuses d'obtenir un titre de séjour.

SOUTIEN ESSENTIEL

Pour ces clandestins, dont très peu connaissent la langue française, le soutien d'une association est essentiel : des fiches signalétiques correctement remplies, un dossier « présentable » où ne manque aucune pièce justificative, sont autant d'arguments qui pèseront lourd lorsque la préfecture de police étudiera les cas, un par un. Fang, quatorze ans, n'est pas venue pour elle-même. Son père, qui travaille en France dans la maroquinerie depuis quinze ans, a déposé un dossier dès le mois de septembre. Aujourd'hui, Fang accompagne un couple d'amis d'une vingtaine d'années, arrivés en France en 1995 et qui ne parlent pas un mot de français.

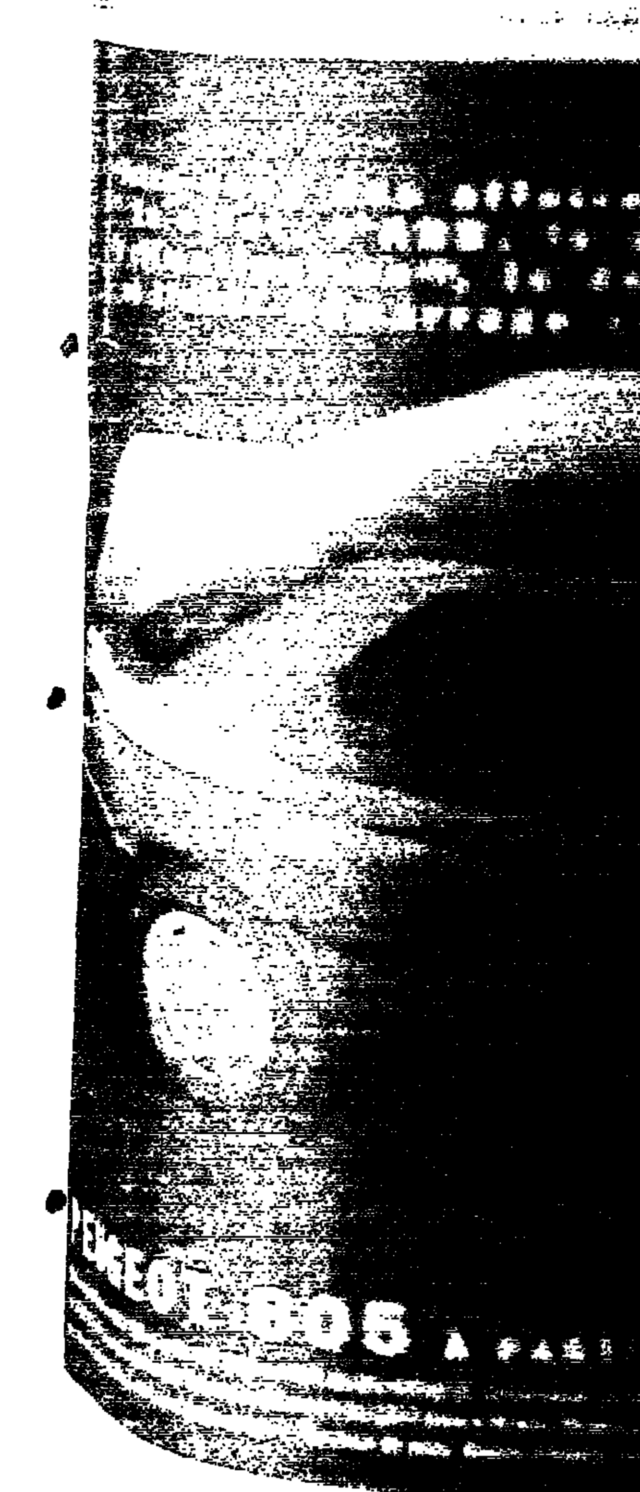
A quelques heures de l'expiration du délai légal fixé au vendredi 31 octobre, le temps n'est plus à la constitution d'un dossier en bonne et due forme. Les retardataires, qui ont attendu jusqu'au dernier moment avant de *« sortir du bois »*, selon l'expression de l'un d'eux, doivent se contenter de remplir une fiche d'identité, envoyée dès vendredi matin à la préfecture. *« A partir de là, leur demande sera forcément prise en compte »*, explique Emmanuel Terray, l'un des animateurs du troisième collectif. Le but de ce jour de « rattrapage » est bien de remplir le maximum de formulaires avant la fin de la journée pour que *« personne ne soit laissé sur le carreau »*. A la mi-journée, plus de soixante-dix sans-papiers avaient déjà accompli cette formalité.

La plupart de ces demandeurs de la dernière heure sont des célibataires, dont les chances d'obtenir un titre de séjour sont minces. Ils ont beaucoup hésité avant d'entreprendre la démarche : *« Cela vaut-il le coup de se faire connaître pour se voir opposer un refus ? »* Certains repartent un peu inquiets de n'avoir pu constituer un vrai dossier, se demandent si ce simple formulaire suffira. *« Dès qu'ils recevront leur convocation, nous les aiderons bien évidemment à constituer leur dossier »*, rassure un responsable du collectif.

Ceux qui le pouvaient sont venus avec un porte-document bien rempli : des fiches de paie, des attestations d'employeurs, des quittances de loyer, des vieilles photocopies froissées de récépissés de demande de titre de séjour... Le moindre « trou » administratif depuis leur arrivée en France peut jouer en leur défaveur. Zola le sait bien, qui, dans ses déménagements successifs, a perdu une partie de ses justificatifs. *« J'ai tellement peur d'être refusé que j'ai apporté tout ce que j'avais*, dit-il en ouvrant son porte-document. *J'ai plein de papiers, des attestations quand j'étais dans le nettoyage industriel à Nice, des factures EDF. J'ai même des relevés des Assedic quand j'étais au chômage... J'espère que ça suffira. »*

Jilali, quarante-trois ans, arrivé du Maroc en 1987, ne se fait pas trop d'illusions. Marié, père de trois enfants, il vit seul en France de petits boulots au noir dans la mécanique automobile. *« J'ai travaillé dans des garages, mais mes patrons ne veulent pas me faire d'attestation, ce serait reconnaître qu'ils m'ont employé au noir*, regrette-t-il. *Pourtant j'ai besoin de rester en France, d'y travailler pour faire vivre ma famille qui est restée là-bas. Actuellement, je suis à l'hôtel. J'ai des frères qui m'aident comme ils peuvent, mais j'ai peur que tout ça soit un rêve, alors je m'accroche et je me dis que, quoi qu'il arrive, c'est le destin qui en décidera. »*

Acacio Pereira



Francis Temperville est condamné à neuf ans de prison pour trahison

Ce physicien avait transmis des documents à l'ex-KGB en 1989 et 1990

Francis Temperville, docteur en physique nucléaire et ancien ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, a été condamné, jeudi 30 octobre, à neuf ans de prison par la cour d'assises de Paris spécialement composée de sept magistrats. L'avocat général, Gino Necchi, avait requis la peine maximum, soit quinze ans de prison. Dans leur plaidoirie, les avocats ont estimé qu'il s'agissait d'un « espion de café-concert ».

RECONNU coupable de *« trahison »*, Francis Temperville, quarante ans, docteur en physique nucléaire et ancien ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a été condamné, jeudi *30 octobre*, à *neuf* ans de prison par la cour d'assises de Paris spécialement composée de sept magistrats. Contre ce scientifique accusé d'avoir livré des documents secrets sur la force de frappe française à l'ex-KGB en 1989 et 1990, l'avocat général Gino Necchi avait demandé le *maximum de la peine*, soit 15 ans de prison.

A l'évidence, la direction de la surveillance du territoire (DST) souhaitait faire de ce dossier une affaire exemplaire. Pas moins de trois fonctionnaires de ce service, dont le sous-directeur du contre-espionnage, étaient venus témoigner. A entendre le contrôleur général Jacky Debain, l'affaire Temperville est l'une des plus importantes de ces dernières années par la qualité des renseignements fournis à l'ex-KGB. Pour lui, ce dossier ne doit pas être considéré comme un manque de la surveillance de la DST mais comme un échec des *« opérations de sensibilisation »* menées auprès des industries *« sensibles »* par le biais de conférences aux ingénieurs sur les méthodes d'approche des agents étrangers. Plutôt que de parler du dossier, les fonctionnaires de la DST ont utilisé leur temps de parole pour renouveler à la barre cette *« opération de sensibilisation »* en évoquant longuement le savoir-faire des agents travaillant pour divers pays puisque la défense du territoire se fait désormais *« tous azimuts »*.

L'avocat général Gino Necchi s'est associé à cette *« sensibilisation »* en déclarant clairement dans son réquisitoire que ce procès devait *« bien marquer dans l'esprit de ceux qui sont dépositaires de secrets les exigences qui s'imposent à eux »*. Qu'importe si les renseignements donnés par Francis Temperville n'avaient sans doute pas la valeur qui leur fut généreusement attribuée. *« Il n'appartient à personne de donner une approche subjective de la nature de ces documents, car il y a une norme objective qui s'impose et qui est la classification »*, a affirmé le magistrat en citant, par ordre d'importance, le *« secret défense »*, le *« confidentiel défense »*, et en haut de l'échelle le *« secret défense de nature particulière »* qui fut violé par Temperville.

Qu'importe aussi que l'URSS n'existe plus, car *« si maintenant on n'a plus d'ennemis*, rappela M. Necchi, *on continue à avoir des concurrents, des adversaires »*.

« PAS L'ESPION DU SIÈCLE »

Puis, dans une démonstration intellectuellement brillante, il souligna que, *« pour de l'argent »*, Francis Temperville avait *« trahi l'Etat, trahi son employeur, trahi ses collègues et trahi ses amis »*. Quant aux pressions évoquées par l'accusé, qui affirmait que sa famille était menacée, l'avocat général affirma ne pas y croire. Et sans évoquer la personnalité de l'accusé, maillon faible qui risquait de fragiliser son propos, le magistrat demanda le maximum de la peine.

« La DST distille ce qu'elle veut à la justice, quand elle le veut, pour qui elle le veut ! », s'insurgea Jean-Didier Belot, le défenseur de Francis Temperville, avant d'ajouter : *« La DST n'est pas un témoin, c'est un acteur ! » « Qu'on ne nous dise pas : il faut faire un exemple »*, protesta l'avocat en remarquant qu'il serait mal choisi, car *« c'est un petit, un minable ! Un grand traître qui perd son job parce qu'il pique des gommes et des crayons au CEA pour les envoyer à sa maman »*. Et Me Belot de remarquer : *« Le préjudice pour la France n'est ni économique, ni scientifique, il est politique et cette politique n'existe plus. »*

A son tour, Paul Lombard se pencha sur la personnalité de Francis Temperville. *« Je croyais entrer dans l'univers de James Bond*, railla l'avocat, *mais Temperville n'est pas l'espion du siècle, tant s'en faut. C'est un espion de café-concert !, un traître de supermarché ! Il a failli, mais les menaces qu'il a subies expliquent les imbécillités de Temperville. »* Résumant le procès, Me Lombard lança : *« Cette affaire est le testament d'une certaine conception du contre-espionnage. »* Quant à l'accusé, il déclara juste avant que les magistrats se retirent pour délibérer : *« Je n'ai pas trahi la France, je le jure devant Dieu et devant ma maman. »*

Maurice Peyrot

La bataille judiciaire du berger « squatteur » de la propriété de Jean Bousquet

NÎMES
de notre correspondant

Les gendarmes de Marguerittes (Gard) peuvent souffler. A priori, ils ne devaient pas avoir à courir, vendredi 31 octobre, derrière un troupeau de plusieurs centaines de chèvres et de brebis lâchées dans l'enceinte du château de l'ancien maire de Nîmes, Jean Bousquet. L'arrêté d'expulsion du berger qui est installé en ce lieu depuis quatorze ans attendra sans doute le 15 mars. A la veille de l'ouverture de la période de trêve hivernale, un huissier a bien tenté, jeudi 30 octobre, de déloger le récalcitrant. Il devait, vendredi, demander au préfet le concours de la force publique mais cette requête a peu de chances d'aboutir.

Car personne dans ce dossier ne semble vouloir jouer du lasso pour exécuter l'arrêt de la cour d'appel de Nîmes qui a ordonné, en juin, le départ de l'éleveur et ses bêtes. Pas même Jean Bousquet qui, par la voix de son avocat Me Bernard Durand, indique, après six longues années de procédure judiciaire, ne plus en être à quelques mois près. Prudent, le berger, Sylvain Sworzak, quarante-trois ans, a tout de même mobilisé une centaine de personnes, membres de son comité de soutien. Depuis la mi-octobre, cet ancien professeur de philosophie s'attendait chaque jour à voir *arriver les gendarmes*.

L'ancien maire de Nîmes l'avait fait venir sur ses terres en 1983 pour faire paître quelques brebis dans la garrigue afin de limiter les risques d'incendie. Huit ans plus tard, lorsque Jean Bousquet décide de reprendre son bien, l'affaire s'envenime. Aucun bail ne lie les deux hommes : l'accord est verbal. Il n'y a pas de loyer non plus. Le berger qui se dit aussi têtu que le PDG de Cacharel se braque alors. Il se voit mal sur les routes avec son troupeau qui, au départ, comprenait quelques espèces rares et qui, maintenant, compte cinq cents brebis, cent cinquante chèvres, une cinquantaine de vaches et une trentaine de chevaux.

RÉSISTANCE PACIFIQUE

Sylvain Sworzak ne veut pas non plus renoncer à sa ferme équestre et à l'association de formation aux métiers de l'élevage qu'il a montée sur place. Cinq adultes et dix enfants vivent en permanence dans le mas. Aujourd'hui, après six ans de résistance pacifique, le berger écolo sait qu'un jour ou l'autre il devra partir. Mais il veut mener le combat jusqu'au bout. *« Il y a tellement de terres en friche et tellement de gens au chômage qu'il nous faudra bien un jour trouver des solutions »* dit-il, en empruntant certains arguments de l'association Droit au logement (DAL), d'ailleurs membre de son comité de soutien.

Richard Benguigui

Les magistrats financiers se voient promettre des moyens

EN RÉPONSE à la démarche de hauts magistrats parisiens réclamant plus de moyens pour traiter les affaires financières (*Le Monde* du 31 octobre), le garde des sceaux et le ministre de l'économie et des finances ont déclaré, jeudi 30 octobre, dans un communiqué, que *« tout sera mis en œuvre afin que les informations judiciaires en cours puissent être conduites sereinement et efficacement »*. *« Le renforcement demandé en effectifs spécialisés et d'officiers de police judiciaire, en locaux et moyens informatiques est en cours d'expertise »*, précisent Elisabeth Guigou et Dominique Strauss-Kahn. Aux vives critiques de l'inspection des finances sur le Consortium de réalisation entreprises (CDR-E), M. Strauss-Kahn répond qu'il *« arrêtera dans les toutes prochaines semaines les mesures permettant d'améliorer le dispositif, de renforcer son efficacité et de gérer sérieusement les finances publiques »*.

Des peines aggravées requises contre les cadres de la CGE à la Réunion

DANS SON RÉQUISITOIRE devant la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion, le substitut général Michel Baud a demandé, jeudi 30 octobre, d'aggraver les peines prononcées contre les deux hauts responsables de la *Compagnie générale des eaux (CGE)*, Jean-Pierre Tardieu et Jean-Dominique Deschamps, en les portant à deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis, au lieu des deux ans avec sursis infligés en première instance dans cette affaire de corruption. Il a demandé la confirmation de la peine prononcée en décembre 1996 contre l'ancien député et maire de Saint-Denis, Gilbert Annette. La cour d'appel rendra son arrêt le 4 décembre. – *(corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE PIAT : le ministère de la justice a transmis au parquet de Paris,** jeudi 30 octobre, la plainte pour *« diffamation publique »* déposée par François Léotard contre les auteurs et l'éditeur de *L'Affaire Yann Piat*. Mis en cause en tant qu'ancien ministre de la défense, le président de l'UDF ne pouvait saisir la juridiction pénale que par le biais d'une plainte du ministre.

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen a confirmé**, jeudi 30 octobre, le non-lieu dans l'affaire de la grotte de Montérolier (Seine-Maritime), où neuf personnes avaient trouvé la mort le 21 juin 1995. Elle estime que le drame résulte d'un feu allumé dans la grotte par trois adolescents. Les familles des victimes – qui vont se pourvoir en cassation – contestent cette thèse et considèrent que la justice aurait dû vérifier notamment la présence éventuelle, dans la grotte, de gaz de combat (*Le Monde* du 30 avril).

■ **La chambre criminelle de la Cour de cassation a dessaisi**, mercredi 29 octobre, le juge toulousain Myriam Viargues de l'information judiciaire pour « assassinat » ouverte après la mort mystérieuse, en octobre 1995, de Bernard Borrel, magistrat français en poste à Djibouti. Le dossier a été confié au tribunal de Paris.

■ **DIFFAMATION : Bernard Tapie a été condamné, jeudi 30 octobre, à 40 000 francs d'amende** par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir tenu, en 1996 sur Canal Plus, des propos diffamatoires envers le juge Eric Halphen.

■ **GRÈVE : le mouvement de grève déclenché, jeudi 30 octobre, dans les transports en commun lillois** à la suite de plusieurs incidents mettant en cause la sécurité du personnel et des usagers a été suivi à 100 %. Les syndicats ont accepté de reprendre le travail vendredi après que le préfet délégué à la sécurité du Nord se fut engagé à renforcer les effectifs de surveillance. – *(corresp.)*

■ **EXCLUSION :** ***« L'effort de solidarité en faveur des plus démunis ne peut plus peser sur les seuls Parisiens »***, a affirmé, jeudi 30 octobre, Jean Tiberi lors de la présentation du dispositif « solidarité hiver » qui offre 6 200 places d'hébergement dans la capitale. Le maire de Paris réclame la mise en place par l'Etat d'un *« schéma régional d'accueil des personnes sans domicile fixe »*.

DISPARITIONS

Paul Guth

« Le Naïf » de la littérature française de l'après-guerre

À LA QUESTION : *« Qui auriez-vous aimé être ? »*, Paul Guth répondait : *« Le meilleur de moi-même, avec 10 centimètres de plus et des cheveux. »*

La bonne humeur : c'est l'image que l'on gardera d'abord de ce lutin malicieux, haut comme trois pommes, au crâne lisse et au nez en trompette, qui est mort mercredi 29 octobre à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Un personnage *« rond et pointu à la fois »*, comme il se définissait : rond par la politesse suave de ses manières ; pointu, griffu parfois, comme dans la série des « Quarante contre un », cette décapante galerie de portraits littéraires qui l'avait fait connaître au lendemain de la guerre.

Humoriste ? Paul Guth s'en défendait. S'il saluait Mark Twain ou George Bernard Shaw, il préférait au mot humour celui d'esprit, qui, au pays de Molière, Feydeau, Courteline ou Alphonse Allais, convenait mieux, selon lui, pour *« désigner quelques traits essentiels de notre caractère national »*. *« Mon rire à moi*, expliquait-il, *est né d'un dosage de l'Est et du Midi, de l'Alsace et de l'Agenais... et de mes Pyrénées natales. »*

Fils de mécanicien, Paul Guth était né à Ossun (Hautes-Pyrénées), le 5 mars 1910. Qui a lu la célèbre série des « Naïf » se rappelle l'enfance dans les champs, Villeneuve-sur-Lot, où ses parents s'installèrent pour fuir la guerre de 14, la « montée vers la capitale », la khâgne du lycée Louis-le-Grand, où, boursier, il prépare l'Ecole normale supérieure au milieu d'un *« extraordinaire capharnaüm de talents »* : Georges Pompidou, Léopold Sédar Senghor, René Etiemble, Roger Vailland...

VRAIE-FAUSSE CANDEUR

Collé à Normale, mais reçu à l'agrégation de lettres en 1933, il fait ses débuts de professeur à Dijon, à Rouen, puis à Paris, au lycée Janson-de-Sailly, tâchant d'expliquer *Phèdre « à des esclaves abrutis par la terreur d'eux-mêmes »*. Mais, après dix ans d'enseignement, il opte pour le journalisme, devient chroniqueur et critique littéraire, collabore notamment au *Figaro* et déploie une grande activité à la radio.

C'est un peu par hasard, alors qu'on lui avait demandé un recueil de souvenirs, qu'il se découvre romancier. Publiées en 1953, après *Les Sept Trompettes* (1948) et *Le Pouvoir de Germaine Calban* (1952), les *Mémoires d'un Naïf* lui valent le prix Courteline et assurent sa notoriété auprès du grand public (la série des « Naïf » a été publiée chez Albin Michel. De nombreux titres sont disponibles en poche). *« Je ne pensais pas que le Naïf pût être un personnage, puisque c'était moi ! »*, affirmait Paul Guth avec cette vraie-fausse candeur qui imprègne ses livres. Ce qui ne l'empêchera pas d'*« égrener le chapelet »* du Naïf pour donner chaque année une aventure nouvelle.

« Béatifié » en 1959 *(Saint Naïf)*, celui-ci laisse la place à Jeanne-la-Mince, longue créature brûlante arrachée à son Sud-Ouest natal, et dont Paul Guth disait : *« Jeanne, c'est moi ! »* Autre double, féminin cette fois, qui apparaît sur fond de Belle Epoque, de cheveux à la garçonne et de charlestons endiablés, et que l'auteur suivra, jusqu'en 1963, au long de trois autres volumes (Flammarion).

Ces deux grands cycles romanesques contiennent les ingrédients majeurs de l'œuvre de Paul Guth : la verve enthousiaste, la vivacité du style et de l'esprit, le goût des formules, le plaisir de faire rire ou sourire, l'art de conjurer le tragique par la satire bon enfant... Autant de manières de peindre la grisaille en couleur et de dissimuler, derrière le masque de la bonhomie, les inquiétudes d'un observateur méticuleux de notre siècle.

CONTRE LE « LAISSER-ALLER »

Ces inquiétudes, Paul Guth les exprima néanmoins sur un registre très différent, quelques années plus tard. Après un détour par l'histoire – et notamment une biographie de Mazarin, une *Histoire de la douce France*, et une autre, toute personnelle, de la littérature française –, il se mit à fustiger ce qu'il considérait comme le *« laisser-aller »* de la fin des années 70 : *« langage dénaturé, orthographe saccagée, culture rock-et-cheveux longs »* (*Lettres à votre fils qui en a ras le bol*, 1976), absurdité de notre mode de vie (*Notre drôle d'époque comme si vous y étiez*, 1977), *« lavage de cerveau »* nous transformant peu à peu en pauvres *« taupes »* amnésiques (*Lettre ouverte aux futurs illettrés*, 1980).

Mais l'alacrité de ces dénonciations en atténuait heureusement le caractère excessif. Avant tout, l'homme restait un Méridional, un enjoué. A ses indignations contre les *« maux »* de notre époque, à ses irritations contre la critique – qu'il trouvait souvent injuste à son égard –, il opposait un optimisme résolu.

Il gommait ses amertumes avec cette ironie narquoise dont il fit preuve lorsque, refusé par deux fois sous la Coupole, il écrivit en 1987 son fameux *Discours de déception à l'Académie française*. Et beaucoup de ses derniers titres (*Oui le bonheur*, 1988 ; *Moi, Ninon de l'Enclos*, 1991) montraient que, pour lui, le rire était un véritable *« remède »*.

« Ce n'est pas un hasard si Rabelais était médecin, aimait-il à faire remarquer. *Une des grandes joies de ma vie fut d'apprendre que, dans certaines villes d'eau, les médecins recommandaient mes livres à leurs malades. »* Est-ce parce qu'il réagissait contre l'humeur sombre d'une partie de la littérature actuelle ? Rien d'étonnant, en tout cas, à ce que Paul Guth reste avant tout, pour son large public, l'écrivain accessible, fertile et pétillant du plaisir de vivre et de la bonne humeur.

Florence Noiville

■ **JACQUES DEROGY**, journaliste et écrivain, est mort jeudi 30 octobre à Neuilly (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-douze ans *(lire page 34)*.

■ **PIERRE-DOMINIQUE GAISSEAU**, ethnologue, cinéaste et musicologue français, est mort mercredi 22 octobre, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il fut l'un des derniers grands explorateurs-découvreurs. Ainsi, d'une expédition en Nouvelle-Guinée, en 1959-1960, au cours de laquelle il rencontra des tribus papoues jusqu'alors inconnues, il ramena un film, *Le Ciel et la Boue*, sélectionné au Festival de Cannes et Oscar du meilleur film documentaire en 1961. Auteur d'un essai intitulé *Vivre pour voir*, Pierre-Dominique Gaisseau avait également réalisé un film autobiographique, *Aventurier* (1985).

■ **GLEN BUXTON**, guitariste américain et membre fondateur du groupe de hard-rock Alice Cooper, est mort des complications d'une pneumonie le 19 octobre à Clarion (Iowa). Il était âgé de cinquante ans. Avec le bassiste Dennis Dunaway et le chanteur Vincent Furnier, Glen Buxton forma à Phoenix, au milieu des années 60, les Earwigs, devenus avec le renfort de Michael Bruce (claviers) et Neal Smith (batterie), les Spiders, les Nazz, puis Alice Cooper. Le quintet fut, aux côtés des New York Dolls, de David Bowie et de T. Rex, un des emblèmes du rock décadent, au début des années 70. Buxton composa la plupart des tubes du groupe, *I'm Eighteen*, *Elected*, et le plus célèbre, *School's Out*. En 1974, Vincent Furnier changea de musiciens et le guitariste retourna à l'anonymat.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bruno KEMOUN
et **Ingrid**, née **WALLAERT**,
Simon et **Raphaëlle**
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Joseph,

le 19 octobre 1997.

Anniversaires de naissance

– Très bon anniversaire à

Danièle BOUCHET.

De la part de
tes abeilles, **Jocelyne** et **Laurence**.

Jean, Catherine, Henri, Claude, Françoise, Jean Louis
et tous ses **petits-enfants**
souhaitent un très bon anniversaire à

Antoine ROGER-ESTRADE,

pour ses soixante-dix ans.

Noces d'or

– Paris, 4 octobre 1947.

Brigitte, Marc, Marisol,
Matthieu, Quentin,
Laura, Thomas, Nathalie,
Et toute la famille,
souhaitent à

Suzy et Michel FELDMAN

un très heureux anniversaire de mariage.

Décès

– Bernadette Bittar,
son épouse,
Hervé et Yves Bittar,
ses enfants,
et Aurélie,

Roger, Liliane, Raymond, Alain
et Charles Bittar,
ses frères et sœur,

Angèle et Lucie Kotait
et Thérèse Bittar,
ses tantes,

Joseph et Raymond Kotait,
ses oncles,

Les familles Bittar, Nadjar, Bouvier, Hallak, Maurin, Kotait, Chastagnol, Maurel, Naoum, Kanaan, Hutin,

Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri BITTAR,

survenu le 29 octobre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

Son inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Il pense à vous.
Priez pour lui.

83, avenue d'Italie,
75013 Paris.

– Sylvie Caster, Eric Favereau
et Judith, leur fille,
M. et Mme Bertrand Caster,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée CASTER,
née **GROUVEL**,

survenu à La Teste-de-Buch (Gironde).

En cette circonstance, une pensée est demandée pour son époux,

Gilles CASTER,

et pour sa fille,

Hélène.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 31 octobre 1997, au cimetière de Cornebarrieu, à Toulouse.

« Encore une fois le crépuscule
s'est dispersé dans la nuit
après avoir écrit sur les murs :
défense de ne pas rêver. »
Raymond Queneau.

– Claude Hautefeuille,
son époux,
Claire,
sa fille,
Sa famille,
Tous ses amis,
annoncent la mort de

Madeleine HAUTEFEUILLE.

Selon sa volonté, elle sera enterrée au cimetière de Pommiers après une messe en l'église Saint-Martin de Pommiers, ce vendredi 31 octobre 1997, à 14 h 30.

« Parmi les étoiles admirées, mouillées,
par des fleuves différents et par la rosée
j'ai seulement choisi l'étoile que j'aimais
et depuis ce temps-là, je dors avec
[la nuit. »
Pablo Neruda.

Ni fleurs ni couronnes.

Si vous voulez faire un don, adressez-le à la mairie de Pommiers (Aisne), pour l'agrandissement du cimetière.

– La famille Hervey
a la tristesse de faire part du décès de

M. Thierry HERVEY,

survenu le 23 octobre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 novembre, à 10 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– C'est avec beaucoup de douleur que
la famille Hirsch
fait part du décès subit de

M. Pavle KRASAVCIC,

survenu à Belgrade le 6 octobre 1997, à soixante-seize ans.

Katérina Krasavcic-Hirsch,
sa fille,
Michel Hirsch,
son gendre,
Corinne, Patricia, Tamara,
ses petites-filles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques LEITIENNE,

survenu le 17 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 novembre, à 10 h 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Sa famille,
Ses amis,
vous invitent à vous joindre à eux.

– Edouard Luntz,
Thomas Luntz,
Jérémie Luntz,
son fils et ses petits-fils,
Mme Joséphine Courlande,
Ina Luntz,
Arina Luntz,
Anne de Chabaneix
et sa famille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande peine de vous apprendre la perte de

Olga LUNTZ,

née le 17 octobre 1892, à Saint-Pétersbourg.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le 3 novembre 1997 correspond à la fin du deuil traditionnel.

– Mme veuve Marcel Michard,
Raymond et Liliane Michard,
Robert et Claude Michard,
Jean et Hélène Michard,
André et Marie-Rose Michard,
ses fils et belles-filles,
ses quatorze petits-enfants et leurs conjoints,
ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston MICHARD,

survenu le 28 octobre 1997, au terme de sa centième année.

Son inhumation a eu lieu à Saint-Cloud, dans la stricte intimité, selon ses dernières volontés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis de Prisma Presse
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MOINS,

survenu le 23 octobre 1997.

Son souvenir est celui d'une personne rare, à la fois professionnel pointu et être pétri d'humanité, d'intelligence, de sensibilité et de vraie générosité.

Le vide qu'il laisse est à la mesure de la place qu'il occupait dans nos cœurs.

– Mme Marie Peretti,
Le docteur et Mme Jean Peretti
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Gilles
et leurs enfants,
M. et Mme René Pietri,
Mme Michèle Lange,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien PERETTI,
ingénieur divisionnaire des TPE,
président général de la MGET,
officier de l'ordre du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-huit ans.

La levée du corps aura lieu le lundi 3 novembre 1997, au dépositoire de la clinique Clairval (Marseille-9e), à 8 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Aline TROCMÉ
de SAINT-AFFRIQUE

s'est éteinte paisiblement dans sa centième année, le 28 octobre 1997.

Après l'inhumation au cimetière de Sèvres, un culte de consolation et d'espérance sera célébré en l'église réformée de Sèvres-Meudon (14, rue du Bassin, Meudon), le mercredi 5 novembre, à 14 h 45.

Etienne et Ann Trocmé,
Yves et Marguerite Trocmé,
Marguerite et Ashley Weare,
Bernard et Marie Trocmé,
Philippe Charron,
Hélène et Claude Trocmé,
ses enfants,
Ses cinquante-cinq petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

Les familles Trocmé
et Bernard de Saint-Affrique.

« Mon âme, bénis l'Eternel,
et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
Psaume 103, v. 2.

14, rue Maurice-Berteaux,
92310 Sèvres.

– Le 12 septembre 1997, nous quittait, dans sa soixante-dixième année,

Gérard VAN NUFFELEN.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans,

Annie LEMOINE

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue, ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– A l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de

Itzhak RABIN,

la Fondation Jean-Jaurès vous invite à la projection du film

« Sur le chemin
de la place Itzhak-Rabin »,

précédée des interventions du professeur **Eli Barnavi**, de l'université de Tel-Aviv, animateur de « La paix maintenant »,
et de **Gérard Collomb**, secrétaire général de la FJJ, vice-président de la Communauté urbaine de Lyon,

le jeudi 6 novembre 1997, à 20 h 30 (accueil à partir de 20 heures), à la Maison de la chimie, 71, rue Saint-Dominique, Paris-7e (métro Invalides).

Nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes ayant effectué une réservation au 01-40-72-21-21.

– En mémoire de

Roland SCHWARTZ

et de ses parents.

Denise et Pierre.

« Un soupir, une pensée,
une musique particulière. »

Avis de messe

– En souvenir du

général Raoul de NADAILLAC,
ancien secrétaire général
de l'UNEAP et du CNEAP
de 1966 à 1980,
membre de la délégation permanente
de l'OIEC à l'Unesco.

L'eucharistie d'action de grâce sera célébrée le jeudi 13 novembre 1997, à 12 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, place Alphonse-Laveran, Paris-5e.

Le président et le conseil d'administration du Conseil national de l'enseignement agricole privé vous invitent à prendre part à cette célébration ou à vous unir à cette occasion à la prière de la famille et des amis du général de Nadaillac.

Souvenirs

– A la mémoire de

Charles CAMÉLINAT.

« Il était mon nord, mon sud, mon est
et mon ouest, ma semaine de travail
et mes jours de repos,
mon midi et mon minuit... »
W.H. Auden.

... et le restera pour tous, à jamais.

Jacques et Brigitte Camélinat,
Les familles Camélinat et Moisson,
Et tous ses amis magnifiquement fidèles.

Conférences

Conférences de l'Etoile

Six mercredis de suite à 20 h 30 : temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre, libre participation aux frais. Introduction par le pasteur A. Houziaux.

Le droit à la désobéissance, jusqu'où ? Le 12 novembre. Jean-François Burgelin ; Hélie de Saint-Marc ; Mgr Gaillot.

Le pouvoir de l'économie de marché, jusqu'où ? Le 19 novembre. Louis Schweitzer ; Jean-Baptiste de Foucauld ; Etienne Petitmengin, pasteur.

Le devoir d'ingérence, jusqu'où ? Le 26 novembre. Rony Brauman ; Philippe Moreau Desfarges ; Alain Houziaux.

Le pouvoir de l'Etat, jusqu'où ? Le 3 décembre. Pierre Truche ; Antoine Garapon ; Gilles Bernheim, rabbin.

Le droit de l'étranger, jusqu'où ? Le 10 décembre. François Bayrou ; Alain Touraine ; Mgr de Berranger.

La mondialisation, jusqu'où ? Le 17 décembre. Jacques Attali ; Jean Boissonnat ; Michel Wagner, pasteur.

Signatures

– **La Maison de la Poésie** organise le 4 novembre 1997, à 19 heures, une lecture-rencontre proposée par **Dominique Cagnard** entre « Auteurs rapprochés »,
Michel Hélayel,
Eugène Guillevic.

A cette occasion, **Michel Hélayel** signera son dernier recueil, paru chez **L'Harmattan**, intitulé **« Celui qui ne meurt pas »**. Entrée passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Soutenances de thèse

– **Stéphanie Desgouilles** a soutenu le jeudi 30 octobre 1997, à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry, sa thèse de doctorat : **« Compréhension des mécanismes de formation des nanoparticules préparées par émulsification-évaporation de solvant »**.

NOMINATIONS

AGENCE DU MÉDICAMENT

Sur proposition du ministre de l'emploi et de la solidarité, **Jean-René Brunetière**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur général de l'Agence du médicament lors du conseil des ministres du mercredi 29 octobre.

[Né le 12 janvier 1947 à Paris, Jean-René Brunetière est ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut successivement chargé de mission auprès du directeur de l'action sociale au ministère chargé des affaires sociales (1976-1980), chef du service aménagement (1980-1982), adjoint au directeur de l'équipement à la direction départementale de l'équipement des Pyrénées-Orientales (1982-1985), chargé de mission auprès du ministre de la solidarité nationale (1985-1986), auprès du directeur du personnel du ministère de l'équipement (1986-1988), avant de devenir directeur du cabinet de Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, puis ministre des affaires sociales et de la solidarité (1988-1991). En 1991, Jean-René Brunetière avait été nommé directeur départemental de l'équipement de la Côte-d'Or.]

MUSÉE DE LA MARINE

Le contre-amiral Georges Prud'homme a été nommé directeur du Musée de la marine à Paris en remplacement du contre-amiral François Bellec par décret paru au *Journal officiel* daté lundi 27-mardi 28 octobre. Cette nomination pour trois ans sera effective à compter du 25 novembre. Agé de cinquante-sept ans, diplômé de l'Ecole navale, le contre-amiral Prud'homme a été major général du port de Cherbourg.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 octobre sont publiés :

● **Sécurité** : une circulaire relative à la mise en œuvre des contrats locaux de sécurité.

● **Législatives** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, relatives à des requêtes en annulation d'élections législatives. Deux d'entre elles déclarent Jean Kaspar (div. g.) et Jean-Claude Vinel (div.) candidats dans la 6e circonscription du Haut-Rhin, inéligibles pour un an *(Le Monde* du 31 octobre).

● **Concours** : plusieurs arrêtés fixant les diplômes et les titres permettant de se présenter aux concours externe et interne du Capes, du Capet, du Capeps et de l'agrégation. Ils prévoient l'admission de titres délivrés dans un Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

● **Calamités agricoles** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale des calamités agricoles.

● **Mission** : un décret chargeant un député, Nicole Péry (PS, Pyrénées-Atlantiques), d'une mission temporaire auprès du premier ministre.

Saint-Etienne renouvelle son tissu économique sans renier son passé

Après le « naufrage » de Manufrance, la capitale de la Loire redoute les conséquences du changement de majorité chez Casino. L'avenir de la ville passe par sa coopération avec Lyon

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Casino représente la dernière fierté économique des Stéphanois. Cette identification est si poussée qu'ils utilisent parfois un substantif – « le » Casino – *pour évoquer l'entreprise* fondée en 1898 par Geoffroy Guichard. Cette relation quasi affective, voire affectueuse, s'explique par le réseau de proximité qu'a tissé dès l'origine, à chaque carrefour stratégique de la ville, le succursaliste. Dans l'esprit des Stéphanois, Casino reste l'épicier du quartier.

Loin de cette image paternaliste, le distributeur s'est hissé en quelques années au premier rang des entreprises de Rhône-Alpes. Le dernier groupe d'envergure nationale d'origine stéphanoise a résisté aux coups de grisou qui ont profondément ébranlé les fondations de l'économie stéphanoise. Entre 1975 et 1990, Saint-Etienne a perdu près de dix mille emplois, soit 10 % de ses effectifs salariés, supprimés à la suite de la fermeture des houillères, des crises du textile et de la sidérurgie, du « naufrage » de Manufrance.

Cette saignée s'est accompagnée d'une redistribution des cartes industrielles. L'effondrement des grands groupes pourvoyeurs de travail et d'activités a contribué à l'émergence d'une économie de petites et moyennes entreprises, autour d'unités de moins de deux cents salariés.

« A un espace structuré et hiérarchisé, où de nombreuses PME prospéraient "naturellement" autour de grandes firmes motrices, s'est substituée une zone beaucoup moins nettement organisée », notent les chercheurs du Centre de recherche économique de l'université de Saint-Etienne (Creuset), auteurs d'une étude sur l'évolution du système productif local.

Des groupes industriels locaux ont pris de l'importance. En une vingtaine d'années, la société SNF Floerger, qui produisait encore à la fin des années 70 des boulets de charbon, est devenue le premier fabricant mondial de floculants pour le traitement de l'eau, fédérant autour de ses activités internationales un « pôle » de l'eau. Héritières de l'industrie rubanière, les entreprises du textile fabriquant des bandes étroites ont su tirer la leçon du déclin des passementiers, trop dépendants de leurs clients, et définir une stratégie axée sur l'innovation et des opérations de croissance externe. Louison, qui possède toujours à son catalogue des galons et articles de passementerie, a été le premier à tisser dans les années 60 des sangles de ceinture de sécurité et conçoit aujourd'hui des produits à base de textile et de plastique, en partenariat avec des mécaniciens et des plasturgistes. De nouveaux acteurs, souvent des investisseurs italiens, allemands et britanniques, ont délaissé la position vulnérable de sous-traitant pour devenir fournisseurs de premier rang de l'industrie automobile européenne ou japonaise.

POPULATION DÉBOUSSOLÉE

Cette évolution du paysage industriel s'est accomplie toutefois avec une progression moindre des emplois de cadres. *« Lorsque la France développe des emplois d'ingénieurs, Saint-Etienne crée des emplois d'ouvriers qualifiés »*, observent les chercheurs du Creuset. Ce décalage, cumulé à la suppression de certaines garanties d'emploi, explique le désarroi d'une majorité de la population, déboussolée. Dernier bastion des grands établissements industriels, l'ex-Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), aujourd'hui dans le giron de GIAT Industries, employait encore trois mille ouvriers en 1976. Ils ne sont plus que six cents aujourd'hui. Un reflux inexorable qui taraude les esprits dans une ville où travailler à la MAS fut pendant plus d'un siècle un privilège. *« Dans un milieu marqué par l'insécurité, le travail à la "Manu" a toujours été considéré comme une place stable et régulière, d'autant plus précieuse qu'elle fut une des rares à procurer une sécurité et un prestige que beaucoup envient aux travailleurs de la fonction publique »*, écrivait déjà en 1976 le sociologue Daniel Mandon.

La fin de Manufrance avait déjà laminé les premières illusions, associant dans une même réprobation les homme politiques empêtrés dans la gestion d'une entreprise dont la municipalité détenait la minorité de blocage, les responsables syndicaux rivés sur la défense d'acquis et des dirigeants patronaux incapables de renouveler le concept de vente par correspondance développé par Etienne Mimard et d'investir pour rénover un parc de machines obsolète. Au début des années 80, la municipalité de gauche et des organisations syndicales avaient déjà affrété des cars et appelé les Stéphanois à descendre dans la rue pour défendre un pan de l'économie stéphanoise. En vain.

Foncièrement conservatrice, Saint-Etienne reste accrochée à son territoire, cultivant volontiers un complexe de village gaulois assiégé. Menacé de devenir un cul-de-sac ou une cité-dortoir de Lyon, le chef-lieu de la Loire revendique la délocalisation à son profit de structures culturelles, universitaires et de recherche.

Pour se repositionner sur l'échiquier du territoire, Saint-Etienne compte sur la métropole lyonnaise, avec laquelle des liens ténus se sont noués depuis une dizaine d'années dans les domaines culturels et économiques. Sans Lyon, Saint-Etienne est condamnée à rétrograder. Avec Lyon, Saint-Etienne peut tirer parti de relations plus équilibrées, à condition de ne pas nier son passé, ni renier son identité.

V. C.

Lire aussi page 14

Etienne de Banville, économiste au Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire

« La ville a perdu ses derniers grands protecteurs »

Le problème de fond est poli*tique et culturel, dit-il, pas pure*ment économique. L'économie stéphanoise a vécu pendant longtemps à l'ombre de « grands protecteurs » tels que Manufrance, Creusot-Loire ou les Bennes Marrel, qui faisaient l'interface entre l'espace local et l'extérieur, qui structuraient le territoire. Au*jourd'hui, ces protecteurs ont dis*paru. On ne peut même plus parler de territoire, car il n'y a plus de synergies locales, les tentatives de réseau et de regroupement étant loin d'être toutes significatives. Le problème actuel est de recréer un tissu.

« La création de pôles de compétences ne constitue-t-elle pas une réponse crédible ?

– Il est significatif de constater que ces pôles sont un nouveau *vocable auquel se réfèrent aussi* bien la municipalité de Saint-Etienne que la CGT, qui défend la création d'un pôle de l'arme légère autour de GIAT Industries. Mais, derrière cette appellation, il n'y a pas grand-chose. Seul le pôle de l'eau réunit les bons ingrédients, en particulier une entre*prise motrice, en très bonne posi*tion sur les marchés européen et mondial, qui a réussi à nouer des coopérations. Le concept du pôle de la mécanique, qui réunit trop d'intérêts divers, apparaît, lui, dépassé. Il serait plus judicieux de créer sur le modèle du pôle européen de plasturgie d'Oyonnax un « noyau de la forge » qui permette de passer d'un niveau technique à un stade scientifique, dont le Centre technique des industries *mécaniques (Cetim) pourrait être* le leader.

– Ces défaillances successives ne reflètent-elles pas une crise plus profonde ?

– Saint-Etienne est confronté à une crise de la culture technique. La reconstruction de ce type de culture n'est pas seulement un problème de formation mais relève aussi d'une approche culturelle. La démarche suivie par Usinor-Sacilor en Lorraine apparaît de ce point de vue instructive. Cette firme sidérurgique s'est payé le luxe, en pleine reconversion, d'éditer une revue culturelle, *Métal plus*, drôle et informative, vendue en kiosque. A contrario, Saint-Etienne n'a pas suffisamment réfléchi à l'implantation de son musée d'art moderne, dont *Casino est le mécène, et à son in*tégration dans le paysage et le tissu urbain.

– Saint-Etienne peut-elle se passer de grands protecteurs ?

– Saint-Etienne ne s'est pas encore émancipée. La ville devrait s'appuyer davantage sur l'université, dont elle est restée distante pour des raisons idéologico-politiques. Cela pourrait éviter de gaspiller l'argent public. Plutôt que de dépenser des sommes énormes pour aménager les nouveaux locaux de l'école de commerce, on aurait pu envisager un rapprochement avec l'institut universitaire professionnel de management. La ville doit formuler un projet ambitieux, collectif, mais l'absence d'homme politique d'envergure nationale et un certain vide politique, y compris dans le patronat local, sont symptomatiques.

– L'avenir de Saint-Etienne et celui de Casino sont-ils liés ?

– Si l'OPA de Promodès réussissait à l'issue de la bataille juridique toujours en cours, Saint-Etienne risquerait de subir le même traumatisme que Grenoble lorsque Merlin Gerin est passé sous la coupe de Schneider : ce fut la perte d'un commandement symbole. Casino est le dernier pôle de commandement stéphanois. Mais la paralysie qui le touche depuis quelques mois me paraît très préoccupante. Après s'être séparé de l'un de ses principaux dirigeants, le groupe semble renouer avec un certain paternalisme qui s'est traduit par l'organisation d'une comanifestation patronale et syndicale sur le compte de la société. On tombe dans la caricature. »

Propos recueillis par Vincent Charbonnier

Des dollars au secours des bénédictins de Saint-Emilion

BORDEAUX
de notre correspondante

La compagnie American Express, principal mécène fondateur du programme lancé en 1995 par le World Monument Fund, vient de donner 50 000 dollars (290 000 francs environ) pour la restauration de l'église monolithique de Saint-Emilion. La fondation Françoise Gould, une collectionneuse de tableaux impressionnistes, a doublé la mise le jour de la cérémonie officielle, début octobre. Cette donation est une manière élégante pour la société américaine, spécialiste du voyage international, de protéger son fonds de commerce. Elle ne s'en cache pas : *« L'ambition d'American Express (...) est de participer à la sauvegarde du patrimoine artistique et culturel mondial sur lequel repose l'avenir de l'industrie du voyage. »* Le vignoble de Saint-Emilion, avec son village aux dix-huit monuments classés, attire un million de visiteurs par an.

La plus grande église souterraine d'Europe par ses dimensions (38 mètres de long sur 20 de large) est donc inscrite sur la liste des cent monuments les plus menacés dans le monde. Seule sélectionnée en France pour la campagne 1996-1997, la « monolithe » fait partie des trente et un sites sur lesquels American Express a déjà jeté son dévolu philanthropique. Construite dans la roche durant trois cents ans par des moines bénédictins dès la fin du IXe, sa voûte est aujourd'hui fissurée, écrasée par les trois mille tonnes de son clocher : celui-ci a été posé, quelques siècles plus tard, au-dessus du soubassement rocheux, sans tenir compte de l'aplomb des piliers de l'église.

MODÉLISATION INFORMATIQUE

Après une visite de contrôle en 1989, suivi d'un rapport concluant à une menace imminente, trente-huit piliers de béton sont érigés. Ils évitent la chute des pierres mais pas les fissurations. L'édifice, fermé quinze mois au public, est défiguré. En 1993, un rapport de restauration imagine des solutions novatrices pour alléger le poids du clocher. Mais elles sont coûteuses : plus de 10 millions de francs. Les fonds des mécènes américains vont servir à étudier ces hypothèses et à mettre au point une modélisation informatique de la « monolithe ». Les résultats sont attendus en juin 1998. L'église peut encore attendre son bain de jouvence.

Claudia Courtois

La protection de la nature crée peu d'emplois

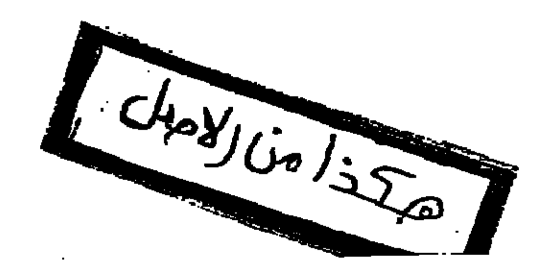
PARADOXE : alors que la France possède le patrimoine naturel le plus riche d'Europe, les offres d'emplois liées à la protection de la nature restent marginales par rapport aux demandes : 25 % du total de demandeurs d'emploi dans ce secteur, selon une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) rendue publique jeudi 30 octobre, qui rappelle que le secteur « vert » génère 280 000 emplois directs dans l'Hexagone. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne sont *« plus ouverts à la gestion de la biodiversité par des professionnels »*, soulignent les auteurs de l'étude, qui relèvent d'autres déséquilibres. Ainsi, la majorité des demandeurs d'emplois visent des postes de haut niveau du type « cadre technique de l'environnement », tandis que les offres portent en priorité sur des postes peu qualifiés, dans le domaine du traitement des pollutions. Les offres d'emploi dans le secteur de l'environnement destinées aux cadres ne représentent que 1 % des offres gérées par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Signature de la charte de relance de Sophia-Antipolis

LA CHARTE de relance de la technopole de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) a été signée, jeudi 30 octobre. Cette charte réunit l'Etat – représenté par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement –, le conseil général et le Symisa, syndicat mixte des neuf communes sur lesquelles s'étend le parc et la chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur. Il s'agit de donner un second souffle à cette technopole créée en 1972, en recentrant son développement autour de trois pôles de compétences (*Le Monde* du 10 septembre). Mme Voynet a précisé que cette relance *« devrait permettre d'organiser sur plusieurs années les délocalisations et l'accompagnement des nouvelles implantations de laboratoires publics ou privés et d'entreprises »*.

DÉPÊCHES

■ **MERCANTOUR : Dominique Voynet** a réaffirmé, jeudi 30 octobre à Nice, sa volonté de trouver une solution concertée à propos des loups dans le massif du Mercantour (Alpes du Sud). *« Je refuse de caricaturer l'opposition entre les bergers et les loups »*, a souligné la ministre, en observant que *« pour d'autres espèces, comme l'ours des Pyrénées, il y a d'abord eu des oppositions très dures, puis un consensus quand chacun a fait un pas en avant »*.



Les héritiers de Geoffroy Guichard, le fondateur de Casino, offraient l'image d'une famille unie... Jusqu'à ce que l'OPA lancée par Paul-Louis Halley, le patron de Promodès, et la riposte menée par Jean-Charles Naouri, celui de Rallye, ne les divisent

Antoine Guichard, le patriarche des 405 descendants – dont 259 actionnaires – de Geoffroy.

GRÉGOIRE SITTLER/RÉA

Banco sur Casino

SAMEDI 30 août 1997. A Feurs, près de Saint-Etienne, les descendants de Geoffroy Guichard, le fondateur de Casino, tiennent leur *traditionnelle réu*nion de rentrée au château de Jas, propriété de Noëlle Guichard, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, mère de l'actuel chef de famille, Antoine. La journée a commencé, de façon immuable, par une messe à la mémoire des défunts de la dynastie. Ensuite, trois générations de Guichard, dûment badgés pour identifier à quelle branche familiale ils appartiennent, se retrouveront autour d'un buffet. Ils sont 405 au total, dont 259 actionnaires de Casino, mais seuls les plus de douze ans sont conviés à la réception annuelle. L'après-midi sera consacré à des jeux et joutes opposant les familles issues des sept enfants de *Geoffroy Guichard*: *Mario*, *Jean*, Georges, Clémence, Paul, Pierre et Colette, tous disparus aujourd'hui. Après le dîner, les plus jeunes danseront jusqu'à l'aube.

« Les Paul », les plus nombreux, se pressent autour d'Antoine (soixante et onze ans), l'aîné des onze enfants de Paul et Noëlle. « Les Pierre » sont emmenés par Yves Guichard (soixante-trois ans), vice-président du conseil de surveillance de Casino, et sa sœur Catherine, l'historienne de la famille, présidente de l'Association des descendants de Geoffroy Guichard et auteur d'une thèse universitaire sur l'aïeul mythique. « Les Georges » sont sous la houlette de Charles (soixante-dix-huit ans), le plus gros *actionnaire individuel* de Casino, dit-on. Les autres ne portent plus le nom de Guichard, mais les Pinoncely, les Kemlin, les Gérard n'en sont pas moins actifs au sein de la dynastie. A Jas, on rit, on s'amuse, et pourtant cette belle image d'une riche famille unie va se lézarder en quelques semaines.

Comme à son habitude, le « patriarche » Antoine s'est éclipsé après le déjeuner. A 17 heures, le téléphone sonne à son domicile stéphanois. C'est Paul-Louis Halley, le président de Promodès. Une vieille connaissance. *« Cher Antoine, je tenais à vous informer que je lance une OPA sur Casino lundi... »* La rumeur courait à la garden-party. Mais Antoine, gérant du *protocole* d'accord *qui lie entre* eux les actionnaires familiaux, avait éludé les questions sur le sujet. Il appelle aussitôt le château pour prévenir ses cousins. *« Cela alimentera les conversations toute la soirée »*, se souvient un témoin.

Dans l'assistance, un homme ne partage pas l'émoi général. Xavier Kemlin, quarante ans, petit-fils de Clémence Guichard, connaît bien Paul-Louis Halley. C'était un ami de son père Robert, aujourd'hui décédé. Toute la famille a entendu raconter les parties de chasse des deux hommes. *« Dès le début de l'OPA*, affirme un cousin, *Xavier s'est fait le porte-parole zélé de Paul-Louis. »* Ce 30 août, les Guichard s'interrogent : le moment est-il venu pour eux de lâcher « le Casino », comme on dit à Saint-Etienne ?

Avec moins de 8 % du capital et 15,6 % des droits de vote, la famille n'a plus le pouvoir. Tout juste un rôle d'arbitre, au côté de Jean-Charles Naouri, dont la société Rallye contrôle alors 36,3 % des droits de vote de Casino. Le 13 septembre, réunis par Antoine Guichard pour examiner l'OPA de Promodès et la contre-offre montée en quelques jours par Rallye, les Guichard se rangent derrière leur chef et son allié. S'ils ne croient guère à ses promesses de voir l'action grimper à 600 francs (*Promodès propose 340 francs*). *Antoine*, pour tous, c'est l'homme qui a sauvé Casino.

Caustique, brillant, l'homme fort de la dynastie est un séducteur. Le physique buriné au vent marin de ses chers voiliers, le cœur à gauche – il a pris en juin 1997 la succession de Martine Aubry à la présidence de sa Fondation agir contre l'exclusion (FACE), dont Casino est l'un des membres fondateurs –, il adore jouer les iconoclastes dans la très catholique et discrète famille. Entré à Casino en 1966 par raison plus que par passion, ce diplômé d'HEC n'a eu aucun mal, dans les années 80, à prendre le pas sur ses cousins Gilles Pinoncely et Yves Guichard au conseil de gérance de *la commandite. Devenu seul* maître à bord, il prend le contrepied de la tradition endogamique établie par le fondateur, imposant une stratégie de croissance externe et décidant de dissoudre la commandite. Des choix qui ne seront pas du goût de tout le monde.

Après avoir cherché à nouer des alliances, avec Carrefour puis, déjà, avec Promodès – mais Casino n'est pas en mesure de discuter d'égal à égal –, Antoine se lance dans des acquisitions. En 1992, il reprend Rallye. Ce distributeur breton a été racheté, l'année d'avant, par un ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, reconverti dans les affaires : Jean-Charles Naouri. C'est le coup de foudre entre le *vieil héritier rusé et le jeune* énarque normalien avide de réussite. En échange de Rallye, M. Naouri devient l'actionnaire de référence de Casino et le président de son tout nouveau conseil de surveillance.

Les Guichard étaient encore détenteurs d'un tiers des droits de vote, soit presque la part dont Geoffroy Guichard avait doté sa famille au début du siècle. Ils vont voir leur participation fondre au fur et à mesure des rachats et des souscriptions de titres que le financier surdoué réalise au travers de sa cascade de holdings. Malgré un cours de Bourse multiplié par deux en cinq ans, certains n'ont pas pardonné au patriarche d'avoir fait entrer le loup dans la bergerie. En particulier ceux qui, sceptiques sur les chances du tandem Antoine-Naouri, ont vendu au plus bas...

Les Guichard s'interrogent : le moment est-il venu de lâcher « le Casino », comme on dit à Saint-Etienne ?

La suppression des pesantes règles d'accession des héritiers à l'entreprise va susciter d'autres polémiques. Depuis Geoffroy Guichard, chacune des sept branches devait être représentée au conseil de gérance de Casino par un membre, et un seul, le plus capable. Le jeune Guichard entrait « au Casino » comme en religion et passait de longues années sous l'œil inquisiteur des aînés. En 1990, Antoine fait voler en éclats ce système pour, dit-il, *« ouvrir à tous les Guichard la possibilité de faire une carrière normale chez Casino »*. Las ! La trentaine de jeunes qui avaient tenté leur chance dans le groupe finiront par le quitter, de gré ou de force. Parmi eux : Xavier Kemlin, parvenu à la direction des produits frais avant d'être remercié en 1988. Antoine Guichard se défend d'avoir voulu écarter sa famille, affirmant que seules les *compétences ont été prises en* compte dans ces *« décisions de management »*.

L'irruption de Paul-Louis Halley dans ce jeu de quilles familial va donc réveiller quelques rancunes. Xavier Kemlin joue à fond son rôle de cheval de Troie. Il inonde ses cousins de documents préparés par Promodès et organise un déjeuner des représentants des sept branches autour du patron normand. M. Halley, soixante-trois ans, est une figure de la grande distribution. A l'opposé d'Antoine Guichard, il est proche du patronat « conservateur éclairé » d'Entreprise et Cité, le club créé par Claude Bébéar, le PDG d'Axa. Au début des années 60, il eut la bonne idée de transformer le prospère commerce de gros de son père Paul-Auguste, à Caen, en distributeur moderne. Ce sera Promodès. En 1969, il crée les supermarchés Champion, en 1972, les hypermarchés Continent. Promodès essaime ses magasins aux quatre coins de France par la voie de la franchise qui permet, selon un spécialiste, *« un investissement minimum pour un retour sur investissement maximum »*. La famille Halley gardera ainsi, malgré une croissance fulgurante, le contrôle de Promodès dont elle détient encore 43 % du capital et 51 % des droits de vote.

L'épicier normand Halley se méfie du financier Naouri, de ses montages brillants mais pleins de chausse-trapes

Le « succursaliste » Casino, lui, est propriétaire de la plupart de ses points de vente. Ce choix capitalistique a longtemps plombé les comptes et les cours du groupe stéphanois. Mais il se révèle être aujourd'hui son principal atout, justifiant les 30 milliards – trente-huit fois les bénéfices 1996 de Casino ! – mis sur la table par Promodès. Sur le papier, l'idée de fusionner les deux poids moyens de la grande distribution française a sa logique. Avec 245 milliards de chiffre d'affaires, le groupe « Casimodès » serait numéro un du secteur, devant Carrefour et Leclerc.

AUSSI, lorsque, en décembre 1996, M. Halley, huit ans après la première tentative, propose à Casino un rapprochement à l'amiable, M. Naouri prête une oreille attentive. Il se verrait bien refaire avec Promodès le « coup » réussi avec Casino : devenir, sans bourse délier, l'actionnaire de référence d'un ensemble plus gros. Mais Paul-Louis Halley n'est pas Antoine Guichard. L'épicier normand se méfie du financier Naouri, de ses montages brillants mais pleins de chausse-trapes. Faute d'avoir trouvé un terrain d'entente, Casino rompt les négociations en juin 1997. Le 1er septembre, exaspéré de *« se faire mener en bateau »* par M. Naouri, selon ses proches, Paul-Louis Halley franchit son Rubicon. Il lance l'une des plus grosses OPA jamais vues en France. La place boursière applaudit l'audace d'un patron plutôt réputé pour sa prudence. Mais l'assaillant va vite dilapider l'avantage de la surprise.

M. Halley a commis deux erreurs. Il a d'abord mésestimé son adversaire. Persuadé que M. Naouri raisonne exclusivement en financier, Promodès lance une OPA de 10 milliards de francs sur Rallye. Un pactole censé être irrésistible pour l'ancien bras droit de Pierre Bérégovoy, qui avait créé sa société d'investissements Euris, en 1986, avec, dit-on, 250 000 francs en poche. Erreur. *« Je ne suis pas quelqu'un à qui l'on dit :* "Prenez votre pourboire et partez !", rétorque Jean-Charles Naouri. *Casino, c'est un investissement à long terme. Quoi qu'il arrive, je ne vendrai pas. »* L'homme a tenu parole, malgré les surenchères de Promodès.

M. Halley s'est aussi trompé sur le degré d'attachement des Guichard à Casino et à Saint-Etienne. Le 1er septembre, la première OPA de Promodès était toute en *cash*. *« Une erreur psychologique monumentale »*, estime Antoine Guichard. Beaucoup d'héritiers vivent encore dans la région. Et s'ils ne sont plus dans l'entreprise, nombre d'entre eux travaillent pour elle. Ainsi Printer, la société d'édition de Rémi Guichard (branche « Georges »), dont *« l'agence stéphanoise réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires avec Casino »*, reconnaît-il. Ainsi Xavier Kemlin, reconverti dans l'agroalimentaire grâce au groupe familial, son premier client. Le Musée d'art moderne de Saint-Etienne a été dessiné par l'architecte Didier Guichard (branche « Pierre ») et le stade, tous les amateurs de football le savent, s'appelle Geoffroy-Guichard.

LORS de sa surenchère, le 25 septembre, Promodès a rectifié le tir en proposant un strapontin aux Guichard dans son capital, par échange d'actions. Mais entre-temps, la mobilisation générale a été déclarée à Saint-Etienne. Des associations de défense, une intersyndicale se sont créées. Le maire, Michel Thiollière, a pris fait et cause pour Rallye. Les promesses de M. Halley de *« maintenir le niveau d'emplois actuel à Saint-Etienne »* ne convainquent personne, dans une ville où l'on trouve une supérette Casino à chaque coin de rue. Le 21 octobre, près de 10 000 personnes sont descendues dans la rue pour protester contre l'OPA de Promodès.

Le groupe normand crie à la manipulation des foules par son rival. *Mais, plutôt que de se rendre dans* la Loire pour expliquer son projet, M. Halley choisit la guérilla médiatique et juridique. Promodès s'offre de grands encarts publicitaires dans la presse, attaque en justice la recevabilité de la contre-offre de Rallye, alerte les actionnaires minoritaires sur le sort que leur réserverait M. Naouri... Le camp adverse rend coup pour coup. Mais ce patient travail de sape semble porter ses fruits. Le 4 octobre, les Guichard font marche arrière et se retranchent sur une position neutre. Antoine, une fois encore, va devoir violenter sa famille.

Le 19 octobre, en fin politique, le patriarche feint de menacer de démissionner du « protocole » familial – sur le mode « moi ou le chaos ». Il isole Xavier Kemlin en prenant comme suppléant son frère aîné Hubert, opposé à Promodès. Enfin, un vote familial, organisé par Antoine contre l'avis de son puissant cousin Yves, donne une écrasante majorité en faveur du *statu quo* – ce qui fait implicitement le jeu de M. Naouri. Le 24 octobre, Rallye informe les autorités boursières qu'il fera jouer les bons de souscription d'actions Casino qu'il détient. Le 25, des droits de vote double, prévus de longue date, tombent dans l'escarcelle de M. Naouri. La majorité absolue lui est acquise, dès avant la clôture des OPA. Seule la cour d'appel, saisie par Promodès, peut encore priver M. Naouri de sa victoire. Quant aux Guichard... *« C'est la première et la dernière fois que la famille aura son mot à dire »*, expliquait récemment Xavier Kemlin. Voire. Quoi qu'ils fassent, désormais, les héritiers auront bel et bien lâché « le Casino ».

Pascal Galinier



هكذا من الاصل

…asino

…ailly se méfie
de ses montages
de chausse-trapes

هكذا من الأصل

Un nouvel ordre moral ?

par Pierre-Patrick Kaltenbach

L'OPINION attendait les socialistes sur l'Europe, le SMIC, les « sans-papiers », les 700 000 emplois-jeunes, les 35 heures, or les voici empêtrés dans la famille ou, plus exactement, les « mères-travailleuses ». Pourtant, les socialistes avaient présenté 30 % de candidates et constitué le premier gouvernement réellement mixte que la France ait jamais connu. La reconnaissance électorale des femmes leur semblait durablement promise.

Les voici acharnés à brader ce précieux avantage en attaquant les 18 % de mères de deux enfants (2 754 488) qui élèvent 40 % des enfants (5 508 976) du pays. Quelle mouche a donc piqué ces politiciens professionnels ? N'est-il pas de la logique des relations sexuelles que de transformer une fille en mère ? Et comment penser que les couples n'ayant qu'un enfant (3 277 452 familles) ne se sentent pas virtuellement concernés par la perspective du deuxième ? *Pourquoi cette bourde ?*

D'abord parce que libéraux et socialistes n'ont pas le même usage de la liberté. Les libéraux conjuguent *liberté* du marché avec contrôle de la sexualité. Pour les socialistes, c'est l'inverse. D'où la formule d'Emmanuel Todd : *« A la répression sexuelle du XIXe siècle succède la pression fiscale du XXe siècle »*. C'est pourquoi, dans l'imaginaire « soixante-huité », si la femme est porteuse de libérations sexuelles, de pulsions et autres luttes, bref, le paradis, la famille, en revanche, incarne Jean Paul II, l'ordre moral et Vichy, bref, l'enfer. Impossible, dans cet état d'esprit, de comprendre ce qui constitue pourtant la *nouveauté familiale* de la période 1975-1995 : l'impératif féminin, dont voici les caractéristiques.

Dans l'imaginaire « soixante-huité », si la femme est porteuse de libérations sexuelles, de pulsions et autres luttes, bref, le paradis, la famille, en revanche, incarne Jean Paul II, l'ordre moral et Vichy, bref, l'enfer

Depuis vingt ans, jamais on n'avait tant courtisé ni « libéré » les femmes, jusqu'à leur proposer la parité par modification de la Constitution. Malgré cela, depuis *dix ans, les scrutins successifs* confirment que les jeunes mères sont entrées en dissidence politique contre une société qui partage *moins encore leur peine que le travail*. Ce n'est pas par frivolité qu'elles retardent le mariage, diffèrent la première naissance et réduisent le nombre d'enfants. *Le* plus d'égalité obtenu dans leur vie publique, elles l'ont payé d'un gros moins d'égalité dans leur vie privée.

Plus elles travaillent, plus elles peinent. Tensions et fatigues s'accompagnent d'une montée du non-mariage, des divorces et séparations. Le seuil de l'effondrement démographique est atteint, celui de l'intolérable financier et de la fatigue dépassé. Voici l'une des causes majeures de la crise démographique et familiale sans précédent du pays depuis 1975, et dont les socialistes ne sont pas seuls responsables. Dans l'indifférence générale, l'Etat invisible laisse faire et laisse aller à grands frais une politique familiale de plus en plus inéquitable pour la génération des jeunes femmes conçues sur les barricades.

Quel rapport avec la crise et le chômage ? Une chute de cette chose impalpable qui s'appelle l'espérance, avec tous ses effets sur la consommation et l'équipement des ménages, la capacité pour une génération de faire projet, d'entreprendre ensemble, de réformer, d'innover. Car, faire famille, c'est faire projet dans la durée, donc résister aux épreuves, certes, mais aussi à la mode et aux médias. Cette évidence contestée par les réactionnaires hérissés de bonne conscience antifamilialiste et malthusienne, l'implosion démographique de l'ex-URSS nous la confirme quotidiennement.

Ceux qui pleuraient la mort des idéologies en seront réconfortés. C'est après un parcours électoral féministe sans faute que les socialistes s'en prennent aux femmes en croyant s'en prendre aux riches. Il n'était question que de droits de l'enfant, de « familles recomposées », de ne pas ramener les femmes au foyer, de recenser les besoins non solvables non satisfaits, de relancer la consommation, d'occuper les loisirs. Et l'on sup*prime les aides ? Des travailleuses* mères de deux enfants ? Dont le revenu familial salarial dépasse 25 000 francs ? Le noyau militant *urbain du PS ? Et l'on envisage* de réduire la défiscalisation des aides familiales à domicile ? La Femme ? Oui ! La Famille ! Non ? Pourquoi cette obstination dans la contradiction ?

Alors que le gouvernement présente la concertation comme sa différence historique, sa politique familiale relève du secret des cabinets ministériels quand ce n'est pas d'instances électorales régionales.

Alors que les prélèvements obligatoires dépassent 3 000 milliards, le gouvernement s'acharne sur une *dizaine de milliards* « familiaux » à reprendre aux riches hâtivement rebaptisés « couches moyennes supérieures ». Dans le même temps, *Jack Lang prône des avantages* fiscaux pour le mariage homosexuel, en attendant l'adoption. En séance de nuit, M. Migaud, rapporteur général du budget, propose le concubinage fiscal et M. Strauss-Kahn lui demande d'attendre le CUC pour avoir satisfaction. Le projet de loi du mariage homosexuel progresse ainsi du même pas que l'on distrait les esprits avec la chasse aux pédophiles entre deux Gay Pride.

Alors que la France a déclaré le cannabis drogue illicite en signant la convention de l'ONU de 1961 et *la convention de Vienne de* 1971, *un* ministre ose en préconiser la diffusion auprès des jeunes.

Alors que se multiplient procès bâclés et repentances ostentatoires, la moindre critique de cette politique « familiale » vaut à qui l'émet l'insulte suprême de « vichyste ». C'est oublier que la politique familiale de la France a été conçue par la chambre du Front populaire, confortée par le Comité national de la Résistance et mise en œuvre par le gouvernement provisoire du général de Gaulle. François Mitterrand lui-même n'a-t-il pas affiché qu'il était familialiste et nataliste ? contre ses propres troupes ?

On ne prend pas à la légère de tels risques électoraux pour une poignée de milliards, contre une poignée de familles. Il y faut de la *conviction. Il faut de la cohérence* et de la volonté pour porter autant d'atteintes aussi graves aux intérêts matériels et moraux de toutes les familles. Jamais on n'avait observé pareille indifférence pour l'équilibre écolo-biologique et affectif de la nation, pour la solidarité entre les générations, bref, pour le long terme, pour l'avenir. Même la droite professionnelle en reste coite, preuve qu'elle n'avait guère plus réfléchi à l'essentiel.

Ce n'est plus de budget ni de justice sociale qu'il s'agit, mais bien d'un nouvel ordre moral feutré, qu'une poignée d'enragés tente d'imposer à une classe publique passive et à une France révulsée. Parions que cela ne passera pas. Les progrès réalisés par les socialistes en matière politique et économique suivront, tôt ou tard, dans le champ familial et démographique. Encore faut-il que s'ouvre le débat.

Pierre-Patrick Kaltenbach *est président des Associations familiales protestantes.*

La politique familiale démantelée

par Jean-Pierre Fourcade

MISE sous condition de ressources des allocations familiales, *diminution* de moitié de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et de la réduction d'impôt pour les emplois familiaux, plafonnement drastique de la demi-part accordée aux personnes seules ayant élevé des enfants, c'est un véritable tir groupé auquel s'est livré le gouvernement contre la famille. Le prélèvement ainsi opéré s'élèvera, en 1998, à près de 9 milliards de francs.

De fait, à travers les mesures concernant les prestations familiales et l'AGED, la branche famille est la seule pour laquelle ont été décrétées des économies sur les dépenses. Elle contribue ainsi pour près de la moitié à la réduction du déficit du régime général, dont elle ne représente pourtant que le cinquième des dépenses.

Chacune de ces mesures est critiquable. Leur accumulation est désastreuse. Mais au-delà d'un débat sur l'opportunité de telle ou telle mesure, il reste une question de principe : la décision de placer les allocations familiales sous condition de ressources est inacceptable. La méthode retenue est d'abord exécrable. Annoncée dès juin, la mise sous condition de ressources des prestations familiales n'a été précédée d'aucune consultation des partenaires sociaux ou des associations familiales, comme s'il s'agissait de passer en force.

Il n'est guère étonnant que cette *décision, dont les effets se* trouvent aggravés par les trois autres mesures qui l'accompagnent, ait suscité une réprobation *générale. Réuni fin* septembre, le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales a ainsi émis, *à la quasi-unanimité* de ses membres, un avis défavorable sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le gouvernement réagit aujourd'hui en faisant part de son intention de convier chacun à une vaste réflexion d'ensemble sur la politique familiale. Mais il ne renonce pas pour autant à en bouleverser préalablement les fondements mêmes.

Les mêmes arguments peuvent conduire, dès demain, à la mise sous condition de ressources des remboursements des « petits risques » dans le domaine de la maladie

Il s'agit là d'une atteinte à un principe fondateur de notre politique familiale : l'universalité des allocations familiales, qui sont un droit ouvert à l'enfant indépendamment du statut et de la situation de ses parents. La politique familiale a, en effet, été conçue selon un principe de compensation des charges liées à la présence *d'enfants avec, pour objectif*, de rétablir l'égalité entre les familles ayant des enfants à charge et celles qui n'en ont pas. Dès lors, *chaque famille, parce qu'elle as*sure l'avenir de la collectivité nationale, est justiciable de son soutien.

*Face à ce qui est un véritable dé*bat de fond, le gouvernement se contente de souligner, non sans complaisance, le petit nombre des familles concernées : *350 000* familles se verront supprimer toute allocation, ce qui ne représente – si l'on peut dire – qu'un million d'enfants, et 35 000 autres familles, situées juste au-dessus des seuils, ne percevront plus qu'une allocation différentielle. Si les plafonds actuels concernent un nombre apparemment limité de familles, ils toucheront, au fil des ans, un nombre de plus en plus *élevé de nos concitoyens*. Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Certes, les allocations familiales ne représentent qu'une faible part du budget de ces familles. Mais un *tel raisonnement, fondé sur* l'abandon des solidarités horizontales, sur la transformation de la protection sociale en une politique *de redistribution, en somme sur* la mise à l'index des *« privilégiés »*, peut s'appliquer mot pour mot aux prestations d'assurance mala*die. Les mêmes arguments* peuvent conduire, dès demain, à la mise sous condition de ressources des remboursements des *« petits risques »* dans le domaine de la maladie.

Le gouvernement aborde ainsi une zone dangereuse, celle qui verrait un nombre croissant de Français contribuer lourdement, par leurs impôts et leurs cotisations, au financement d'un système de protection sociale dont les prestations leur seraient refusées. Il le fait en choisissant un domaine, la famille, qui devrait faire l'objet d'un consensus tant les enjeux sont importants pour notre démographie, l'équilibre et le dynamisme de notre pays.

Jean-Pierre Fourcade *ancien ministre, est sénateur des Hauts-de-Seine (groupe des Républicains et indépendants), président de la commission des affaires sociales du Sénat, maire de Boulogne-Billancourt.*

مأخذ من الأصل

Le logement, une priorité en trompe l'œil

par Pierre-André Périssol

LE projet du budget logement comporte à la fois une source de satisfaction et de lourdes menaces pour la pérennité d'une politique efficace et juste.

Une source de satisfaction, car il constitue une forme d'hommage au travail de réforme que nous avons accompli. Voici un an, les socialistes m'accusaient d'être le *« casseur du logement »*. Ils s'opposaient à l'ensemble des dispositifs que nous avions mis en place. Le prêt à taux zéro n'avait pas, selon eux, les avantages de l'ancienne aide, le PAP. Le taux de TVA réduit pour la construction neuve des HLM allait briser le logement social et ne permettrait plus aux organismes HLM de construire. La réforme des aides personnelles risquait de mettre en difficulté une partie de la population. Enfin, l'amortissement pour l'investissement locatif était présenté par les idéologues comme un cadeau pour les riches. Avec eux tout allait changer. Qu'en est-il ? Aucune des réformes que nous avons réalisées n'est remise en cause. Je ne peux que me réjouir d'un tel ralliement à la politique que nous avons conduite entre 1995 et 1997.

Cependant, faute de moyens adaptés, de lourdes menaces pèsent sur l'ensemble de la politique du logement. Où est la priorité pour le logement affichée par le gouvernement ? L'accession à la propriété est hypothéquée. On baisse les barèmes du prêt à taux zéro, en particulier pour les ménages les plus modestes. Ceci est, on en conviendra, une bien curieuse façon de sécuriser les accédants face aux risques de surendettement. On le réserve aux primo-accédants, ce qui constitue une attaque – une de plus – contre les familles. Les jeunes ménages qui, lorsqu'ils ont des enfants, ont souvent besoin de changer de logement sont désormais pénalisés. Ce sont des mauvais coups portés au prêt à taux zéro, alors même qu'il est un véritable succès social, jeune et populaire. Avec de tels méthodes, c'est, à terme, son maintien qui est en jeu.

Les jeunes ménages qui, lorsqu'ils ont des enfants, ont souvent besoin de changer de logement sont désormais pénalisés

La manière autoritaire dont d'importants détournements sont effectués sur le 1 % logement rappelle l'absence de concertation avec les partenaires sociaux dont ce gouvernement est familier. L'an passé, une convention avait été négociée et signée avec le patronat et les syndicats pour redonner au paritarisme toute sa place et financer les aides à la pierre. Aujourd'hui, au mépris de la chose signée et de la continuité républicaine, sans aucune concertation, on détourne 500 millions de francs dans le budget de l'Etat pour financer les aides à la personne. Toucher au 1 % sans l'accord des partenaires sociaux, c'est hypothéquer son existence.

Je constate également que, contrairement aux grandes promesses, le budget 1998 affiche le même nombre de logements locatifs sociaux qu'en 1997. Un effort modeste est certes consenti sur le terrain des réhabilitations, mais nous sommes bien loin des grandes ambitions de la campagne électorale. Quant aux plus démunis, nous avions réalisé plus de 20 000 logements d'urgence et d'insertion avant fin décembre 1996. Nous étions sur un rythme identique en 1997. Je donne rendez-vous au gouvernement dans un an sur son bilan dans ce domaine, sans douter qu'il poursuivra la politique de transparence des chiffres que nous avions mise en place.

Enfin, en ce qui concerne l'activité induite par la politique du logement, on constate que, derrière les déclarations triomphantes, elle sera en baisse en 1998 par rapport à 1997 du fait de l'affaiblissement du prêt à taux zéro. Nous en paierons le prix en termes d'emplois en 1999. De ce budget, je retire trois conclusions.

Si les réformes heurtent parfois, on constate que, lorsqu'elles sont justes et efficaces, elles sont adoptées par les Français. Ma deuxième conclusion est qu'en politique certains parlent et d'autres font. Les socialistes avaient beaucoup parlé, beaucoup promis en matière de logement de 1988 à 1993. Qui se souvient d'une seule de leurs réformes ? Ils ont de nouveau beaucoup promis en 1997. Où est la nouvelle politique du logement ?

Enfin, même si le gouvernement a eu la sagesse de ne pas remettre en cause les réformes entreprises, il se trouve en butte à la contrainte financière, dont on sait qu'elle est durable. C'est dans ces situations que l'on a besoin de mobiliser toutes les énergies. La concertation et le respect de la parole donnée sont la seule méthode pour parvenir à cette fin. Puisse le gouvernement s'y tenir.

Pierre-André Périssol *est ancien ministre du logement, et maire de Moulins.*

Alice.



Le SOS de Leah Rabin aux juifs de France

par Jacques Derogy, Jacques Hassoun, Jean Liberman, Daniel Lindenberg, Pierre Vidal-Naquet

DANS notre tribune *« Les juifs de France et la politique de Benyamin Nétanyahou »* (*le Monde* du 13 août), nous protestions contre le défi politique lancé par le directeur du CRIF (représentation officielle des juifs de ce pays), Haïm Musicant, prétendant que *« l'immense majorité des juifs de France estimait que les Israéliens étaient dans leur droit en construisant à Ha Homah »* (une nouvelle colonie). Ainsi essayait-on de nous faire endosser une politique qui tournait le dos aux accords de paix d'Oslo, avec ses tragiques retombées : rupture des négociations de paix, toujours moribondes, reprise des attentats terroristes par les intégristes palestiniens. Pourquoi nous sentons-nous, aujourd'hui, tenus de *« récidiver »* par cette adresse, cette fois directe, au CRIF ?

Traduit par la grande presse israélienne et arabe, notre appel au retour d'un vrai dialogue israélo-palestinien et arabe nous a valu un courrier aussi abondant que passionné. Parfois des plus réprobateurs certes, mais surtout de soutien enthousiaste et reconnaissant, issu autant de France que d'Israël avec, en particulier, de Tel Aviv, une lettre bouleversante de Leah Rabin – la veuve du premier ministre israélien assassiné, Itzak Rabin. *« Tenez bon ! Nous avons besoin de vous »*, concluait pour nous celle qui a voulu poursuivre la tâche, *« sacrée »*, dit-elle, de son mari, et dont le message se doit d'être connu de tous : *« L'article que vous avez publié dans* Le Monde, nous écrit-elle notamment, *est un très important document. Comme vous en êtes bien conscients, c'est la voix de la minorité violente et agressive qui est clairement entendue, tandis que celle de la majorité, pour on ne sait quelle raison, reste silencieuse. C'est ainsi qu'est survenue notre tragédie et que, pendant si longtemps, cette minorité [...] a pu soulever les gens contre l'homme et le leader merveilleux dont la seule intention était d'apporter la paix aux peuples du Moyen-Orient : mon cher mari Itzak Rabin. Ils l'ont tué et ont détruit depuis la voie de l'espoir, de la foi et semé à la place désespoir et confusion dans toute la région... Ainsi, je voudrais vous dire que la mission que vous avez entreprise me paraît sacrée et que vous ne méritez que gratitude, admiration et encouragement de ma part, de ce merveilleux peuple – la majorité silencieuse – et de ceux qui, dans les importantes communautés juives, croient dans le testament d'Itzak Rabin. A savoir qu'il existe une voie pour changer la situation actuelle afin que nous reprenions espoir et foi dans l'arrivée du "train de la paix à sa destination finale"... »*

Un SOS auquel le CRIF, pourtant informé, n'a pas répondu et qui nous oblige à poursuivre.

« Majorité silencieuse » ou pas, il apparaît clairement que, face à l'immobilisme de la Maison Blanche vis-à-vis des provocations répétées du gouvernement Nétanyahou, les opinions diasporiques ont désormais un rôle peut-être décisif à jouer. Et c'est pourquoi leur mobilisation s'est partout développée. Ainsi les rassemblements se poursuivent à Paris, à Bruxelles et ailleurs contre cette politique suicidaire, et un comité de sauvegarde des accords d'Oslo parrainé, notammment, par le Prix Nobel François Jacob, par Laurent Schwarz, François Gros, Jean-Pierre Vernant et Claude Lefort s'est récemment constitué et a été longuement reçu par l'ambassadeur israélien, fort impressionné, quant à lui, par la dimension de la démarche.

On sait aussi que d'importants leaders de la communauté juive américaine et de grands intellectuels sont intervenus, il y a peu, auprès de Bill Clinton, pour réclamer un nouveau « Camp David ». Mais que fait le CRIF, censé incarner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion de ce pays, qu'on sait largement favorable à Oslo, les sentiments de ses quelque 650 000 juifs, citoyens français à part entière ?

Nous nous interrogions dans un premier temps sur l'inquiétante dérive du leadership communautaire vers un alignement sur les positions extrémistes du gouvernement israélien en place. Or, le CRIF ne s'est pas contenté, depuis, de faire silence sur toutes les manifestations diasporiques en faveur d'Oslo. Voici qu'il prend prétexte d'une déclaration d'évêques, ne représentant qu'eux-mêmes, en faveur d'une partition de Jérusalem, pour adopter, cette fois résolument, l'argumentation de M. Nétanyahou.

Ainsi, dans un communiqué du 15 octobre, estimant d'abord que le processus de négociation d'Oslo est toujours *« en cours »*, il n'impute son *« sabotage »* de fait qu'aux *« groupes de terroristes palestiniens »*... en *« oubliant »* délibérément Ha Homah et la poursuite de la colonisation. Position intenable, qui ne semble pas particulièrement rejoindre celle du président israélien, Ezer Weizman, lequel vient d'adjurer le président Clinton de faire cesser les ingérences colonisatrices désastreuses de certains de ses ressortissants.

C'est en fonction de la considération que nous portons au CRIF, en tant que porteur d'une légitimité politique née dans la Résistance, que nous voudrions le rappeler à l'une de ses responsabilités majeures d'aujourd'hui

Qui vous autorise, nous ont reproché certains, à vous exprimer pour les juifs de France ? Répondons simplement qu'il est des moments où le déphasage est trop grand, trop insupportable, pour qu'on puisse se taire. Et que c'est, précisément, en fonction de la considération que nous portons au CRIF, en tant que porteur d'une légitimité politique née dans la Résistance, que nous voudrions le rappeler à l'une de ses responsabilités majeures d'aujourd'hui. Il ne s'agit rien moins pour lui que de tenir compte enfin de la dégradation économico-sociale, et surtout morale, en cours en Israël (qui amène un Alain Finkielkraut à juger son gouvernement *« obscène »*) et des dangers de guerre croissants qui s'y font jour.

Il nous paraît indéfendable de rester sourd aux appels d'une Leah Rabin, incarnation des voix pacifiques grandissantes, sinon majoritaires, d'Israël exprimant aujourd'hui leur volonté d'échanger la paix, donc la sécurité, contre les territoires occupés. *« Ceux qui essaieraient de détruire Oslo seront, à terme, responsables de l'affaiblissement d'Israël, suivi de sa destruction comme Etat démocratique... »*, vient d'avertir Théo Klein, ancien président du CRIF. L'entendra-t-on ?

Jacques Derogy *est journaliste et écrivain.*
Jacques Hassoun *est psychanalyste.*
Jean Liberman *est journaliste.*
Daniel Lindenberg *est historien.*
Pierre Vidal-Naquet *est historien, directeur d'études à l'EHESS.*

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le piège

LE gouvernement en avait-il clairement conscience ? Engagé par les promesses de campagne de Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, avait rapidement mis en place, dès l'été, une procédure visant à la régularisation des étrangers en situation irrégulière en France, les « sans-papiers ». Comme l'avaient pressenti certaines associations, la procédure choisie se révèle aujourd'hui pour ce qu'elle est : un piège, une machine à fabriquer des clandestins et des situations humaines impossibles.

Au terme de la première phase de cette procédure, vendredi 31 octobre au soir, le gouvernement pouvait puiser dans le nombre de candidatures déposées dans les préfectures matière à dénoncer les discours de haine tenus par une partie de la droite. Même si ce nombre est élevé (il devrait tourner autour de 150 000) et même s'il n'englobe pas toutes les personnes qui auraient pu être concernées (certains « sans-papiers » ont hésité à déposer une demande), il n'a rien à voir avec ceux brandis par l'extrême droite, les 400 000 à 500 000 clandestins que compterait la France, utilisés pour alimenter le rejet des populations immigrées. Mais le gouvernement va être confronté à des situations individuelles pour le moins difficiles. Un grand nombre de dossiers, les cas familiaux notamment, devraient être réglés facilement et les régularisations effectuées rapidement. Compte tenu des multiples critères retenus par le gouvernement, les deux tiers au moins des demandes ne devraient pas, a priori, poser de problèmes. Qu'en sera-t-il, en revanche, pour les dossiers les plus délicats, ceux pour lesquels les préfectures auront à juger, hésiteront ou rejetteront les demandes ? Les « sans-papiers » célibataires en particulier, même s'ils sont depuis longtemps sur le territoire français ou s'ils y ont exercé une *« activité régulière »*, n'ont bien souvent pas les moyens de faire la démonstration de leur bonne foi.

Les personnes qui n'auront pas obtenu leur régularisation devront, selon les textes, quitter le pays dans les trente jours. Elles seront nombreuses – 60 000 au moins. Même si le gouvernement propose de faciliter leur départ – avec le triplement de l'aide au retour –, on imagine difficilement qu'il organise des cohortes de charters pour les évacuer dans de tels délais. Ayant à l'occasion de cette procédure constitué un fichier des « clandestins », on peut ensuite se demander quels usages le ministère de l'intérieur compte en faire et s'en inquiéter.

Bref, on peut craindre et c'est l'inquiétude qu'expriment les associations les plus impliquées dans la défense des « sans-papiers », que compte tenu de la complexité des critères avancés et du nombre de dossiers à traiter, apparaissent bien vite, un peu partout en France, des multitudes de « Saint-Bernard ». Et de cas humains inextricables. Le gouvernement eût été mieux avisé de tenir la promesse du candidat Jospin : une régularisation générale sur quelques critères simples, à l'instar de ce qui fut fait, en son temps, par l'Italie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Baisse des effectifs à la CGT

C'EST mal connaître la CGT de supposer qu'en fixant au mois de septembre son prochain congrès elle désirait ajourner l'étalage de sa crise. Elle s'est bornée à suivre sa tradition : de tout temps – à l'exception du précédent, avancé au mois d'avril 1945 – ses congrès se sont tenus en automne. Néanmoins, l'aggravation du malaise intérieur se révèle par des symptômes objectifs.

La décrue des effectifs est peut-être le plus chargé d'inquiétude, encore que le moins apparent. Le placement des timbres qui matérialisent chaque mois le paiement des cotisations permet de suivre en cours d'année la fluctuation des effectifs. Or l'Union des syndicats de la Seine constate dès maintenant un déchet sensible. Son secrétaire, M. Hénaff, en a fait récemment l'aveu public. Non sans malice, il est vrai. Les corporations où il signale les manques à placer les plus importants sont aussi celles qui restent dirigées par des « minoritaires » : employés, enseignement, services publics, livre, ou bien que travaillent des mouvements de dissidence. Il est plus discret au sujet des syndicats dirigés par des unitaires. Mais la responsabilité qu'il tente ainsi de rejeter sur ses adversaires de tendance, ceux-ci l'imputent aux manœuvres politiques de la « tête » confédérale, inféodée au Parti communiste.

Aussi bien le recul des ventes de timbres est général, et, d'après les derniers comptes de l'Union, il atteindrait en tout 700 000 unités. Un adhérent achetant en moyenne dix timbres dans l'année, la perte serait déjà de près de 100 000 syndiqués sur des effectifs qui s'élevaient l'an dernier à 995 000.

(1er novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Du bon usage « économique » du Commonwealth

LE COMMONWEALTH sert-il encore à quelque chose ? Les résultats de la conférence des chefs de gouvernement, ou CHOGM, la première qui se soit tenue sur le sol britannique depuis vingt ans, sont maigres : statu quo face aux violations des droits de l'homme au Nigeria et adoption d'une déclaration économique assez ambiguë pour satisfaire à la fois les partisans et les adversaires de la mondialisation. Le premier ministre britannique y a surtout vu une tribune pour valoriser encore plus son image et les idées qu'il défend sur l'économie de marché.

Reste-t-il encore quelque substance derrière le traditionalisme un peu désuet et sentimental qui préside à ces réunions bisannuelles ? Sans doute, puisque 54 Etats – moins le Nigeria, aujourd'hui suspendu – aiment à s'y côtoyer autour d'une tasse de thé dans cette atmosphère informelle et feutrée, propre aux clubs britanniques, et que trois candidats frappent à sa porte, l'Autorité palestinienne, le Rwanda et le Yémen. Certainement aussi parce que le Commonwealth fournit à ses membres en développement – l'immense majorité – une assistance matérielle et technique appréciée.

C'est sur ce dernier aspect, longtemps secondaire, que Tony Blair a insisté à Edimbourg. D'où ses efforts en faveur d'une déclaration économique qui ferait pendant à celle adoptée en 1991 à Harare sur la démocratisation. Il a préconisé un recours à l'économie de marché, à la libéralisation des échanges et aux investissements privés, *« moteurs de la croissance »*. Bref, il a voulu convaincre ses amis du Commonwealth de la supériorité du modèle britannique. Il n'y est qu'à moitié parvenu.

En effet, si ses propositions se retrouvent dans la déclaration d'Edimbourg, elles sont suivies de bémols qui reflètent les réticences des autres cosignataires. Les inquiétudes des micro-Etats des Caraïbes et du Pacifique sud ont reçu le soutien de pays comme l'Inde, dont le premier ministre, I. K. Gujral, a affirmé que les négociations de 1993 sur l'Uruguay Round lui restaient encore sur l'estomac et qu'il y avait déjà assez de libéralisation. Plus teigneux, comme à son habitude, son homologue malaisien, Mahathir Mohamad a ironisé sur le terme même de Commonwealth (littéralement richesse commune) en disant que *« la richesse du Commonwealth n'est pas une richesse commune »*.

« UNE ACTION TRÈS, TRÈS FERME »

Si les participants au CHOGM peuvent rentrer chez eux avec un document économique qu'ils pourront interpréter à leur convenance, on peut aussi dire la même chose de la déclaration sur le Nigeria. Présentée par M. Blair comme *« une action très, très ferme »*, elle aboutit à donner une seconde chance à la junte du général Abiola. Les sanctions dont elle avait été menacée il y a deux ans, si elle ne rétablissait pas un Etat de droit, restent suspendues au-dessus de sa tête pendant encore un an, le temps pour elle de remplir sa promesse d'élections ; sinon elle pourrait se voir chassée de l'organisation. Une menace avec laquelle Lagos peut vivre sans trop d'encombre. Le moins que l'on puisse dire est que les principes de Harare restent un catalogue de bonnes intentions. Le Commonwealth n'est pas toujours regardant envers les violations des droits de l'homme, qui demeurent bafoués du Kenya à la Sierra Leone en passant par le Cameroun.

Mais ne serait-ce pas ce côté informel, sans caractère contraignant, qui demeure le meilleur ciment de l'organisation ? L'adhésion y est volontaire sous réserve de l'accord des autres membres du club – tous, sauf le Mozambique, sont des territoires anciennement liés à la couronne – et le départ aussi : l'Irlande l'a quitté après la guerre, le Pakistan pendant un temps. Sous le patronage bienveillant, matriarcal et respecté de la reine Elizabeth, on y discute donc amicalement de tout et de rien, sans que cela prête trop à conséquences. Le réseau de contacts qui s'y établit au niveau le plus élevé, permet aussi de régler rapidement et simplement bien des problèmes.

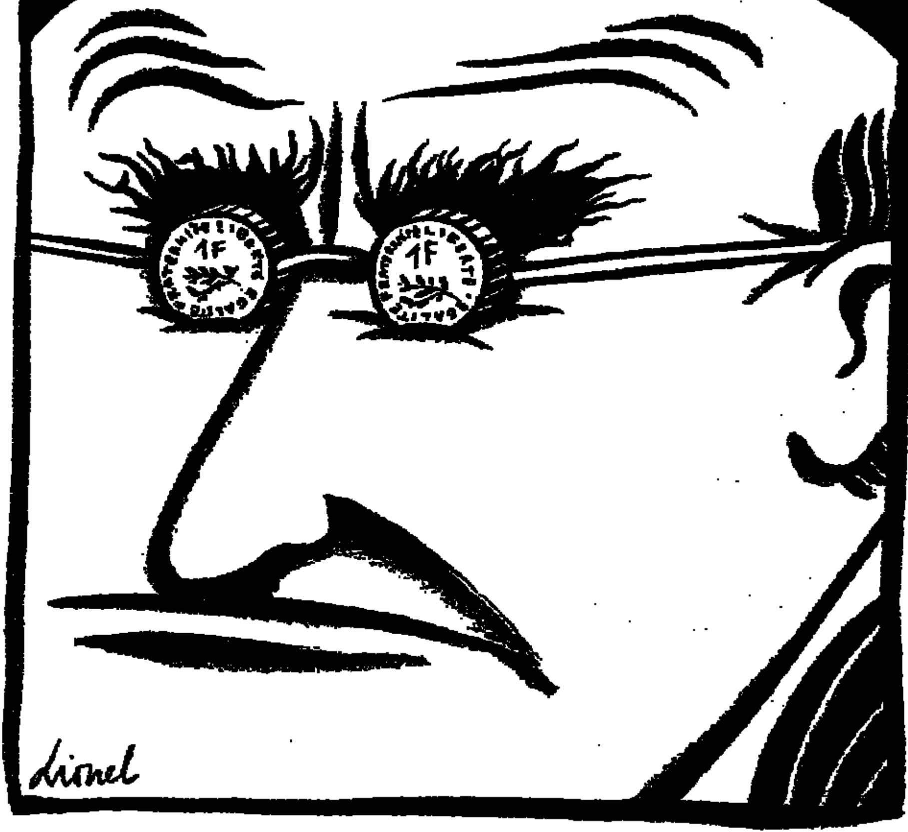
Les frustrations y restent néanmoins sous-jacentes, entre grands pays et micro-Etats mais surtout entre riches et pauvres, Blancs et non-Blancs, anciens colonisateurs et ex-colonisés. On l'a vu lors de la récente visite de la reine dans le sous-continent indien. Ou lorsque les tentatives des conseillers de Tony Blair de manipuler le CHOGM au profit de leurs intérêts politiques a heurté la susceptibilité des participants et contraint le premier ministre britannique à s'excuser. Car si, dans cette famille de nations, la reine joue un rôle à part, le poids de l'ancienne puissance coloniale n'est plus ce qu'il était, et elle a parfois du mal à s'ajuster à cette position moins prestigieuse.

Créé à l'origine pour empêcher les dominions blancs de proclamer leur indépendance à l'instar des Etats-Unis en leur offrant une structure de partage du pouvoir avec la métropole, explique Denis Judd, professeur d'histoire coloniale à l'université de North London, le Commonwealth a évolué en un ensemble où le Royaume-Uni n'est plus qu'un membre parmi les autres. Et cette famille impériale issue de l'ère victorienne a cédé la place à une famille moderne, éclatée, au sein de laquelle chacun veut avoir son mot à dire et préserve jalousement son indépendance.

En même temps, plusieurs membres regardent avec intérêt du côté d'une institution qui n'est pas sans ressemblance avec le Commonwealth : la francophonie. Egalement fondée sur des critères de langue et regroupant, pour la plupart, d'anciennes colonies, elle leur paraît, à tort ou à raison, plus généreuse. Sept membres du Commonwealth – le Canada, le Cameroun, la Dominique, l'île Maurice, Sainte-Lucie, les Seychelles et Vanuatu – font également partie de l'organisation francophone et se retrouveront bientôt au sommet de Hanoï.

Patrice de Beer

Le myope *par Lionel Portier*



L'Allemagne agacée par la France

Suite de la première page

Le député social-démocrate Günter Verheugen juge, pour sa part, que l'Europe est encore loin d'avoir une politique de sécurité commune. Du côté industriel, les Allemands s'impatientent de l'incapacité des Français à prendre des décisions pour restructurer Airbus et l'industrie aéronautique européenne, afin de faire face à la concurrence du géant américain Boeing-MacDonnell Douglas. Ils sont las des querelles franco-françaises, notamment sur Dassault appelé à fusionner avec l'Aérospatiale, et craignent que Paris, tenté par des solutions nationales, ne joue pas le jeu européen, comme déjà dans les années 80 lors de la décision de construire seul le Rafale. Pour l'heure, un axe germano-britannique se dessine dans l'aviation militaire, avec la construction de l'avion de combat européen Eurofighter, dont Bonn a confirmé la production.

C'est cependant surtout sur la politique économique que les divergences sont les plus grandes. Selon le gouvernement de Bonn, le chômage est, en France comme en Allemagne, d'origine structurelle. La lutte pour l'emploi passe par la baisse des charges sociales et des impôts, la flexibilité des salaires et du temps de travail ainsi que la réduction du poids de l'Etat. Une conception sensiblement différente de la vision keynésienne du gouvernement français, qui insiste sur la relance de l'économie par la hausse des salaires. *« Les Allemands nous reprochent de laisser croire qu'il existe une alternative pour lutter contre le chômage »*, estime un Français de Bonn.

La coalition au pouvoir a ainsi des mots très durs pour le plan emploi-jeunes de Martine Aubry et le passage à la semaine de 35 heures. Selon Wolfgang Schaüble, successeur désigné de Helmut Kohl, *« les programmes de création directe d'emplois publics ne constituent nullement une solution au chômage »*. *« Les Français ont parfois une philosophie de l'emploi différente de la nôtre. Il ne faut pas juger la politique française sur les déclarations, mais sur les décisions prises »*, estime pour sa part le député chrétien-démocrate, spécialiste des relations franco-allemandes, Andreas Schockenhoff.

« AVEC DIX ANS DE RETARD »

Les Allemands sont d'autant plus sévères avec les Français qu'ils connaissent les mêmes problèmes – un chômage massif, un système social au bord de l'explosion – et ont tenté, sans succès, les recettes mises en œuvre aujourd'hui à Paris. *« Les Français font les mêmes bêtises que nous avec dix ans de retard »*, tranche un proche de la Chancellerie. Ces divergences renforcent de facto la réticence allemande à l'égard de l'idée d'un gouvernement économique européen. La coalition ne cesse de répéter que, au nom du principe de subsidiarité, la lutte contre le chômage est du ressort des Etats. Le gouvernement de M. Kohl compte bien ne pas transférer de compétences ni octroyer de moyens financiers supplémentaires à l'Union européenne lors du prochain sommet sur l'emploi de Luxembourg.

Ces divergences sont d'autant plus gênantes que les Allemands devraient normalement partager leur monnaie avec les Européens à compter de 1999. Certes, sur le papier, le système a été organisé, voire verrouillé, selon leurs vœux : indépendance de la banque centrale européenne, strict respect des critères de convergence de Maastricht, pacte de stabilité censé empêcher les Etats membres de laisser filer leurs dépenses publiques. Mais ce corset n'est pas sans risques. Les gouvernements n'auront plus de marge de manœuvre sur les taux et les changes. Comme ils entreront dans l'euro avec un déficit proche du maximum de 3 %, ils ne disposeront pas non plus en matière budgétaire de *« marge de sécurité suffisante »*, selon Peter Schmidhuber, membre du directoire de la Bundesbank.

Dans cette nouvelle zone euro, il serait logique, comme le rappelle régulièrement Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, d'avoir des transferts financiers, comme il en existe au niveau des Etats dans les organisations fédérales, lorsque la Bavière, par exemple, finance l'ex-RDA ou Brême, ou que la Catalogne aide l'Andalousie. Ce schéma, qui impliquerait à terme une hausse du budget européen, est rejeté, pour l'instant, par le gouvernement allemand, qui justifie du même coup ses réticences à l'égard d'un quelconque fédéralisme européen. *« Nous ne voulons pas nous trouver dans la situation où les pays les plus pauvres votent afin que les plus riches paient pour eux »*, a déclaré M. von Ploetz.

Chacun devra donc faire seul les réformes qu'il n'a pas entreprises jusqu'à présent, s'il veut récupérer une marge de manœuvre financière. M. Kohl voit dans la monnaie unique, qui accentuera la concurrence entre les pays de l'Union, une chance de pouvoir imposer enfin, chez lui, les réformes structurelles qu'il juge nécessaires à la lutte contre le chômage. Si l'Allemagne, dont la situation sept ans après la réunification n'est guère plus brillante que celle de la France, croit en ses capacités de modernisation, elle doute donc de ses partenaires continentaux. A Berlin, Klaus Regling, directeur général au ministère des finances, a maladroitement parlé d'une condition visiblement nouvelle à l'entrée de l'euro, un *« critère de stabilité politique »*, visant clairement l'Italie

D'aucuns s'inquiètent aussi de ce que la France ne prenne pas le chemin des réformes. Fondamentalement, si l'attachement de Paris à la stabilité de la monnaie n'est pas mise en doute, il en va autrement pour sa politique économique. *« Lorsque les Français descendent dans la rue, ils empêchent le gouvernement de faire passer ses réformes »*, explique Arnold Wallraff, responsable du service économique à la présidence de la République allemande qui ajoute : *« Quel que soit le gouvernement, la France n'a pas en matière sociale et budgétaire la même crédibilité que le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. »* Pour se rassurer, les Allemands se disent que la France aurait tellement à perdre d'une crise de l'euro qu'elle fera tous les efforts d'adaptation qu'ils jugent, eux, nécessaires. Sans doute la vision européenne de l'Allemagne pourra-t-elle alors devenir plus française

Arnaud Leparmentier

RECTIFICATIF

PARTI COMMUNISTE

Contrairement à ce que nous avons écrit, dans notre édition du jeudi 30 octobre, Pierre Zarka n'a nullement déclaré sur France-Info qu'il était prêt à quitter le Parti communiste s'il changeait de nom. L'invité de France-Info, mardi 28 octobre, était Maxime Gremetz, député communiste de la Somme. Au journaliste qui lui a demandé : *« Vous quitteriez un parti qui changerait de nom ? »* M. Gremetz a répondu : *« Ah ! ça, c'est clair ! »*

هكذا من الاعمال

CRISE FINANCIÈRE La tension reste grande sur les places boursières internationales. Si les Bourses asiatiques ont réussi, vendredi 31 octobre, à se stabiliser, ce sont maintenant les marchés d'Amérique du Sud qui donnent des signes de grande faiblesse. La Bourse de Sao Paulo a plongé, jeudi, de 9,54 %. ● LES INVESTISSEURS ont lancé des attaques contre le real brésilien, dont les économistes s'accordent à dire qu'il est surévalué. La Banque du Brésil aurait dépensé 8 milliards de dollars depuis le début de la semaine pour soutenir sa monnaie. ● LA FRAGILITÉ des Bourses d'Amérique latine, qui constitue une menace pour l'économie américaine, affecte Wall Street : l'indice Dow Jones a perdu 1,67 % jeudi. ● EN DIX JOURS, le billet vert a également perdu près de 25 centimes. Les opérateurs espèrent une intervention des banques centrales pour soutenir le dollar.

La tempête monétaire et boursière se déplace vers l'Amérique latine

La Bourse de Sao Paulo a perdu 9,54 % jeudi 30 octobre. La Banque du Brésil a dû intervenir massivement pour soutenir le real. Wall Street avait terminé la séance en recul de 1,67 % par crainte d'une contagion de la crise asiatique sur le cône sud-américain

LA TENSION reste extrême sur les places financières internationales. Si les Bourses asiatiques ont réussi, vendredi 31 octobre, à se stabiliser (Hongkong a gagné 2,52 % et Tokyo 0,57 %), ce sont maintenant les marchés d'Amérique du Sud qui donnent des signes de grande faiblesse. La Bourse de Sao Paulo (Brésil) a plongé, jeudi, de 9,54 % : elle a perdu 25 % en un mois. La place argentine a cédé pour sa part 9,12 %, soit un recul de 23,25 % en quatre semaines. Mexico, enfin, a reculé jeudi de 3,45 % (– 13 % sur un mois). Seules les Bourses du Chili et de Colombie sont parvenues à dégager quelques gains.

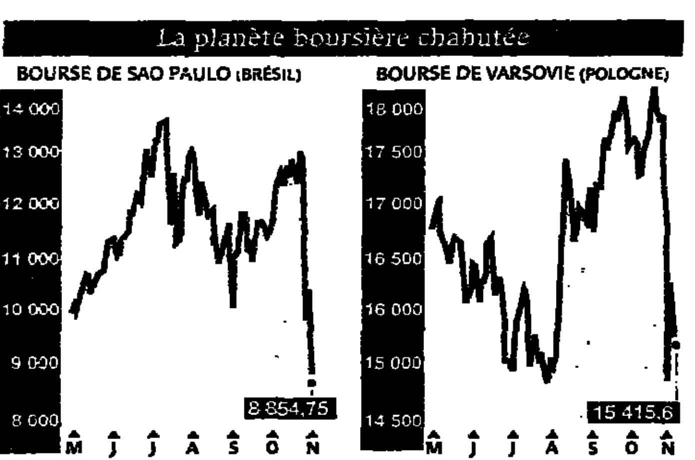
Le real brésilien semble être devenu la nouvelle cible monétaire préférée des marchés financiers. La plupart des économistes le jugent, il est vrai, surévalué, compte tenu du déficit très élevé de la balance courante brésilienne (32 milliards de dollars en 1997). La défiance à l'égard du real est accrue par les rumeurs persistantes de faillites de plusieurs grandes banques du pays, qui n'auraient pas résisté au récent plongeon de la Bourse de Sao Paulo. *La Banque du Brésil, qui dispose* d'importantes réserves de change (56 milliards de dollars), a été contrainte de puiser dans celles-ci pour défendre *sa monnaie* contre les attaques spéculatives : elle aurait dépensé 8 milliards de dollars depuis le début de la semaine.

COMMUNIQUÉ

Le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, a téléphoné, jeudi 30 octobre, à son homologue argentin Carlos Menem pour l'assurer qu'il n'allait pas *« dévaluer le réal »*. Les deux chefs d'Etat, selon un communiqué publié à Buenos-Aires, ont fait part de leur *« tranquillité mutuelle »*. M. Menem a affirmé à M. Cardoso que la situation argentine est *« totalement sous contrôle »* et il a attribué les turbulences *« aux vicissitudes de la Bourse »*. Le peso argentin, comme le dollar de Hongkong, est lié au dollar américain par un système de *currency board* (*Le Monde* du 25 octobre). Le ministre argentin de l'économie Roque Fernandez a, pour sa part, dénoncé *« l'hystérie »* des investisseurs. Le président *mexicain Ernesto Zedillo* a, *en re*vanche, estimé, jeudi, que les pays seraient bien inspirés d'adopter des politiques monétaires et fis*cales strictes plutôt que d'imputer* la tourmente actuelle aux seuls marchés financiers.

La déstabilisation des places d'Amérique du Sud explique la mauvaise performance de Wall Street. L'indice Dow Jones a perdu 1,67 %, jeudi, dans un marché toujours très nerveux. Les investisseurs craignent que la crise financière dans le Sud du continent n'affecte gravement – et bien davantage que la tempête asiatique – l'économie des Etats-Unis et ne fragilise durablement le système bancaire américain. Certains établissements auraient, au cours de la récente tempête monétaire et boursière, enregistré des pertes considérables. C'est ainsi que le fonds géré par le financier américain George Soros (Soros fund Management) aurait perdu environ deux milliards de dollars (11 milliards de francs) lors de la séance du lundi 27 octobre.

Ce jeu de dominos concerne aussi l'Europe. Si les Bourses des pays de l'Est en développement sont les plus touchées (Budapest a perdu 6,45 %, jeudi, Varsovie 3,72 % et Moscou 10 %), les places de l'ouest sont également atteintes. Paris a cédé 2,79 %, jeudi. La fragilité des Bourses du Vieux Continent est accentuée par le recul du dollar, élément pénalisant pour les exportations des entreprises européennes. En dix jours, le billet vert est revenu de 1,79 deutschemark et 6 francs à 1,72 deutschemark et 5,76 francs, soit un recul de 4 % : les économistes estiment qu'un recul de *10 % du dollar ampute la crois*sance française de 0,4 %.



La crise asiatique touche durement les places boursières d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est.

Pour expliquer la chute du dollar, les analystes mettent en avant *le fait que Wall Street étant de* loin la plus grande Bourse du monde, toute crise des actions internationales pénalise le billet vert. Un tel mouvement avait déjà été observé lors du krach d'octobre 1987. Les monnaies européennes, au premier rang desquelles le franc suisse, servent de monnaie refuge. Il cotait 4,1055 francs français vendredi matin, contre 4,02 francs français il y a dix jours.

Les opérateurs estiment qu'une intervention concertée des banques centrales pour faire remonter le dollar apporterait un important soutien aux marchés boursiers. Certains analystes s'étonnent et déplorent qu'elle n'ait pas encore eu lieu et ils interprètent cette inaction comme une conséquence des réticences de l'Allemagne à voir le deutschemark se replier. La Bundesbank est favorable à un euro fort.

P.-A. D.

L'Indonésie bénéficierait d'un plan d'aides de 20 milliards de dollars

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Prenant l'allure d'un test régional, le programme d'assistance du FMI à l'Indonésie, dont la négociation serait pratiquement achevée, pourrait s'élever à quelque 20 milliards de dollars. Certains évoquaient-même, vendredi 31 octobre, à Djakarta, une enveloppe globale – plan du FMI et aides bilatérales – proche d'une trentaine de milliards de dollars (170 milliards de francs). Cette assistance serait, en tout cas, d'un montant supérieur à celui accordé en août à la Thaïlande (17,2 milliards de dollars).

Outre le Fonds monétaire international et la Banque asiatique de développement, les principaux bailleurs de fonds seraient le Japon et Singapour. L'Australie et la Malaisie se sont également engagés à y participer. Singapour a confirmé avoir offert à Djakarta une assistance de 5 à 10 milliards de dollars. Même si les Singapouriens n'ont guère été explicites, cette aide devrait faire partie du programme du FMI et être donc liée à des conditions qui, selon la tradition de la région, ne seront pas toutes révélées. En effet, le démantèlement de monopoles indonésiens, au sein desquels les enfants du président Suharto ont des intérêts, est un sujet très délicat.

Par exemple, l'Organisation mondiale du commerce doit se prononcer sur le cas de la Timor, « voiture nationale » lancée sans succès fin 1995 par le fils cadet du chef de l'Etat indonésien. Cette voiture, construite par Kia Motors en Corée du Sud et importée hors taxes, fait actuellement l'objet de recours devant le tribunal de l'OMC par le Japon, les Etats-Unis et l'Union européenne. *Il serait dé*sormais question, pour sauver la face à tout le monde, d'un rachat de la Timor par une filiale indonésienne de Toyota, qui en deviendrait ainsi le constructeur.

Du côté indonésien, le plan du FMI est négocié par Widjojo Nitisastro. Ce choix de personnalité est loin d'être indifférent, car il pourrait marquer la fin d'une période de nationalisme économique ou, du moins, en effacer les aspects les plus controversés. Architecte de l'amorce, dans les années 70, du développement de l'Indonésie, Widjojo s'était ensuite effacé devant les tenants du nationalisme économique, dont J. B. Habibie, actuel ministre de la recherche et de la technologie. Il revient désormais sur le devant de la scène.

Ce plan de secours souligne aussi, par son ampleur, la volonté internationale de sortir l'archipel d'une spirale jugée dangereuse et peut-être, à son tour, comme ce fut le cas de la Thaïlande en juillet, contagieuse.

L'intervention du FMI prend valeur de test à l'échelon du continent

En effet, l'Indonésie fait également face à une chute de sa production agricole, en raison de la sécheresse et des incendies, qui sont loin d'être éteints, et à un rendez-vous politique, en mars 1998, avec la réélection probable, pour un septième mandat consécutif de cinq ans, du président Suharto.

L'aide négociée par le FMI prend donc valeur de test à l'échelon asiatique. Dans un premier temps, la Banque centrale devrait, dans le cadre d'une restructuration du secteur financier, prendre le contrôle d'une vingtaine de banques sur les 239 que compte le pays. Dans un deuxième temps, de nombreux autres petits établissements bancaires seront condamnés soit à la fermeture soit à être absorbés par de grandes banques.

Surtout après l'« accident thaïlandais », l'intérêt d'un redressement indonésien est vital pour la région. Les Etats-Unis, beaucoup plus actifs que dans le cas de la Thaïlande, ont fait savoir que l'assistance à l'Indonésie pourrait constituer un modèle dans la définition et l'exploitation d'un fonds de secours à l'étude en Asie de l'Est.

Ces intentions et l'annonce de la proximité d'un accord avec le FMI ont déjà contribué, jeudi, à revigorer la bourse de Djakarta, en hausse de 6,5 %. Mais elle reperdait 0,6 % vendredi matin. Autre intérêt : le cas de figure indonésien doit davantage prendre en compte les risques politiques et sociaux soulignés par le report probable de la succession de Suharto – qui est âgé de soixante-seize ans et n'a pas encore désigné d'héritier – et par des flambées de violence en 1996 et au début de 1997.

Jean-Claude Pomonti

La crise de l'Asie sera longue à résoudre

L'ACTUELLE crise financière en Asie risque fort de finir par peser sur la croissance mondiale, notamment en Europe. Signée par Jérôme Sgard, Loïc Cadou, Michel Aglietta et Agnès Bénassy-Quéré, la dernière livraison de la *Lettre du Cepii* (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), publiée jeudi 30 octobre, s'attache à démontrer que la crise est le reflet d'un dérèglement structurel dont la résorption sera autrement laborieuse que le dénouement de la crise mexicaine de 1995.

Analysant les causes de la tourmente, les économistes du Cepii commencent par relativiser le facteur dollar. *« Le dollar est responsable mais pas coupable »*, écrivent-ils. Selon eux, l'envolée du billet vert, auquel nombre de devises asiatiques étaient arrimées par une parité fixe, ne rend qu'imparfaitement compte de la détérioration de leurs comptes courants, qui est apparue comme le premier symptôme de la crise. Les auteurs en veulent pour preuve que ce solde a commencé à se dégrader en 1994-1995, bien avant l'appréciation du dollar. Au-delà des phénomènes conjoncturels (basses eaux dans la filière électronique), les auteurs y décèlent *« les limites du modèle de croissance »* asiatique, fondé sur une forte spécialisation des exportations, une main-d'œuvre spécialisée et une épargne très élevée.

L'origine du mal est à chercher dans l'affaiblissement des systèmes bancaires et financiers de ces pays. La bulle immobilière et l'accumulation de créances douteuses ont fini par saper les fondements de l'ensemble, selon un scénario déjà observé au Japon. Ironie amère, c'est le souci de conserver intacte la compétitivité en se mettant à l'abri d'une appréciation de la monnaie nationale qui a alimenté une telle dérive à travers un enchaînement d'imprudences. *« Contraintes de protéger leur change fixe contre une appréciation*, écrivent les auteurs, *les banques centrales ont accumulé des réserves en devises qui ont eu pour contrepartie un gonflement des agrégats monétaires, du crédit intérieur et enfin de la demande interne. »* L'afflux de tous ces capitaux étrangers en quête de placement dans les années 1993-1995, s'ajoutant à une épargne locale déjà abondante, s'est finalement révélé fortement déstabilisateur dans un environnement institutionnel marqué par le laxisme et la collusion avec la sphère politique.

FAILLITES BANCAIRES

Comment, aujourd'hui, en sortir ? L'affaire s'annonce plus complexe que dans le cas mexicain. *« En 1995, l'incertitude portait sur le refinancement de la dette à court terme d'un Etat solvable, soit un problème de liquidité, potentiellement dangereux, mais qui a pu être résorbé grâce à l'intervention d'un prêteur en dernier ressort »*, c'est-à-dire le Fonds monétaire international et le Trésor américain. Or, l'Asie est aujourd'hui confrontée à une crise bancaire qui découle d'un *« problème de solvabilité privée »* et risque de se traduire par *« la faillite de centaines de banques et d'entreprises »*. Si la tourmente appelle bien l'*« intervention d'un régulateur public »*, notent les auteurs, celui-ci ne saurait être un *« prêteur en dernier ressort »*, comme lors de la crise mexicaine.

Dans ces conditions, on peut pronostiquer une croissance ralentie accompagnant un processus de restructuration qui peut se révéler *« très lent »*. *« L'exemple japonais*, soulignent les auteurs, *montre que même une économie à épargne forte peut connaître plusieurs années de stagnation si elle ne parvient pas à régler les séquelles d'une crise de surinvestissement et de mauvaise allocation du capital. »*

Frédéric Bobin

★ « La Crise financière en Asie », *La Lettre du Cepii*, nº 161, octobre 1997.

Les perspectives de hausse des taux d'intérêt s'éloignent

LA CRISE BOURSIÈRE ne présente pas que des conséquences financières négatives : *elle dégage* durablement l'horizon monétaire mondial. Les investisseurs n'imaginent pas que les banques cen*trales puissent relever leurs taux* directeurs dans un avenir proche. La Banque du Japon, la Réserve fédérale américaine et la Bundes*bank devraient se tenir sages et* opter pour le statu quo au cours des prochains mois.

La tempête monétaire et bour*sière qui a secoué les pays d'Asie* du Sud-Est touchera durement une économie japonaise déjà fragilisée par la faiblesse de la consommation intérieure et par les programmes de rigueur budgétaire. Compte tenu des relations commerciales très étroites entre Tokyo et les autres pays de la région (40 % des exportations nippones sont dirigées vers l'Asie en développement), le rythme de croissance au Japon se trouvera fortement ralenti. Le krach de la Bourse de Hongkong, où les banques japonaises sont très présentes – selon la banque des règlements internationaux (BRI), leurs engagements dans l'ex-colonie bri*tannique s'élèvent à 87 milliards de* dollars (plus de 500 milliards de francs) –, pourrait par ailleurs mettre à mal le système bancaire *nippon, qui parvenait tout juste à* se remettre des conséquences de l'éclatement de la bulle financière et immobilière dans l'archipel.

Selon Andrew Shipley, analyste chez Schroders Japan Ltd., la croissance du produit intérieur brut (PIB) japonais s'établira autour de 1,2 % pour l'année fiscale 1997 (s'achevant, au Japon, fin mars 1998) et 1 % pour l'année 1998. Dans ce contexte, une hausse du *taux d'escompte, fixé à 0,5 %* depuis le mois de septembre 1995, paraît totalement exclue.

DOUBLE FREIN

Aux Etats-Unis, les turbulences boursières devraient aussi inciter la Réserve fédérale à une extrême prudence. Son président, Alan Greenspan, a souligné, mercredi 29 octobre, que la crise des économies asiatiques ne sera pas sans conséquences pour la croissance américaine, même si elles seront *« relativement modestes »*. De surcroît, *M. Greenspan a noté que les* Américains, à la suite du trou d'air du lundi 27 octobre, vont avoir le sentiment d'être moins à l'aise fi*nancièrement* qu'il y a quelques semaines, ce qui freinera la consommation des ménages. Ce double frein sur l'activité économique, qui donnait déjà quelques signes de ralentissement, rend moins utile une frappe préventive sur les taux directeurs destinée à éviter une surchauffe et à empêcher l'apparition de tensions inflationnistes.

Surtout, la Fed, consciente de la *fragilité actuelle de Wall Street*, ne voudra pas prendre le risque de déclencher un krach boursier en annonçant un durcissement de sa politique monétaire. *Il y a encore* quelques jours, la plupart des analystes prévoyaient pourtant un relèvement du niveau des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,50 %, lors de la prochaine réunion de la Fed qui se tiendra le 12 novembre. Ce scénario est devenu aujourd'hui très peu probable. Selon le directeur des études économiques de la BNP, Philippe d'Arvisenet, *la Fed préférera attendre « le début de l'année prochaine »* pour se décider éventuellement à agir.

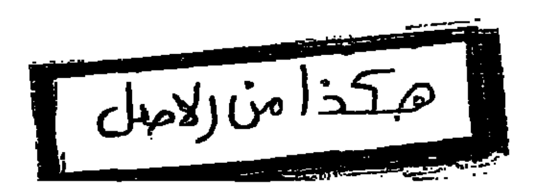
Même la Bundesbank pourrait être amenée à faire preuve d'une plus grande souplesse. Jeudi 9 octobre, la banque centrale allemande avait décidé, à la surprise générale, de relever le taux de ses prises en pension (REPO).

LA BUBA EN ACCUSATION

Les opérateurs de marché avaient considéré ce geste comme un premier pas, et ils s'attendaient *à une poursuite du resserrement* monétaire en Allemagne. Ils estimaient que les rendements à trois mois allaient remonter en Allemagne de 0,8 % (jusqu'à 4,50 %) d'ici à la fin du mois de juin 1998. Ils se montrent, depuis quelques jours et depuis les fortes turbulences boursières, un peu moins pessimistes : ils prévoient une hausse limitée de 0,5 % (jusqu'à 4,20 %) au cours des huit prochains mois. Les investisseurs font le pari que la Bundesbank tiendra compte de l'effet restrictif qu'aura la crise *asiatique sur la croissance alle*mande : la hausse du PIB pourrait être amputée de 0,4 % outre-Rhin en 1998. Ils espèrent aussi que la banque centrale allemande prendra en considération la fragilité actuelle des marchés internationaux.

Quelques économistes estiment, à ce propos, que la hausse du REPO décidée au début du mois n'est pas étrangère à la récente crise boursière. Ils jugent qu'en retirant soudainement des liquidités du circuit financier mondial, en renchérissant, même légèrement, le coût du crédit pour les investisseurs in*ternationaux alors que ces derniers* étaient déjà en proie au doute, la Bundesbank a largement contribué à aggraver les maux des places *asiatiques. Ils accusent la banque* centrale allemande d'avoir eu un comportement *« provincial »* et de s'être davantage préoccupée des risques inflationnistes aux Pays-Bas que des grandes difficultés financières en Asie du Sud-Est.

Pierre-Antoine Delhommais



Le patronat et les syndicats du secteur routier se préparent à la grève

Nicole Notat et Marc Blondel déplorent le climat social du secteur.

Une nouvelle nuit de négociation s'est soldée, vendredi 31 octobre à une heure du matin, par le départ de la délégation patronale de l'UFT. Vendredi matin, des tracts appelaient les chauffeurs *« à l'action le 2 novembre à 22 heures en cessant le travail et en manifestant sur les routes »* et recommandaient aux conducteurs étrangers d'éviter la France. Le gouvernement convoque les partenaires sociaux vendredi à 17 heures.

A QUARANTE-HUIT HEURES de l'ultimatum fixé par les routiers pour le début d'une grève qui pourrait paralyser le pays, patronat et syndicats ont choisi de dramatiser. Les syndicats patronaux ont recommandé à leurs adhérents de *« prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter, dès dimanche soir, que les véhicules soient immobilisés dans les barrages et de prévenir leur clients. »*

La nuit de négociation s'était soldée, vendredi 31 octobre à une heure du matin, par le départ de la délégation patronale de l'UFT (l'Union fédérale qui regroupe la FNTR, le CLTI et la FFOCT). *« Nous avons quitté la table des négociations, car des limites inacceptables ont été franchies, les employeurs ayant été traités de pourris et d'hommes sans honneur »*, a expliqué Jean-Paul Deneuville, l'un de ses représentants. *« Nous avons proposé un plan de progrès comportant des engagements considérables. Nous sommes d'accord pour travailler, mais pas pour jouer. Si c'est de nouveau pour une mascarade, alors c'est non »*, a-t-il ajouté, évoquant un éventuel boycott des négociations.

Mais, de source patronale, on admettait, vendredi matin, qu'il serait difficile de ne pas répondre à l'invitation du gouvernement, qui a annoncé une nouvelle séance de travail vendredi, à 17 heures.

A l'aube vendredi, Roger Poletti, le secrétaire général de FO-transports, s'était rendu au péage de l'autoroute du sud à Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne) pour distribuer des tracts aux chauffeurs routiers. *« Toutes les organisations syndicales appellent à l'action le 2 novembre à 22 heures, en cessant le travail et en manifestant sur les routes »*. Un tract en anglais informe, depuis vendredi matin, les transporteurs étrangers d'un *« blocage des routes pour une longue période indéterminée »* et leur demande d'éviter les routes françaises.

Commentant l'incident verbal qui avait entraîné le départ de la délégation patronale, M. Poletti a expliqué, vendredi matin, sur RMC, que la tension était *« surtout due au fait que nous nous attendions à avoir un nouveau texte patronal. Or, en fin de compte, ils se sont foutus de nous ! Le texte était le même que celui que nous avions refusé deux jours auparavant »*. Le patronat propose de garantir, d'ici à l'an 2000, une rémunération annuelle de 120 000 francs, soit 9 300 francs par mois pour les salariés payés sur 13 mois. Les syndicats veulent négocier sur une base de travail mensuelle de 10 000 francs, pour 200 heures par mois.

Dans le secteur du transport de voyageurs par car, les négociations sont également au point mort. La réunion de jeudi sur la mise en place du congé de fin d'activité à 55 ans, déjà en place dans le secteur du transport de marchandises, s'est soldée par un nouvel échec.

La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a estimé, vendredi matin, sur RTL, que le conflit actuel était la conséquence d'un *« engagement mal formulé en fin de conflit la dernière fois »*, en novembre 1996. Mme Notat a estimé que *« quand on a recours à de tels conflits, c'est véritablement parce que le dialogue n'a pas pu aller au bout »*. *« Si la négociation a tant de mal à déboucher, que reste-t-il aux salariés ? Ils ont leur honneur eux aussi »*, a-t-elle conclu.

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a estimé, jeudi, à Saint-Gaudens, qu'*« il est grand temps que l'on établisse des rapports normaux dans cette profession »*. M. Blondel a, par ailleurs, estimé que si *« on respectait la durée légale du travail, il faudrait embaucher 50 000 chauffeurs »*.

C. J.

Pas de ruée dans les hypermarchés

Les automobilistes et les consommateurs n'ont pas vraiment éprouvé le besoin de se prémunir contre le risque de pénurie. Certes, les ventes d'essence ont augmenté, et on a pu observer ici ou là, dans les stations-service, des clients tirant des remorques ou remplissant des fûts de 200 litres. L'Union française des industries pétrolières (UFIP) a demandé l'autorisation aux pouvoirs publics de pouvoir livrer des hydrocarbures tout le weekend et d'ouvrir les dépôts.

Dans la grande distribution, on ne signale aucune ruée sur les produits de consommation. Mais les grandes surfaces ont pris leurs précautions depuis quelques jours en augmentant leurs approvisionnements. Les menaces de grève des routiers n'émeuvent pas les directeurs de grandes surfaces, qui rappellent qu'en 1996, au plus fort du mouvement, les approvisionnements n'ont, à aucun moment, été interrompus, malgré quelques difficultés pour certains produits, notamment les laitages. Le secteur, accusé d'être en partie responsable des temps d'attente des routiers et de la pression sur les prix, pourrait pourtant ne pas être épargné cette fois-ci.

COMMENTAIRE

LA JUNGLE ÉCONOMIQUE

Après avoir obtenu la retraite à 55 ans, l'an dernier, les routiers ont, cette fois-ci, choisi de se battre pour leurs salaires. Face à un patronat qui tente d'annualiser le temps de travail et les rémunérations, afin de rendre flexible l'activité, les routiers réclament des garanties horaires ou mensuelles. Ils veulent 10 000 francs garantis par mois, sur une base de 200 heures, et rejettent les 120 000 francs par an, incluant primes et 13e mois, offerts par le patronat. La différence est sensible (environ 7 % de coûts salariaux en plus) mais, sur ce sujet, les bases de négociation entre les deux parties sont claires et le compromis à portée de main.

Pourtant, la guerre des routes aura bien lieu. A partir de dimanche, ou dans quelques mois si un accord est finalement trouvé, il faudra de nouveau crever l'abcès. Le transport routier souffre d'une organisation anarchique précapitaliste où gagne, non pas le meilleur, mais le moins-disant immédiat. Les accords de branche ne sont pas respectés et il en sera de même cette fois-ci, à l'exception des grandes entreprises, et encore.

« Avec 80 % de mon activité sous-traitée, au pire seuls 20 % de mes coûts seront affectés par les nouvelles dispositions conventionnelles », confie le PDG d'un des principaux transporteurs.

L'Etat a, depuis longtemps, abdiqué devant l'ampleur de sa tâche de contrôle. Il a renoncé à faire appliquer toute réglementation du travail. Les 380 contrôleurs du transport terrestre ne sont pas en mesure de suivre les 38 000 entreprises et leurs 340 000 salariés, en partie payés au noir. Et il suffit de consulter sur Minitel les registres des chambres de commerce pour découvrir des exemples de PME qui déclarent 5 employés pour une flotte de 50 camions !

Le gouvernement a officiellement entériné l'état de non-droit, en 1994, en proposant, dans le cadre du *« contrat de progrès »*, des subventions aux entreprises qui accepteraient de limiter la durée du travail à 240 heures par mois, soit plus de 60 heures par semaine, et d'atteindre les 200 heures d'ici à l'an 2000 ! Cédant au chantage à l'emploi, le pouvoir refuse d'engager des poursuites judiciaires. Il suffirait pourtant, de l'aveu même des patrons, de quelques condamnations exemplaires pour ramener de l'ordre dans cette jungle.

Christophe Jakubyszyn

L'Ecureuil abandonne la course au CIC

La privatisation du groupe bancaire détenu par le GAN pourrait être lancée « assez vite »

ILS DEVRAIENT être au moins cinq candidats à l'acquisition du groupe bancaire CIC, la filiale du GAN, qui doit être privatisée dans les mois qui viennent. Les Caisses d'épargne n'en seront pas. Le 9 octobre, par le truchement d'un amendement voté par l'assemblée (*Le Monde* du 11 octobre) le gouvernement donnait une orientation précise aux Caisses d'épargne : celle de concentrer tous ses efforts sur la réforme de leur statut. *« La mise en œuvre de cette réforme est aujourd'hui l'objectif prioritaire du groupe par rapport à d'autres projets concernant son avenir et son développement »*, précisaient dans la foulée l'Ecureuil dans un communiqué.

Le message des pouvoirs publics était passé. Caduque, le mandat donné le 18 septembre au directoire du groupe pour se porter candidat au rachat du CIC. Le conseil de surveillance du Cencep (la structure centrale des caisses d'épargne), réuni le 30 octobre, a entériné cet état de fait.

La préparation de la privatisation du CIC devrait s'accélérer la semaine prochaine. Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, a promis, le 23 octobre, que le cahier des charges serait publié *« avant la fin du mois de novembre »* et que l'opération pourrait être ensuite lancée *« assez vite »*. Une première tentative avait été effectuée par le précédent gouvernement. Par le décret 96-681 du 30 juillet 1996, le premier ministre de l'époque avait décidé la vente de 67 % du capital du groupe détenu par le GAN pour *« qu'à l'issue du processus de transfert et dans le respect de l'identité du CIC en tant que groupe décentralisé de banques régionales, le GAN demeure un actionnaire minoritaire à hauteur de 26,09 % et 27,06 % des droits de vote »*.

C'est sur les garanties apportées au maintien de l'identité du groupe, sur le projet industriel de la nouvelle entité, le maintien des liens de bancassurance et le niveau du pourcentage que conservera *in fine* le GAN que le texte n'est pas fixé. Le gouvernement veut procéder en pleine concertation avec les syndicats et les élus locaux pour que la déconvenue de 1996 qui avait abouti à l'arrêt du processus de vente, ne se renouvelle pas.

LE MAINTIEN D'UNE PRÉSENCE

Le pourcentage que conservera le GAN dans le capital du CIC a été l'exercice le plus délicat. Le GAN doit être privatisé après sa filiale bancaire et il est difficile de fixer par avance un niveau de participation qu'il devra conserver en laissant suffisamment de souplesse au processus. Le cahier des charges devrait donc exiger le maintien d'un présence dans le capital du CIC. D'une part, pour permettre à la compagnie d'assurances de consolider cette participation dans ses comptes. D'autre part, pour laisser au futur acquéreur du GAN le choix d'une influence plus importante, deux administrateurs du GAN devraient également siéger au conseil du CIC. Les présidents du GAN et du CIC attendent d'avoir le texte en mains pour convoquer leur comité d'entreprise respectif, vraisemblablement en milieu de semaine prochaine. Les instances syndicales devraient pouvoir amender le texte.

CANDIDATS

Les maires des principales villes où le CIC compte devraient être reçus. L'année dernière, ils avaient largement soutenu le personnel du CIC dans leur crainte à l'égard de la BNP, seul candidat retenu par la Commission de privatisation.

Ces différentes consultations mèneront, comme la prédit M. Strauss-Kahn, aux alentours de la fin du mois de novembre. C'est à cette époque que les candidats se dévoileront. Le président de la Société générale, Marc Viénot, a déclaré sans ambiguïté que sa banque serait candidate – comme la fois précédente.

Pour le belge Générale de Banque et le néerlandais ABN-AMRO, le CIC est devenu une *« priorité stratégique »*. Chacun s'attend à ce que la BNP se manifeste. Enfin, le CCF s'est déclaré intéressé. Cette candidature semble avoir les faveurs de Bercy. Pour autant, le CCF devra auparavant s'adosser plus solidement à un actionnaire de référence. La Société suisse détient 9,8 % de son capital. Mais juste derrière, les Mutuelles du Mans, détiennent 7,8 % ses parts et elles n'ont pas laissé un bon souvenir aux autorités de tutelle dans le dossier du Crédit martiniquais. Le néerlandais ING, déjà actionnaire du CCF et qui siège au conseil, pourrait augmenter sa participation.

Babette Stern

Textile : Bruxelles accorde un délai de paiement

LA COMMISSION EUROPÉENNE a souhaité, le 30 octobre, engager rapidement des *« conversations techniques »* avec le gouvernement français sur les modalités de remboursement des aides indûment perçues par les entreprises françaises dans le cadre du plan textile. Ce dernier, mis en place par le gouvernement Juppé, a été jugé incompatible avec les règles européennes de concurrence.

Environ 10 % des entreprises seraient obligées de rembourser un mondant d'aides de l'ordre de 1,2 milliard de francs. Les 90 % restantes ne sont pas concernées, car elles ont reçu des aides de moins de 100 000 écus (660 000 francs) sur trois ans. Le remboursement effectif, observe-t-on à Bruxelles, dépend de l'Etat concerné, qui pourra demander un délai s'il doit faire face à des problèmes de trésorerie. Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, va proposer un différé d'amortissement de deux ans de la dette contractée auprès de l'Etat.

Les AGF répliquent au président de Generali

DANS UN COMMUNIQUÉ publié jeudi 30 octobre, les AGF engagent une polémique avec l'assureur italien Generali. Le groupe français précise que, dès le 1er février 1997, après avoir été mis en concurrence avec Generali, il a fait une offre sur Athéna, renouvelée en juillet 1997, *« pour un prix de 12 milliards de francs. Les Generali ont également fait une offre dont ni le prix ni les conditions n'ont été divulgués »*. Les AGF précisent aussi que Generali ne pouvait ignorer l'offre sur le groupe Worms lancée suite à l'OPA de François Pinault et qu'*« ils ne se sont jamais manifestés »*. Cette polémique intervient à la suite des déclarations du président de Generali dans *Le Monde* du 31 octobre. Antoine Bernheim, qui a lancé une offre publique d'achat sur les AGF, a estimé avoir été agressé par les AGF sur le dossier Athéna.

DÉPÊCHES

■ **FRAMATOME : le groupe français** *remettra une offre de rachat pour* l'activité nucléaire de l'américain Westinghouse, et le gouvernement français *« voit d'un œil favorable »* cet éventuel rapprochement, a indiqué, jeudi 30 octobre, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

■ **NICKEL : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer**, Jean-Jack Queyranne, a déclaré, jeudi 30 octobre, qu'il espère que Philippe Essig, chargé d'une médiation, parviendra *« dans les prochaines heures ou les prochains jours »* à mettre d'accord la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP) et la Société Le Nickel (SLN). Bras économique de la province Nord, indépendantiste, la SMSP veut créer une usine de traitement du nickel, qui mettrait un terme au monopole de celle de la SLN, située au sud.

■ **KRUPP-THYSSEN : une fusion des groupes sidérurgiques allemands** est *« de plus en plus probable »* et une décision préliminaire devait être prise vendredi 31 octobre, selon *Die Welt*. Thyssen a indiqué que les groupes de travail devaient présenter leurs conclusions vendredi et qu'une décision est attendue *« fin novembre »*.

■ **BT : l'opérateur britannique** a indiqué, jeudi 30 octobre, être déterminé à être présent sur le marché américain. Des discussions ont eu lieu avec WorldCom et GTE, qui proposent d'acheter MCI, dont BT détient 20 %. BT n'*« exclut rien »* et entend *« mettre en avant »* ses droits d'actionnaire de MCI.

■ **CAISSE DES DÉPÔTS : l'organisme français** a créé une société de capital-risque avec l'Université technologique de Compiègne et va consacrer 100 millions de francs sur trois ans au financement en fonds propres des très petites entreprises.

■ **BULL : le groupe d'informatique français** a annoncé, jeudi 30 octobre, la création, avec Edeltrust, de GlobeID Software, qui développera des techniques de paiement sécurisé de transactions sur Internet.

■ ***DIGITAL EQUIPMENT : Prudential Investments**, deuxième actionnaire* du groupe d'informatique américain, pousse le conseil d'administration soit à examiner la possibilité d'une vente, soit à recruter un nouveau PDG, selon le *Wall Street Journal* du vendredi 31 octobre.

■ **HOCHTIEF : le numéro deux allemand de la construction** va racheter au Land de Rhénanie du Nord-Wesphalie 50 % de l'aéroport de Düsseldorf et participera à son agrandissement (2 milliards de marks), selon le quotidien *Handelsblatt* du vendredi 31 octobre.

■ **SOFIPOST : la société holding, qui regroupe** les filiales de La Poste, *a racheté les 34 % détenus par TAT Holding dans Chronopost, spécialiste* de la livraison express, qui devient ainsi filiale à 100 % de La Poste.

■ **PÉTROCHIMIE : l'Iran présentera**, le 11 novembre, douze projets pétrochimiques, d'une valeur totale 1,6 milliard de dollars, ouverts aux investisseurs étrangers, a annoncé, jeudi 30 octobre, l'agence IRNA.

■ **BP : le groupe pétrolier serait** prêt de conclure un accord pour le rachat d'une partie du capital de AO Sidanko, troisième compagnie pétrolière russe, selon le *Wall Street Journal* du vendredi 31 octobre.

■ **BOEING : l'avionneur américain** a signé, jeudi 30 octobre, un accord avec la Chine pour la vente de 50 avions commerciaux, contrat représentant 3 milliards de dollars.

■ **GEORGE-V : l'hôtel parisien devait fermer**, vendredi 31 octobre, pour une année de travaux (300 millions de francs). Les 292 employés ont été licenciés avec promesse d'être réembauchés prioritairement. Un accord a été conclu en juin avec les syndicats, à l'exception de la CGT.



Havas est contraint de renoncer à la vente de « L'Express »

Le groupe de communication a rejeté, jeudi 30 octobre, les offres de rachat présentées par « Le Monde » et par Excelsior. L'hebdomadaire reste dans le giron d'un groupe qui a engagé une politique intense de désinvestissement d'actifs non stratégiques

LE FEUILLETON de la vente de *L'Express* a trouvé, jeudi 30 octobre, un curieux épilogue. Le groupe Havas a annoncé qu'il renonçait à vendre *L'Express*, estimant que *« les conditions nécessaires au bon déroulement de la cession »*, posées lors de la mise en vente de l'hebdomadaire en juin, n'étaient pas réunies. Cette décision clôt un processus où se sont mélangées affaires, politique, influences et manipulations en tous sens.

Le conseil d'administration du groupe, réuni jeudi matin, *« a décidé à l'unanimité de retirer le dossier de la vente de* L'Express *»* après avoir constaté qu'aucune des offres présentées *« ne respecte l'ensemble des critères fixés par Havas »*. Pour être retenue, une offre, précise un communiqué d'Havas, devait être *« financièrement irréprochable »* et se situer *« à l'intérieur de l'évaluation établie par un expert financier indépendant* [la Banexi] *»*. Elle devait aussi assurer au magazine, *« au-delà de la cession, de réelles garanties de pérennité et de développement à moyen et long termes »* et *« recueillir l'adhésion des rédactions concernées »*.

Le conseil d'administration a estimé que les deux offres en présence, celle du *Monde* et celle d'Excelsior (éditeur de *Science et Vie, 20 ans, Biba* et *Action Auto-Moto*), ne répondaient pas à ces critères. La candidature du groupe Dassault, qui avait reçu l'aval du personnel de *L'Express*, mercredi, n'a pas été examinée, le groupe n'ayant pas confirmé son offre, mardi soir à minuit. Il y a deux ans, Alcatel avait cédé les deux magazines à Havas, au prix de 375 millions de francs pour *L'Express* et de 166 millions pour *Le Point*. Le magazine de Claude Imbert a été cédé à François Pinault pour 120 millions de francs, tandis que les deux offres de 470 et 480 millions de francs pour *L'Express* ont été jugées insuffisantes.

Comment en est-on arrivé là ? Peu après la décision de Jean-Marie Messier de céder les deux hebdomadaires d'Havas, *Le Monde* a fait savoir qu'il était candidat à la reprise de *L'Express*. L'idée de voir associer deux des principaux titres de la presse nationale ne plaît pas à tout le monde et irrite fortement l'Elysée. D'un autre côté, Havas souhaitait tirer le meilleur parti financier de l'opération, tout en s'interdisant de confier les magazines à des groupes étrangers. *Le Monde* est longtemps resté seul candidat, malgré des tentatives du président de CEP-Communication, Christian Brégou, pour trouver une alternative. Il sera du reste sèchement remercié en septembre et quittera le groupe qu'il a créé.

Les choses s'emballent lorsque le conseil d'administration d'Havas du 3 octobre juge les estimations de prix du *Monde* trop faibles, alors que les discussions entre les deux parties étaient régulières depuis plus de trois mois. L'engagement de M. Messier en faveur du *Monde* sous réserve que *Le Point* soit vendu paraissait crédible. Le président du directoire du *Monde*, Jean-Marie Colombani, réagit vigoureusement dans *Le Monde* du 4 octobre, en dénonçant les *« concessions aux vieilles habitudes de l'establishment français, où politique et affaires font trop bon ménage »*. L'éditorial passe assez mal à la Générale des eaux et le climat s'envenime.

La recherche d'autres candidats s'accélère. Le groupe Excelsior fait une offre de candidature. Les syndicats de *L'Express* réagiront en rappelant qu'Excelsior *« a laissé d'exécrables souvenirs »* en matière d'emploi lorsqu'il a racheté *Biba* au groupe Express fin 1992. *Le Point* est vendu à François Pinault – sans que le conseil d'administration d'Havas se réunisse (*Le Monde* du 18 octobre) et sans que l'on connaisse les critères qui ont prévalu –, levant ainsi ce qui était considéré comme un obstacle à la vente de *L'Express*, puisque M. Messier avait expliqué que les deux titres devaient être cédés en même temps.

Samedi 25 octobre, la Financière et immobilière Dassault – candidat malheureux à la reprise du *Point* – fait une offre de dernière minute, à 550 millions de francs, auxquels s'ajoutent 50 millions de francs pour relancer l'hebdomadaire. Auparavant, l'industriel de l'armement avait proposé de s'associer à l'offre du *Monde*, proposition refusée par le directoire du journal. Commence alors une folle semaine de dupes.

L'idée de voir *L'Express* dans l'escarcelle de Dassault séduit peu le gouvernement. Après *Le Point*, attribué à un ami de trente ans du président de la République, *L'Express* reviendrait à une famille que Jacques Chirac connaît et fréquente depuis l'enfance. Mais, surtout, l'opération intervient peu après l'attribution de Thomson à Alcatel, associé à Dassault et Aerospatiale. Dassault se lançait dans une opération de presse qui le mettait dans une position délicate : le gouvernement venait en effet d'écarter le Groupe Lagardère, car il refusait de séparer ses activités de presse de celles de l'armement. Enfin, les socialistes se sont plusieurs fois interrogés sur les liens entre les industriels et les médias.

Mardi 28 octobre, *L'Express* est en assemblée générale permanente, dans un climat de dramatisation extrême. Le directeur de la rédaction, Denis Jeambar, annonce que Dassault retire son offre et s'indigne des pressions exercées par le gouvernement sur l'industriel et du rôle joué par *Le Monde*. Il prend ouvertement position contre *Le Monde*. Les relations entre Jean-Marie Colombani et Denis Jeambar, tous deux journalistes politiques, se sont rapidement dégradées pendant les négociations de rachat. Prévenu le premier de la proposition du *Monde*, Denis Jeambar a mené campagne contre celle-ci. Jean-Marie Colombani a reconnu devant la Société des journalistes de *L'Express* qu'il ne faisait pas confiance à Denis Jeambar pour relancer *L'Express*. La nouvelle est mal interprétée dans l'hebdomadaire, qui craint une chasse aux sorcières. Toutes les rumeurs courent : *Le Monde* licencierait, baisserait les salaires, etc.

A l'issue de trois assemblées générales, la Société des journalistes estime que *« la fragilité du montage financier et la brutalité de l'approche humaine ont déçu un grand nombre de journalistes »* et rejette l'offre du *Monde* comme celle d'Excelsior. *« La rédaction*, poursuit le communiqué à propos de l'offre Dassault, *a pris acte des garanties écrites d'indépendance avancées, de l'ampleur de l'effort financier promis pour l'essor du titre et de l'engagement au maintien de l'emploi de la totalité des effectifs salariés. Néanmoins, l'activité principale de la société et les engagements politiques de ses dirigeants suscitent des interrogations déontologiques. »*

A minuit, l'offre de Dassault n'est pas renouvelée. Le lendemain matin, l'offre n'existe plus, et, pourtant, alors qu'il est amené pour la première fois de l'histoire du journal à se prononcer sur le choix de son repreneur, le personnel vote largement pour le groupe Dassault. L'industriel a obtenu 53 voix pour et 42 contre, chez les journalistes, où la proposition du *Monde* a recueilli 19 voix. La Société des journalistes demande toutefois de *« surseoir »* à la vente. Jeudi matin, le directeur général d'Havas, Eric Licoys, expliquait encore dans *Le Figaro* que l'offre de Dassault est *« ressentie comme un ballon d'oxygène »*. En fin de matinée, elle n'était pas au menu du conseil d'administration d'Havas. Le processus était arrêté, les journalistes soulagés. Jusqu'à la prochaine vente ?

Alain Salles

Le jugement de Françoise Giroud

Pour Françoise Giroud, cofondatrice de *L'Express*, qui était interrogée, jeudi 30 octobre, sur France Info, *« il y a longtemps que* [L'Express] *est en pleine décrépitude* (...), *il ne s'améliore pas* (...). *Il passe de main en main* [et], *chaque fois qu'il passe dans d'autres mains, il devient un peu plus mauvais. »* La Société des journalistes (SDJ) de l'hebdomadaire estime que le *« sentiment »* de Mme Giroud a *« été dicté par la nostalgie »*. Pour la SDJ, tous les personnels de l'hebdomadaire donnent chaque semaine *« le meilleur d'eux-mêmes pour rester dignes de la confiance des lecteurs »*, souligne la SDJ.

PROFIL

JEAN-MARIE MESSIER

Parachuté, en octobre 1994, à la tête de la Générale des eaux en pleine perdition financière et judiciaire, Jean-Marie Messier s'est affirmé en trois ans comme un des symboles du nouveau patronat. Ses pairs ne tarissent pas d'éloges sur ce *« jeune homme doué, moderne, qui a su redresser rapidement la compagnie »*. Mais combien sont des hommages obligés ?

Car M. Messier, à quarante ans, est désormais un homme redouté. En succédant à Guy Dejouany, il a mis la main sur un des groupes les plus puissants de France. Premier employeur privé français avec plus de 220 000 salariés, la compagnie étend son emprise sur tout ce qui touche de près ou de loin les services publics collectifs : l'eau, l'énergie, les déchets, le BTP, et maintenant le téléphone, le câble, la communication. Autant de métiers qui se retrouvent à la confluence de la technique, du service, mais aussi des réseaux d'influences politiques et économiques.

Ce mélange n'est pas pour déplaire à M. Messier, homme de réseaux. Polytechnicien et énarque, il a su très vite s'entourer d'amis, protecteurs ou dévoués, issus de la haute finance internationale, des grands corps français, des élus et des dirigeants quadragénaires. Et il continue à tisser sa toile : il vient d'embaucher une nouvelle brochette de membres des cabinets de l'ancien gouvernement. Jacques Friedmann, inspecteur des finances comme lui, et Ambroise Roux, le parrain du patronat, lui ont ouvert les premières portes en 1983, avant de le présenter à Edouard Balladur, alors ministre des finances. Jean-Marie Messier sera alors un des artisans des privatisations et des noyaux durs. Puis ira « pantoufler » à la banque Lazard, avec succès.

A la Générale des eaux, il a surtout paré au plus urgent : arrêter les pertes du groupe. Il a utilisé pour cela toutes les cordes traditionnelles du banquier d'affaires. Il lui reste à démontrer qu'il peut devenir un homme d'entreprise, capable d'investir et de bâtir.

Martine Orange

La peur du « Monde »



ÉDITORIAL

VU du *Monde*, qui est le point de vue qui nous importe, la suspension par Jean-Marie Messier du processus de vente de *L'Express* comporte un enseignement positif : notre journal, moribond il y a près de quatre ans, et qui était à vendre, s'est vu reprocher dans une opération d'acquisition d'un autre titre trop de dynamisme et de pugnacité. *Qu'il soit bien* clair que ce reproche est pour toute notre collectivité le plus beau des compliments, la reconnaissance de l'accomplissement d'un redressement tel qu'il nous permet d'aborder l'avenir avec les moyens de conduire, par nous-mêmes, une véritable stratégie de développement. A l'occasion de notre proposition de donner naissance, autour du *Monde*, à un groupe de presse indépendant – c'est-à-dire libre de toute attache, sans actionnaire de référence autre que les personnels de cette maison –, nous avons pu tester la solidité du dispositif financier mis en place dans un premier temps pour sauver l'entreprise, et qui va désormais lui permettre de se développer.

Chemin faisant, nous avons fait – nos anciens diraient refait – une découverte : *Le Monde* fait peur. En tout cas, il n'y a, à mes yeux, qu'une seule explication à l'attitude du président de la Générale des eaux : c'est pour éviter de vendre à la SA Le Monde que Jean-Marie Messier a provisoirement renoncé à une vente qu'il jugeait pourtant indispensable. Pourquoi ? Pour ne pas encourir les foudres du président de la République, réputé hostile à notre offre. Vraie ou fausse, cette hostilité nous a été opposée par Jean-Marie Messier.

Au début de ce mauvais feuilleton, *Le Monde* étant seul en piste, la vente avait été soudainement repoussée au motif que notre offre, qui était en fait une déclaration d'intérêt, n'était pas suffisamment élevée. Depuis, la vente du *Point* dans des conditions de totale confidentialité a prouvé qu'il s'agissait sans doute déjà d'un prétexte : gagner du temps afin de faire surgir d'autres repreneurs. C'est ainsi qu'Excelsior puis surtout Dassault se sont portés candidats dans la dernière ligne droite. Mais, d'une part, notre offre avait été jugée meilleure que celle d'Excelsior et, d'autre part, Dassault a aussi subitement renoncé qu'il s'était mis sur les rangs, ne renouvelant pas son offre devenue forclose mardi 28 octobre à minuit. Bref, s'il y avait eu vente, jeudi 30 octobre, selon des critères et dans un contexte économique normal, sans arrière-pensée ni chausse-trappes, comme celle qui a consisté à faire voter une rédaction sur une offre qui n'existait plus, ce ne pouvait être qu'au *Monde*. Ce ne fut là que l'un des multiples engagements pris, et non tenus, par M. Messier à notre égard, y compris celui de nous vendre *L'Express* selon une procédure analogue à celle de la transaction sur *Le Point*.

Mais peu importe ! Après tout, M. Messier avait tout à fait le droit de se raviser et de ne plus vendre. C'est ainsi. Seule nous importe la raison profonde de cette attitude. Car – et c'est pour nous le plus important et le plus triste – il s'est trouvé une rédaction pour donner la main à M. Messier et préférer Dassault au *Monde* ! Faut-il que celle-ci ait eu peur, alors que j'avais, en toute transparence, indiqué qu'en tant que chef d'entreprise je jugeais urgente une forte relance de *L'Express* et que celle-ci ne pourrait pas se faire sous la conduite de celui qui y avait une première fois échoué.

De cette peur, pourtant, nous tirons un motif de fierté. Car, à mes yeux, c'est en fait notre identité que redoutent les divers intérêts coalisés – politiques et médiatiques notamment – qui n'ont cessé de faire pression sur M. Messier afin d'éviter *Le Monde*. Notre triple identité : financière, avec un actionnariat diversifié, d'entreprise, où tout repose sur un consensus social reconstruit, et rédactionnelle, autour du dogme de l'indépendance.

Un vendeur sensible à des considérations politiques, une rédaction appelant de ses vœux un industriel de l'armement engagé politiquement à la droite de la droite : voilà bien un mélange des genres bien hexagonal, sur lequel nos dirigeants et nos élites feraient bien de se pencher. Quant à nous, nous irons notre chemin, plus sûrs encore de la pertinence de nos valeurs.

J.-M. C.

Quand JJSS refusait le chèque de Marcel Dassault

DANS, le premier tome de ses Mémoires Passions *(Fixot, 1991), Jean-Jacques Servan-Schreiber raconte comment, lors de la création de* L'Express, *en 1953, il a refusé un chèque de 5 millions de francs de Marcel Dassault au cours d'un déjeuner.*

VERBATIM

« Dassault exprime son espoir dans notre réussite. Il ajoute : "J'aime la jeunesse. C'est vous qui allez la guider. Moi, je ne peux faire qu'une chose : vous aider. Venez me trouver si vous avez des difficultés. Et pour vous témoigner ma sympathie, je vous ai apporté un petit chèque. Tenez, le voilà."

» Et il me tend, de la main à la main, un chèque signé Dassault (...) de 5 millions de francs. (...) L'intention est attendrissante. Comment pourrait-il se rendre compte que je ne peux absolument accepter ce genre d'appui ? Sans vouloir le froisser, je dois néanmoins couper court à tout malentendu... et à tout ragot.

» "M. Dassault, je suis très touché, comme toute mon équipe, par votre geste amical. Et je pense que nous irons vous demander souvent conseil, mais pas de chèque ! Je me permets de vous rendre celui-ci. Nous comptons sur nos propres efforts et nous ne serons pas des mendiants. Je souhaite que vous le compreniez, avec notre estime et notre amitié."

» Dassault reprend son chèque, un peu triste... »

Une politique de cessions à marche forcée

TOUT est dans la subtilité sémantique. Depuis que la Générale des eaux est devenue en février le principal actionnaire (30 %) d'Havas, Eric Licoys, directeur général d'Havas et proche de Jean-Marie Messier (PDG de la Générale des eaux), martèle à l'envi qu'il ne procédera pas à *« un démantèlement du groupe »*. Tout au plus s'accorde-t-il à concéder que *« des rectifications de périmètre »* sont prévues.

Et pas des moindres, puisque des pans entiers du nouveau groupe Havas n'entrent pas dans la stratégie de développement définie par son directeur général. Afin de se *« recentrer sur des activités à plus forte marge »* et *« pour rendre Havas plus opérationnel »* en essayant de gommer l'étiquette de *« société holding »*, qui explique ses faibles performances boursières, Eric Licoys procède à une profonde réorganisation du groupe.

Initialement prévues dès le printemps, les cessions du *Point* et de *L'Express* devaient permettre à Jean-Marie Messier de se défausser de ses principaux actifs dans la presse généraliste. Après l'assemblée générale de la Générale des eaux, le 11 juin, il n'avait pas caché, au cours d'un entretien à LCI, son peu d'attachement à ces journaux politiquement sensibles, en affirmant, de façon très abrupte : *« Havas peut vivre sans eux, ils peuvent vivre sans Havas. »* Si *Le Point* a été racheté par François Pinault, patron du groupe Pinault-La Redoute-Le Printemps et proche de Jacques Chirac, la vente de *L'Express* a finalement été bloquée, de façon provisoire, jeudi 30 octobre, par le conseil d'administration d'Havas.

Mais, à cette exception près, Havas poursuit ses désengagements. Le groupe procède ainsi à la vente de ses activités historiques de régie publicitaire. IP est passée, pour 860 millions de francs, dans le giron de CLT-UFA au début du mois d'octobre, tandis que les participations minoritaires dans Médiavision, Métrobus, France Vision et Promométro ont été vendues à Publicis, en juillet. La vente de Métrobus et Médiavision, évaluée à un peu moins de 200 millions de francs, a permis de *« dégager une plus-value de l'ordre de 100 millions de francs »*. Le groupe veut aussi cesser ses activités de régie de la presse régionale.

La vente de l'Office d'annonces (Oda) à France Télécom est d'ores et déjà planifiée, avec un système d'options qui pourront être levées entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003 et devrait rapporter au groupe présidé par Pierre Dauzier environ 2,5 milliards de francs, *« un prix plancher qui correspond à la valorisation retenue quand Havas avait acquis l'ODA auprès de France Télécom en 1994 »*. Ce qui s'ajoutera à *« la plus-value réalisée sur la cession de Capital Radio en Grande-Bretagne et a représenté quelque 120 millions de francs »*.

INQUIÉTUDE DU PERSONNEL

Dans le cadre des autres cessions d'actifs annoncées, Havas Voyages devrait bientôt faire son entrée en Bourse en plaçant jusqu'à 40 % du capital, ce qui pourrait dégager 1 milliard de francs supplémentaire, tandis que le groupe travaille sur plusieurs scénarios visant à réduire de 38 à 20 % sa participation dans le pôle publicitaire Havas Advertising. Sans compter que, depuis l'accord signé avec Albert Frère, Havas n'est plus prisonnier de la cascade de holdings du groupe CLT-UFA mais peut, s'il le souhaite, céder sa nouvelle participation de 19,6 % dans Audiofina, la maison-mère du groupe germano-luxembourgeois. Le groupe Havas pourrait aussi à terme céder certains des très nombreux actifs compris dans la Générale d'images.

Ces coupes claires dans les activités d'Havas suscitent l'inquiétude d'une partie du personnel, et notamment des salariés de la branche édition (l'ex-CEP Communication, transformée en Havas Publications Edition depuis son absorption par la maison mère), qui redoutent une vente par appartements. En tout cas, toutes les bases des produits multimédia – comme les encyclopédies – seront préservées et développées puisque l'édition électronique sera l'un des axes de développement majeur du groupe. Très clairement, Havas se recentre sur deux de ses principaux actifs, Canal Plus NetHold, même si 169 millions de francs de pertes ont été enregistrées au cours du premier semestre, et sa branche édition, désormais pilotée par Pierre Dauzier après le départ forcé de son fondateur, Christian Brégou.

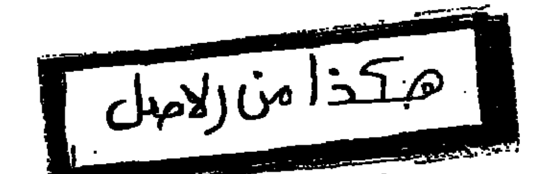
Composée d'une trentaine de personnes – élues par les salariés et responsables syndicaux au niveau des fédérations –, l'intersyndicale d'Havas (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, SNJ), autonomes et indépendants) s'est interrogée, mercredi 29 octobre, sur *« les considérables évolutions stratégiques concernant désormais le groupe »* et s'est étonnée de ne pas en avoir été informée directement par la direction. *Les syndicats ont demandé* à être reçus par Pierre Dauzier et par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Antoine Cavagnara, responsable syndical CGT au comité de groupe Havas, résume ainsi le malaise : *« On ne comprend pas qu'un actionnaire, la Générale des eaux, dicte sa loi avec 30 % du capital d'Havas, et impose le démantèlement du groupe. »*

Nicole Vulser

Les explications de Jean-Marie Messier

Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, explique les raisons du retrait de la vente, dans un entretien au journal *Libération* du 31 octobre. Selon lui, *« Pierre Dauzier, le PDG d'Havas, m'a informé au mois de juin qu'il avait pris contact en février avec les responsables du* Monde *dans la perspective d'un rapprochement entre ce quotidien et* L'Express. *Je pensais que son projet pouvait avoir un sens »*. *« La candidature du* Monde *avait des qualités. Mais elle souffrait d'une difficulté réelle sur son financement, puisque la garantie demandée au* Monde *n'a pas pu être présentée au conseil d'administration d'Havas. Par ailleurs, le rejet fort de la rédaction de* L'Express *sur le projet du* Monde *s'est aussi révélé déterminant. »*

Contraint de garder l'hebdomadaire, il veut en garantir l'indépendance : *« C'est pourquoi j'ai fermement appuyé la proposition du directeur général d'Havas de transformer le statut du groupe L'Express en société à directoire et conseil de surveillance auxquels les mandataires sociaux d'Havas ne participeront pas. »*



■ **LA BOURSE de Tokyo a regagné le terrain perdu en matinée vendredi, pour clôturer en hausse avant un week-end de trois jours. Le Nikkei a gagné 0,57 % à 16 458,94 points.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi 31 octobre, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 316,20-316,60 dollars, contre 313,30-313,70 dollars jeudi en clôture.**

■ **LE MATIF a terminé en hausse, le 30 octobre, jouant de nouveau son rôle de refuge. Le contrat Notionnel échéance décembre a terminé en hausse de 44 centièmes, à 98,98.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence *light sweet crude* a gagné 51 cents à 21,22 dollars, jeudi 30 octobre, à New-york. Il avait gagné 25 cents la veille.**

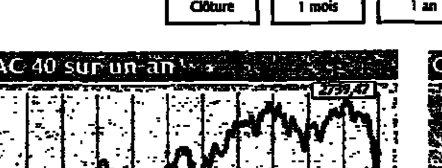
■ **LES FONDS de placement en actions américains ont enregistré des apports nets de 25,8 milliards de dollars en septembre, contre 14,02 milliards de dollars en août.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Tendance hésitante à Paris



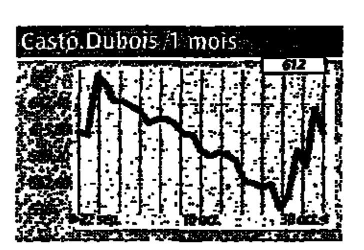
DANS le sillage du redressement des places boursières asiatiques, la Bourse de Paris reprenait des couleurs vendredi 31 octobre, sans réelle conviction. En hausse de 1,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,34 %. Peu après midi, il repartait à la baisse, abandonnant 0,23 % à 2 733,29 points. Le marché était nettement moins actif que les jours précédents, le volume des échanges s'élevant sur le marché à règlement mensuel à 2,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Malgré la baisse de 1,66 % de Wall Street, les Bourses asiatiques ont retrouvé un peu de couleurs vendredi : Tokyo a repris 0,57 % et Hongkong a regagné 2,52 %.

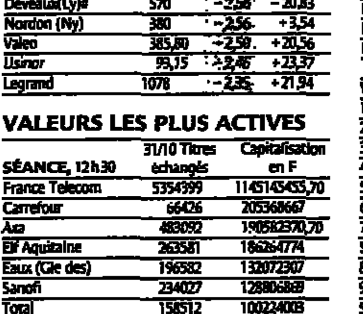
Depuis la crise qui a secoué les places asiatiques, la Bourse de Paris a abandonné 250 points. Même si les investisseurs sélectionnent les valeurs, ils estiment que, dans l'ensemble, compte tenu des perspectives d'accélération de la croissance, la Bourse de Paris est revenue à un niveau *« intéressant »*. Les analystes constatent par exemple que la Générale des eaux à 671 francs présente un PER 1998 (rapport cours-bénéfice) de 12 seulement. Fives Lille gagnait 7,5 %, Klépierre 5 % et Groupe André 4,6 %.

Castorama Dubois, valeur du jour

L'ACTION du groupe de bricolage Castorama a été de nouveau recherchée jeudi 30 octobre à la Bourse de Paris, 1,7 % du capital ayant traité en cours de séance. Le titre a terminé sur une baisse de 3,62 % à 612 francs avec des transactions portant sur 268 000 titres. En une semaine, près de 900 000 titres Castorama ont changé de mains, soit 5 % du capital du groupe. Des rumeurs récurrentes circulent sur les marchés sur une OPA du groupe Pinault-Printemps-La Redoute (PPR). Lundi 27 octobre, le président de Castorama, Jean-Hugues Loyez, affirmait que son groupe n'avait *« aucune négociation »* en cours avec PPR.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

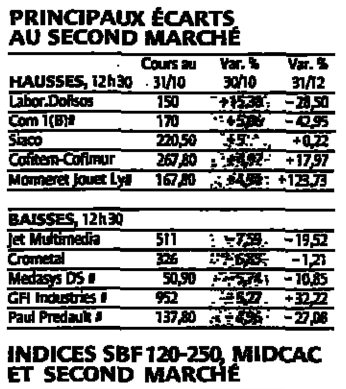


HAUSSES, 12h30	Cours au 31/10	Var. % 30/10	Var. % 31/12
Fives-Lille	360	+7,46	−26,53
Gaumont #	375	+4,45	−12,79
GROUPE GTM	355	+4,41	+47,91
Groupe Andre S.A.	566	+3,85	+41,85
Plastic Omn.(Ly)	639	+3,39	+52,14
Esso	519	+3,35	−2,44
Sanofi	551	+3,18	+6,78
Bouygues Offs.	278	+2,96	+109,02
Dassault-Aviation	1368	+2,85	+16,92
Elf Gabon	1109	+2,68	−16,30
BAISSES, 12h30			
Lapeyre	335	−4,28	+12,41
Intertechnique	1220	−3,93	+57,41
S.E.B.	656	−3,38	−35,49
Legrand ADP	726	−3,07	+26,48
SCOR	265,70	−2,62	+45,58
Deveaux(Ly)#	570	−2,56	−20,83
Nordon (Ny)	380	−2,56	+3,54
Valeo	385,80	−2,50	+20,56
Usinor	93,15	−2,46	+23,37
Legrand	1078	−2,35	+21,94

VALEURS LES PLUS ACTIVES

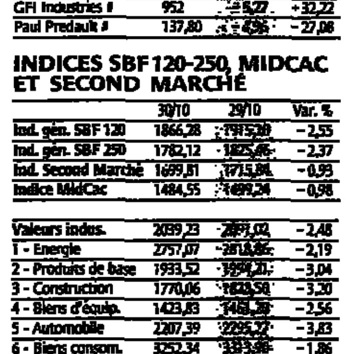
SÉANCE, 12h30	31/10 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	5354399	1145145455,70
Carrefour	66426	205368667
Axa	483092	190582370,70
Elf Aquitaine	263581	186264774
Eaux (Gle des)	196582	132072307
Sanofi	234027	128806869
Total	158512	100224003
LVMH Moet Hen.	94368	94108328
Usinor	958736	90193165,90
L'Oreal	38505	80190268

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

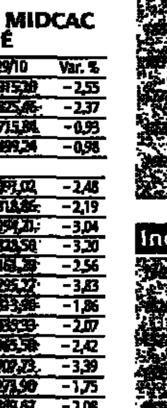


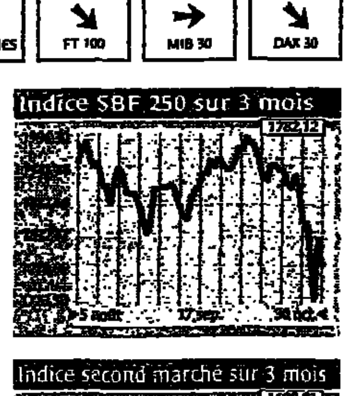
HAUSSES, 12h30	Cours au 31/10	Var. % 30/10	Var. % 31/12
Labor.Dolisos	150	+15,38	−28,50
Com 1(B)#	170	+5,59	−42,95
Siaco	220,50	+5	+0,22
Cofitem-Cofimur	267,80	+4,92	+17,97
Monneret Jouet Ly#	167,80	+4,98	+123,73
BAISSES, 12h30			
Jet Multimedia	511	−7,59	−19,52
Crometal	326	−6,85	−1,21
Medasys DS #	50,90	−5,74	−10,85
GFI Industries #	952	−5,27	+32,22
Paul Predault #	137,80	−4,96	−27,08

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	30/10	29/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1866,28	1915,30	−2,55
Ind. gén. SBF 250	1782,12	1825,46	−2,37
Ind. Second Marché	1699,81	1715,84	−0,93
Indice MidCac	1484,55	1499,24	−0,98
Valeurs indus.	2039,23	2091,02	−2,48
1 - Energie	2757,07	2818,86	−2,19
2 - Produits de base	1933,52	1994,20	−3,04
3 - Construction	1770,06	1828,50	−3,20
4 - Biens d'équip.	1423,83	1461,30	−2,56
5 - Automobile	2207,39	2295,27	−3,83
6 - Biens consom.	3252,34	3313,98	−1,86
7 - Indus. agro-alim.	1405,59	1435,39	−2,07
Services	1917,98	1965,58	−2,42
8 - Distribution	3581,90	3707,73	−3,39
9 - Autres services	1251,64	1273,90	−1,75
Sociétés financières	1360,83	1389,67	−2,08
10 - Immobilier	733,12	736,70	−0,49
11 - Services financ.	1403,69	1438,11	−2,39
12 - Sociétés invest.	1636,22	1661,33	−1,51







Reprise sans conviction à Tokyo

***LA BOURSE** de Tokyo a regagné le* terrain perdu en matinée vendredi 31 octobre, pour terminer en légère hausse. Les investisseurs, inquiets de l'instabilité des marchés mondiaux, ont préféré racheter des actions avant un long week-end de trois jours *en raison de la célébration, lundi* 3 novembre, de la Fête de la culture. L'indice Nikkei a gagné 94 points, soit 0,57 %, à 16 458,94 points.

La veille, Wall Street, indécise durant l'essentiel de la journée, a fini par céder 1,66 %, les gestionnaires de portefeuilles préférant vendre face à l'incertitude sur l'évolution du marché new-yorkais et les événements sur les places financières d'Amérique du Sud. L'indice Dow Jones a terminé sur une perte de 125 points, à 7 381,67. Les investisseurs, tiraillés entre la tentation d'acheter des actions aux prix actuels et les craintes que la correction ne soit pas terminée, ont fini par liquider leurs positions.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en baisse, suivant le mouvement des autres places mondiales. L'indice Footsie a cédé 69,9 points, à 4 801,9 points en clôture. La Bourse de Francfort a également accentué ses pertes en fin de journée, l'indice DAX Ibis baissant de 1,52 %, à 3 748,88 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/10	Cours au 29/10	Var. en %
Paris CAC 40	2751,72	2818	−2,41
New-York/DJ indus.	7483,09	7506,67	−0,32
Tokyo/Nikkei	16364,90	16857	−3,01
Londres/FT100	4769,80	4871,80	−2,14
Francfort/Dax 30	3727,40	3791,81	−1,73
Frankfort/Commer.	1245,15	1261,69	−1,33
Bruxelles/Bel 20	2826,55	2826,55	....
Bruxelles/Général	2289,16	2312,75	−1,03
Milan/MIB 30	1227	1227	—
Amsterdam/Gé. Cbs	586,40	602	−2,66
Madrid/Ibex 35	551,87	562,14	−1,86
Stockholm/Affarsal	2368,28	2368,28	....
Londres FT30	3115,40	3163,40	−1,54
Hong Kong/Hang S.	10362,86	10765,30	−3,88
Singapour/Strait t	1541,39	1541,39	....

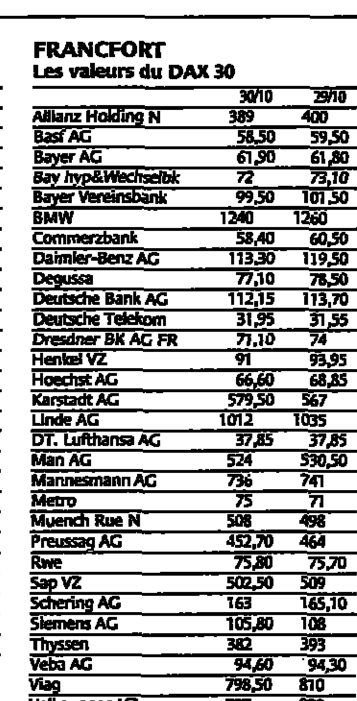
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/10	29/10
Alcoa	72	71,43
Allied Signal	35,68	36,50
American Express	76,75	79,25
AT & T	48,18	48,56
Boeing Co	46,81	47,43
Caterpillar Inc.	52,25	53
Chevron Corp.	80,50	80,93
Coca-Cola Co	56,12	57,06
Disney Corp.	80,50	82,93
Du Pont Nemours&Co	56,18	56,75
Eastman Kodak Co	59,68	60,56
Exxon Corp.	60,68	60,31
Gén. Motors Corp.H	66,12	68,06
Gén. Electric Co	63,12	64,81
Goodyear T & Rubbe	62,18	61,87
Hewlett-Packard	60,68	61,75
IBM	95,81	98,25
Intl Paper	46,50	47,75
J.P. Morgan Co	110,37	114,25
Johnson & Johnson	56,50	57
Mc Donalds Corp.	44,56	45,68
Merck & Co.Inc.	87,50	88,87
Minnesota Mng.&Mfg	92,18	93,43
Philip Moris	38,75	39,50
Procter & Gamble C	67,25	68,12
Sears Roebuck & Co	41,12	41,93
Travelers	69,43	70,50
Union Carb.	46,50	47,31
Utd Technol	69,93	71,87
Wal-Mart Stores	34,75	34,75

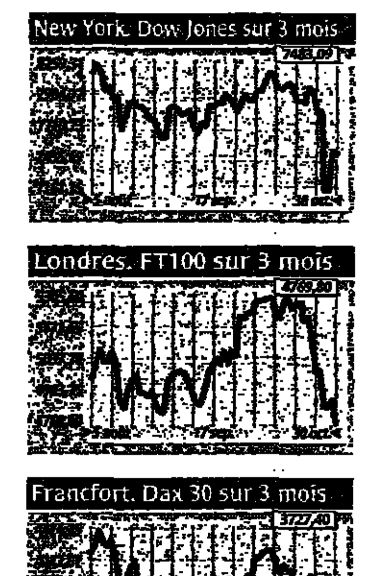
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/10	29/10
Allied Lyons	4,84	4,98
Barclays Bank	14,98	15,17
B.A.T. industries	5,18	5,42
British Aerospace	15,59	15,55
British Airways	5,80	5,94
British Petroleum	8,62	8,54
British Telecom	4,55	4,61
B.T.R.	2,01	2,06
Cadbury Schweppes	5,97	6,10
Eurotunnel	0,60	0,63
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,32	12,70
Granada Group Plc	8,09	8,30
Grand Metropolitan	5,32	5,42
Guinness	5,26	5,40
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,03	7,39
H.S.B.C.	13,55	14,35
Impérial Chemical	8,98	9,19
Legal & Gen. Grp	4,83	4,94
Lloyds TSB	7,33	7,59
Marks and Spencer	6,29	6,40
National Westminst	8,82	9,07
Peninsular Orienta	6,88	6,97
Reuters	6,41	6,46
Saatchi and Saatch	1,25	1,24
Shell Transport	4,21	4,30
Tate and Lyle	4,51	4,51
Zeneca	18,43	18,83

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	30/10	29/10
Allianz Holding N	389	400
Basf AG	58,50	59,50
Bayer AG	61,90	61,80
Bay hyp&Wechselbk	72	73,10
Bayer Vereinsbank	99,50	101,50
BMW	1240	1260
Commerzbank	58,40	60,50
Daimler-Benz AG	113,30	119,50
Degussa	77,10	78,50
Deutsche Bank AG	112,15	113,70
Deutsche Telekom	31,95	31,55
Dresdner BK AG FR	71,10	74
Henkel VZ	91	93,95
Hoechst AG	66,60	68,85
Karstadt AG	579,50	567
Linde AG	1012	1035
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	524	530,50
Mannesmann AG	736	741
Metro	75	71
Muench Rue N	508	498
Preussag AG	452,70	464
Rwe	75,80	75,70
Sap VZ	502,50	509
Schering AG	163	165,10
Siemens AG	105,80	108
Thyssen	382	393
Veba AG	94,60	94,30
Viag	798,50	810
Volkswagen VZ	797	839



LES TAUX





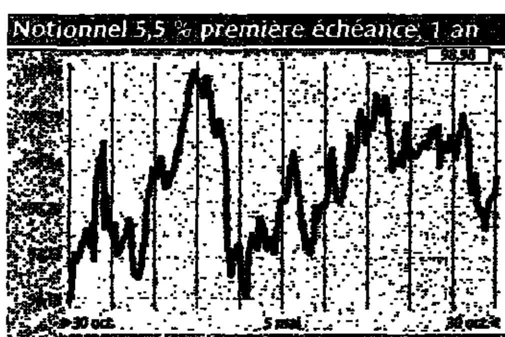




FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE MARCHÉ obligataire français cédait quelques fractions, vendredi 31 octobre, sous l'effet de ventes bénéficiaires. Dès l'ouverture, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 6 centièmes, à 98,92. La veille, le marché obligataire français avait profité à plein, dans le sillage de l'obligataire américain, de la crise financière qui ébranle les Bourses mondiales, servant de refuge aux investisseurs qui *« fuient vers la qualité »*. Le contrat notionnel échéance décembre avait terminé à 98,98. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, a reculé à 6,15 % contre 6,19 % la veille. Les titres émis par l'Etat fédéral américain sont considérés comme la valeur refuge suprême, et les titres des Etats européens le sont également en raison de la fiabilité de leur « signature ».



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,63	6,23	1,70
Allemagne	3,35	5,63	6,24	1,80
Grande-Bretagne	7,12	6,58	NC	2,80
Italie	6,81	6,25	6,76	2,60
Japon	0,48	1,93	NC	0,50
États-Unis	5,37	6,89	6,21	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/10	Taux au 29/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 30/10	Vente 30/10	Achat 29/10	Vente 29/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,47	3,57	3,45	3,56
3 mois	3,54	3,64	3,67	3,78
6 mois	3,68	3,78	3,80	3,91
1 an	3,98	4,10	4,02	4,14
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5117	—	3,5137	—
Pibor Francs 3 mois	3,6563	—	3,6641	—
Pibor Francs 6 mois	3,7988	—	3,8203	—
Pibor Francs 9 mois	3,9414	—	3,9688	—
Pibor Francs 12 mois	4,0938	—	4,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5625	—	4,5469	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6250	—	4,6198	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7500	—	4,7604	—

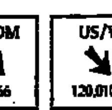
MATIF

Échéances 30/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	140731	98,98	99,12	98,82	98,90
Mars 98	55	98,48	98,48	98,38	98,40
Juin 98	2	97,98	97,98	97,98	97,98
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	20323	96,27	96,28	96,24	96,27
Mars 98	21153	96	96,02	95,96	95,98
Juin 98	11346	95,76	95,77	95,72	95,74
Sept. 98	4031	95,56	95,59	95,54	95,55
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	247	98	98,06	97,90	98
Mars 98	....	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	51928	2731	2770	2689	2752
Nov. 97	25826	2737,50	2773	2689,50	2757
Déc. 97	1233	2754	2780	2700	2764,50
Mars 98	252	2723	2766	2723	2766

LES MONNAIES







£/F ↘ 9,5740

Baisse du dollar

LE DOLLAR, toujours sous pression, cédait encore du terrain, vendredi 31 octobre. Au cours des premières transactions interbancaires, la devise américaine s'échangeait à 5,7792 francs et 1,7252 deutsche-mark contre respectivement 5,7881 francs et 1,7283 deutschemark au cours des derniers échanges entre banques la veille.

En revanche, le dollar regagnait du terrain sur le yen vendredi en début d'après-midi sur le marché des changes de Tokyo, grâce à des couvertures de positions courtes déclenchées par le redressement des marchés boursiers à Tokyo et Hongkong après leurs pertes initiales. Peu avant la clôture, le billet vert s'échangeait à 120,27-30 yens, contre 119,92 yens en début de journée et 120,05 yens à New York jeudi soir. Le dollar était également en hausse contre le deutschemark, à 1,7227-30 mark contre 1,7151 mark à l'ouverture et 1,7180 mark à la clôture à New York.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/10	% 29/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0800	[illegible]	322	346
Ecu	6,5875	−0,29	....	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7416	−1,53	5,4500	6,0500
Belgique (100 F)	16,2465	[illegible]	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,1900	[illegible]	....	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4090	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,0200	[illegible]	82	92
Irlande (1 iep)	8,6290	[illegible]	8,2200	9,0600
Gde-Bretagne (1 L)	9,5740	[illegible]	9,1800	10,0300
Grèce (100 drach.)	2,1210	−0,28	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,7900	[illegible]	71	81
Suisse (100 F)	411	[illegible]	398	422
Norvège (100 k)	82,0700	[illegible]	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,6090	[illegible]	45,8500	48,8500
Espagne (100 pes.)	3,9655	[illegible]	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,0779	[illegible]	3,7900	4,3900
Japon (100 yens)	4,7807	[illegible]	4,6000	4,9500
Finlande (mark)	111,4600	[illegible]	105	116

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	31/10	30/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7166	1,7298	−0,76
TOKYO : USD/Yens	120,0100	[illegible]	−0,66

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7795	5,7785	5,8187	[illegible]
Yen (100)	4,8042	[illegible]	4,8380	[illegible]
Deutschemark	3,3503	3,3498	3,3501	[illegible]
Franc Suisse	4,1079	4,1042	4,0917	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4102	3,4076	3,4252	[illegible]
Livre sterling	9,6483	[illegible]	9,7015	[illegible]
Peseta (100)	3,9677	3,9643	3,9703	[illegible]
Franc Belge (100)	16,241	16,225	16,247	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,52	[illegible]	3,73
Eurodollar	5,59	5,68	5,74
Eurolivre	7,13	7,31	7,44
Eurodeutschemark	3,56	[illegible]	3,88

L'OR

	cours 30/10	cours 29/10
Or fin (k. barre)	59200	58500
Or fin (en lingot)	60000	59300
Once d'Or Londres	313,50	316,75
Pièce française(20f)	338	341
Pièce suisse (20f)	338	340
Pièce Union lat(20f)	338	338
Pièce 20 dollars us	2480	2360
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2235	2205

LE PÉTROLE

En dollars	cours 31/10	cours 30/10
Brent (Londres)	19,65	20,11
WTI (New York)	20,40	20,87
Light Sweet Crude	20,68	21,18

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/10	30/10
Dow-Jones comptant	135,06	[illegible]
Dow-Jones à terme	142,71	[illegible]
CRB	239,12	240,56
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2023,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2012,50	[illegible]
Aluminium comptant	1593,50	1601,50
Aluminium à 3 mois	1638,50	1646,50
Plomb comptant	591,50	580,50
Plomb à 3 mois	608,50	[illegible]
Etain comptant	5345	5345
Etain à 3 mois	5510	5510
Zinc comptant	1236,75	1233,25
Zinc à 3 mois	1272	1272,50
Nickel comptant	6217,50	6062,50
Nickel à 3 mois	6320	6220

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	477,30	477,30
Platine à terme	401	[illegible]
Palladium	214	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	358,75	[illegible]
Maïs (Chicago)	281,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	689	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	222,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	76	76,25
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1603	[illegible]
Café (Londres)	1495	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	303,80	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	71,68	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	68,80	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 31 OCTOBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,49 %
CAC 40 : 2726,08

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	950	951	+ 0,10	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	935	902	− 3,52	1000
Renault (T.P.)	1763	1770	+ 0,39	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2181	2180	− 0,04	1000
Saint Gobain(T.P.)	1260	1252	− 0,63	1000
Thomson S.A (T.P)	942	945	+ 0,31	1000
Accor	1070	1052	− 1,68	100
AGF-Ass.Gen.France	302,10	301,10	− 0,33	30
Air Liquide	869	886	+ 1,95	70
Alcatel Alsthom	700	696	− 0,57	40
Atos (ex.Axime) CA	620	635	+ 2,41	10
Axa	390,10	394,50	+ 1,12	60
Bail Investis	765	783	+ 2,35	100
Bancaire (Cie)	719	722	+ 0,41	100
Bazar Hot. Ville	527	519	− 1,51	50
Bertrand Faure	347,50	342	− 1,58	5
BIC	385	390,60	+ 1,45	25
BIS	490	490	—	20
B.N.P.	260,80	256,40	− 1,68	25
Bollore Techno.	750	743	− 0,93	50
Bongrain	2100	2102	+ 0,09	50
Bouygues	540	538	− 0,37	50
Bouygues Offs.	270	278	+ 2,96	10
Bull#	63,90	64	+ 0,15	10
Canal +	1010	1006	− 0,39	20
Cap Gemini	463	460	− 0,64	40
Carbone Lorraine	1515	1534	+ 1,25	50
Carrefour	3100	3050	− 1,61	100
Casino Guichard	315	320,60	+ 1,77	10
Casino Guich.ADP	246	250	+ 1,62	10
Castorama Dub.(Li)	612	603	− 1,47	25
C.C.F.	329,30	326	− 1	25
Cegid (Ly)	615	620	+ 0,81	25
Cerus Europ.Reun	34	33,60	− 1,17	40
Cetelem	637	640	+ 0,47	45
CGIP	1870	1840	− 1,60	100
Chargeurs	388	383,10	− 1,26	100
Christian Dalloz	660	665	+ 0,75	10
Christian Dior	640	630	− 1,56	52
Ciments Francais	234	235,90	+ 0,81	25
Cipe France Ly #	146,50	144,50	− 1,36	10
Clarins	438,90	437,90	− 0,22	50
Club Mediterranee	404	401,50	− 0,61	25
Coflexip	625	638	+ 2,08	10
Colas	845	855	+ 1,18	40
Comptoir Entrep.	11,30	11,45	+ 1,32	10
Comptoirs Mod.	2585	2530	− 2,12	100
CPR	445,20	448	+ 0,62	50
Cred.Fon.France	62	63,20	+ 1,93	100
Credit Lyonnais CI	317	321	+ 1,26	100
Cred.Nat.Natexis	323	317	− 1,85	100
CS Signaux(CSEE)	199,50	200	+ 0,25	100
Damart	3714	3805	+ 2,45	50
Danone	869	858	− 1,23	10
Dassault-Aviation	1330	1368	+ 2,85	50
Dassault Electro	581	577	− 0,68	80
Dassault Systemes	174,50	176	+ 0,85	5
De Dietrich	267,80	265	− 1,04	25
Deveaux(Ly)#	585	570	− 2,56	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	46	45,50	− 1,08	100
Dexia France	565	570	+ 0,88	100
DMC (Dollfus Mi)	110,40	110,50	+ 0,36	75
Dynaction	157	155	− 1,27	25
Eaux (Cie des)	659	670	+ 1,67	100
Effage	249	244,20	− 1,92	50
Elf Aquitaine	715	699	− 2,23	50
Eramet	230	229,50	− 0,21	20
Eridania Beghin	850	843	− 0,82	65
Essilor Intl	1568	1567	− 0,06	20
Essilor Intl.ADP	1540	1540	—	20
Esso	502	519	+ 3,38	50
Eurafrance	2350	2349	− 0,04	200
Euro Disney	7,75	7,60	− 1,93	5
Europe 1	1200	1200	—	100
Eurotunnel	5,70	5,70	—	—
Fimalac SA	492	498	+ 1,21	143
Fineatel	108,60	108,10	− 0,46	100
Fives-Lille	335	360	+ 7,46	50
France Telecom	209,70	214	+ 2,05	25
Fromageries Bel	4130	4130	—	50
Galeries Lafayette	2600	2620	+ 0,76	100
GAN ex.dt sous	119,30	119,60	+ 0,25	10
Gascogne (B)	516	524	+ 1,55	80
Gaumont #	359	375	+ 4,45	50
Gaz et Eaux	2360	2387	+ 1,14	50
Geophysique	789	792	+ 0,38	10
G.F.C.	506	520	+ 2,76	100
Groupe Andre S.A.	545	566	+ 3,85	50
GROUPE GTM	340	355	+ 4,41	50
Gr.Zannier (Ly) #	135,80	133	− 2,06	10
Guilbert	765	760	− 0,65	10
Guyenne Gascogne	1820	1810	− 0,54	100
Hachette Fili.Med.	1040	1050	+ 0,96	20
Havas	379,90	376,10	− 1	15
Havas Advertising	646	659	+ 2,01	50
Imetal	601	617	+ 2,66	50
Immeubl.France	341	340,60	− 0,11	50
Infogrames Enter.	808	800	− 0,99	25
Ingenico	121,90	123	+ 0,90	10
Interbail	170	170	—	100
Intertechnique	1270	1220	− 3,93	100
ISIS	671	675	+ 0,59	50
Jean Lefebvre	319	320	+ 0,31	50
Klepierre	751	758	+ 0,93	100
Labinal	1525	1525	—	100
Lafarge	370	362,90	− 1,91	25
Lagardere	166	163,60	− 1,44	40
Lapeyre	350	335	− 4,28	10
Lebon	230	230	—	50
Legrand	1104	1078	− 2,35	10
Legrand ADP	749	726	− 3,07	10
Legris indust.	209,90	209,60	− 0,14	20
Locindus	776	778	+ 0,25	100
L'Oreal	2079	2076	− 0,14	10
LVMH Moet Hen.	985	993	+ 0,81	10
Marine Wendel	655	664	+ 1,37	100
Metaleurop	61	62,10	+ 1,80	25
Metrologie Inter.	14,10	14,15	+ 0,35	10
Michelin	297,70	294	− 1,24	12
Moulinex #	129	131	+ 1,55	10
Nord-Est	115,90	117	+ 0,94	50
Nordon (Ny)	390	380	− 2,56	20
NRJ #	830	815	− 1,80	10
Olipar	68,25	67,90	− 0,51	60
Paribas	415,90	415,70	− 0,04	50
Pathe	1022	1030	+ 0,78	100
Pechiney	242,40	244	+ 0,66	100
Pernod-Ricard	274,10	270	− 1,49	20
Peugeot	652	643	− 1,38	35
Pinault-Print.Red.	2670	2668	− 0,07	100
Plastic Omn.(Ly)	618	639	+ 3,39	20
Primagaz	432	439	+ 1,62	10
Promodes	1661	1683	+ 1,32	20
Publicis #	525	525	—	25
Remy Cointreau	106,50	106,40	− 0,09	10
Renault	165,50	161,70	− 2,29	25
Rexel	1549	1532	− 1,09	25
Rhone Poulenc A	240,10	242,10	+ 0,83	25
Rochette (La)	26,50	26,70	+ 0,75	10
Rue Imperiale(Ly)	5580	5510	− 1,25	200
Sade (Ny)	190	190	—	100
Sagem SA	2725	2700	− 0,91	50
Saint-Gobain	826	815	− 1,33	100
Salomon (Ly)	513	510	− 0,58	20
Salvepar (Ny)	448	451	+ 0,66	50
Sanofi	534	551	+ 3,18	25
Sat	1702	1670	− 1,88	100
Saupiquet (Ns)	500	502	+ 0,40	50
Schneider SA	308,50	306,90	− 0,51	50
SCOR	273	265,70	− 2,67	25
S.E.B.	679	656	− 3,38	20
Sefimeg CA	350	350	—	100
SEITA	184	181	− 1,63	50
Selectibanque	69,60	70,10	+ 0,71	100
SFIM	999	1000	+ 0,10	100
SGE	144	144,50	+ 0,41	85
Sidel	335	332	− 0,89	15
Silic CA	785	795	+ 1,27	100
Simco	418	425	+ 1,67	100
S.I.T.A.	1060	1044	− 1,50	50
Skis Rossignol	113	113,90	+ 0,79	25
Societe Generale	789	786	− 0,38	30
Sodexho Alliance	2888	2869	− 0,65	100
Sommer-Allibert	188	189	+ 0,53	5
Sophia	225	225	—	75
Spir Communic. #	366	370	+ 1,09	20
Strafor Facom	386	387	+ 0,25	25
Suez Lyon.des Eaux	605	597	− 1,32	60
Synthelabo	658	670	+ 1,82	10
Technip	618	612	− 0,97	20
Thomson-CSF	154,30	152,40	− 1,23	20
Total	635	629	− 0,94	50
UIF	409	410	+ 0,24	100
UIS	205,80	206,50	+ 0,34	25
Unibail porteur	549	550	+ 0,18	100
Union Assur.Fdal	650	646	− 0,61	10
Usinor	95,50	93,15	− 2,46	20
Valeo	395,70	385,80	− 2,50	20
Vallourec	376,90	377	+ 0,02	100
Via Banque	164	168	+ 2,43	100
Worms & Cie	496	494	− 0,40	12
Zodiac ex.dt divid	1170	1170	—	10
Elf Gabon	1080	1109	+ 2,68	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	113	115	+ 1,76	1
Adecco S.A.	2070	1882	− 9,08	10
Adidas AG #	819	835	+ 1,95	5
American Express	432	450	+ 4,16	—
Anglo American #	239,90	252	+ 5,04	—
Amgold #	269,90	267	− 1,07	1
Arjo Wiggins App.	17,35	18,10	+ 4,32	—
A.T.T. #	275,50	280	+ 1,63	1
Banco Santander # ■	160,20	161	+ 0,49	290
Barrick Gold #	120	121	+ 0,83	—
B.A.S.F. #	193,10	198	+ 2,53	5
Bayer #	205,80	206	+ 0,09	5
Cordiant PLC	11,70	11,75	+ 0,42	—
Crown Cork ord.#	263,50	260	− 1,32	5
Crown Cork PF CV#	251	—	—	41
Daimler Benz #	375,50	380,60	+ 1,35	5
De Beers #	135	135,90	+ 0,66	—
Deutsche Bank #	384,30	377,10	− 1,87	5
Dresdner Bank	237,40	237	− 0,16	5
Driefontein #	40,45	40,75	+ 0,74	—
Du Pont Nemours #	324,40	326	+ 0,49	—
Eastman Kodak #	350	348	− 0,57	2
East Rand #	1,45	1,50	+ 3,44	1
Echo Bay Mines #	25	24,60	− 1,60	—
Electrolux #	450	484	+ 7,55	25
Ericsson #	256	258,70	+ 1,05	2
Ford Motor #	265,50	262,10	− 1,28	1
Freegold #	29,80	30,25	+ 1,51	—
Gencor act.regr.	12,75	12,70	− 0,39	—
General Elect. #	379,40	367	− 3,26	—
General Motors #	387,50	382,20	− 1,36	1
Gle Belgique #	517	517	—	—
Grd Metropolitan	52,80	52,90	+ 0,18	—
Guinness Plc #	51,10	—	—	—
Hanson PLC reg.	29,50	29,35	− 0,50	2
Harmony Gold #	20,20	20	− 0,99	—
Hitachi #	45,60	45	− 1,31	50
Hoechst #	223,90	218,90	− 2,23	5
I.B.M #	570	560	− 1,75	[illegible]
L.C.I #	89,30	—	—	1
Ito Yokado #	283,10	283,40	+ 0,10	50
Kingfisher plc #	83	83	—	—
Matsushita #	96,50	95,35	− 1,19	50
Mc Donald's #	264	257,20	− 2,57	—
Merck and Co #	520	509	− 2,11	—
Mitsubishi Corp.#	49	49	—	50
Mobil Corporat.#	401	410,50	+ 2,36	1
Morgan J.P. #	665	—	—	2
Nestle SA Nom. #	7960	7950	− 0,12	10
Nipp. MeatPacker #	78,10	79	+ 1,15	50
Nokia A	490,60	505	+ 2,93	5
Norsk Hydro #	330,50	326	− 1,36	20
Petrofina #	2090	2095	+ 0,23	—
Philip Morris #	228	222,80	− 2,28	—
Philips N.V #	445,70	446,80	+ 0,24	10
Placer Dome Inc #	90	90,05	+ 0,05	—
Procter Gamble #	390	395	+ 1,28	—
Quilvest	310	310	—	—
Randfontein #	10,85	10,35	− 4,60	—
Rio Tinto PLC #	75	77	+ 2,66	—
Royal Dutch #	306	304	− 0,65	1
Sega Enterprises	142	—	—	50
Saint-Helena #	22,15	21,30	− 3,83	1
Schlumberger #	515	511	− 0,77	—
SGS Thomson Micro.	411	415	+ 0,97	13
Shell Transport #	40,25	40,65	+ 0,99	—
Siemens #	357	359,80	+ 0,78	5
Sony Corp. #	477	489	+ 2,51	50
Sumitomo Bank #	62,10	62,90	+ 1,28	50
T.D.K #	462,10	489,50	+ 5,92	50
Telefonica #	160	158,60	− 0,87	500
Toshiba #	26,15	26,15	—	50
Unilever act.Div.#	308,10	308	− 0,03	1
United Technol. #	407	417	+ 2,45	5
Vaal Reefs #	246,90	249,50	+ 1,05	—
Volkswagen A.G #	3400	3433	+ 0,97	50
Volvo (act.B) #	154	152	− 1,29	4
Western Deep #	132,80	121,70	− 8,35	2
Yamanouchi #	140	—	—	50
Zambia Copper	14,80	15,20	+ 2,70	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 31 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,80	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,74	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	120,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,55	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,71	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,60	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,18	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,82	4,562
CRH 8,6% 92/94-03	—	3,689
CRH 8,5% 10/87-88#	105,16	5,285
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,04	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,59	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,30	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	108,48	2,728
OAT 88-98 TME CA#	100,23	3,822 d
OAT 9/85-98 TRA	100,21	0,456
OAT 9,50%88-98 CA#	103,44	3,462 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	2,598
OAT 8,125% 89-99 #	105,67	3,651
OAT 8,50%90/00 CA#	108,73	5,170
OAT 85/00 TRA CA#	102,80	0,883
OAT 10%5/85-00 CA#	112,64	4,438
OAT 89-01 TME CA#	101,50	3,822 d
OAT 10% 90-01 ecu	114,70	6,904
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,74	2,116
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,94	5,423
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,15	8,034
OAT 8,50% 89-19 #	128,49	0,256
OAT 8,50%92-23 CA#	129	4,518
SNCF 8,8% 87-94CA	104,93	6,658
Suez Lyon.Eaux 90	960	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	59	61,95
Baccarat (Ny) ◆	540	540
Bains C.Monaco ◆	565	565
Bque Transatlant. ◆	175	175
B.N.P.Intercont.	805	805
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	385	385
Champex (Ny) ◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP	415	429
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2265	2265
Generali Fce Assur	1247	1309
Continental Ass.Ly ◆	545	545
Darblay ◆	506	506
Didot Bottin	743	776
Eaux Bassin Vichy ◆	2700	2700
Ecia	951	965
Ent.Mag. Paris ◆	1360	1368
Fichet Bauche ◆	49	49
Fidel	34,80	34
Finalens	265	253,50
F.I.P.P. ◆	348,50	314,60 o
Fonciere (Cie)	600	603
Fonc. Lyonnaise #	715	705
Foncina #	501	501
Francarep ◆	280	280
France S.A.	1189	1091
From. Paul-Renard ◆	2050	2113 o
Gevelot ◆	1271	1271
G.T.I (Transport)	200	200
Immobail	143	148
Immobanque	596	610
Locamion (Ly) ◆	401,20	401,20
Lucia	51,35	50
Monoprix ◆	300,50	300,50
Metal Deploye ◆	362	362
Mors	5,40	5,75
Navigation (Nle)	124	126,50
Optorg	346,10	350
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny) ◆	820	820
Parfinance	255	260
Paris Orleans	262	261
Promodes (CI)	1585	1550
PSB Industries Ly	510	519
Rougier #	337,50	335
Saga	125	124
S.I.P.H. ◆	320,20	320,20
Sofragi ◆	4878	4878
Taittinger	2799	2800
Tour Eiffel ◆	282	282
Vicat	520	503
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo ◆	329,80	329,80
Finaxa	332	335
Gaillard (M) ◆	1521	1521
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	140	140
Gd Moul.Strasbourg ◆	1725	1908 d
Hotel Lutetia	320	325,20
Hotels Deauville ◆	548	548
Immeubl.Lyon (Ly)	510	514
L.Bouillet (Ly) ◆	300	300
Lloyd Continental ◆	9300	9300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Matussiere Forest	54,20	56,90
Moncey Financiere	3055	3055
M.R.M. (Ly)	410	389,60
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	106	106
Pechiney Intl	122	119,10
Pollet	510	500
Sabeton (Ly) ◆	650	650
Samse (Ly)	878	878
Sechilienne (Ly) ◆	1121	1121
Sucr.Pithiviers	3220	3300
Tanneries Fce (Ny) ◆	302	302
Teleflex L. Dupont	109,70	109,60
Union Gle Nord(Li) ◆	234,10	234,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	343
Commerzbank AG	210	210
Fiat Ord.	19,50	19
Gold Fields South	124	106,40
Kubota Corp.	19,60	19,60
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	40	40
Robeco	529	521
Rodamco N.V.	167,10	167,10
Rolinco	512	510
Sema Group Plc	130	130,20
Solvay SA	292	292

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12h30*
VENDREDI 31 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	42,50	40,80
AFE #	475	465
Aigle #	314	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	149	149
Altran Techno. #	1560	1560
Arkopharma#	294	282
Montaignes P.Gest. ◆	1995	1995
Assystem #	176	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	800	800
Bque Tarneaud(B)#	329,90	325
Bque Vernes	180	180
Beneteau #	859	[illegible]
B I M P	91,25	92
Boiron (Ly)	278	288
Boisset (Ly) #	650	650
But S.A.	259	256
Cardif SA ◆	741	741
C.E.E #	70,10	73,10
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	200	203,30
CNIM CA#	190	190
Codetour	371	370
Comp.Euro.Tele-CET	250	248
Conflandey #	308	308
C.A. Hte Normandie	324	324,90
C.A. Paris IDF	738	721
C.A.Ille & Vilaine	300	301
C.A.Loire Atl.Ns #	280	278
C.A.Pas de Calais	545	547
C.A.du Nord (Li)	515	518
C.A. Oise CCI	325,50	325,70
C.A. Somme CCI	308,70	308,70
C.A.Toulouse (B)	419	427
Devanlay	605	600
Devernois (Ly)	550	550
Docros Serv.Rapide ◆	51	51
Emin-Leydier (Ly)#	412	427
Europ.Extinc.(Ly)#	398,90	398,80
Expand s.a	519	535
Factorem	630	620
Faiveley #	185	182,50
Finacor	65	65
Fininfo	700	700
Fructivie	618	618
Gautier France #	241,20	242,20
Gel 2000	48,10	49
GEODIS #	300	310
GFI Industries #	1005	952
Girodet (Ly) # ◆	27	29,75
GLM S.A.	246,10	246
Grandoptic.Photo #	932	931
Gpe Guillin # Ly	192	195
Kindy #	153,10	152
Guerbet	199,10	208
Hermes internat.1#	369,90	378
Hurel Dubois	717	739
ICBT Groupe #	212	205
I.C.C.	138	141
ICOM Informatique	411	400
Idianova	66	66
Int. Computer #	61,95	60,50
IPBM	65,30	68
M6-Metropole TV	516	521
Manitou #	768	777
Manutan	390	400
Marie Brizard #	665	665
Maxi-Livres/Profil#	33,50	32,10
Mecelec (Ly)	56,50	55
MGI Coutier #	253	246,40
Monneret Jouet Ly#	159,90	167,80
Naf-Naf #	74	72,95
Norbert Dentres.#	600	585
NSC Groupe Ny	798	797
Onet #	840	820
Paul Predault #	145	137,80
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	78,55	78,55
Phyto-Lierac #	201,10	201
Pochet	605	608
Poujoulat Ets (Ns)	224	223
Radiall #	640	628
Robertet #	1020	1030
Rouleau-Guichard ◆	294,90	294,90
Securidev #	109,50	108
Smoby (Ly)#	598	590
Sofco (Ly) ◆	12	12
Sofibus ◆	363,80	363,80
Sogeparc (Fin)	358	358
Sopra #	523	537
Steph.Kelian #	68	67
Sylea	526	510
Teisseire-France	170	176
TF1	530	530
Thermador Hol. #	285	285,20
Trouvay Cauvin #	89,20	91
Unilog	775	800
Union Fin.France	577	580
Viel et Cie #	147	145,50
Vilmorin et Cie #	470	476
Virbac	440	430

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 31 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	34	34
Belvedere	645	648
BVRP	185	186
Coil	170	170
Electronique D2	740	725
FDM Pharma n.	195	203
Genset ◆	316	316
Guyanor action B ◆	11,80	11,80
High Co. ◆	146	140
Infonie	81,90	80
Joliez-Regol ◆	77,90	77,90
Mille Amis	44,95	49
Naturex	73	75
Olitec	749	719
Picogiga ◆	185	185
Proxidis	17,60	17,90
R21 Santé	410	409,90
Stelax	8,40	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 31 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	733	733
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	169,20
Ste lecteurs du Monde ◆	140	140
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	138,99	132,37
Agipi Actions (Axa)	113,20	107,81
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2452,61	2416,36
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14331	14331
Natio Epargne	2224,88	2202,85
Natio Oblig. M.T. C/D	858,48	849,98
Natio Ep. Croissance	3127,88	3066,55
Natio Ep. Patrimoine	135,90	133,78
Natio Epargne Retraite	156,45	153,38
Natio Epargne Trésor	11300,82	11278,26
Natio Euro Valeurs	1006,42	980,69
Natio Euro Oblig.	1021,65	1014,05
Natio Euro Opport.	1038,59	1008,25
Natio Inter	1089,96	1068,59
Natio Opportunités	186,66	183
Natio Revenus	1116,80	1105,74
Natio Sécurité	11535,27	11535,27
Natio Valeurs	1333,65	1302,50
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	93277,22	93277,22
Oblig. tres caté.	271,21	267,28
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	833,35	809,08
Nord Sud Dévelop. C ◆	2603,04	2597,84
Nord Sud Dévelop. D ◆	2459,58	2454,67
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	314,63	308,46
Patrimoine Retraite D	305,11	299,13
Sicav Associations C ◆	2439,96	2439,96
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19841,18	19841,18
Mutual. dépôts Sicav C	19412,12	19392,73
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	278,32	272,86
Écur. Capitalisation C	253,42	253,42
Écur. Expansion C	83714,22	83714,22
Écur. Géovaleurs C	3510,85	3442,01
Écur. Investis. D PEA	222,14	217,78
Écur. Monépremière	11435,47	11435,47
Écur. Monétaire C	13139,34	13139,34
Écur. Monétaire D	12513,55	12513,55
Écur. Trésorerie C	322,53	322,53
Écur. Trésorerie D	310,01	310,01
Écur. Trimestriel D	2027,05	2027,05
Éparcourt-Sicav D	193,47	193,47
Géoptim C	12935,61	12744,44
Géoptim D	11881,87	11706,28
Horizon C	2241,17	2197,23
Prévoyance Ecur. D	105,65	105,65
Sensipremière C	13378,72	13345,36
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12113,13	12088,95
Écur. Sécuripremière C	12091,86	12079,78
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◊	120769,72	120769,72
Atout Amérique	191,88	187,20
Atout Asie	92,13	89,88
Atout Futur C	786,50	767,32
Atout Futur D	740,39	722,33
Coexis	1959,99	1927,23
Dieze	2163,63	2127,46
Elicash ◊	958894,75	958894,75
Epargne-Unie	206,85	201,80
Eurodyn ◆	2617,33	2553,49
Indicia ◆	1682,23	1649,90
Moné.JC ◊	12051,12	12051,12
Moné.JD ◊	11668,01	11668,01
Oblifutur C	552,52	545,28
Oblifutur D	529,43	520,58
Oraction	1560,86	1522,79
Revenu-Vert	1183,95	1164,16
Sévéa ◆	116,72	113,87
Synthésis	18316,18	17992,52
Uni Association ◊	121,70	121,70
Uni Foncier	1395,76	1361,72
Uni France	838,73	818,27
Uni Garantie C	1902,12	1870,32
Uni Garantie D	1454,81	1430,49
Uni Régions	1641,39	1601,36
Univar C ◊	312,32	312,32
Univar D ◊	299,32	299,32
Univers Actions	240,96	235,08
Univers-Obligations	249,59	245,42
CIC BANQUES		
Francic	725,70	708,56
Francic Pierre	138,12	134,10
Europe Régions	1858,08	1803,96
CIC PARIS		
Associc	1128,17	1128,17
Cicamonde	1542,28	1487,36
Converticic	402,60	396,65
Ecocic	1675,97	1627,16
Mensuelcic	10126,51	10026,25
Oblicic Mondial	3912,57	3854,75
Oblicic Régions	1182,09	1164,62
Rentacic	164,41	161,98
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1385,46	1371,74
Lion 20000 C	17297,92	17297,92
Lion 20000 D	16593,33	16593,33
Lion Associations C	11103,33	11103,33
Lion Associations D	11103,33	11103,33
Lion Court Terme C	26658,07	26658,07
Lion Court Terme D	24171,86	24171,86
Lion Plus C	1575,70	1544,80
Lion Plus D	1509,06	1473,99
Lion Trésor	2464,05	2439,65
Oblilion	2160,77	2139,38
Sicav 5000	710,70	696,76
Slivafrance	1184,88	1161,65
Slivam	579,18	567,82
Slivarente	246,26	241,43
Slivinter	781,73	766,40
Trilion	5120,97	5095,25
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2345,38	2299,39
CM Option Dynamique ◆	123,13	121,46
CM Option Equilibre	261,74	258,83
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	155,29	151,13
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,41	924,41
Créd.Mut.Ep.Ind.C	139,64	135,90
Créd.Mut.Ep.J	23132,11	23132,11
Créd.Mut.Ep.Monde	1616,38	1578,12
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1885,55	1848,58
Créd.Mut.Ep.Quatre	1094,65	1073,19
Fonds communs de placements		
CM Option Modération ◆	101,96	100,95
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	574,61	560,87
Saint-Honoré Capital	20034,88	19451,34
St-Honoré March. Emer.	798,06	783,69
St-Honoré Pacifique	695,45	665,50
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1846,13	1846,13
Stratégie Actions	1111,18	1068,44
Stratégie Rendement	1989,02	1926,42
LA POSTE		
Amplitude Amérique	114,49	111,70
Amplitude Europe C	164,97	160,95
Amplitude Europe D	162,22	158,26
Amplitude Monde C	1002,76	978,30
Amplitude Monde D	956,63	933,30
Amplitude Pacifique	96,47	94,12
Elanciel D PEA	179,45	175,07
Émergence Poste D PEA	150,31	146,64
Géobilys C	676,58	666,58
Géobilys D	640,14	630,68
Kaleis Dynamisme	1088,03	1066,70
Kaleis Équilibre	1066,30	1045,39
Kaleis Sérénité	1038,33	1028,05
Latitude C	149,72	149,72
Latitude D	136,41	136,41
Oblitys D	622,80	613,60
Plénitude D PEA	202,61	197,67
Poste Gestion C	15002,75	15002,75
Revenus Trimestr. D	5240,58	5188,69
Solstice D	2350,39	2344,53
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38319,54	38319,54
Actimonétaire D	30359,07	30359,07
Cadence 1 D	1056,94	1046,48
Cadence 2 D	1060,38	1049,88
Cadence 3 D	1048	1037,67
Capimonétaire C	414,16	413,75
Capimonétaire D	373,70	373,38
Sogeoblig C/D	9296,64	9204,59
Interoblig C	7474,36	7400,36
Intersélection France D	712,28	698,31
S.G. France opport. C	2021,47	1983,83
S.G. France opport. D	1929,75	1891,91
Sogenfrance C	1671,74	1635,04
Sogenfrance D	1710,87	1677,32
Sogépargne D	297,59	294,58
Soginter C	2400,18	2353,12
Fonds communs de placements		
Favor D	1366,23	1339,44
Sogelance D	1696,58	1679,78
Sogenfrance Tempo D	221,17	216,83

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

ESPACE **Pour son deuxième essai, la fusée européenne Ariane-5 a réussi son examen de passage ● LE 4 JUIN 1996, le vol inaugural s'était soldé par une explosion, 37 secondes après la mise à feu. ● PARTI jeudi 30 octobre de Kourou, avec un retard de 43 minutes dû à un incident technique mineur, le nouveau lanceur a effectué un vol sans problème majeur. ● LES CRAINTES des techniciens sur certains points critiques du vol ont été levées, notamment en ce qui concerne le comportement des propulseurs à poudre. ● EN REVANCHE, une rotation intempestive de l'étage principal a empêché une satellisation correcte de la charge utile. Plusieurs mois seront nécessaires aux spécialistes pour dépouiller le flot de données recueillies par les mille capteurs du lanceur et modifier le troisième exemplaire d'Ariane-5, qui volera à la fin de l'hiver.**

Le deuxième vol d'Ariane-5 efface l'échec du premier tir

Lancé, jeudi 30 septembre, du centre spatial guyanais de Kourou, le lanceur lourd européen a rempli sa mission en dépit de quelques problèmes techniques. Plusieurs mois seront nécessaires aux spécialistes pour dépouiller le flot de données recueillies lors de ce tir

KOUROU (Guyane)
de notre envoyé spécial

Ils rayonnaient littéralement. Du plus humble technicien aux dirigeants de l'Europe spatiale, tous les acteurs présents à Kourou affichaient un énorme sourire de soulagement quand le verdict des stations de contrôle tomba : « *Fin de la mission Ariane-502.* » Quarante-trois minutes plus tôt, le jeudi 30 octobre, le nouveau lanceur lourd européen s'élevait au dessus de la jungle guyanaise, poussé par une langue de feu aveuglante que les deux grosses fusées d'appoint à poudre rendaient bien plus longue et brillante que sur les Ariane-4.

Lors du premier vol, il y a seize mois, ce spectacle n'avait duré que 37 secondes, avant de s'achever par une gerbe de débris incandescents. Les estomacs étaient donc plutôt noués, et le soulagement sincère. Le pas de tir était encore tiède que le président de la République, Jacques Chirac, transmettait « *ses très vives félicitations* » et appelait le président du Centre national d'études spatiales (CNES), Alain Bensoussan, pour lui dire « *sa reconnaissance et son admiration* ».

Le premier ministre, Lionel Jospin, saluait à son tour ce « *très grand succès pour la France, l'Europe et le CNES* », tandis que le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, renchérissait en déclarant que les Européens devaient être « *fiers* » de ce succès « *dans lequel la France, moteur de l'Europe spatiale, a joué le premier rôle* ».

Ce succès marque la fin d'un véritable psychodrame. Au-delà de l'erreur technique, la raison principale de l'échec du 4 juin 1996 fut sans doute la trop grande confiance des promoteurs du lanceur, un peu anesthésiés par la brillante carrière d'Ariane-4. Ce second tir, ils l'avaient donc retardé presque au-delà du raisonnable. Le dépit avait été tel et les critiques de la commission d'enquête après l'échec si dures qu'il valait mieux prendre son temps. On ne joue pas impunément avec un programme de 38 à 40 milliards de francs et un échec de 2 milliards de francs supplémentaires quand l'indépendance de l'Europe et sa capacité à discuter ou négocier demain avec les Américains se joue.

Pendant seize mois, tout a donc été remis à plat, passé au crible. « *Je ne vois vraiment pas ce que nous aurions pu faire de plus* », lançait Daniel Mugnier, le directeur des lanceurs au CNES, peu avant l'heure H. Avant d'ajouter, un peu crispé : « *Nous avons confiance, sinon nous ne tirerions pas. Malheureusement, nous savons aussi qu'un lanceur n'est jamais fiable à cent pour cent.* »

TEMPÉRER L'ENTHOUSIASME

Après le vol, à l'heure des congratulations, Gérard Brachet, le directeur général du CNES, tenait à tempérer l'enthousiasme général. « *Nous avons réussi un vol d'essai, mais nous ne disposons pas encore d'un lanceur commercial opérationnel.* » Superstition ? Pas vraiment. M. Brachet savait déjà qu'Ariane-5 est encore loin d'avoir le comportement irréprochable de sa sœur aînée. L'analyse des premiers paramètres du vol devait montrer très vite que l'étage principal n'avait pas totalement rempli sa tâche. Résultat : la maquette de satellite Maqsat H a été larguée sur une orbite incorrecte dont l'apogée (point le plus haut) n'est qu'à 27 000 km d'altitude au lieu des 36 000 km attendus, mais avec un périgée presque correct : 524 km pour 581 km visés.

Ce n'est pas un échec. Si Maqsat était un véritable satellite de télécommunications, son moteur d'apogée lui permettrait de rejoindre l'orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude) par ses propres moyens. Mais au prix d'une dépense de carburant qui diminuerait sa durée de vie de deux ans (sur dix à quinze). Un comble quand on sait qu'Ariane-4 est renommée pour la grande précision de ses lancements, ce qui permet aux clients d'Arianespace d'allonger – parfois de plus d'un an – le temps d'utilisation de leurs engins.

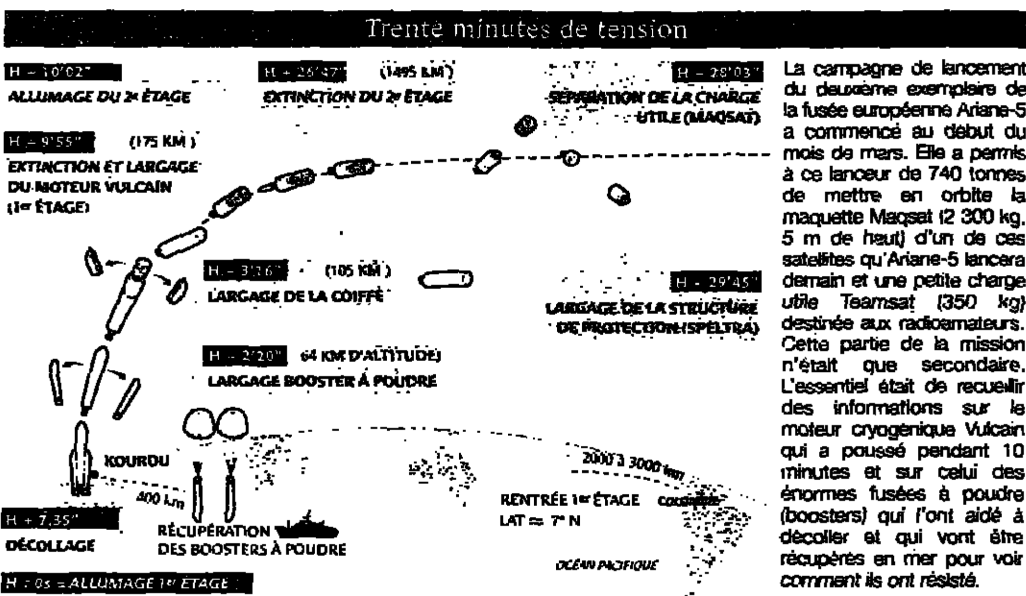
FIDÈLES CLIENTS

Les ingénieurs vont maintenant se mettre au travail. Dépouiller et analyser, durant les mois à venir, les données engrangées par les quelque mille capteurs dont le lanceur était truffé. Ils ont déjà de solides soupçons sur les causes du problème et espèrent être à même d'effectuer les corrections nécessaires pour le troisième vol d'Ariane-5 (503), qui pourrait avoir lieu dans cinq ou six mois. C'est précisément à cela que servent les vols de qualification. « *On sous-estime souvent l'importance de ce processus,* explique Gérard Brachet. *Il ne faut pas oublier que la modélisation numérique et les essais au sol ne peuvent pas répondre à toutes les questions.* »

Le vol 503 sera le dernier tir de qualification. Le lanceur emportera, pour l'occasion, deux passagers. L'un d'eux sera le démonstrateur de rentrée atmosphérique ARD, une capsule construite par Aerospatiale pour tester les techniques susceptibles d'être utilisées dans le futur véhicule de transport habité européen CTV. Le second devrait être un satellite commercial payant. Des négociations sont en cours entre Arianespace et un fidèle client, l'organisation européenne Eutelsat, qui pourrait confier à Ariane-5 le satellite Hotbird.

Cela prouve, s'il en était besoin, qu'en dépit de l'échec du premier tir personne n'avait vraiment perdu confiance. Les responsables d'Arianespace, futurs opérateurs du nouveau lanceur, n'en ont jamais douté. Alors que la première des quatorze Ariane-5 de série commandées en juin 1995 n'a pas encore été tirée, des négociations ont été engagées avec les industriels pour une nouvelle série, qui pourrait porter sur 40 à 60 lanceurs. Après le vol de jeudi, Mohammed Dabhi, du cabinet Faugères et Juteaux, assureur habituel des clients d'Arianespace, déclarait qu'il était prêt à couvrir les prochains passagers d'Ariane-5.

Jean-Paul Dufour



La campagne de lancement du deuxième exemplaire de la fusée européenne Ariane-5 a commencé au début du mois de mars. Elle a permis à ce lanceur de 740 tonnes de mettre en orbite la maquette Maqsat (2 300 kg, 5 m de haut) d'un de ces satellites qu'Ariane-5 lancera demain et une petite charge utile Teamsat (350 kg) destinée aux radioamateurs. Cette partie de la mission n'était que secondaire. L'essentiel était de recueillir des informations sur le moteur cryogénique Vulcain qui a poussé pendant 10 minutes et sur celui des énormes fusées à poudre (boosters) qui l'ont aidé à décoller et qui vont être récupérés en mer pour voir comment ils ont résisté.

Des incidents riches d'enseignements

KOUROU (Guyane)
de notre envoyé spécial

« *Nous aurons au moins appris qu'Ariane-5 était encore plus robuste qu'on le pensait* », plaisantait Gérard Brachet, directeur général du CNES, en commentant les incidents rencontrés lors du vol de jeudi 30 octobre. C'était un peu plus qu'une boutade : l'épreuve du feu semble avoir été mouvementée pour l'étage principal cryogénique (EPC) de la fusée et sa charge utile.

D'après les premières données, cet étage s'est « *mis en roulis* » dès que ses deux propulseurs d'appoint à poudre (boosters) se sont séparés de la fusée. Ce roulis était attendu. Mais il était difficile d'en prévoir l'ampleur à partir des essais au sol et des programmes de simulation. Elle fut, en fait, beaucoup plus importante que prévu, et ce mouvement intempestif a ralenti la vitesse du lanceur.

Quand le moteur cryogénique s'est éteint, après 9 minutes et 43 secondes de fonctionnement, il manquait 200 mètres/seconde. Heureusement, le petit moteur à propergols solides (EPS) du deuxième étage a « corrigé le tir » partiellement. Prudents, les ingénieurs l'avaient doté d'un surcroit de carburant, qu'il a brûlé en totalité sans parvenir toutefois à atteindre l'orbite prévue.

Quelle est la cause de cet incident ? Daniel Mugnier, directeur des lanceurs au CNES, estime que des tubulures d'échappement situées sur la tuyère du moteur du premier étage ont été déformées par les flammes extrêmement vives émises par les propulseurs à poudre. Le profil aérodynamique de l'ensemble aurait été alors modifié. Mais ce n'est qu'une hypothèse qui sera difficile à vérifier.

LEVER LES CRAINTES

Freiné dans sa course, l'EPC s'est abîmé en mer au nord de la Nouvelle-Guinée, très loin du point où l'attendaient les avions de repérage, au large des côtes pacifiques de l'Amérique centrale. Il ne pourra donc pas être localisé et repéché pour expertise. Ce n'est pas le cas des deux propulseurs à poudre, qui, eux, après leur séparation, sont tombés à seulement 20 kilomètres du point prévu. L'*Olgui-1*, navire chargé de les récupérer, les a pris en remorque pour les ramener à Kourou en début de semaine prochaine.

Si ce tir avait été un tir commercial, il aurait été calamiteux. Mais, pour un tir de qualification destiné à traquer les imperfections, il est très intéressant. Il a permis de lever la plupart des craintes, notamment sur le comportement des propulseurs à poudre et la séquence de leur séparation d'avec l'étage principal. Les données recueillies durant ce vol sont un héritage précieux pour modifier Ariane-5. Certaines sont déjà visibles sur Internet (http//www.estec.esa.nl/teamsat), comme ces images de l'ouverture de la coiffe protégeant la charge utile, prises par les caméras de l'instrument Teamsat satellisé avec la maquette Maqsat H.

J.-P. D.

La restructuration houleuse d'un laboratoire provoque un profond malaise au Collège de France

SYMBOLE de liberté intellectuelle, le Collège de France est depuis plusieurs mois le siège de débats qui n'ont rien d'académique. Son Laboratoire de physique corpusculaire (LPC), également placé sous la tutelle du CNRS (Institut IN2P3), connaît une restructuration houleuse. Confiscation de cartes de cantine, annulation d'abonnements à Internet, recours multiples devant le tribunal administratif, pétitions et courriers ont installé un climat délétère entre une partie des personnels opposés à la réorganisation et la direction du laboratoire. Cette dernière, « *désarmée* », s'est même demandé si deux ou trois cas ne relèveraient pas d'un « *traitement psychiatrique* »...

Mardi 28 octobre, la querelle a pris un tour nouveau. Le secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouloud Aounit, a en effet annoncé son intention de demander une enquête interne au ministre de la recherche, Claude Allègre. Les changements prévus devraient, selon lui, écarter vingt-quatre personnes de la nouvelle structure, dont quatorze ressortissants français originaires d'Afrique, des Antilles, d'Asie et d'Amérique du Sud, ainsi que plusieurs représentants syndicaux. M. Aounit, soutenu dans sa démarche par des syndicats de chercheurs, reconnaît cependant que les preuves de ces discriminations font défaut, et qu'aucun des personnels ne se retrouve au chômage.

Gilbert Dagron, administrateur général du Collège de France depuis le 1er septembre, juge cette dernière initiative « *lamentable* ». Le Collège de France accueille nombre de chercheurs étrangers, et toute accusation de racisme ou de discrimination lui semble « *ridicule et odieuse* ». Selon lui, la restructuration du laboratoire, bien que « *tardive* », n'en était pas moins « *nécessaire* ». Héritage des laboratoires de Jean Perrin et de Louis Leprince-Ringuet, le LPC souffre d'un « *entassement de personnels* » depuis les années 70. Marcel Froissart, directeur depuis 1973, estime pour sa part « *normal que des fonctionnaires soient mutés* ».

> Confiscation de cartes de cantine, annulation d'abonnements à Internet, recours au tribunal et pétitions

Les discussions, engagées en 1994, ont abouti à la création, pour quatre ans, d'une nouvelle unité intitulée Laboratoire de physique corpusculaire et cosmologie, comprenant soixante-neuf permanents – contre une centaine auparavant. A l'IN2P3, le directeur, Claude Détraz, fait savoir qu'il n'a « *pas regardé qui était juif ou noir parmi les personnes réaffectées* » et que, si racisme il y a, le dépôt d'une plainte lui paraît le plus approrié. L'IN2P3 précise que parmi les personnels ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs) il reste deux personnes à reclasser, tandis que deux chercheurs seulement sont en cours de réaffectation. Ceux-ci, qui, avec sept enseignants-chercheurs, ont vu leurs activités délaissées au profit des astroparticules, s'estiment victimes d'une mise à l'écart délibérée.

Le physicien Jacques Maillard, réaffecté dans un département d'informatique, considère que sa mutation tient à la nature de ses travaux. Il a pointé les défauts du Rubbiatron, un projet de réacteur nucléaire incinérateur de déchets proposé par Carlo Rubbia, le Prix Nobel italien (*Le Monde* du 26 décembre 1993), qui suscite nombre de recherches et d'expertises. Le théoricien Joseph Parisi regrette, quant à lui, que l'on « *casse* » des équipes de recherche et reprend à son compte le récent rapport du comité d'éthique du CNRS (Comets), qui stigmatisait « *le caractère occulte de la préparation et de la formulation des décisions* » au sein des institutions scientifiques françaises. On y « *introduit*, insiste-t-il, *souvent un degré très poussé d'arbitraire* ».

Au sein du laboratoire, les motivations des chercheurs récalcitrants paraissent multiples. Certains estiment que la réorganisation vise avant tout à gagner des mètres carrés au cœur du Quartier latin. D'autres refusent la coutume du Collège de France qui consiste à réduire les équipes en prévision du départ au moment de la retraite d'un directeur, et à « *sacrifier les serviteurs à la mort de Pharaon* ». D'autres, moins impliqués, soulignent que la concurrence entre laboratoires, en période de basses eaux budgétaires, explique bien des acrimonies. Le physicien Raymond Sené observe la bataille avec un détachement de futur retraité. Il déplore certaines « *décisions brutales* », mais regrette que « *pour régler des problèmes de physiciens on ait, de part et d'autre, pris en otage des techniciens* », victimes d'hypothétiques discriminations.

Pour sa part, le ministère de la recherche ne souhaite faire aucun commentaire tant que des recours administratifs sont en cours. Claude Allègre, ministre de la recherche, récemment interpellé sur ce sujet à l'Assemblée par George Sarre (MDC), promet que « *les cas particuliers encore en suspens* » se verront proposer une solution « *acceptable par l'ensemble des parties en cause* ».

Hervé Morin

Les Portugais ont obtenu une nouvelle grossesse « in vitro » sans spermatozoïdes

UNE ÉQUIPE médicale de Porto, dirigée par le professeur Alberto Barros, spécialiste de génétique de la reproduction, a annoncé, lundi 27 octobre, avoir obtenu une grossesse après la fécondation *in vitro* d'un ovocyte par micro-injection non pas d'un spermatozoïde, mais d'une spermatide. Située très en amont dans la lignée de production des spermatozoïdes, la spermatide est une cellule ronde dont, ces dernières années, tout laissait penser qu'elle n'était pas fécondante. Aucune équipe de procréation médicalement assistée ne se serait d'ailleurs autorisée à tenter l'expérience, compte tenu des risques potentiellement encourus par l'enfant qui aurait été ainsi conçu.

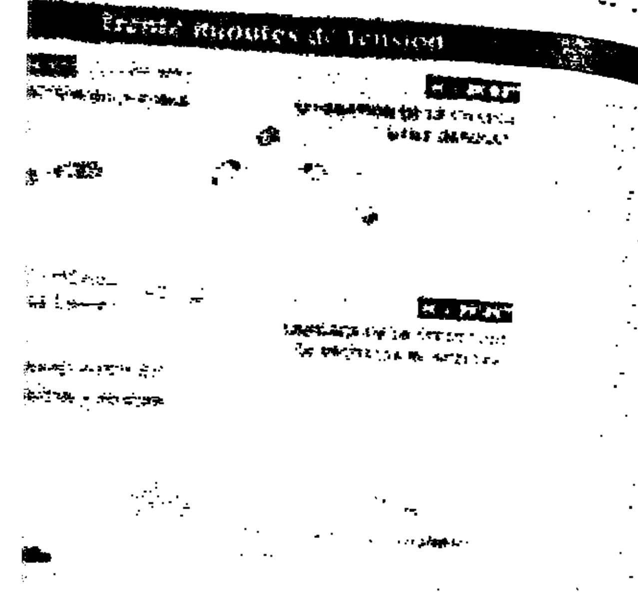
Or si la spermatide n'est pas, à elle seule, fécondante, on sait depuis peu qu'elle peut le devenir dès lors qu'elle est mécaniquement introduite, sous contrôle microscopique, par un biologiste de la reproduction au sein du cytoplasme de l'ovocyte. Différentes expériences furent, ces dernières années, tentées, dans le but de fournir aux hommes totalement privés de spermatozoïdes (azoospermie) une chance d'avoir une descendance. Après de très nombreux échecs reconnus par différentes équipes à travers le monde, un groupe français annonçait, en 1995, avoir réussi, dans des circonstances toujours controversées, à concevoir deux enfants (deux garçons) à partir de spermatides présentes dans l'éjaculat d'hommes azoospermiques. Un troisième enfant était né en 1996, après la micro-injection dans un ovocyte d'une spermatide obtenue à partir d'une biopsie (prélèvement) testiculaire.

VIVE CONTROVERSE

L'annonce de l'obtention d'une nouvelle grossesse au Portugal témoigne de la poursuite, sinon de la multiplication de telles tentatives alors même qu'elles font l'objet d'une vive controverse au sein de la communauté scientifique et médicale. L'un des principaux promoteurs de cette technique, le docteur Jan Tesarik, à l'origine de la « première » française, avait, il y a quelques mois, lancé un cri d'alarme face aux risques potentiels auxquels on expose les enfants ainsi conçus (*Le Monde* du 15 février). « *Bien que les résultats obtenus chez les animaux et chez l'homme montrent que la procréation avec spermatide est faisable*, écrivait-il alors, *il serait grave d'assimiler ces résultats préalables à une garantie d'absence de risques.* »

Parallèlement à cette nouvelle première, l'équipe portugaise en annonce une autre : l'obtention d'une grossesse après micro-injection dans l'ovocyte de spermatozoïdes inertes dont rien ne permettait de savoir a priori s'ils étaient ou non vivants. A la surprise des médecins, la tentative a réussi dès le premier essai.

Jean-Yves Nau



Brive et Pontypridd se préparent pour un match de rugby ordinaire

Six semaines après les incidents qui les avaient opposés, les deux clubs se retrouvent en barrage de la Coupe d'Europe

Le Club athlétique de Brive-Corrèze (CABC) et l'équipe galloise de Pontypridd s'affrontent, samedi 1er novembre, à Brive, dans le cadre des barrages de la Coupe d'Europe. Le vainqueur rencontrera, en quart de finale, la redoutable formation anglaise des Wasps. Mais les Gallois seront privés de trois de leurs joueurs, frappés par une interdiction de séjour en Corrèze après la troisième mi-temps agitée du 14 septembre.

CE DEVRAIT ÊTRE un match ordinaire. Joueurs et dirigeants du Club athlétique Brive-Corrèze (CABC) l'espèrent de toutes leurs forces. La troisième édition de la rencontre opposant Brive à l'équipe galloise de Pontypridd doit débuter au coup d'envoi, et s'arrêter au coup de sifflet final. Quelques précautions ont tout de même été prises, pour renforcer la sécurité, un mois et demi après les graves incidents qui avaient suivi la première confrontation entre les deux clubs en Coupe d'Europe (*Le Monde* du 17 septembre) à l'occasion du deuxième tour de l'épreuve.

Le dispositif est léger, à la mesure d'un après-midi que tous les participants souhaitent tranquille, et du petit nombre de supporteurs gallois attendus en Corrèze. Une demi-compagnie de CRS supplémentaire sera mobilisée au stade municipal. Les sacs des spectateurs seront fouillés à l'entrée, une première, et les personnes en état d'ivresse systématiquement refoulées. Enfin, les joueurs de Pontypridd feront l'objet d'une protection policière pendant toute la durée de leur séjour.

Cenydd Thomas, l'un des dirigeants de l'équipe championne du pays de Galles, dit ne rien craindre pour la sécurité de ses joueurs. C'est plutôt la décision du juge Brigitte Lesueur qui provoque sa déception. Le magistrat a refusé de lever, pour la durée du match, l'interdiction de séjour en Corrèze qui frappe Dale McIntosh, Phil John et André Barnard, tous les trois mis en examen après la rixe qui les avait opposés à des joueurs brivistes dans un bar, Le Toulzac, dans la soirée du dimanche 14 septembre, alors que Brive s'était imposé sur le terrain (32-31).

Jusqu'au bout, les Gallois, qui ont purgé leur suspension sportive de trente jours, avaient espéré pouvoir disputer leurs chances de qualification pour les quarts de finale au complet. « *Nos trois joueurs ont été traités injustement,* affirme M. Thomas. *Car leur absence nous désavantage sportivement. Nous avions pourtant pris toutes nos précautions. Nous avions prévu d'arriver le plus tard possible, de résider près de Limoges, en Haute-Vienne, et de quitter Brive dès la fin de la rencontre. Nos joueurs seraient venus uniquement dans un esprit sportif. Pourquoi cela n'a-t-il pas été pris en compte ?* »

Le juge Lesueur a préféré retenir d'autres arguments. Sa décision met en avant le trouble à l'ordre public que pourrait provoquer la présence des trois joueurs à Brive. Le magistrat justifie notamment son refus par les risques de représailles de la population à l'encontre des Gallois, et par le danger d'une confrontation, sur le terrain, aux joueurs avec lesquels ils s'étaient battus. Les dirigeants de Pontypridd n'ont pas voulu faire appel de la décision du juge. Une telle démarche aurait sans doute été inutile, au vu de la brièveté du délai précédant la rencontre du samedi 1er novembre. Ils regrettent simplement le peu de compréhension de leurs adversaires.

« LA JUSTICE A ÉTÉ FAITE »

Ils avaient demandé aux Brivistes une déclaration écrite indiquant *qu'ils ne s'opposaient pas à la venue* de Dale McIntosh et de ses deux coéquipiers. Le CABC a répondu par un non ferme et définitif. « *La justice a été faite* », a commenté simplement Christophe Lamaison. Le trois-quarts centre de l'équipe de France avait été, avec Philippe Carbonneau et David Venditti, l'une des trois victimes brivistes des incidents du Toulzac. Fracture du nez, plaies aux mains, il avait dû s'arrêter de jouer pendant près de deux semaines.

« *C'est dommage pour eux, mais c'est bien pour tout le monde, qu'ils ne fassent pas ce match* », dit encore Christophe Lamaison. Le match retour à Pontypridd, samedi 27 septembre (*Le Monde* du 30 septembre), n'avait pourtant donné lieu à aucun incident. La rencontre s'était jouée sans hargne ni brutalité, se concluant par un match nul (29-29). *Les joueurs et les dirigeants* du CABC avaient repris l'avion, le soir même du match, sans avoir fait l'objet d'aucune manifestation ouverte d'hostilité. « *Depuis, tout est rentré dans l'ordre,* reconnaît le centre briviste. *Il y a beaucoup moins d'émotion. Mais, aujourd'hui, il ne faut se concentrer que sur le match à venir.* »

Le match. Les joueurs ne l'ont pas oublié. Brive, champion d'Europe en titre, s'y prépare depuis quinze *jours, sans négliger le moins du* monde la valeur des Gallois. Samedi 1er novembre, sur le terrain du stadium, le rugby aura forcément la priorité, au même titre que la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe. Puis la justice reprendra son cours. L'instruction du dossier n'est pas terminée. Et l'éviction de Dale McIntosh, Phil John et André Barnard pourrait bien avoir mis à mal l'esprit de conciliation dont voulaient faire preuve *les dirigeants de Pontypridd*. Me Alain Fraitag, qui représente en France les intérêts du club gallois soulignait, par exemple, que les trois joueurs *envisagent* désormais de porter plainte, en raison des blessures dont ils ont été victimes lors de la bagarre du Toulzac.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Olivier Saint-Jean repousse ses débuts en NBA** (*Le Monde* du 30 octobre) avec l'équipe des Sacramento Kings d'au moins dix jours en raison d'un claquage au mollet, contracté lors d'un *match amical contre* les Los Angeles Clippers. Le Français a été placé sur la liste des blessés à la suite d'une décision prise par ses dirigeants, jeudi 30 octobre. Olivier Saint-Jean effectuera au mieux sa rentrée le 11 novembre, contre l'équipe de Miami.

■ **FOOTBALL : le Belge Michel Renquin**, quarante-deux ans, ancien joueur du Standard de Liège, du RSC Anderlecht et du Servette de Genève, entraîneur des espoirs suisses, est devenu entraîneur de l'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN), qui évolue en deuxième division mais dispute la Coupe des coupes. Michel Renquin succède à Sylvester Takac, qui occupe désormais les fonctions de directeur technique.

■ **Un contrôle antidopage inopiné**, diligenté par le ministère de la jeunesse et des sports, a été pratiqué, jeudi 30 octobre, sur six joueurs *de l'Olympique de Marseille* – Olivier Echouafni, Eric Roy, Frédéric Brando, Pierre Issa, Ludovic Asuar et Marc Libbra.

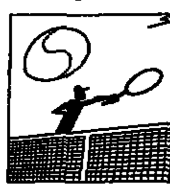
■ **Des irrégularités auraient été commises lors du contrôle antidopage** subi, le 12 septembre, par Cyrille Pouget, qui avait révélé des traces d'anabolisant (nandrolone) dans les urines du Havrais. Jeudi 30 octobre, la contre-expertise a démontré que les échantillons et les trousses protégées dans lesquelles ils ont été transportés ne portaient pas le même numéro de code. Le défenseur de l'attaquant (deux buts sous les couleurs du Paris-Saint-Germain durant la saison 1996-97) a fait constater ces faits par un huissier commis par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine). Cette contre-expertise devait se poursuivre vendredi 31 octobre.

■ **Diego Maradona met fin une nouvelle fois à sa carrière.** L'ancien capitaine de la sélection argentine qui jouait à Boca Juniors a annoncé sa décision, jeudi 30 octobre, le jour de son trente-septième anniversaire. Après vingt ans passés sur les terrains, « El Pibe de Oro » souhaite désormais s'occuper de ses deux filles.

■ **HOCKEY SUR GLACE : Herbert Brooks**, l'entraîneur américain qui avait mené l'équipe des Etats-Unis au titre olympique à Lake Placid en 1980, a signé, jeudi 30 octobre, un contrat avec la Fédération française des sports de glace (FFSG). Recruteur pour les Penguins de Pittsburgh, qui évoluent dans le championnat national américain (NHL), il se libérera pendant plusieurs périodes de la saison pour préparer l'équipe de France aux grandes échéances de la saison : les Jeux olympiques de Nagano (Japon), qui débutent en février 1998, et les championnats du monde, qui auront lieu en avril en Finlande.

■ ***VOILE : Laurent et Yvan Bourgnon** ont été pénalisés de* deux heures pour avoir négligé une bouée à la sortie du chenal de départ dans la Transat en double Le Havre-Carthagène. Ils s'étaient imposés, samedi 25 octobre, avec un nouveau record de l'épreuve (14 jours 5 heures 37 min et 48 s) sur le trimaran *Primagaz*. Aucun document ne prouvant la culpabilité ou l'innocence des frères Bourgnon, le jury de la course a infligé une sanction de principe qui ne modifie en rien le classement. Laurent et Yvan Bourgnon avaient été incriminés par une plainte de Loïck Peyron, le skipper de *Fujicolor*, classé troisième à plus de 35 heures.

Petr Korda se consume en enflammant Pete Sampras



TENNIS

IL N'A L'AIR de rien du tout avec son corps de marathonien fatigué et son air hâve de coucou rêveur. *Cet air de rien, aujourd'hui,* fait sa griffe. En quelques mois, la silhouette et le regard aigu de Petr Korda ont fait de lui la terreur du circuit. Ce piaf dans son short trop serré vient de gagner le tournoi de Suttgart, l'un des neuf plus grands de l'année, il est revenu parmi les dix meilleurs joueurs du monde.

Il a, en plus, le privilège d'être la bête noire de Pete Sampras, ce dont il est fier. La saison des deux hommes est jalonnée des deux matches parmi les plus probants de la saison. La première rencontre s'est passée à Wimbledon, en juin. Pete Sampras menait deux sets zéro avant d'être rattrapé par le diable gaucher. Il avait gagné en cinq manches. En seizième de finale des Internationaux des Etats-Unis, en septembre, Korda avait eu sa revanche en cinq sets sublimes.

C'est dire comme la rencontre entre les deux hommes à l'abri du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), jeudi 30 octobre en seizième de finale de l'Open de Paris, était attendue par les amateurs. Au terme d'une partie étonnante, Pete Sampras l'a emporté 4-6, 7-6, 6-4. Après sa victoire sur Boris Becker, mercredi 29 octobre, l'Américain, numéro un mondial, a à nouveau fait le spectacle. Il lui a, pour cela, fallu un partenaire de choix.

Petr Korda, c'est un personnage. Il s'était invité surprise en 1992 en finale des Internationaux de France de Roland-Garros. Sa présence relevait de la faute de goût. On le prenait pour Woody Woodpecker et, en plus, il avait meurtri une partie de la France. En demi-finale, le Tchèque avait éliminé Henri Leconte. En finale, il était tombé sous les coups de l'impitoyable Jim Courier.

Et puis, le circuit l'avait oublié. Il avait quasiment disparu de l'élite des tournois du Grand Chelem. Ailleurs, il se faisait discret : pas un tournoi de gagné de 1993 à 1996. C'est que Petr Korda s'est blessé trop souvent et très salement. Deux opérations ont soigné ses adducteurs et une hernie discale en 1995 et 1996. Il ne pensait pas si bien revenir. C'est une belle histoire de sport. Beaucoup d'amour de la compétition et de la vie, un sentiment comme mystique d'avoir quelque chose à accomplir, Petr Korda s'est remis à sa tâche, pour vivre. Parce qu'il pensait *avoir encore des trucs à faire, à apporter, à aimer,* il a supporté l'effort.

Dépoussiéré, son jeu n'a rien perdu de son acuité, il n'a même pas fallu le moderniser en l'adaptant à la force des serveurs du moment. Car le tennis de Petr Korda est inimaginable, à peine croyable, difficile à décrire. C'est un coup de poignet, qui ouvre tous les angles possibles à la balle, un œil qui voit comme en pleine nuit, une force venue de tout le corps, une façon, en quelque sorte, de faire du tennis une leçon de yoga.

« Cette partie a été si belle que j'aurais aimé la voir au premier rang des tribunes »

En 1996, Petr Korda avait été demi-finaliste à Paris. Face à Pete Sampras, jeudi soir, il ne lui a manqué qu'un tout petit rien. Il dit : « *C'était un match magnifique parce que nous sommes tous les deux de grands compétiteurs.* » Il est fatigué, son corps qui l'a laissé tranquille depuis un an se rappelle à son mauvais souvenir. Il parle, il peut à peine respirer. Dans quelques semaines, il subira une opération des sinus.

En attendant, il va se reposer, jeter sa raquette « *dans le coin le plus sombre de la maison* ». De son match, il dit : « *Cette partie a été si belle que j'aurais aimé la voir au premier rang des tribunes.* » Pete Sampras acquiesce quelques minutes plus tard : « *Avec Petr, jouer est dur et merveilleux à la fois. C'est un amoureux du jeu.* »

Bénédicte Mathieu

■ ***Guillaume Raoux** s'est qualifié* pour les quarts de finale de l'Open de Paris, jeudi 30 octobre en battant l'Espagnol Sergi Bruguera (6-4, 3-6, 7-5) après être venu à bout du Chilien Marcello Rios (7-6 (7-4), 3-6, 7-5). Vendredi 31 octobre, le Français rencontrait le Suédois Thomas Enqvist, tenant du titre. Nicolas Escudé, lui, a été battu assez sèchement par le Russe Evgueni Kafelnikov (6-3, 6-4), en cinquante-trois minutes.

Charles et Ray Eames, mécanos de la modernité

Un couple d'Américains pas tranquilles, une vie pleine d'inventions et une exposition au Vitra Design Museum, près de Bâle

ON NE DEVINE pas à quel point l'admiration d'un tournevis peut mener loin. C'est toute l'histoire de Charles et Ray Eames, deux Américains dont les créations de mobilier, mais aussi d'expositions et de films, ont ponctué une vie de travail en commun, à partir de 1940 et durant près de quarante ans. Même sans savoir leur nom, on connaît leurs œuvres, comme ce fauteuil en cuir et coque de palissandre avec son repose-pieds, dessiné en 1956, devenu signe extérieur de prospérité dans les cabinets d'avocat ou de professeur en médecine, avant de continuer sa carrière à la fois dans les magasins et au musée.

Evocation de cette confiance de l'après-guerre dans la technologie, la fabrication en série et les formes libres inspirées de la sculpture, leurs chaises en résille métallique et leurs sièges faits d'une coque de résine moulée ont traversé les océans, tandis que les banquettes en cuir sur un piètement d'acier faisaient de la figuration active dans les halls des sièges sociaux et dans les aérogares. Intendance d'une époque en route vers la légèreté, la vitesse, l'empilable et le composable.


DR

Chaise en frêne stratifié et moulé (1945).

Mais, pour devenir un classique, il ne suffit pas de se plier aux exigences de l'industrie. Sans doute convient-il aussi de demeurer infailliblement des poètes. C'est ce que l'on remarque en observant de plus près cette *double biographie* et la manière dont ce couple de forces vives s'accordait dans le duo tonique d'un travail qui semble avoir progressé dans l'amusement perpétuel.

APPÉTIT DE COMPRENDRE

1940, rencontre à Saint-Louis, Missouri. Charles a trente-trois ans, dix ans d'expérience professionnelle dans sa ville natale ; il a travaillé avec Eero Saarinen, l'un des pères de l'architecture organique, et déjà conçu des meubles. Il est architecte, elle est peintre. Il imagine des structures, elle voit des formes, des couleurs. Ensemble, ils quittent le Middle-West en 1941, s'éloignant de l'emprise des durs de la *modernité*, les Mies van der Rohe et autres manitous du Bauhaus en exil à Chicago. Ils vont s'installer à Los Angeles, dans cette Californie du sud dont Ray Kaiser est originaire.

Venice, California. Adresse fameuse de bon nombre d'artistes de ce demi-siècle, c'est un quartier bohème de baraques en planches et de maisons basses, près de la mer. Le hangar qui abrite l'agence de l'architecte Franck Gehry n'est pas loin de l'endroit où travaillèrent Ray et Charles Eames. Justement, c'est dans un édifice de Gehry, auteur célébré du Musée Guggenheim qui vient d'être inauguré à Bilbao, que l'exposition consacrée au couple Eames commence sa tournée européenne : le Design Museum, construit par Vitra à Weil am Rhein, près de Bâle, à côté de l'usine où l'on fabrique les sièges de bureaux. Et notamment les modèles créés par Eames pour l'Américain Herman Miller, dont Vitra a acquis les droits pour l'Europe et le Moyen-Orient et dont le président, Rolf Fehlbaum, est un ami de la famille Eames.

Dans cette architecture libre, vibrante, qui s'empare de la lumière *de manière inattendue*, *sans références à des styles connus*, sinon celui de son auteur, l'exposition ne montre pas que des sièges. Elle évoque, à travers quelques-uns des milliers de documents remis à la Bibliothèque du Congrès à Washington après la mort de Ray en 1988 (dix ans après son mari), et notamment à travers des films, la curiosité infatigable de leurs intelligences. Le cérébral jamais loin du manuel. Et toujours le goût du jeu, du bricolage et de la mise en scène, photographique notamment, de leur propre existence.

Appétit de comprendre et de montrer comme dans ce film drôle intitulé *Powers of Ten*, qui illustre l'infiniment grand et l'infiniment petit à partir d'un pique-nique filmé en zoom arrière jusqu'à n'être plus qu'un point invisible à la surface du globe, puis en zoom avant jusqu'à pénétrer dans la composition microscopique des fibres de la nappe déployée sur l'herbe verte.

OBSERVATION DES GESTES

Très américains dans leur façon de s'emparer de nouveaux outils, l'appareil photo et la caméra, ils en font un usage humaniste. La mission qui leur sera confiée dans les années 50 d'une étude menée en Inde les montre attentifs aux pratiques locales et à l'opposé de tout impérialisme : c'est au contraire de l'observation des gestes des autres, du savoir des artisans, mais aussi de la collecte de jouets, d'outils, ou encore de galets, de coquilles d'escargots, de racines ramassées sur le rivage qu'ils tirent leurs trouvailles techniques.

DR



LUCIA EAMES - LIBRARY OF CONGRESS

Charles et Ray Eames à Los Angeles en 1959. Ci-dessus : chaise longue blanche en plastique et fibre de verre, dessinée en 1948 et produite depuis 1991. Fauteuil (1956) en cuir et palissandre moulé.

Filmé en vidéo avant de devoir être démoli, en 1988, l'atelier de Venice, un ancien garage dans une rue modeste du quartier, ressemblait à l'échoppe d'un cordonnier grec ou d'un garagiste colombien. Partout, des pièces détachées, des fragments démontés, des objets de référence cueillis ici ou là, des ébauches, des manipulations, des techniques en cours de mise au point.

D'où l'admiration du tournevis, prolongement de la main, d'où ces associations inédites de matériaux que l'on peut ramener à leur plus simple expression, pour en confier l'usinage à des machines, à des chaînes, en étant assuré de retrouver à l'autre bout une construction solide mais légère, stable mais transparente, courbe mais formée à partir d'une surface plane.

Le multiplis de bois moulé à chaud, auquel on peut donner une ligne confortable, agréable au corps humain, sera fixé et vissé sur des piètements de métal, et stabilisé parfois par des compositions complexes (l'une d'elles sera baptisée *tour Eiffel*) ou ludiques (le rocking-chair fait d'une coque plastique, de pattes en fil de fer et de deux patins de bois). C'est la principale méthode utilisée dans les débuts, à partir de 1946, par Charles Eames, ce qui lance la collaboration avec le fabricant Herman Miller. Mais l'idée de cette technique de moulage lui est venue des dures réalités de la guerre et d'un projet mené pour l'armée américaine, en 1942, d'un modèle d'attelles en contreplaqué moulé, qui pouvait être réalisé industriellement.

Si les archives ont été confiées à la Bibliothèque du Congrès à Washington et si les sièges continuent d'être diffusés, il existe de Charles et Ray un autre témoignage en trois dimensions : leur maison, construite à Pacific Palisades en 1949, grande boîte où les couleurs et la lumière circulent librement, où tapis et objets du monde entier dialoguent avec cette expression joyeuse de la modernité.

Michèle Champenois

★ Exposition « L'Œuvre de Charles et Ray Eames », Vitra Design Museum, Charles-Eames Strasse 1, D-79576 Weil am Rhein, tél. (49) 7621-7023-200. Jusqu'au 22 février 1998. Catalogue (en anglais).
★ Exposition à la galerie Down Town : 33, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 01-46-33-82-41. A partir du 20 novembre.

Cambrures-toboggans et bouts effilés, le talon fait sa loi

APRÈS LA BÛCHE, l'aiguille. Après le terrain vague, le bitume. Cruella est de retour. Alternative à la fausse victime en petite culotte et pieds nus dans ses Nike des magazines *underground*, une silhouette dominatrice semble surgir d'une cabine téléphonique londonienne et déchaîner les fantasmes.

Si la première folle de talons fins fut Catherine de Médicis, c'est de Grande-Bretagne que cet imaginaire revient aujourd'hui hanter la mode. Epaulettes, vernis pailleté et talons hauts sont les accessoires de l'hiver présentés aux millions de spectateurs de *Big Breaksfast*. C'est de Londres que souffle l'esprit fétichiste, avec deux Anglais, Jupiter de la cambrure, Patrick Cox et surtout Manolo Blahnik. Facturées entre 2 000 F et 3 000F, deux cents paires de leurs souliers ont été vendues chez Joseph, avenue Montaigne, depuis le début de la saison. Et Gucci (à Paris) vend cinquante paires d'escarpins et mules à talon en métal par jour.

Pour l'auteur de *Talons aiguille*, Pedro Almodovar, dont le nouveau film, *En chair et en os*, sort sur les écrans, cette vogue annonce le *« retour de la mère »*. Dans un clic-clac vengeur, la mode hier lacérée, boudée, honteuse, sort ses griffes et prend de l'altitude. *« Rêve de grandeur »*, annonce le Printemps en affichant un escarpin en cuir et métal de Rodolphe Ménudier. Aiguisée par des hauteurs de 12 centimètres sur les podiums, la silhouette remonte sur un piédestal et la fantaisie se remet en scène.


MILES ALDRIDGE

Escarpin à bride vernis noir, Sergio Rossi.

A Marseille, le Musée de la Mode présente soixante-dix extravagances des années 30 à nos jours, comme la basket à talon aiguille de Cyd Jouny. Et l'on retrouve, à côté de la mule en dentelle de Chantal Thomass ou de l'escarpin cubiste de Perugia, des créations de Roger Vivier, inventeur du talon virgule, cancan ou choc, qui lui valut des lettres d'insultes parce que celui-ci arrachait les tapis…

Si basique, si uniformément noire, la mode ne brille plus que par ses extrêmes, une tête qui fait flamber le marché des cosmétiques, et des pieds que chaussent les nouveaux orthopédistes de la séduction, de Michel Perry et ses modèles de « marquises du futur » de l'hiver 1997 (9 000 paires à *talons hauts vendues cette saison*) à Christian Louboutin. Chausseur entre autres de Catherine Deneuve, de Caroline de Monaco ou de Liz Taylor, ce dandy en baskets affirme : *« J'ai toujours dessiné des talons hauts. Au nom de la mode, le talon était jugé vulgaire. Mais le désir était là… Le talon est comme le rouge à lèvres. Il définit une autre manière de bouger, de plaire. »*

Deux types de clientes se partagent ses souliers bijoux : les très jeunes filles accompagnées de leurs parents, pour l'achat initiatique de la *sling back* (l'escarpin à une bride), et la femme plus mûre, prête à succomber à la broderie, au décolleté, à la double bride… Il vient d'ouvrir une boutique sur *Motcomb Street (Londres)* et, talonnant Manolo Blahnik, le bottier attitré de John Galliano chez Dior, il signe les souliers de Stella Mac Cartney chez Chloé, et bientôt ceux de Balmain.

Ce retour du talon effilé, qui fut l'emblème de la Parisienne des années 50 au temps de Roger Vivier et de Christian Dior, marque aussi la fracture « sociale » et géographique de la mode. Comme l'explique Olivier Jault, styliste *free lance* pour Givenchy et pour Myma, marque de grande diffusion, l'écart se creuse entre le soulier de luxe et la chaussure quotidienne et tout-terrain. *« Chez Myma, on ne monte pas plus haut que 9 centimètres, sinon c'est de la chaussure suicide… »* Griffées Marc Jacobs ou Manolo Blahnik, les *limousine shoes*, si prisées par les rédactrices de mode américaines imitant les stars de Hollywood, s'imposent comme nouveaux signes du pouvoir.

Question d'allure, et question de fabrication. Entre les baskets importées *du Sud-Est asiatique et le* soulier de luxe fabriqué en Italie, la France, qui a joué la carte du moyen de gamme, perd du terrain. *« Depuis les années 60, le savoir-faire s'est perdu. L'artisanat a été sacrifié »*, déplore Charles Kammer, fils d'un bottier de Belleville, à l'époque où les rois de la cambrure qui faisaient la « mode de Paris » *étaient des immigrés grecs*, polonais, arméniens. La maison de couture Yves Saint Laurent est la dernière à posséder un atelier « chaussures » intégré.

Aujourd'hui, c'est en Italie que règnent façonniers et talonniers de haut vol. Artisanat et production industrielle vont de pair comme chez Sergio Rossi, maître à marcher de l'escarpin depuis 1962, 300 000 paires par an, 800 000 points de vente, et une boutique prévue pour janvier à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré. De la main au pied, le métier est là : loin des souffre-douleur, le confort peut prendre de la hauteur, sans faux pas.

Laurence Benaïm

★ Talons et chaussures, Musée de la mode, Espace Mode Méditerranée, 11, La Canebière, 13001 Marseille. Tel : 04 91 5659 57. Jusqu'au 31 décembre 1997.
★ Musée privé Salvatore-Ferragamo, Via Tornabuoni, Florence. Jusqu'en juin 1999.

Guide pratique

● **Métalliques.** Le *stiletto* en cuir brossé, vernis irisé ou velours, talon 12 cm, 1 950 F, Gucci. 2, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris. Douze modèles à aiguille de métal, du doré au violet, 1 500 F, Rodolphe Ménudier. Vendu notamment chez Biondiny, 26, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Ou chez Kabuki, 13, rue de Turbigo, 75002 Paris.
● **Fauves.** Escarpin avec talon 10 cm en velours imprimé « panthère » et chaussure en satin noir ou grenat, 2 200 F, Dolce *& Gabbana. 2, av. Montaigne*, 75008 Paris.
● **Trotteurs.** Modèle pointu en cuir, talon bobine, avec ou sans laçage, 1 590 F, Michel Perry. 4 *bis*, rue des Petits-Pères, 75002 Paris. Ou chez Graphiti, 8, rue du Plâtre, 69001 Lyon.
● **Spartiates.** La chaussure des Romains réinterprétée par Manolo Blahnik, pour la collection automne-hiver de John Galliano chez Dior, 3 500 F en python. Vendu chez Joseph, 14, av. Montaigne, 75008 Paris.
● **Velours.** Soulier à bride en velours, talon 6 ou 12 cm, 1 600 F, Sergio Rossi. 22, rue de Grenelle, 75007 Paris.
● **Bottes griffées.** Version cuissarde ou bottine, la botte « 5 façons », cuir avec revers large, talon 11 cm, 3 200 F, Patrick Cox. 62, rue Tiquetonne, 75002 Paris. Bottine zippée en chèvre velours, *10 coloris, 2 495 F, Rodolphe* Ménudier.
● **Cendrillon.** Escarpin en dentelle et satin, de l'ardoise au pourpre, 1 590 F, Sonia Rykiel. 175, bd St-Germain, 75006 Paris. Sandale « Vogue », en crêpe de Chine noir avec boucle strass, 1 340 F, Yves Saint Laurent. 32, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris.

Matinée hivernale

UN VASTE ANTICYCLONE reste bien en place au nord de l'Europe. Il protège la plupart des régions de France de toute incursion nuageuse. En contrepartie, samedi, la fraîcheur matinale persistera, le soleil réchauffera *lentement* l'atmosphère au fil des heures. La dépression méditerranéenne s'éloigne lentement vers la Tunisie. Cette situation se maintiendra dimanche sur la France.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Malgré quelques passages nuageux près de la Manche, la journée sera une nouvelle fois placée sous le signe *du soleil. Après les gelées* du matin dans l'intérieur, l'après-midi s'annonce assez douce. Il fera entre 10 et 13 degrés.

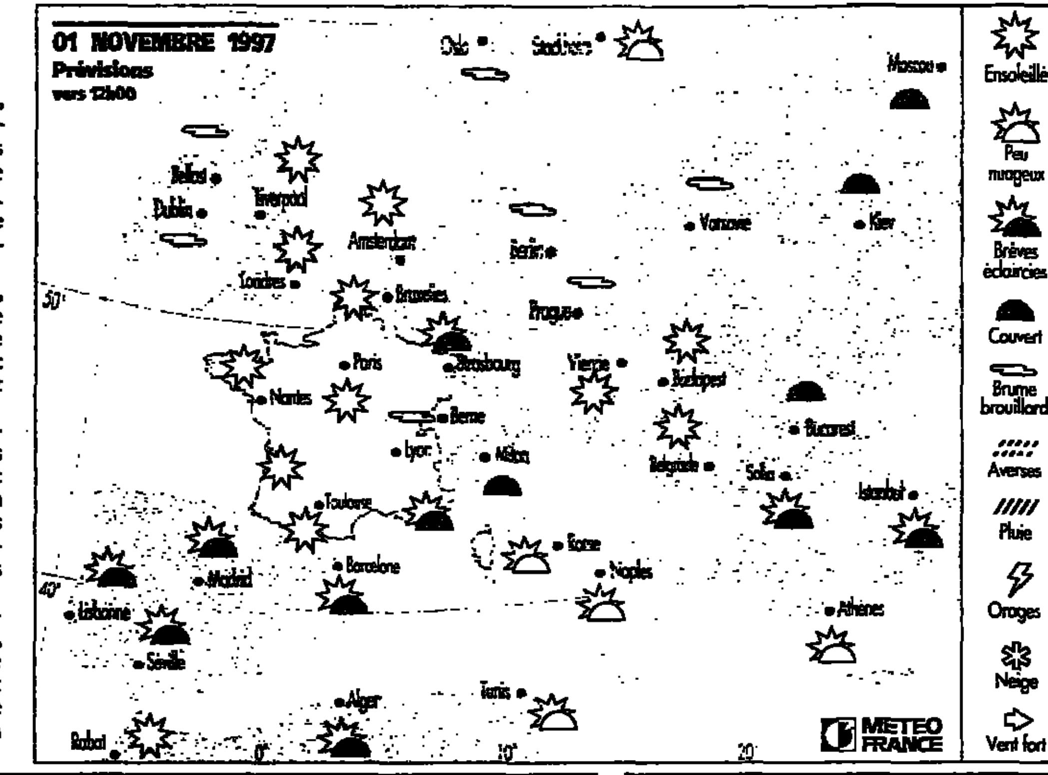
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les gelées marqueront les premières heures du jour. Elles seront surtout sensibles des Ardennes à la Seine-et-Marne. On attend à peine 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps reste froid et sec. Les fortes gelées domineront encore le matin, surtout dans les vallées. Elles s'accompagneront parfois de bancs de brouillard givrants. Il fera tout juste 6 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Cette journée ressemblera aux précédentes. Elle débutera dans la fraîcheur avec encore de petites gelées *en début* de matinée. Il fera 13 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les conditions hivernales dominent encore en matinée avec des températures dignes d'un mois de janvier et quelques nappes de grisaille dans les vallées. Il fera à peine 6 à 9 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Du Roussillon à la Côte d'Azur, le temps reste largement ensoleillé. Après une matinée bien fraîche dans l'intérieur. On attend 15 à 18 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 01 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		**NANCY**	-2/8 S	PAPEETE	24/29 P	KIEV	0/6 C	VENISE	5/11 N	LE CAIRE	18/27 S
AJACCIO	10/19 C	NANTES	0/8 S	POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	14/19 S	VIENNE	-3/7 S	MARRAKECH	18/27 N
BIARRITZ	2/14 N	NICE	10/19 N	ST-DENIS-RÉ.	21/24 C	LIVERPOOL	5/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/20 C
BORDEAUX	1/11 S	PARIS	0/10 S	**EUROPE**		LONDRES	4/10 S	BRASILIA	20/28 P	PRETORIA	15/31 S
BOURGES	-3/7 S	PAU	3/12 N	AMSTERDAM	2/7 S	LUXEMBOURG	2/7 N	BUENOS AIR.	11/21 S	RABAT	16/25 S
BREST	3/14 N	PERPIGNAN	6/14 S	ATHENES	13/16 N	MADRID	5/15 S	CARACAS	26/30 S	TUNIS	15/20 N
CAEN	1/10 N	RENNES	1/10 S	BARCELONE	10/16 N	MILAN	8/12 C	CHICAGO	7/13 P	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	6/12 N	ST-ETIENNE	-7/6 S	BELFAST	9/13 C	MOSCOU	1/2 C	LIMA	21/24 C	BANGKOK	23/30 S
CLERMONT-F.	-8/6 S	STRASBOURG	-3/7 S	BELGRADE	-1/7 S	MUNICH	0/5 N	LOS ANGELES	18/27 S	BOMBAY	24/32 S
DIJON	-1/6 S	TOULOUSE	0/14 S	BERLIN	2/6 C	NAPLES	13/18 N	MEXICO	12/24 S	DJAKARTA	26/33 N
GRENOBLE	-1/9 S	TOURS	-2/8 S	BERNE	2/8 N	OSLO	2/10 C	MONTREAL	10/18 P	DUBAI	22/30 S
LILLE	-2/10 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	1/7 S	PALMA DE M.	9/18 C	NEW YORK	16/20 P	HANOI	17/23 N
LIMOGES	-2/9 S	CAYENNE	22/33 S	BUCAREST	-1/4 C	PRAGUE	-4/6 C	SAN FRANCIS.	14/22 S	HONGKONG	18/24 S
LYON	-2/5 N	FORT-DE-FR.	26/31 C	BUDAPEST	-3/7 S	ROME	11/16 N	SANTIAGO/CHI	11/24 S	JERUSALEM	17/27 N
MARSEILLE	6/15 S	NOUMEA	20/24 S	COPENHAGUE	5/9 C	SEVILLE	14/24 S	TORONTO	8/16 N	NEW DEHLI	15/26 S
				DUBLIN	9/12 C	SOFIA	1/4 N	WASHINGTON	12/20 P	PEKIN	4/20 S
				FRANCFORT	2/7 N	ST-PETERSB.	4/8 P	**AFRIQUE**		SEOUL	3/10 S
				GENEVE	3/7 S	STOCKHOLM	3/11 N	ALGER	9/23 N	SINGAPOUR	27/30 P
				HELSINKI	-2/10 N	TENERIFE	18/23 P	DAKAR	26/31 C	SYDNEY	17/24 S
				ISTANBUL	10/14 N	VARSOVIE	-1/6 C	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	8/16 S

Situation le 31 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TRANSMANCHE.** Le Shuttle, navette transmanche transportant les passagers à bord de leur véhicule, propose jusqu'au 4 janvier des tarifs promotionnels : 169 F pour un A/R dans la journée, 349 F pour 3 jours et 549 F pour moins de 5 jours. Quant au long séjour, il coûte 1 000 F au lieu de 1 130 F. *Prix valables pour une voiture*, quel que soit le nombre de passagers. Renseignements au 01-47-42-50-00 (Paris) et au 03-21-00-61-00 (province).

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie British Airways augmente ses fréquences hebdomadaires au départ d'Heathrow vers les Etats-Unis, passant désormais à 19 vols vers Boston, 12 vers Washington et 10 à *destination de San Francisco.*

■ **ÎLE MAURICE.** La compagnie British Airways vient d'ouvrir une troisième fréquence hebdomadaire vers l'Ile Maurice *via* Nairobi.

PRATIQUE

Pour les adolescents, une assistance médicale à l'écoute

DEMANDES d'informations précises, questions sur les relations amoureuses, expression d'un mal-être plus ou moins sévère : les appels reçus au Fil-Santé Jeunes évoquent différents aspects de la santé au sens large, physique, mais aussi psychique et sociale. Quelques exemples : *« C'est anonyme ? Voilà, je pèse 45 kilos pour 1,70 m, à partir de quel poids est-on en danger ? » ; « j'ai un mois de retard de règles, ça fait bizarre, j'ai comme l'impression que je risque d'être enceinte » ; « J'en ai marre d'habiter là, c'est la misère, j'ai pas de copains. »*

Ce sont surtout des jeunes âgés de moins de vingt-deux ans – dont une grande majorité de douze-seize ans et de filles – qui composent le numéro vert du Fil-Santé Jeunes. *« Ils commencent généralement par une question bien identifiée, mais l'écoute qui est proposée leur permet souvent de parler plus complètement de leurs difficultés. L'entretien est alors l'occasion d'une expression par les mots qui soulage, évite le passage à l'acte, incite à la consultation ou à la rencontre avec la personne compétente »*, explique Brigitte Cadéac, de l'Ecole des parents et des éducateurs, responsable de ce service.

Parfois, un seul échange suffit : l'adolescent a obtenu l'information personnalisée, la réponse dont il avait besoin ou bien il sait où et comment la trouver. D'autres rappellent, mais, dans tous les cas, ce service ne constitue qu'une étape, un relais, l'occasion d'une orientation vers des adultes sur lesquels s'appuyer (médecin de famille, infirmière ou assistante sociale scolaire, professeur, membre de la famille) et des lieux d'accueil et de soins adaptés à leurs besoins. Un accompagnement qui, pour être efficace, nécessite une bonne connaissance du réseau de structures existant sur l'ensemble du territoire, car sept jeunes sur dix appellent de province, dont un nombre non négligeable de zones rurales et de petites agglomérations.

FORMULER L'INQUIÉTUDE

« Si notre système de soins est très diversifié, commente Geneviève Noël, de la Fondation de France, *on constate cependant que de nombreux jeunes ont une connaissance limitée des ressources disponibles ; et cela n'implique pas forcément qu'ils en fassent usage. »* A l'ignorance et à l'éloignement – culturel, économique, social, ou géographique – s'ajoutent en effet les difficultés particulières qu'ont les adolescents à formuler leurs inquiétudes et à s'engager dans une démarche de soins.

Pour les y aider, la Fondation de France promeut, depuis plusieurs années, la création « d'espaces » ou de « points santé jeunes ». Destinés à un public de quinze - vingt-cinq ans, scolarisés ou non, plusieurs sont d'ores et déjà opérationnels – notamment à Valence, Salon-de-Provence, Châteauroux et Roubaix – et la Fondation, soutenue par l'entreprise Johnson et Johnson Médical, compte participer à l'ouverture rapide d'une dizaine d'autres centres de ce type.

D'accès gratuit, animés par des équipes pluridisciplinaires, sanitaires et sociales, ce sont des lieux d'écoute, d'information et de consultation. *« Le but n'est pas de se substituer aux services existants,* précise Geneviève Noël, en charge de ce programme, *mais d'impliquer leurs professionnels dans ce travail de médiation, afin qu'ils orientent et accompagent efficacement les jeunes vers le dispositif d'aide et de soins traditionnel. »*

Depuis une quinzaine d'années, un certain nombre de praticiens (somaticiens et psychiatres) développent cette approche médicale polyvalente, à la fois curative et préventive, car elle se veut attentive à l'ensemble de la personne de l'adolescent. Amenés à consulter, selon leurs besoins, différents acteurs de santé, les jeunes ne trouvent pas forcément, dans ce morcellement, une réponse cohérente à leur demande et un suivi approprié.

« Pourquoi parler d'un côté des adolescents malades chroniques et mettre dans une autre case, tout à fait à part, les suicidants, alors qu'on sait qu'une proportion des premiers appartient à la seconde catégorie ? », interroge le docteur Patrick Alvin, qui dirige un service de médecine pour adolescents de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, à Paris.

D'où l'intérêt, selon lui, de réunir, autour d'un référent unique pour chaque jeune qui vient en consultation ou est hospitalisé, une équipe soignante pluridisciplinaire (pédiatres et généralistes, gynécologues, psychothérapeutes).

Mais la polyvalence a un coût, et le service du Kremlin-Bicêtre est actuellement dans une situation critique, faute de moyens pour financer ses vacations de psychothérapeutes.

Caroline Helfter

Adresses

● **Fil-Santé Jeunes** : tous les jours de 8 heures à minuit, appel gratuit au 0-800-235-236.
● **Hôpital de Bicêtre**, service de médecine pour adolescents (13-19 ans), 78, rue du Général-Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre, tél. : 01-45-21-22-07. Une quarantaine d'autres hôpitaux proposent un accueil spécifique des adolescents.
● **Inter-service parents** : 01-44-93-44-93. Fondation de France, Geneviève Noël, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 01-44-21-31-36. La Fondation organise, pour les parents et les professionnels, des cycles de conférences sur l'adolescence. On peut se procurer les textes des sessions passées (20 F chacun).
● **La Fondation santé des étudiants de France** gère treize établissements qui accueillent aussi des collégiens, lycéens et jeunes travailleurs et qui associent études et soins. Elle développe diverses initiatives de prévention, comme les Relais étudiants-lycéens des cliniques psychiatriques Georges-Heuyer (Paris) et Dupré (Sceaux). Renseignements au 01-45-89-43-39.
● **Lectures** : *Adolescences, repères pour les parents et les professionnels*, sous la direction de Philippe Jeammet, Syros, 212 p., 95 F. *La Santé des adolescents, approches, soins, prévention*, sous la direction de A. Michaud et P. Alvin, Payot/Doin/Presses de l'université de Montréal, 650 p., 300 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97241

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■			■				
III				■							■	
IV									■			
V								■				
VI					■		■					
VII		■				■						
VIII				■								
IX				■					■			
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui fait entendre sa différence. – II. Arme de guerre. Le meilleur. Habille les rats et les étoiles. – III. Ville et sanctuaire au Japon. Bien ouverte. – IV. Prendrait des chemins détournés. Marque d'indifférence. – V. Attribut neptunien. Se coupa du monde. VI. Ouvrit à Napoléon la route de Berlin. Un avertissement quand elle est bonne. VII. Œuvre de Nouvel à Paris. Distribua des rubans. – VIII. Coule dans les pubs. Sont à la base de toute consommation. – IX. Donner à moitié. Prit la mesure pour une juste mesure. Personnel. X –. Foulé par Hillary en premier. Nettoie en profondeur

VERTICALEMENT

1. Conjugue *l'art d'aimer*. – 2. Renonce solennellement. Circule en Bulgarie. – 3. Conjugue l'art des mets. – 4. Pose problème. Boule rouge de Hollande. – 5. Période historique. *Bon pour le service*. – 6. Pour celui qui reste fidèle à Fidel. Sans débordement. – 7. Faisait le pas. Fait un tour chez Morphée. – 8. Petit patron. Le cygne préféré de Zeus. – 9. Annonce la sortie. A conserver en cas de contestations. – 10. Venue de Gaspésie ou des Laurentides. – 11. Bas de gamme. Lui aussi est dans le bas de la gamme. – 12. Une fin et des moyens que certains cherchent à justifier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97240

HORIZONTALEMENT

I. Goupillon. Ga. – II. Risorius. Son. – III. Oe. Dé. Tavelé. – IV. Banc. Tarda. – V. Surgelé. Rien. – VI. Oter. Escient. – VII. Mémés. Thar. – VIII. Oreste. Ab. SS. – IX. Dis. Ouailles. – X. On . Fleurette.

VERTICALEMENT

1. Grosso modo. – 2. Oie. Utérin. – 3. US. Brèmes. – 4. Podagres. – 5. Irène. Stol. – 6. Li. Clé. Eue. – 7. Lut. Est. Au. – 8. Osât. Chair. – 9. Variable. – 10. Sérier. Lt. – 11. Golden. Set. – 12. Anéantisse.

PHILATÉLIE

Héros de cape et d'épée

D'ARTAGNAN, Pardaillan, le capitaine Fracasse, Cyrano de Bergerac, Lagardère (le Bossu) et Lancelot sont réunis dans une série de six timbres à 3 F, affectés d'une surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge, consacrés aux héros d'aventures et mis en vente générale lundi 27 octobre.

L'unité de cette série de timbres réside dans les aventures que vivent ces héros que, pourtant, de nombreux points séparent : ainsi, Lancelot (ce dernier, d'une toute autre inspiration) et Cyrano ne relèvent pas du roman-feuilleton, tandis que Lagardère et Pardaillan ont particulièrement vieilli.

Leurs créateurs – Alexandre Dumas, Michel Zévaco, Théophile *Gautier, Edmond Rostand*, Paul Féval et Chrétien de Troyes – n'apparaissent pas sur les vignettes. A noter, enfin, que Dumas et *Les Trois Mousquetaires* figurent sur des timbres de France (1970), de Monaco (1970) et des Etats-Unis (1984), Gautier et *Le Capitaine Fracasse* sur un timbre de France (1972).

Les timbres, dessinés par Guy Coda et Serge Hochain, sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante et en carnets de six différents plus deux vignettes sans valeur (prix de vente du carnet, 21,60 F). Une série indivisible de six « prêt-à-poster » (enveloppes et cartes correspondance assorties) vendue 36 F complète l'ensemble.

P. J.

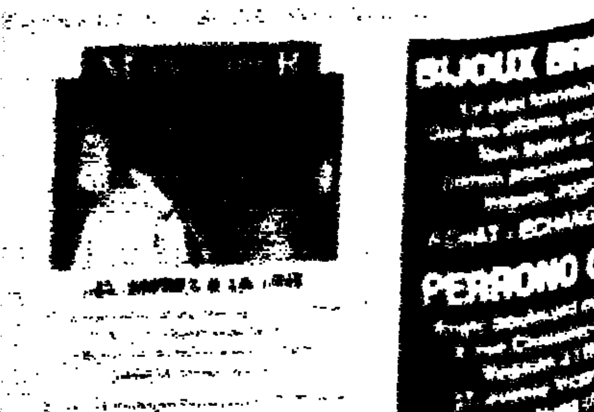
EN FILIGRANE

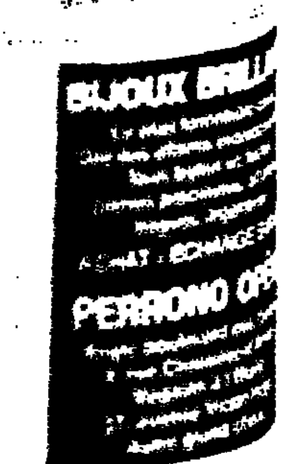
■ **BD à Saint-Marin.** La République de Saint-Marin, à l'origine, en 1970, de la première série *consacrée à la bande dessinée* (Walt Disney), rend hommage à seize auteurs et à leurs personnages les plus célèbres à travers un feuillet de seize valeurs émis le *18 septembre (tirage : 200 000* feuillets) : Hugo Pratt (Corto Maltese), Crepax (Valentina), Rino Albertarelli (Kit Carson), etc.

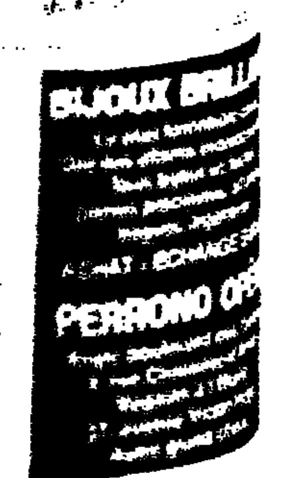
■ **Vente.** La vente à prix nets Behr *(Paris, tél. : 01-42-97-42-62)* disperse plus de 3 000 lots du monde entier et comprend une sélection de raretés impressionnante : petit plan de Paris ayant voyagé par ballon *monté Général-Chanzy* lors du siège de Paris en 1870 ; Dahomey, 1912, nos 41 et 41a se tenant ; lettre des Etats-Unis, parmi de nombreux lots « maîtres de postes », *Baltimore 1845 avec signature « James M. Buchanan »* oblitéré « Paid » en bleu ; Suisse, poste de Genève, lettre du 8 avril 1843 avec n° 1A.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

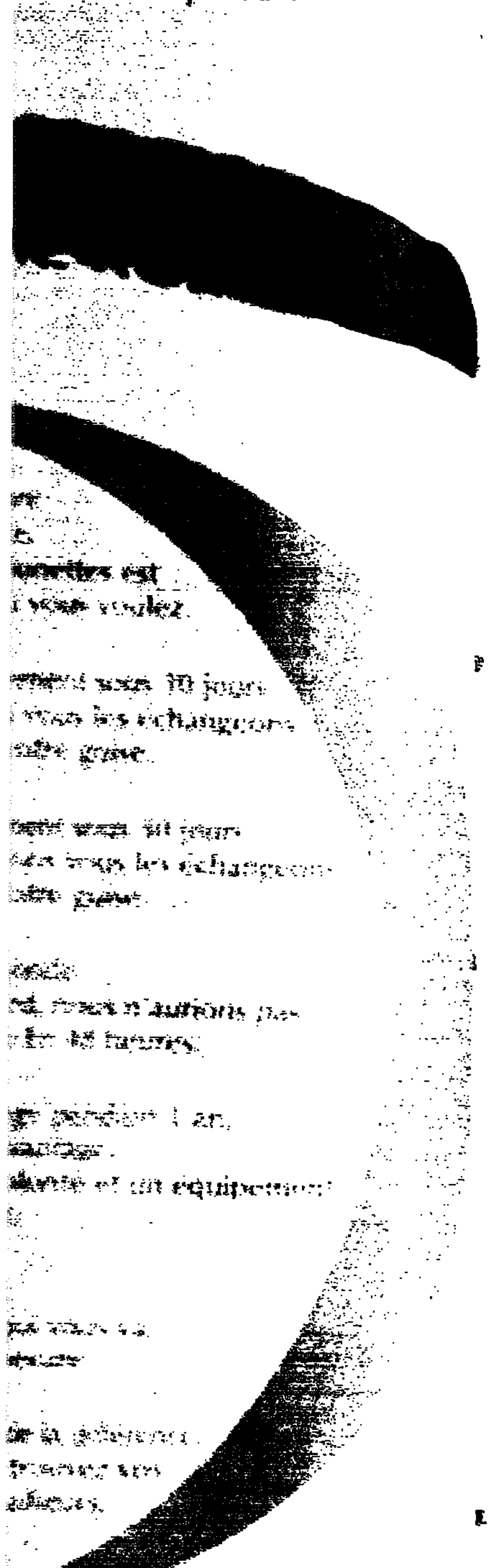
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE







هكذا من الأصل



هكذا من الاصل

CINÉMA Le metteur en scène américain Samuel Fuller est mort jeudi à l'âge de 85 ans (ou 84 ans, selon les sources), à son domicile de Hollywood. Il avait été victime d'une attaque cérébrale il y a quelques années. ● JOURNALISTE de faits divers, puis engagé dans l'armée américaine où il participa aux campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie, de France et d'Allemagne, il découvre l'horreur des camps de concentration et en restera marqué pour la vie. ● SON ŒUVRE dénoncera sans cesse la violence de la guerre et des rapports humains, dont il montre les aspects les plus révoltants. ● SON INDÉPENDANCE D'ESPRIT en fera un marginal, chez lui à Hollywood, comme en France où une critique idéologique se méprendra, le traitant de « fasciste ». Godard, Spielberg, Wenders lui rendirent hommage en l'invitant à figurer dans certains de leur films.

Fuller, les mille et une fables mineures d'un survivant

Le cinéaste américain est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans des suites d'une attaque cérébrale, jeudi 30 octobre, à Los Angeles (Californie). Profondément marqué par sa vie de soldat de 1942 à 1945, il disait qu'« un film est un champ de bataille »

« BALZAC ! » Qui n'a pas entendu Samuel Fuller éructer ainsi – cigare brandi et crinière blanche au vent – *le nom de l'écrivain* à propos duquel il venait de poser une colle érudite à des journalistes français éberlués autant par sa tonitruance que par ses connaissances n'a pas vu Samuel Fuller. C'est-à-dire n'a pas vu le personnage Samuel Fuller. C'était une pose, bien sûr. Et une revanche aussi, celle de l'ex-reporter en chiens écrasés, de l'ancien clodo de la dépression américaine, du réalisateur accueilli avec condescendance par la critique de son pays pour ses films de genre, puis plus accueilli du tout par Hollywood, pour cause d'indépendance d'esprit intempestive. *« Dans les années 50 et 60, il a été capable de créer une œuvre tellement unique et personnelle. Personne d'autre n'aurait pu le faire, dans le système des studios »* tel qu'il existait alors, dira plus tard de lui Martin Scorsese.

Scorsese appartient à cette lignée de cinéastes qui ont découvert en Fuller moins un maître qu'un modèle, une manière d'être cinéaste. D'où ses apparitions nombreuses dans les films des autres, dont *1941* de Spielberg, ou *L'Ami américain* et surtout *L'Etat des choses* de Wenders. Et à commencer par *Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard, où il affirmait, péremptoire : *« Un film est un champ de bataille : amour, haine, violence, action, mort – en un mot, émotion. »* Et se retrouvait, ainsi, à l'intersection de sa propre expérience d'homme, de cinéaste et de ce qu'il s'était mis à représenter pour plusieurs générations de cinéphiles, sous l'impulsion des *Cahiers du cinéma* des années 50.

HISTOIRES DE SURVIE

Ceux-ci avaient été parmi les premiers à reconnaître son apport singulier, quand une critique plus idéologique traitait de *« fascistes »* des films où la confrontation à la violence de la réalité prenait le pas sur le discours « progressiste » ou « humaniste ». Les accusations d'alors font sourire, face par exemple au *Jugement des flèches* (1957), l'un des tout premiers films, qui ne se contente pas d'inverser le manichéisme classique anti-indien, mais considère les Indiens comme des personnages à part entière. C'était alors un véritable « saut qualitatif », pour un film américain, dans la manière d'aborder ce sujet.

Le Jugement des flèches est une histoire de survie face à un défi moral. Tous les films de Fuller sont, plus ou moins directement, des histoires de survie mettant en question un choix personnel. Parce qu'ainsi avait été sa vie. Et c'est ce qu'il n'aura cessé de raconter, dans ses livres aussi – *L'Inexorable Enquête* et *La Grande Mêlée* (éd. Christian Bourgois), *La Couronne des Indes* (Albin Michel), *144 Picadilly* (Ramsay). Fuller raconte *« mille et une fables mineures »*, écrivait Jean Narboni dans la préface à *Il était une fois... Samuel Fuller*, montage de récits qu'il avait recueillis en compagnie de Noël Simsolo (publié par les *Cahiers du cinéma*). Fuller était un auteur, au sens où ce mot a commencé à s'appliquer aux cinéastes il y a une quarantaine d'années : il racontait des petites histoires destinées à tout le monde, parce qu'ainsi sont les films, mais ces histoires, dès lors qu'il les filmait, lui ressemblaient, même et surtout si elles s'inscrivaient dans un genre codifié, même et surtout si elles avaient été écrites à l'origine par d'autres.

Rien de plus éclairant que le film *qui semble le plus éloigné de la* « fable mineure » : *The Big Red One* (la traduction française du titre, *Au-delà de la gloire*, n'a pas pris). En 1980, cette fresque autobiographique pourrait présenter tous les risques d'une œuvre ampoulée, entre souvenirs personnels d'un « héros » couvert de décorations (amplement de quoi alimenter des dizaines de films de guerre, mais Fuller les a déjà tournés) et dénonciation convenue de la guerre... quelle connerie, hein, Barbara... Mais *The Big Red One* n'est rien de cela, ni épopée ni discours, une sorte de reportage mis en scène, la réinvention en grand, à l'échelle de la guerre mondiale, de la situation paranoïaque imaginée par Fuller dans *Shock Corridor* à la taille d'un hôpital psychiatrique.

LES HÉROS FLINGUÉS

Et le récit volant en éclats de la marche à travers l'Europe d'une bande de types qui ne sont pas des héros, même si ce qu'ils font est héroïque et nécessaire – anéantir le nazisme –, mène là où le monde, et le cinéma, a basculé : aux camps d'extermination. Samuel Fuller, devenu cinéaste après-guerre, est un cinéaste crucial de cet « après ». Celui qui est revenu de l'innocence des genres et des légendes, hollywoodiennes ou autres. Parce qu'il filmait sans prendre de gants, on l'a dit « barbare », « primitif ». C'était tout le contraire : l'auteur de l'incroyable *J'ai tué Jesse James*, avec lequel il débute en 1949 et qui d'emblée flingue dans le dos un héros mythologique (mieux : flingue dans le dos la dramaturgie héroïsante du western classique) est un cinéaste adulte, un exact contemporain de Rossellini et d'Orson Welles.

Adulte, mais pas du tout sophistiqué. Ni l'homme ni ses films ne jouent sur ce terrain, et cela fait partie de leur puissance, de cette singularité, de cette puissance d'impact des plans et des montages. On repère dans ses films un goût pour l'efficacité stylistique, qui vient du journalisme à sensation, habitué à faire face à tous les drames, puis à s'en tirer et à en tirer profit, et qui s'est un jour retrouvé nez à nez avec la tragédie.

L'importance du cinéma de Fuller tient aussi à sa manière formidablement triviale : il n'a rien d'un « intellectuel », si les aléas de l'existence l'amèneront, sur le tard, à adopter la posture de l'artiste maudit – exercice facile pour un expert en survie comme lui.

Fuller avait commencé à faire parler de lui avec « l'affaire » *Pick-up on South Street* : dénoncé comme anticommuniste, ce qu'il était, le film fut modifié pour sa sortie en Europe, les *agents de Moscou* devenant trafiquants de drogue.

On se perdit en arguties entre « bien-pensance » de gauche (contre le film) et défense (de gauche aussi) des droits de l'auteur : faux débat aujourd'hui éclatant, il suffit de revoir le film, celui-ci est ailleurs. Trafic idéologique et trafic de stupéfiant se sont rejoints de façon moderne, étrange, par-delà les clivages arrangés d'alors, comme si l'exercice des codes du film noir avait suffit à un dévoilement.

On pourrait multiplier les exemples, revenir sur *Quarante Tueurs*, histoire insensée de cette femme à la tête d'une troupe de pistoleros mâles à une époque (1957) où le western est encore si sage, si gentiment macho, si rétif à tout ce qui pourrait troubler sa dramaturgie – à commencer par le sexe. Le trafic des corps, de la loi et de la mort s'y résolvait en une fulgurante (et génialement décevante) scène de duel qui condensait tout un changement d'âge dont l'Amérique, alors, ne savait qu'il lui était advenu. Cette Amérique qui n'aura pas donné à Fuller la possibilité d'en être entièrement, comme il aurait pu l'être, le témoin moderne. Balzac ? Oui, finalement.

Jean-Michel Frodon



COLLECTION DE L'AUTEUR, IN « NEW YORK ANNÉES 30 » PAR SAMUEL FULLER, ED. HAZAN

Samuel Fuller dans son bureau du « New York Journal » à l'époque où il était « copy-boy », en 1929.

Algonquin et nostalgies

« Si, aujourd'hui, l'Empire State Building ou les tours jumelles du World Trade Center symbolisent Manhattan, il n'est pas faux de dire que l'Hôtel Algonquin joue ce rôle dans les années 30. Les artistes, critiques et dramaturges qui se réunissent autour de la table ronde de l'Algonquin sont alors animés d'un juvénile sens des valeurs et de la critique, en s'efforçant de rester fidèles à l'esprit de la "terrible honnêteté" des années 20. Ils prennent encore leurs citations dans le Vieux Monde, où le fascisme, tel un cancer, répand son abominable philosophie de la loi et de l'ordre destinée à laver le cerveau des masses – aux antipodes d'un Manhattan chaotique, swinguant et amoureux de la liberté. Les stratégies du Vieux Monde tournent au désastre, tandis que Manhattan essaye de se transformer en une nouvelle société mélangée (...).

Aux Etats-Unis, rien n'est comparable à l'Algonquin ; il fait plutôt penser au Café Procope de Paris ou aux cafés londoniens du XVIIIe siècle. »

(*New York années 30*, de Samuel Fuller, Hazan, coll « Lumières », 202 p., 150 photos, 75 F.)

Une œuvre contre la violence et l'hypocrisie des hommes

LES BIOGRAPHIES officielles font naître Samuel Fuller le 12 août 1911 à Worcester (Massachusetts). Lui dit qu'il est venu au monde un an plus tard. On ne sait... Il va, en tout cas, travailler très tôt. A douze ans, il est coursier pour le *Journal* de New York, et à dix-sept reporter de faits divers au *Sun* de San Diego. Il écrit des nouvelles et des romans, puis, dès 1936, des scénarios de séries B. De 1942 à 1945, il combat dans la 1re division d'infanterie américaine, the Big Red One, en Afrique du Nord, en Italie, en France et en Allemagne, où il découvre les camps de concentration. Il n'oubliera jamais.

Samuel Fuller débute dans la réalisation en 1949 avec *J'ai tué Jesse James*, où, refusant le mythe hollywoodien du brigand bien-aimé, il ne s'intéresse qu'à son assassin. L'année suivante, il tourne *Le Baron de l'Arizona*, l'histoire d'un escroc qui tenta de voler l'Arizona aux Etats-Unis, et *J'ai vécu l'enfer de Corée*, qui montre à quel point la guerre est dégueulasse et qui lui vaudra, en France, sa mauvaise réputation. En 1951, *Baïonnette au canon* est, à nouveau, une chronique implacable de la guerre de Corée.

Avec *Violences à Park Row* (1952), Fuller raconte une des grandes étapes de la presse (l'invention de la linotype). Ce film remarquable, qu'il a financé lui-même, est un échec. Il ne sortira en France qu'en 1971... 1952 est aussi l'année de *Pick-up on South Street*, film d'espionnage mettant en cause un réseau d'agents communistes à New York. Ce n'est pas une œuvre de propagande, mais une étrange liaison entre deux êtres dégradés, un voleur et une fille, dans un monde de policiers brutaux et de traîtres. Lion de bronze au Festival de Venise 1953, le film est traîné dans la boue par les critiques de gauche et ne sera distribué en France qu'en 1961, dans une version doublée, *Le Port de la drogue*, où l'espionnage communiste est devenu... un trafic de drogue.

Le Démon des eaux troubles (1953) est un mélange sans grand intérêt d'aventures avec menace atomique. S'ouvre ensuite la période qui va amener, peu à peu, la reconnaissance de Fuller. *La Maison de bambou* (1955), histoire, située à Tokyo, d'une amitié et d'une trahison ; *Le Jugement des flèches* (1956), western sur la manière dont la nation américaine traita le problème indien ; *Quarante tueurs* (1957), western baroque et shakespearien, avec Barbara Stanwyck en reine d'une bande de hors-la-loi ; *Ordres secrets aux espions nazis* (1958), qui dénonce avec lyrisme le nazisme et le romantisme de la violence, première résurgence chez Fuller, juif américain, de ce qu'il vit, en 1945, *dans l'écroulement du IIIe Reich* ; *The Crimson Kimono* (1959), enquête sur un meurtre dans le quartier japonais de Los Angeles ; *Les Bas-Fonds new-yorkais* (1960), magnifique renouvellement du film noir ; *Les maraudeurs attaquent* (1961), étonnante page de la campagne de Birmanie en 1944.

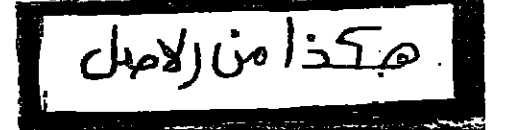
LE SACCAGE DE L'INNOCENCE

En 1963, Fuller tourne son œuvre la plus hallucinante, *Shock corridor*. Un journaliste se fait interner dans un asile psychiatrique où un meurtre a *été commis*, pour découvrir l'assassin. L'asile est un microcosme de la société américaine où éclate une extraordinaire description des rapports de haine entre les hommes. Encore plus brutal, *Police spéciale* (1963), mélodrame sur la réinsertion d'une prostituée qui cite Gœthe, écoute Beethoven et bascule dans la noirceur du monde dit normal. A cinquante-deux ans, Fuller s'élève contre le saccage de l'innocence, l'hypocrisie sociale. Mais il lui est *de plus en plus difficile d'agir en* producteur indépendant. Le système qu'il a récusé réussit à le bloquer.

Il doit renoncer à adapter *Les Fleurs du mal*, de Baudelaire. On ne verra pas en France *Shark*, tourné en 1969. Il faut attendre 1972 pour voir *Un pigeon mort dans Beethovenstrasse*, une intrigue de polar politique, film allemand tourné avec la comédienne allemande Christa Lang, devenue Mme Fuller. Fuller sort de l'oubli avec, en 1979, ce projet qu'il porte en lui depuis les années 50, *The Big Red One*, récit – dont il a tiré un roman, publié chez Christian Bourgois – de son expérience de la deuxième guerre mondiale. Titre français : *Au-delà de la gloire*. Un hymne à la vie au sein des massacres et de l'horreur nazie. Cette œuvre, accueillie avec condescendance au Festival de *Cannes en 1980, sortie avec des* coupures, est le sommet de l'art de Fuller.

Il y aura encore de beaux feux dans *Dressé pour tuer* (1982), fable morale sur le comportement d'un chien raciste, d'après un livre de Romain Gary, *Chien blanc*. Mais l'Amérique n'est plus faite pour Samuel Fuller. Il s'installe à Paris. Homme toujours virulent mais cinéaste fatigué, il tourne deux polars cauchemardesques, qui sont deux pamphlets sociaux : *Les Voleurs de la nuit* (1984) et *Sans espoir de retour* (1988). Malade, il retourne finir ses jours aux Etats-Unis.

Jacques Siclier



Les frères Belmondo et le DJ philosophe

Frédéric Galliano veut actualiser le jazz par la techno

LA TECHNOSPHÈRE, ensemble mouvant, tentaculaire, manipulée par des chamanes déguisés en DJ, existe-t-elle ? Elle n'aurait, selon Thierry Jousse dans *Les Inrockuptibles* daté 22-28 octobre 1997, *« aucune naissance, aucun point de départ… prenant l'apparence des formes antérieures – en l'occurrence, toutes les musiques qui l'ont précédée – pour se substituer impitoyablement à elle »*.

Multiforme, la musique techno joue sur la souplesse des machines pour mettre en scène ses installations sonores, à base de hip-hop, de rythmiques traditionnelles, de funk ou de jazz be-bop. The Herbaliser, collectif britannique, tape ainsi dans le pot désormais commun du rap et des big bands, de la jungle et du phrasé du saxophoniste Wayne Shorter. Donnant des concerts à géométrie variable, avec chanteurs ou non, avec section de cuivres ou sans, ils sont une invitation à la révolution permanente en matière de genres, et nous conseillent, à force de *scratches* sur platines, d'accords de piano, de chorus de saxophone, de violons planants et de tablas, de « faire exploser les casques » *(Blow Your Headphones)*.

The Herbaliser sont des gourmands, auprès de qui Frédéric Galliano fait figure d'ascète. Ils ont en commun d'être très loin de l'esthétique *easy listening*, propre et décontractée, en vogue dans la techno. Vif, prompt à la réflexion, le jeune Français, âgé de vingt-huit ans, promène ses malettes-ordinateurs dans les soirées en club *« où, comme DJ, je dois faire danser les gens avec des morceaux inédits qui les entraînent dans des univers inattendus »*. Dans son rôle de DJ, influencé par les Américains Carl Craig et Kenny Larking, mais aussi par la techno minimaliste de l'Allemand Maurizio, Frédéric Galliano zappe dans les univers cousins *« de la house, de la jungle, du reggae, ou du trip-hop »*.

IMPRESSIONS D'ÉCOUTE

A l'opposé, élégant, travaillé, intellectuel, *Espaces baroques*, son premier album, développe une philosophie de la limpidité apparente : *« C'est l'idée de perte de repère qui m'intéresse. Celle des suites mathématiques, présente dans l'art contemporain, ou la musique des Pygmées. Les structures rigides peuvent aussi aider à dissimuler, à compliquer, en enchevêtrant tout, en formant des spirales. »*

Frédéric Galliano a demandé à *« un jeune philosophe »*, Eric Pons, d'écrire un texte qui résumât ses impressions d'écoute : *Théorie pour le monde* (sur la pochette) revient sur Pythagore et Leibniz, et les monades, unités parfaites, bases du monde matériel et spirituel. La musique électronique – vocable dont la techno aime à *user pour souligner ses largesses* – permet des exercices en boucle à partir de sons échantillonnés. *« Tout est quantifié dans ma musique, l'ordre mathématique écrit donne la tonalité, le timing »*, explique Frédéric Galliano. On retrouvera ainsi, démultipliés, les mêmes accords de piano sur les quatre premiers thèmes du disque *Plis infinis*. Ceux-là ont été fabriqués en solo sur des machines. Titre suivant, *Nomades Monades* (plus de 23 minutes) a été conçu en compagnie de deux « vrais » musiciens de jazz, Lionel Belmondo (saxophone ténor et flûte) et son frère Stéphane (bugle), et de Gérard Torrès, alias Louis 2000, jeune chercheur en musique acousmatique.

Espaces baroques est aussi une réflexion très française, à l'instar de *Boulevard*, de Ludovic Navarre, alias Saint-Germain (chez F Communications/PIAS), sur les possibilités de mariage, et non plus de flirt, avec le jazz, *« celui des années 60, en particulier »*, dont le musicien, qui étudia la sculpture aux Beaux-Arts, s'abreuve. *« Depuis une vingtaine d'années, le jazz a perdu sa pertinence*, dit Frédéric Galliano. *Il s'est soustrait à l'environnement, comme le musette et le tango à un moment donné. »* Frédéric Galliano multiplie les citations de Miles Davis, *« musicien pertinent »*, et de John Coltrane, en leur donnant une base rythmique techno. Autre héros ? *« Steve Coleman. Il n'use pas d'électronique, mais il a une vision world, mélangée, actuelle. »*

Dans la techno, la citation (ici Miles Davis et John Coltrane) et la machine dominent. *« C'est la seule structure rigide*, explique Frédéric Galliano, *je travaille sur des boucles, trente secondes de sample peuvent devenir neuf minutes de musique. »* En concert avec les frères Belmondo (une première à Nancy Jazz Pulsations le 18 octobre), Frédéric Galliano joue les chefs d'orchestre, penché sur son ordinateur portable, tournant le dos au public, *« comme Miles »*. L'album n'est plus qu'une base à l'exposé libre des pleins, des déliés et de leurs attaches charnelles, *« ce tourbillon, foisonnement rythmique à la Elvin Jones »*.

Véronique Mortaigne

★ **Frédéric Galliano, *Espaces baroques*, 1 CD F Communications 1370077-2. Distribué par PIAS.**
★ **The Herbaliser, *Blow Your Headphones*, 1 CD Zen ED28/Ninja Tune. Distribué par PIAS.**


GILLES TONDINI
Frédéric Galliano.

DÉPÊCHES

■ **JAZZ : le trio Prysm**, avec le pianiste Pierre de Bethmann, le contrebassiste Christophe Wallemme et le batteur Benjamin Henocq, vient de signer un contrat avec la compagnie discographique de jazz Blue Note, distribué par la multinationale du disque EMI. Le trio français rejoint ainsi les rares Européens à être enregistrés par le label américain ces dernières années (Michel Petrucciani, Erik Truffaz, Thierry Lang…). Leur disque *Second Rhythm'n* – le premier avait été publié en 1996 chez Artalent – sortira en janvier 1998.

■ **ROCK : WEA Music publiera**, le 14 novembre, un CD parrainé par Neil Young dont les bénéfices iront à une association caritative animée par le chanteur canadien en faveur des handicapés mentaux. Intitulé *The Bridge School Concerts*, le disque réunit quinze groupes, chanteurs et chanteuses (David Bowie, Paul Simon et Art Garfunkel, Pearl Jam, Tracy Chapman, Beck, Elvis Costello…), qui ont participé aux concerts de charité organisés par l'association de 1986 à 1996. Neil Young est père de trois enfants, dont deux souffrent d'un handicap mental.

■ **CHANSON : deux ans après *Intoxicated Man***, l'Australien Mick Harvey publie chez Labels *Pink Elephants*, deuxième volet de son hommage à Serge Gainsbourg. Le bras droit de Nick Cave au sein des Bad Seeds a ainsi adapté une nouvelle fois, en langue anglaise, une série de compositions de Gainsbourg, telles *Le Poinçonneur des Lilas* (*The Ticket Puncher*), *La Javanaise* (*The Javanaise*), ou *Je t'aime, moi non plus* (*I Love you…, nor Do I*, en duo avec Anita Lane).

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	MICHEL SARDOU	1	Salut	TREMA
2	JEAN-JACQUES GOLDMAN	2	En passant	COLUMBIA
3	ARTISTES DIVERS	3	Sol en si	WEA
4	ANDREA BOCELLI	4	Viaggio Italiano	POLYDOR
5	JOE COCKER	6	Across from Midnight	CHRYSALIS
6	MANO SOLO	E	Je ne sais pas trop	EAST WEST
7	IAM	11	L'Ecole du micro d'argent	DELABEL
8	BJÖRK	9	Homogenic	BARCLAY
9	THE VERVE	20	Urban Hymns	DELABEL
10	JANET JACKSON	5	The Velvet Rope	VIRGIN

Période du 19/10 au 25/10 inclus E = Nouvelle entrée
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Cinq Français dans les dix premiers ! En numéro 1, Michel Sardou résistera-t-il aux assauts de Florent Pagny, qui prend la première place du *top single* avec *Savoir aimer*, avant même la sortie de l'album ? Outre la nouvelle montée au filet d'IAM (7e), sans doute sous l'effet d'un nouveau *single*, *Nés sous la même étoile*), on remarque l'entrée coup de poing de Mano Solo. Jean-Jacques Goldman (2e) joue tranquille en fond de court avec Joe Cocker et *Sol en si*. Plus loin, au 23e rang, les Irlandais de The Corrs (entrant) dament le pion à Pascal Obispo (25e). Côté singles, Elton John et son hommage à Diana vieillissent mal : *Barbie Girl*, d'Aqua, lui passe devant, les Spice Girls le talonnent. Attention, dans les compilations, *La Voix du siècle* (Maria Callas) lâche prise, passant du 7e au 10e rang.

Source : SNEP/IFOP/TITE-LIVE



SÉLECTION DISQUES

PERCY GRAINGER

In a Nutshell – Train Music – Country Gardens – Lincolnshire Posy for military band – The Warriors : Music to an Imaginary Ballet pour orchestre et trois pianos – La Vallées des cloches de Ravel ; Pagodes de Debussy, orchestrés par Grainger.
Orchestre de la ville de Birmingham, Simon Rattle (direction).

Pianiste star en son temps (celui des grandes gloires d'avant la seconde guerre mondiale), Percy Grainger (1882-1961) était aussi chef d'orchestre, compositeur et musicologue. Cet Australien aura aussi été le premier Blanc qui invita un orchestre de jazzmen noirs pour illustrer une conférence dans une université américaine. Son invité ? Duke Ellington. Les grands musiciens de bonne volonté se reconnaissent toujours. L'œuvre abondante de Grainger n'était plus jouée. Gardiner hier pour Philips, Rattle aujourd'hui pour EMI la font revivre. Et l'on découvre un compositeur génial, un Charles Ives réussi, maniant polytonalité, polyrythmie avec une joie irrépressible, s'emparant des musiques ethniques avec un respect amoureux qui donne à ses œuvres une plénitude, une vie incroyables. Les pièces de Ravel et de Debussy qu'il a parées de « percussions mélodieuses » voient leur puissance poétique décuplée, et l'on est stupéfait d'entendre *La Vallée des cloches* interprétée avec la même ampleur, la même sensualité qu'y met Perlemuter sur son piano. *Al. Lo.*
★ **1 CD EMI 5 56412-2.**

HECTOR BERLIOZ

Les Nuits d'été et airs d'opéra
Susan Graham (soprano), Orchestre de la Royal Opera House, John Nelson (direction)

Sony ne manque pas de flair ces temps-ci pour ce qui est des chanteurs : Angelika Kirschlager voici quelques mois, Susan Graham aujourd'hui. Elle chante *Les Nuits d'été* avec simplicité et avec une qualité d'émotion qui ne s'explique pas. Plus encore, les airs d'opéra la révèlent en artiste magnifique, inspirée, chantant d'une voix charnue, moirée. John Nelson est présent, soigné, lyrique. Un disque rayonnant qui ressemble à la Susan Graham portraiturée à l'intérieur du livret et non à la créature *markettée* en *facing*, comme disent les gens inspirés du métier du disque. *R. Ma.*
★ **1 CD Sony classical SK 62730.**

HEITOR VILLA-LOBOS

Bachianas brasileiras nº 2 et 5 – Concerto pour guitare – Amazonas
Maria Bayo (soprano), Roberto Aussel (guitare), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction).

La musique de Villa-Lobos, belle et franche comme la peinture de Matisse, mais souvent tendre et mélancolique, continue inexplicablement d'être absente des programme de concerts français, à l'exception de la *Bachiana brasileira nº 5*, pour soprano et violoncelles, présente en « appât » de ce disque enthousiasmant. Quelques œuvres peu connues, l'un des sopranos les plus exquis du moment, le guitariste le plus subtil qu'on connaisse, Krivine inspiré et généreux en face d'un bel orchestre. Rien ne manque à l'appel. *R. Ma.*
★ **1 CD Erato 0630-10704-2.**

WALLACE RONEY
Village

Intronisé successeur de Miles Davis (période acoustique des années 50 et 60), par sa sonorité et quelques rôles de doublure au cours d'hommages, Wallace Roney chamboule cette forme de cliché avec *Village*. Non que le trompettiste abandonne son mode d'expression, son phrasé ou son timbre, pas plus qu'il ne passe, comme un électrochoc, au free ou au techno hip-hop. Wallace Roney s'accepte, donc devient lui-même, dépasse la question du rapprochement stylistique dans un rapport à la mémoire revendiquée. Sa musique exprime la vivacité et un rien d'insolence – subtile dans l'utilisation de sources africaines – qui rejaillissent sur les musiciens présents : Chick Corea ou Michael Brecker, invités de la moitié des enregistrements actuels, se reprennent, évitent les tics ; Lenny White, batteur un peu perdu dans la démonstration jazz rock, a un swing aérien. La flamme du jazz dans son évidence. *S. Si.*
★ **1 CD Warner Bros. 9362-46649-2.**

JIMI HENDRIX
South Saturn Delta

South Saturn Delta, nouvel album publié par la famille Hendrix, légataire de l'œuvre du guitariste, mélange raretés, morceaux déjà publiés sur *War Heroes* et *Loose Ends* et prises de studio de titres qu'Hendrix développera sur scène. Quinze morceaux donc – pour beaucoup largement piratés – dont le principal intérêt est d'éclairer la manière dont Hendrix composait par à-coups, en extirpant de jams plus ou moins hallucinées et de brouillons que les bandes magnétiques conservaient, l'ébauche de ses futures chansons. *South Saturn Delta* défie l'exercice critique par son inaboutissement : Hendrix avait fait du studio un instrument à part entière ajoutant et superposant sons et effets. Cet album annonce peut-être d'autres parutions d'« inédits » ou la fin – forcément provisoire – des exhumations studios avant de s'attaquer au gros morceau que sont les concerts. *S. Si.*
★ **1 CD Experience Hendrix MCA MCD11684.**
Distribué par Universal Music.

GRANDADDY
Under The Western Freeway

Jason Lytle habite Modesto, Californie. Comme il se doit, sa musique est à la fois « modestement » artisanale et parfaitement lysergique (ou californienne). Le jeune homme et ses camarades de Grandaddy enregistrent à la maison des chansons plus bricolées que polies. A l'instar des hymnes inachevés de Pavement ou de Giant Sand, leurs guitares butent sur des sentiers pierreux, trimballent des synthétiseurs de rayon « jouets ». Jason, en « grandson » de Neil Young, s'échappe de l'attraction terrestre pour chanter ses rêves. Tout en aiguës fragiles, sa voix plane sur des mélodies lunaires *(Laughing Stock, Nonphenomenal Lineage)*, transformant en illuminations un abandon iconoclaste. *S. D.*
★ **1 CD Big Cat ABB152CD.**
Distribué par V2.

SILVAIN VANOT
éGérie

On aimait les deux premiers albums de Silvain Vanot, sa langue de fin lettré passée à l'émeri, sa culture musicale englobant chanson courtoise, rock abrasif et country décharnée. Quelque chose nous empêchait aussi d'y adhérer complètement. Une froideur, un refus trop hautain de la séduction. Ses derniers concerts laissaient percevoir un rayonnement nouveau, confirmé par ce troisième disque. Il a pris confiance en sa voix de porcelaine et en ses musiciens. Toujours fragiles, en équilibre sur un fil tendu à craquer, ses mélodies s'assouplissent. Subtilement produit par Robb Earls, un Américain spécialiste des sirènes underground de Nashville (Lambshop), éGérie révèle dans le piano velouté d'*Il bouge aussi*, la guitare arabisante de *L'Hirondelle*, l'éclair distordu de *C'est dans ma tête*, l'étrangeté primesautière de *Je te voulais* ou les cordes fanées d'*A l'heure où…* des secrets émouvants. De ceux dont se nourrissent les disques de chevet. *S. D.*
★ **1 CD Labels 7243 8448222.**
Distribué par Virgin.

NILDA FERNANDEZ
Innu Nikamu

Nilda Fernandez, c'est d'abord une voix, insolite et fluide. Le charme ambigu d'un timbre presque féminin. Une voix qui bouscule les repères, comme l'avait fait Christophe en chantant *Aline* ou *Les Marionnettes*. Une voix pour tenir à distance les a priori. Nilda Fernandez, c'est un vent du Sud épanoui, toujours prêt à surgir au détour d'un couplet, à jaillir dans le sang d'un rythme. Né d'une famille andalouse, le chanteur vit en France depuis bien longtemps, mais il a gardé le goût de ses racines latines. Son nouvel album a été enregistré à New York. Il y a rencontré Michel Camilo, à qui il a confié la réalisation artistique et les arrangements. Le pianiste dominicain est une référence en matière de latin-jazz, un monsieur qu'on aurait pu espérer plus pertinent. Ecrire des arrangements pour chansons est un métier qui ne s'improvise pas sur un coup de cœur. Les textes de Nilda Fernandez ont de la chair, entre les rimes filtrent des émotions aiguës. Sous son apparence indolente, le chanteur aime la vie semée de reliefs. Il prône l'union du Sage et du Fou *(Les Sentiments forts)*, affectionne les voyages, se méfie de *« l'ennui d'avoir un seul pays » (Mon je est un autre)*. Au cours d'un de ses périples, il a rencontré les Indiens vivant au nord du Québec. La beauté de leur langue l'a ému. Il leur a emprunté le titre de son album, *Innu Nikamu*, « L'être humain chante ». *P. La.*
★ **1 CD EMI 821294-2**

MANO SOLO
Je ne sais pas trop

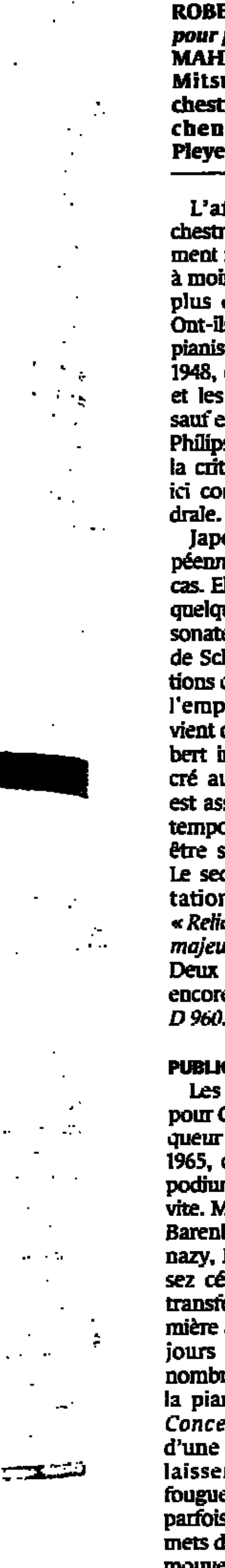
Violoncelles, guitare acoustique au jeu gitan, violon tsigane, trompette solitaire : le troisième album de Mano Solo, en partie enregistré en public sur la scène du Théâtre de l'Eldorado à Paris, ne dément pas la couleur dramatique du personnage. Il l'épure. Chez Mano Solo, les enfants ont déjà oublié leur enfance, l'espoir s'enfuit avant même d'exister. La voix vibrante, l'extrême urgence qui préside à la diction, aux mots, dits en rafales sur des musiques calmes, font de Mano Solo un personnage digne d'une galerie des prétendants au mysticisme fin de siècle. Il y a là l'idée sous-jacente, et très catholique, du péché, de la souillure du corps (*« Mon existence ne tient pas qu'à ma graisse, je suis esprit avant d'être corps »*, dans *Je suis venu vous voir*). La morbidité n'est pas exclue de ces tortures alimentées de narcissisme objectif – Mano Solo est séropositif et c'est avec une hargne sans solution qu'il met sa propre mort en scène et en chansons, même si, à la différence d'une époque récente, il affirme qu'il *« est toujours vivant »*, qu'il va mieux. Mano Solo crache sur les tombes des heureux en douze chansons, et resserre ainsi les rangs de son public, très attaché, de tous ces gens qui l'aiment parce que *« je suis seul… parce que j'ai mal… parce que je meurs à leur place en quelque sorte »* (dans *Janvier*). *V. Mo.*
★ **1 CD East West 398420692-2.**

ÉTHIOPIQUES
L'âge d'or de la musique éthiopienne moderne, 1969-1975
Azmaris urbains des années 90

Né à Addis-Abeba à la fin du règne d'Haïlé Sélassié, le label Ahma Records constitua en six ans (1969-1975) un riche catalogue de la modernité musicale de l'Ethiopie, sur lequel s'est appuyé Francis Falceto, expert en matière de culture éthiopienne, pour réaliser le premier de ces deux superbes volumes de compilation. Stars (Mahmoud Ahmed) et phénomènes (le jeune Muluquèn Mèllèssè, chanteur à la voix féminine qui commença sa carrière dans les formations de la police à l'âge de treize ans pour continuer avec l'orchestre jazzy Les Equators) côtoient les arrangements de big band conçus par Mulatu Astaqué sur les rythmes extrêmement syncopés qui sont la marque de la musique urbaine éthiopienne. Le swing est irrésistible, les voix sorties tout droit des hauts plateaux. Le volume II a été enregistré *in situ* après la chute de la dictature marxiste en mai 1991. Il expose, *a contrario*, une musique beaucoup traditionnelle, celle des ménestrels vagabonds, ou *azmaris*, qui chantent dans les cafés, s'accompagnant à la harpe, à la vielle à une corde (le *masingo*) ou au *krar* (sorte de guitare sans frette) pour raconter le quotidien des rues et des champs, leurs affaires de cœur, et même plus. Là aussi, les voix sont exceptionnelles. *V. Mo.*
★ **2 CD vendus séparément Buda Musique 82951-2 et 82952-2. Distribués par Mélodie.**



هكذا من الأصل



L'engagement émotionnel de l'Orchestre de Paris à Pleyel

ROBERT SCHUMANN : ***Concerto pour piano et orchestre*** **– GUSTAV MAHLER :** ***Première symphonie.*** **Mitsuko Uchida (piano), Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction). Salle Pleyel, le 29 octobre.**

L'affiche proposée par l'Orchestre de Paris n'avait apparemment rien qui puisse remplir Pleyel, à moins que les Parisiens ne soient plus devins qu'on ne l'imagine. Ont-ils voulu apprécier sur pièce la pianiste Mitsuko Uchida ? Née en 1948, elle se produit avec les chefs et les orchestres les plus en vue, sauf en France. Elle enregistre pour Philips, et ses disques célébrés par la critique britannique se vendent ici comme des housses de cathédrale.

Japonaise de naissance, Européenne d'éducation, Uchida est un cas. Elle a enregistré les sonates et quelques concertos de Mozart, les sonates de Chopin, les *Kreisleriana* de Schumann, autant d'interprétations où la sophistication, l'intellect l'emportent sur l'émotion. Elle vient de publier deux disques Schubert intrigants. Le premier consacré aux *Impromptus op. 90* et *142* est assommant d'ennui à cause de tempos beaucoup trop lents pour être soutenus émotionnellement. Le second propose deux interprétations admirables des *Sonates « Reliquie »* et de la *Sonate en sol majeur D 894* (Philips 454 453-2). Deux chefs-d'œuvre plus difficiles encore à apprivoiser que la *Sonate D 960.*

PUBLIC NOMBREUX

Les mélomanes sont-ils venus pour Christoph Eschenbach ? Vainqueur du concours Clara Haskil en 1965, ce pianiste est monté sur le podium du chef d'orchestre assez vite. Mais, à la différence de Daniel Barenboïm et de Vladimir Ashkenazy, Eschenbach, pianiste pas assez célèbre, n'a bénéficié d'aucun transfert de notoriété de sa première activité vers la seconde. Toujours est-il que le public est là, nombreux, qui fait un triomphe à la pianiste qui vient de jouer le *Concerto* de Schumann, certes d'une façon trop planifiée pour laisser une grande place à la fougue, mais cette lecture s'élève parfois fugitivement vers des sommets de poésie : la fin du deuxième mouvement et les passages les plus chantés du premier – malgré une sonorité parfois bien mate. Uchida est incontestablement une artiste attachante.

Et c'est une bonne nouvelle. Christoph Eschenbach et l'Orchestre de Paris ne sont pas étrangers à cette réussite. Complices d'une artiste dont le jeu est trop délicat pour remplir Pleyel, ils soutiennent le piano, nouent avec lui un dialogue chaleureux qui permet à Uchida de se montrer sous son meilleur jour et d'emporter l'adhésion malgré un finale trop lent, dont la partie de piano est excessivement détaillée par manque de ressources techniques et qui, du coup, souffre d'une mise en place précautionneuse.

La symphonie de Mahler ? Historique ! Il y a bien longtemps que l'orchestre n'avait joué avec une telle cohérence, un tel engagement émotionnel et technique. Eschenbach est attentif à tous les paramètres de cette musique, il ne sacrifie jamais le détail à la globalité du discours, l'exaltation à l'exposé net du matériau orchestral. En architecte, il les intègre au contraire dans son grand dessein.

Ils en deviennent dès lors des éléments organiques. La transparence absolue du tissu orchestral s'accompagne d'une rondeur, d'un moelleux, de couleurs fondues, du plaisir fou qu'il y a à suivre chaque incise instrumentale (quels vents !), de l'émotion oubliée apportée par la redécouverte d'une symphonie usée d'avoir été trop entendue. Enthousiaste, Myriam Dahlsberg, la plus importante productrice de concerts du Brésil, n'a plus qu'une idée en tête : inviter l'Orchestre de Paris *avec* Christoph Eschenbach.

Alain Lompech

L'art ibère, un archaïsme qui séduisait Picasso

Trois cent cinquante pièces archéologiques sont présentées au Grand Palais dans une exposition qui prend soin de préciser les contours historiques et géographiques de cette civilisation

LES IBÈRES, galeries nationales du Grand Palais. Réservations : 01-49-87-54-54. Minitel : 3615 Billetel. Jusqu'au 5 janvier 1998. Catalogue, éd. AFAA-RMN/Seuil, 367 p., 295 F.

Un fait divers et une décision politique ont attiré l'attention des Français sur la civilisation ibère, aujourd'hui présentée au Grand Palais. En 1941, le maréchal Pétain *« rendait »* à l'Espagne – à son homologue, le général Franco – une trentaine de pièces archéologiques *« nationales »*. Parmi celles-ci, un chef-d'oeuvre, la dame d'Elche. Ce buste représentant une jeune femme parée de bijoux avait été acheté (4 000 francs or) en 1897 par un archéologue français, Pierre Paris, au docteur Campello, qui venait de le trouver sur sa propriété d'Elche, non loin d'Alicante. La *« restitution »* vichyste était un geste purement politique, et les musées n'eurent pas leur mot à dire. La dame d'Elche réside encore à Madrid.

L'autre épisode avait eu lieu quelques années plus tôt. Géry Piéret, un jeune Belge, éphémère secrétaire de Guillaume Apollinaire, se faisait fort de procurer à ses amis quelques objets *« archaïques »*. Il se servait tout simplement au Louvre. En mars 1907, il proposa à Picasso deux têtes de pierre sculptées, l'une féminine, l'autre masculine, qui séduisirent vivement le peintre, car, estimait-il, elle lui ressemblait. Les deux pièces venaient du site de Cerro de Los Santos, non loin d'Albacete, *via* le musée parisien. Le peintre acheta la première 50 francs et accepta la seconde en cadeau. Ces œuvres jouèrent un rôle non négligeable dans l'élaboration de ses *Demoiselles d'Avignon.*

Le 21 août 1911, *La Joconde* est volée au Louvre. Une semaine plus tard, Géry Piéret se vante partout du larcin et remet à *Paris-Journal* – moyennant 250 francs – une troisième tête ibère pour prouver que le musée *« est une passoire »*. Picasso et Apollinaire, ne voulant pas être soupçonnés de complicité, restituent les deux têtes par l'intermédiaire du même *Paris-Journal.* La police a vent de l'affaire. Picasso est interrogé au commissariat ; Apollinaire passe une semaine à la Santé ; Piéret se terre en Belgique. Ces deux objets sont au Grand Palais parmi les trois cent cinquante pièces qui nous permettent de découvrir ce que fut cette civilisation, toujours méconnue en France.

Première tâche des organisateurs (allemands, espagnols et français) de l'exposition : préciser pour le public les contours historiques et géographiques de ce peuple. Les Ibères ont vécu sur le pourtour occidental du littoral méditerranéen, de Béziers à Cadix. A l'intérieur de la péninsule, ils n'ont guère été au-delà d'une ligne Séville-Cordoue-Albacete. Ils apparaissent vers le VIIIe siècle avant J.-C., pour disparaître vers le IIe siècle avant notre ère, avalés par la civilisation romaine.

CONTACTS CONTINUS

Leur langue n'est pas d'origine indo-européenne et leur écriture reste indéchiffrée. On s'est longtemps querellé pour savoir si le basque n'était pas un lointain dérivé de ces parlers anciens. L'hypothèse, qui a encore des partisans, semble abandonnée. Les représentants de cette civilisation fragmentée en petites unités, groupées autour de grosses bourgades, avaient des contacts continus avec le reste du bassin méditerranéen, dont ils partageaient les cultures caractéristiques : l'olive, la vigne et le blé. Leurs territoires étaient riches en minerais – cuivre, étain. Ils entretenaient des liens avec les mondes grec et phénicien, qui avaient installé sur ces côtes de nombreux comptoirs commerciaux. C'est l'implantation carthaginoise, élargie à l'époque des guerres puniques, qui conduisit les Romains à intervenir directement dans ce pays, le premier à être romanisé en dehors de la péninsule italienne.

Les grandes pièces de l'art ibère sont destinées à orner des monuments funéraires. Les ex-votos – les pièces achetées par Picasso – et les statuettes votives en métal sont nombreux à proximité des sanctuaires. Les Ibères déclinent également un important bestiaire symbolique – sphinx, lions, loups, taureaux – venu de l'est du bassin méditerranéen ou d'origine locale, comme le loup ou le cheval, que l'on retrouve parfois dans les tombes. Cet animal, lié à l'aristocratie, assure aussi le passage du monde des vivants à celui des morts. D'où la fréquence de sa représentation.

Les sculptures présentées au Grand Palais ont-elles été réalisées par des sculpteurs d'origine grecque ? Rien ne permet de l'affirmer. D'autant moins qu'il se dégage de ces œuvres un style spécifique. Les blocs de pierre détaillés en volumes géométriques, emboîtés les uns dans les autres, sont gravés plus que sculptés, avec un grand souci du dessin. Les formes sont lourdes mais d'une grande puissance. Il y eut une dernière flambée de l'art ibérique au début de l'occupation romaine. Sur certains monuments commémoratifs, les occupants sont mis en scène avec beaucoup de force. On y retrouve encore la simplification des volumes, l'incision de la pierre et la démultiplication des effets. L'exposition se clôt sur la fameuse dame d'Elche – une copie. L'original est resté à Madrid.

Emmanuel de Roux

SORTIR

PARIS

16 Horsepower
Quelque part entre les incantations furibardes du Gun Club et l'évocation country-punk du Sud faulknerien tel que l'envisageaient les Violent Femmes, 16 Horsepower chante damnation et rédemption, mêle électricité et acoustique campagnarde. Ce groupe franco-américain (deux des musiciens ont joué avec Passion Fodder) vient faire en concert la promotion de son nouvel album, *Low Estate.*
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 31. Tél. : 01-44-92-45-45. 99 F.

Robert Charlebois
Dernier rappel avant la pause. Dans les deux prochaines années, Robert Charlebois entend se consacrer à l'écriture et revenir au théâtre, ses premières amours. *Le Chanteur masqué* (titre de son dernier album, chez WEA) ouvre sa série de concerts parisiens par une soirée Halloween qui se prolongera tard dans la nuit, avec des invités, notamment le groupe cajun les Suroît, des îles de la Madeleine.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, les 31 octobre, 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 novembre. Tél. : 01-44-68-44-68. Location Virgin. 195 F.

Spanky Wilson Quartet
Moins connue que certaines de ses consœurs apparues ces dix dernières années, la chanteuse Spanky Wilson s'arrête régulièrement dans les clubs parisiens. On y apprécie son chant découpé, sa manière de donner vie aux mots. En elle se mêlent les accentuations et le swing du gospel, du blues et du jazz. Ses accompagnateurs seront une des rythmiques classiques que les clubs aident à grandir, avec Philippe Milanta au piano, le contrebassiste Bruno Rousselet et le batteur Michel Denis.
All Jazz Club (Alliance Jazz Club), 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 31 octobre et le 1er novembre. Tél. : 01-42-61-53-53. 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Barracuda (*)
de Philippe Haïm (France, 1 h 30), avec Jean Rochefort, Guillaume Canet, *Claire Keim, Michel Scourneau, Rose* Thiery, Cécile Cotte.
Le Bassin de J. W.
de Joao César Monteiro (Portugal-France, 2 h 28), avec Hugues Quester, Pierre Clémenti, Joao César Monteiro.
Bean
de Mel Smith (Grande-Bretagne, 1 h 30), avec Rowan Atkinson, Peter MacNicol, Pamela Reed, Burt Reynolds.
Le Cirque de Calder
documentaire de Carlos Vilardebo (France, 30 mn).
Copland
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 35), avec Sylvester Stallone, Harvey Keitel, Ray Liotta, Robert De Niro.
En chair et en os
de Pedro Almodovar (Espagne, 1 h 39), avec Javier Bardem, Francesca Neri, Liberto Rabal, Angela Molina, José Sancho, Penelope Cruz.
Keita !
l'héritage du griot
de Dani Kouyaté (Burkina-Faso, 1 h 34), avec Sotigui Kouyaté, Seydou Boro, Abdoulaye Komboudri.
Marthe
de Jean-Loup Hubert (France, 2 h 01), avec Clotilde Courau, Guillaume Depardieu, Bernard Giraudeau, Gérard Jugnot, Thérèse Liotard, Serge Riaboukine.

REPRISES

L'Homme
au masque de cire
de André de Toth (Etats-Unis, 1953, 1 h 28), avec Vincent Price, Frank Lovejoy, Phillys Kirk, Carolyn Jones, Charles Bronson.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTREES IMMEDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Lune se couche
(Moonlight)
de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin...
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-44-95-98-10. 80 F à 180 F.
L'Homme qui
de Peter Brook, d'après Oliver Sacks, avec Maurice Bénichou, Sotigui Kouyaté, Yoshi Oida, Bruce Myers et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-46-07-34-50. 50 F à 130 F.
André le Magnifique
texte et mise en scène de Isabelle Candelier, avec Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Denis Podalydès.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris-8e. Mo Villiers. 21 heures, le 31. Tél. : 01-45-22-08-40. 90 F et 120 F.
Dans la compagnie des hommes
d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Jean-Paul Roussillon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.
Opéras bouffes
Sacha Guitry. Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents.* Franc-Nohain. Claude Terrasse : *La Botte secrète.* Edwige Bourdy (soprano), Vincent Vittoz, Yves Coudray (ténors), Lionel Peintre, Christian Crapez (barytons), Jacques Bona, Vincent Bouchot (basse), France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Cros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10e. Mos Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, le 31. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.

ANNULATIONS

Festival international
de tango
Le premier festival international de tango, qui devait débuter le 3 novembre à la Halle Georges-Carpentier à Paris, est annulé. Un différend a opposé l'organisateur parisien, Camilo Racana, et l'association argentine Protango (Association civile pour la promotion du tango argentin) concernant le financement de la manifestation, selon la presse argentine. Protango a affirmé que le festival devrait « en principe » *se tenir en 1998 et coïncider* avec la visite prévue du président Menem dans la capitale française.

RESERVATIONS

Haute surveillance
de Jean Genet, mise en scène de Jean-Baptiste Sastre, avec Gaël Baron, Nazim Boudjenah, Vincent Dissez, Eric Petitjean.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. Du 12 novembre au 13 décembre. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.
A trois mains
texte et mise en scène de Bruno Bayen, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Mikami Toru, Dominique Valadié, Félicité Wouassi.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 20 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72.
Boy Ge Mendes
Teofilo Chantre
Artistes du Cap Vert.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.
Brigitte Fontaine
Auditorium des Halles, Forum des Halles, niveau-2, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo et RER Les Halles. Du 11 au 22 novembre. Tél. : 01-44-68-44-08.
Liane Foly
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 12 au 20 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00. Location Virgin. 241 F.
Gilbert Bécaud
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. Du 14 au 23 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Virgin. 222 F à 310 F.

DERNIERS JOURS

2 novembre :
Que-Cir-Que
avec Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reisch et Jean-Paul Lefeuvre.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris-19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F à 140 F. Dernières.
2 novembre :
Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. 30 F.
2 novembre :
Tadashi Kawamata
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Mo Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.
9 novembre :
Allemagne, années 80
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et jours fériés. 30 F.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Le patriarcat de Bucarest, qui finance la construction d'une cathédrale orthodoxe à côté d'un mausolée en marbre rouge à la gloire des athées de l'ancien régime, exige que les cloches de l'édifice soient installées à l'intérieur du monument dédié aux ex-dirigeants communistes. Plusieurs projets sont d'ailleurs à l'étude dans la capitale roumaine pour transformer en cloches un grand Lénine autrefois dressé sur la place de l'Etoile, au centre de la capitale. Dans la ville de *Roman, au nord du pays, une* association religieuse vient d'obtenir que la « statue du soldat soviétique », naguère sur la place centrale, démembrée en 1989, soit fondue et son bronze utilisé pour la fabrication de deux cloches.

■ **David Selbourne**, un chercheur américain, a traduit le journal d'un commerçant juif du XIIIe siècle qui a atteint Canton en 1271, avant **Marco Polo. Jacob** y décrit l'activité frénétique de la ville, le débridement des mœurs, la propagation de l'homosexualité, le déchaînement de la pornographie et l'explosion de la criminalité. Cependant, le manuscrit , dont le traducteur ne souhaite pas indiquer la provenance, paraît suspect aux chercheurs américains, qui, déjà, mettent en doute l'authenticité du *Livre des merveilles du monde* dicté à son retour, en 1298, par le navigateur vénitien.

■ Jeudi 9 octobre, dans une chambre de l'hôpital de Latina, au sud de Rome, les parents d'un défunt attendent les pompes funèbres qui doivent l'emporter et organiser les funérailles. **Francesco Annoni**, trente ans, représentant de l'entreprise accréditée par le cimetière de Santa Maria Goretti, se présente, serre des mains l'air affligé, la tête basse, et découvre soudain que **Paolo Ghirotto**, quarante-six ans, de l'Ifal, une entrepise rivale, réconforte déjà les parents éplorés. Une violente dispute éclate autour du lit funèbre pour s'emparer du mort. Annoni sort une arme et atteint son concurrent de deux balles de calibre 22 au bras et au thorax.

■ Chaque soir, des piétons attardés bondissent derrière les haies pour faire place à la limousine qui fonce à vive allure dans le désert aux portes d'Ashkabad, la capitale du Turkménistan. Les huttes ayant été rasées, leurs habitants déportés hors de la vue, la Mercedes noire file à présent sur une autoroute bordée de jardins ornés de statues crachant des jets d'eau. C'est le président ***Saparmourad Niazov**, qui rentre* dans son palais des Mille et une nuits sur la montagne. Après le passage du « Turkmenbachi », le père des Turkmènes, l'eau est coupée. Les dauphins et les chevaux de pierre crachotent, puis se taisent.

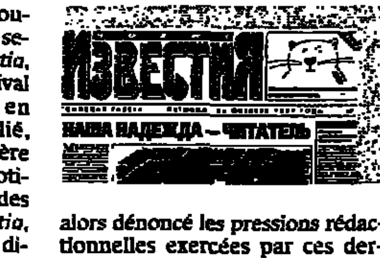
Christian Colombani

Guerre des médias à Moscou

Les grands groupes bancaires russes s'affrontent par l'entremise de nouveaux quotidiens dont ils financent le lancement. Dernier-né de ces journaux : les « Nouvelles Izvestia »

LES LANCEMENTS de nouveaux quotidiens se multiplient à Moscou, en phase avec la « guerre des banques » qui s'y poursuit depuis cet été. Une demi-douzaine de grands groupes s'affrontent désormais ouvertement par le canal des médias qu'ils ont rachetés, alimentant leurs titres respectifs en *kompromats*, des documents qu'ils espèrent ravageurs pour les intérêts de leurs concurrents.

En septembre, fut lancé le *Rousski Telegraf*, grâce à un financement assuré sur trois ans du groupe Onexim, proche des « jeunes réformateurs » du gouvernement. *Le 1er novembre*, ce sera le tour des *Nouvelles Izvestia*, « soutenues » par le groupe rival de Boris Berezovski, parti en guerre contre son ancien allié, Anatoli Tchoubaïs, jeune « père des réformes russes ». Ce quotidien a été mis sur pied par des transfuges des vieilles *Izvestia*, sous la houlette de leur ancien directeur Igor Golembiovski, renvoyé à la suite du houleux rachat, l'été dernier, de ce titre prestigieux par Onexim et la société pétrolière Loukoïl. M. Golembiovski avait



alors dénoncé les pressions rédactionnelles exercées par ces derniers.

Dans l'éditorial du numéro 0 des *Nouvelles Izvestia* paru le 24 octobre, il affirme son attachement à une politique rédactionnelle indépendante. Sans beaucoup convaincre, *il est vrai*. Son numéro de lancement publie ainsi une attaque en règle contre Maxim Boïko, un des jeunes adjoints de M. Tchoubaïs. L'article reprend d'ailleurs, sans citer ses sources, un *kompromat* déjà publié en Russie sur ce nouveau ministre russe *des privatisations : son père, est-il* dit, vit aux Etats-Unis où il enseigne dans un institut de la CIA, et le jeune Boïko lui-même est titulaire d'une *green card*...

M. Berezovski, le protecteur présumé des *Nouvelles Izvestia*, a récemment dénoncé la promotion d'un Américain aux souches russes, Boris Jordan, à la tête du puissant fonds d'investissement (MFK) du groupe Onexim. M. Berezovski sait de quoi il parle : il y a un an, lors de sa nomination au poste de secrétaire adjoint du Conseil de sécurité russe, il avait *été contraint lui-même*, à la *suite* d'un article paru dans les (vieilles) *Izvestia*, de renoncer précipitamment à une deuxième citoyenneté israélienne.

Mais Igor Golembiovski déclare *« ne pas recevoir un sou* [de M. Berezovski]... *pour l'instant »*. Il avoue cependant que *« des pourparlers ont eu lieu et se poursuivent »*, affirmant tabler sur 44 millions de dollars en deux ans pour tirer, au départ, à 150 000 exemplaires dans cinq villes de Russie. Avec plusieurs pages en couleur, une première pour un quotidien russe. Dans le luxueux immeuble de quatre étages qu'occupe la rédaction dans le centre de Moscou, le responsable de la section « politique » affirme aux visiteurs qu'il *« ne sait pas »* qui soutient cette aventure...

Quant aux vieilles *Izvestia*, elles ont *« félicité »* dans un éditorial leur nouveau concurrent et s'apprêtent à rendre quotidien leur supplément hebdomadaire *Finansovye Izvestia*, tiré sur papier saumon comme le *Financial Times* de Londres, lequel avait participé à son lancement.

Sophie Shihab

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le procès Papon tourne mal. Le témoignage des deux principaux historiens de l'époque, Robert Paxton et Henri Amouroux, va peut-être élever le niveau des débats mais il ne va pas le clarifier, tant leurs thèses sont contradictoires. Robert Paxton, l'Américain, est celui qui, dans les années 70, a tendu à la France un miroir grimaçant de son comportement durant la guerre. Vichy n'était pas, selon lui, seulement le régime officiel mais un régime légal, populaire et collaborateur. Dans ces conditions, la France était complice de l'Allemagne nazie. A côté de ce procureur, Henri Amouroux fait figure de défenseur. Il accumule les circonstances atténuantes : l'armée française s'était effondrée, la IIIe République disloquée ; les Français, désemparés, traumatisés, réglaient de leur mieux leurs problèmes quotidiens, tout en restant bons patriotes et en gérant comme ils le pouvaient les malheurs d'une époque féroce. Ces deux Frances-là ne sont pas les mêmes.

LA TRIBUNE
Pascal Aubert
■ L'alerte a été chaude, très chaude. Et même si l'Histoire a la réputation – parfois usurpée – de ne pas repasser les plats, le spectre du krach de 1987 a plus d'une fois hanté les esprits cette semaine. Mais le fléau peut tout aussi bien revenir en boomerang vers son point de départ, l'Asie. Dans cette hypothèse, la lame qui a balayé les certitudes des pays d'Asie du Sud-Est sur leur avenir, bousculant cul par-dessus tête monnaies, Bourses et espoirs de prospérité, n'épargnerait pas longtemps la machine industrielle et financière nippone lourdement engagée dans cette zone. La crise atteignant alors les bailleurs de fonds de nombre d'Etats occidentaux, à commencer par les Etats-Unis, il faudra songer à accrocher sa ceinture.

RTL
Jean-Yves Hollinger
■ La grève des transports routiers fait peur, car c'est l'un des principaux secteurs de l'activité. Aujourd'hui, le moindre grain de sable dans les rouages de l'économie risque de gripper une reprise qui s'amorce et de mettre à mal tout l'équilibre budgétaire laborieusement élaboré par le gouvernement. Cela vous explique pourquoi Lionel Jospin fait tout pour désamorcer ce conflit. D'autant plus que la grève de 1996 avait mis en lumière deux phénomènes. Le premier ce sont les nouvelles méthodes de production dans les usines. Elles fonctionnent en flux tendu. Au moindre accroc, c'est la paralysie totale. Le mouvement avait mis aussi l'accent sur l'Europe économique. Ce qui se passe chez le voisin a des répercussions immédiates chez soi.

LIBÉRATION
Dominique Leglu
■ Aujourd'hui, Ariane-5 peut prétendre au titre de plus puissante fusée commerciale de la planète. Intronisation dont l'Europe avait bien besoin : en cette occurrence, elle n'avait plus le droit à l'erreur. Pas seulement parce que 40 milliards de francs avaient déjà été dépensés, mais parce que la réussite ou l'échec de pareille fusée ne saurait se cantonner au seul domaine technique. C'est un indicateur bien plus mouchard : il révèle la compétence de l'Europe à mobiliser puis à gérer pas moins de 250 firmes disséminées à travers toute son aire. Et signifie sa pleine capacité à accéder, seule si nécessaire, à l'espace.

aflcio.paywatch.org/ceopay/

Ce site syndical propose aux salariés américains de comparer leur fortune avec celle de leur patron

« COMBIEN gagne votre PDG ? Voulez-vous comparer sa feuille de salaire avec la vôtre ? » Sur son site web, le syndicat américain AFL-CIO a créé une rubrique baptisée Executive Paywatch. Il s'agit au départ d'une base de données rassemblant des informations sur les revenus des patrons de plusieurs centaines de grandes entreprises américaines. En cliquant sur un nom, on obtient une fiche détaillée. Exemple : *« L'année dernière, Michael Eisner a touché de la Walt Disney Company 8 653 520 dollars en salaires, bonus et compensations. Si l'on y ajoute les* stock options, *qui s'élèvent à 195 583 281 dollars, on obtient un revenu de 204 236 801 dollars pour 1996. »* (Jeudi 30 octobre en fin de matinée, un dollar valait 5,77 francs.)



Le visiteur est ensuite invité à remplir un questionnaire en ligne sur sa propre situation. A première vue, la liste semble longue, mais la plupart des questions ne sont là que pour retourner le couteau dans la plaie. Avez-vous touché des bonus ou des compensations ? Votre entreprise vous a-t-elle fait cadeau d'un paquet d'actions, d'une limousine avec chauffeur, d'une adhésion dans un country-club, d'un prêt sans intérêt, d'une villa ? Qu'il soit américain ou européen, le smicard travaillant chez Disney n'aura qu'une case à remplir, celle du salaire annuel, soit environ 12 000 dollars. Le calcul se fait en une seconde : *« Pour toucher ce que Michael Eisner a touché l'année dernière, vous devrez travailler pendant 18 566 ans. Vous avez intérêt à retourner à votre poste, car vous ne pourrez pas prendre de vacances avant l'an 20563 après Jésus-Christ. »*

Pour ceux qui veulent en savoir plus, l'AFL-CIO fournit un mode d'emploi de la base de données de la Securities and Exchange Commission (www.sec.gov). Le site montre également que, par exemple, entre 1995 et 1996, la hausse des salaires ouvriers a été de 3 %, soit moins que l'inflation (3,3 %), alors que les PDG ont bénéficié en moyenne de hausses de 54 %.

Une rubrique spéciale est réservée aux patrons qui se sont octroyé des augmentations importantes tout en exigeant des sacrifices de leurs salariés. En tête de ce palmarès : John Welch, de General Electric ; Lawrence Bossidy, de Allied Signals ; Charles Lee, de GTE, ou Robert Allen, de AT & T, qui après avoir annoncé 40 000 licenciements et admis publiquement des erreurs de gestion, a reçu une prime de 4,5 millions de dollars en liquide et plus de 10 millions en *stock options*.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

ENQUÊTE SUR LA DROGUE
■ La municipalité d'Amsterdam a décidé d'utiliser Internet pour lancer une enquête sur la drogue auprès des adolescents et des jeunes. Les participants sont invités à donner leur avis sur l'efficacité des campagnes de prévention et à faire des propositions pour les améliorer. Les responsables de l'opération savent que certaines réponses seront fantaisistes ou trompeuses, mais sont persuadés que *« beaucoup de jeunes et de moins jeunes prendront ce sujet très au sérieux et donneront leur véritable opinion ». (www.zorgstad.amsterdam.nl/vulkaan/index.htm)*

LE FILTRAGE EN PROCÈS
■ L'American Civil Liberties Union (ACLU), la plus grande association de défense des droits civiques aux Etats-Unis, menace d'attaquer en justice le comté de Kern, en Californie. Les autorités de ce comté ont en effet installé des logiciels de filtrage sur les postes Internet en libre accès dans les bibliothèques publiques, afin d'empêcher les connexions avec des sites obcènes ou violents. D'autres comtés ont déjà pris des mesures similaires, que l'ACLU considère comme contraires à la Constitution.

Je n'ai pas tué Yann Piat *par Alain Rollat*

DE CONTRE-ENQUÊTE en contre-enquête, une caméra finira par dénicher la photo sur laquelle on me voit buvant le pastis avec mon copain Jean-Pierre dans un bar louche de Fréjus. Au lendemain de l'accablant dossier diffusé par « Envoyé spécial » (accablant pour les citoyens du Var qui croient encore en la démocratie, s'il en existe...), je prie donc les limiers de France 2 de bien vouloir noter que je ne suis pas le propriétaire de ces terrains annexes auxquels l'ancien maire de Toulon, Maurice Arreckx, faisait allusion, à propos des convoitises immobilières que suscitent les terrains militaires de Fréjus, aujourd'hui déclassés, quand il a posé la question d'un air mystérieux : *« Savez-vous à qui sont les terrains tout autour ?... »* Une réponse sur-le-champ m'eût évité cette mise au point.

J'en profite pour préciser que si je fréquente les bouges de Fréjus je n'ai jamais mis les pieds au Macama, ce bar du port de Hyères où l'assassinat de Yann Piat a été tramé, selon la police, par les émules de Jean-Louis Fargette, le caïd toulonnais buté en 1993 en Italie. Je n'ai donc aucun commentaire à faire sur le procès-verbal d'écoute téléphonique selon lequel ledit Fargette parlait de M. Arreckx comme de son *« grand-père »*, en précisant qu'à cette époque il l'appelait au téléphone *« pratiquement tous les jours. »* Je ne saurais dire non plus s'il y a la moindre parcelle de vérité dans cet autre procès-verbal où il est écrit que Yann Piat aurait elle-même rencontré le bras droit marseillais de Jean-Louis Fargette afin d'obtenir de ce dernier (qui le lui aurait refusé après avoir épousé le parti de son rival électoral) un prêt d'un montant de *« 1 million de francs remboursable en deux ans »*, destiné à couvrir ses frais de campagne en 1993. Le témoignage de l'avocat de la famille Piat eût été, sur ce point, plus opportun que le mien.

Quant aux frères Fernand et Christian Saincené, retrouvés morts dans le garage de leur villa en 1994 et officiellement *« décédés d'une intoxication oxycarbonée »* (*Le Monde* du 25 octobre), je n'ai rien à en dire. Je ne connais pas le pompier, arrivé le premier sur les lieux, qui a vu du sang sur leurs vêtements. Je ne connais pas l'ancien maire de Tourtour qui a confirmé ce point de détail. Je ne connais pas les gendarmes qui ont rendu à leurs parents l'argent trouvé sur eux après avoir eu la délicatesse de laver ces billets *« maculés de sang »*. Je ne sais pas à quoi ces deux hommes faisaient allusion quand ils écrivaient au juge dessaisi de leur dossier classé qu'ils avaient *« trouvé »* ce qu'ils cherchaient. Ce n'est pas moi qui les ai suicidés.

هكذا من الاصل

VENDREDI 31 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Fabiola ■■ D'Alessandro Blasetti (Italie, 1949, N., 85 min). Ciné Cinéfil
21.00 Coups de feu sur Broadway ■■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
21.55 L'Empereur de Californie ■■ De Luis Trenker (Allemagne, 1936, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
22.40 Blow Out ■■ De Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
23.35 La Grande Farandole ■■ De H.C. Potter (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
0.00 Carnival of Souls ■ De Harold « Herk » Harvey (E-U, 1962, N., v.o., 80 min). Arte
0.50 Un million d'années avant J.-C. ■ De Don Chaffey (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 100 min). Canal +
1.00 Faisons un rêve ■■■ De Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min). RTL 9
1.05 Un espion a disparu ■■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 ▶ Le Sens de l'Histoire. Juan Carlos : Naissance d'un roi. La Cinquième
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le piège indochinois [1/2]. Le temps des illusions, 1940-1945. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Temps présent. Femmes : le parti d'en rire. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.05 C'est la vie ! Je ne veux pas d'enfant. TSR
20.50 Thalassa. Escale aux îles Eoliennes. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. SNCF, service public ?. Les mines antipersonnel. Histoire
22.10 Faut pas rêver. Maroc : La Fantasia. France : Convention tsigane. Allemagne : Patrie des nains de jardin. Invitée : Marie Bunel. France 3
22.40 Bouillon de culture. Les hommes, les mots et les produits du terroir. Invités : Philippe Bourguignon ; Gabrielle Cosson ; Michel Delaunay ; Pierre Hermé ; Henri Jayer ; Marcel Lachiver. France 2
22.50 Sans aucun doute. Mon enfant ne va pas à l'école. Invitée : Estelle Hallyday. TF1
22.55 Intérieur nuit. Le numérique, un nouveau monde ? RTBF 1
23.40 Les Dossiers de l'Histoire. Vichy et les juifs, 1940-1944. France 3

DOCUMENTAIRES

20.35 Né parmi les raies et les requins. Canal +
20.35 Going back to Nissa la bela. Planète
21.00 L'exotique est quotidien. Retour à Sar Luk. TV 5
21.40 Les Prédateurs du Serengeti. Planète
21.40 The Great Tenor Performances. France Supervision
22.00 Il était une fois le monde. [2/2] Davantage de lumière. Histoire
22.20 et 1.20 L'ABC de l'horreur. Arte
22.35 Femmes, une histoire inédite. [4/6]. Planète
22.40 L'Impossible Monsieur Degas. France Supervision
22.55 Les Origines de la musique. [1/3]. Coutumes et sorcellerie. Muzzik
23.15 Hollywood Halloween. Arte
23.45 Dancing in the Street. [4/10]. R-E-S-P-E-C-T. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

14.05 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy. France 3
15.00 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy. Eurosport
3.55 Basket-ball. Championnat NBA. Los Angeles Lakers - Utah Jazz. Canal +

MUSIQUE

19.15 Zouk Machine. France Supervision
19.45 Beethoven : les derniers quatuors. Muzzik
21.00 Programme 5, Montreux 88. Muzzik
21.55 Jazz à Montreux 90. Muzzik
23.00 Le Trouvère. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Paris Première

THÉATRE

23.30 Poil de Carott. De Jules Renard. France Supervision
0.10 Les Boulingrin. De Courteline. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 ▶ Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [5/6]. Festival
20.30 Alliance fatale. De Peter Foldy. RTL 9
20.45 Les Enfants du Karoo. De Laurent Ferrier. Arte
20.45 Une amitié sacrée. O De Thomas J. Wright. M 6
22.15 Les Naufragés du Labrador. De François Floquet. Festival

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde endetté. M 6
20.25 Star Trek. Au-delà du Far West. Canal Jimmy
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Les ailes de minuit. Série Club
20.55 Drôle d'épreuve pour Nestor Burma. France 2
20.55 Susan ! La coqueluche de l'équipe. Téva
21.20 Le Grand Batre. [8/9] La Branche des oiseaux. RTBF 1
21.25 L'Homme de nulle part. Embarquement pour l'enfer. Canal +
21.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Les péchés du père. Série Club
21.50 Bottom. Culture (v.o.). Canal Jimmy
22.10 Murphy Brown. Téva
22.30 Two. Jeux méchants. M 6
22.30 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
22.30 Dream On. Le rapt (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Seinfeld. Gaga ! (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Molière. Première partie. Histoire
0.55 Profit. (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 ARTE
Les Enfants du Karoo
L'intrigue n'est pas tres originale – une reporter-photographe française qui cherche la tombe de son père, parti en Afrique du Sud quand elle était enfant, apprend qu'il n'est pas mort et décide de le retrouver – mais l'intérêt de ce téléfilm de Laurent Ferrier réside dans le regard porté sur un pays en pleine mutation. Celui d'une étrangère, débarquant avec ses repères et sa façon de penser et découvrant la réalité sud-africaine : la pauvreté, la violence interethnique, la situation des métis, et une certaine forme de racisme contre les Blancs... – *Pa. L.*

● 23.00 RFM
Dracula
Pour fêter Halloween, Denis Florent a réalisé une « dramatique » inspirée du roman de Bram Stoker et calquée sur l'effrayante adaptation radiophonique qu'en avait faite Orson Welles en 1938. Avec Tom Novembre dans le rôle-titre.

● 23.40 France 3
Les Dossiers de l'Histoire
Vichy et les juifs, de Patrick Rotman et Virginie Linhart, vient rappeler quelques vérités sur les étapes qui ont conduit le régime de Vichy à livrer des milliers de juifs aux nazis. S'appuyant sur de nombreuses archives (dont un document rare de la Croix-Rouge américaine sur les camps d'internement français) et les analyses des historiens Jean-Pierre Azéma, Henry Russo et Serge Klarsfeld, les auteurs brossent avec précision l'engrenage de cet antisémitisme d'Etat, conduit de manière méthodique par Pierre Laval, René Bousquet et Darquier de Pellepoix. Le sujet et les images ne sont pas inédits mais les faits sont têtus. – *D. Py.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Trafic infos.
20.45 Michel Sardou.
22.50 Sans aucun doute. Mon enfant ne va pas à l'école.
0.40 Formule foot.
1.15 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.20 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Nestor Burma. Drôle d'épreuve pour Nestor Burma.
22.35 Un livre, des livres.
22.40 Bouillon de culture. Les hommes, les mots et les produits du terroir.
23.45 En fin de compte.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 *Le 19-20 de l'information.*
20.00 et 23.15 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Escale aux îles Eoliennes.
22.10 Faut pas rêver.
23.25 Soir 3.
23.40 Les Dossiers de l'Histoire. Vichy et les juifs, 1940-1944.
0.35 Libre court. Le Singe.
0.55 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Né parmi les raies et les requins.
21.25 L'Homme de nulle part. Embarquement pour l'enfer.
22.10 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.05 Mort subite. Film de Peter Hyams.
0.50 Un million d'années avant J-C ■ Film de Don Chaffey.

ARTE

19.00 Tracks.
19.25 Le Guide vert.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Enfants du Karoo. Téléfilm de Laurent Ferrier.
22.15 Soirée thématique. Halloween : La nuit de tous les cauchemars.
22.20 et 1.20 L'ABC de l'horreur.
23.15 Hollywood Halloween.
0.00 Carnival of Souls ■ Film de Harold « Herk » Harvey.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux : La Série.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mister Biz.
20.35 Les Produits stars.
20.45 Une amitié sacrée. Téléfilm O de Thomas J. Wright.
22.30 Two. Jeux méchants.
23.25 Dance Machine.
1.35 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Edouard Glissant.
21.00 Black and blue. Massimo Urbani le Magnifique.
22.10 Fiction. *Le Moine*, de Matthew G. Lewis [3].
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. *Marco Polo*, opéra de Tan Dun (extraits).
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Gérard de Nerval. Œuvres de Berlioz, von Weber, Liszt, Meyerbeer, J. Strauss fils, Schubert, Wagner.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Janequin, Mozart, Spohr, Gluck, Alkan.

SAMEDI 1er NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.10 Fabiola ■■ D'Alessandro Blasetti [2/2] (Italie, 1949, N., 85 min). Ciné Cinéfil
15.35 L'Empereur de Californie ■■ De Luis Trenker (Allemagne, 1936, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
17.15 La Grande Farandole ■■ De H.C. Potter (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.45 Bulldog Jack ■ De Walter Forde (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
20.45 Nell ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 110 min). RTBF 1
23.00 Enlevez-moi ■ De Léonce Perret (France, 1932, N., 95 min). Ciné Cinéfil
23.20 Parole de flic ■ De José Pinheiro (France, 1985, 105 min). Ciné Cinémas
0.35 Un espion a disparu ■■ De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
1.40 Butterfly Kiss ■■ De Michael Winterbottom (GB, 1995, v.o., 85 min). Canal +
2.10 ▶ La Grande Illusion ■■■ De Jean Renoir (France, 1937, N., 110 min). Ciné Cinéfil
2.35 La Colline de l'adieu ■■ De Henry King (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
5.25 Casper ■ De Brad Silberling (1995, ♦, 99 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

20.30 Téva à propos. Les nouveaux couples. Téva

MAGAZINES

12.45 La Vie en plus. Le comité d'entreprise aujourd'hui. La Cinquième
13.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
14.00 Strip-tease. Petit ragoût de rognons. Aller retour. La semaine infernale. Conseils de sécurité. RTBF 1
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Nancy Gauthier ; Jean Guarrigues ; Claude Aziza et Jean Loup Bourget. Histoire
15.55 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Le piège indochinois. [1/2] Le temps des illusions (1940 - 1945). Histoire
19.00 T.V. + Canal+
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 1er novembre 1947 : L'Indonésie écartelée. Invité : François Godement. Arte
20.55 Le Club. Jean Reno. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Dominique Iogna-Prat ; Michel del Castillo ; Bartolomé Bennassar ; Pierre Nora et Saul Friedlander. Histoire
21.40 Métropolis. London Swings. Keith Richards lit la biographie d'Albert Speer par Gitta Sereny. Siri Hustvedt. Interview : Jean-Jacques Annaud. Horst Hamann et sa vision verticale. L'actualité culturelle en Europe. Cybertalk. Arte
22.15 T'as pas une idée ? Avec Andrée Putman. Canal Jimmy
22.20 Strip-tease. Passe ton bac d'abord... Mon pote. Les feux de l'amour. Porky and Peste. France 3
23.10 Paris modes. Helmut Lang. Paris Première
23.50 Musique et Cie. Carmen à Toulouse. France 3
0.55 ▶ La 25e heure. Concession à perpétuité. France 2

DOCUMENTAIRES

17.10 The Great Tenor Performances. France Supervision
18.00 Ceux de Saint-Cyr. Histoire
18.10 L'Impossible Monsieur Degas. France Supervision
18.45 Les Français ont du cœur. Téva
19.40 Le Café et l'Addition. Planète
20.05 Kiju Yoshida rencontre Madame Butterfly. Muzzik
20.35 Gospel, la voix de l'émancipation. [3/3]. Planète
20.35 Planète animal. Nature de toutes les Russies. [1/3] Le pays du renard blanc. TMC
20.45 L'Aventure humaine. La Chasse aux sorcières sous l'Inquisition. Arte
21.30 Planète terre. L'Enfance. [3/7] Une œuvre d'amour. TMC
22.00 Enfants autistes. Diagnostic d'une solitude. Planète
22.10 Hollywood et ses oscars. [2/9]. L'âge d'or. Ciné Cinéfil
22.25 Johnny Depp. Ciné Cinémas
23.00 Lénine par Lénine. Histoire
23.40 Music Planet. Neneh Cherry, carnet de route. Arte
23.55 Les Prédateurs du Serengeti. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.45 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy : 1re demi-finale. France 2
14.55 Handball. Championnat d'Europe. Qualifications : France - Slovénie. Canal+
16.00 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy : 2e demi-finale. Eurosport
16.15 Rugby. Coupe d'Europe. Barrages : Brive - Pontypridd (Gal). France 2
22.30 Funboard. Fundole Euro Tour 1997 (3e manche). Eurosport

MUSIQUE

18.00 Jazz à Montreux 93. Muzzik
19.15 Madrigali erotici. Concert enregistré à Mantoue. France Supervision
19.30 Tchernouchenko dirige... Rachmaninov. Muzzik
20.30 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : Gala. France Supervision
21.55 Madame Butterfly. Mise en scène de Giulio Chazalettes. Muzzik
22.00 Kurt Masur dirige... Mendelssohn : *La Symphonie italienne.* France Supervision
23.25 Liz McComb. France Supervision

TÉLÉFILMS

17.00 et 20.30 ▶ Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [5/6 et 6/6]. Festival
20.00 Sandra, princesse rebelle. [5/8] TV 5
20.35 Le Désert de feu. D'Enzo G. Castellari. Canal+
20.45 G. Gordon Liddy, l'homme qui en voulait trop. De Robert Lieberman. Ciné Cinémas
20.50 Un étrange héritage. De Laurent Dussaux. France 3
20.55 22.30 Nord et Sud. De Richard T. Heffron [1/15 et 2/15]. Téva
22.15 Ma petite Mimi. De Roger Kahane. Festival
22.40 Du rouge à lèvres sur ton col. De Dennis Potter [2/6]. Arte
22.40 Le Prix du mensonge. O De Thomas J. Wright. M 6

SÉRIES

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. A vos souhaits. M 6
18.00 Murphy Brown. Y a-t-il une vie après la mort ? La remise des prix. Téva
18.05 Extrême urgence. Animateur à scandales. TF 1
18.15 Lou Grant. La secte. Série Club
18.40 Alerte à Malibu. Commando pirate. RTL 9
19.00 KYTV. Spécial crise (v.o.). Arte
19.05 Beverly Hills. Evasion. TF 1
19.05 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Cible : Jimmy Olsen. Série Club
19.35 Nash Bridges. Les frères Mc Millan. TMC
19.55 FX, effets spéciaux : La Série. Secrets militaires. Série Club
20.30 Derrick. Comment attraper Bodetzki. L'assassin de Kissler. RTL 9
20.50 Aux frontières du réel. Tempus Fugit [1/2 et 2/2]. M 6
21.00 Profit. Security. Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. L'île de la mort. Série Club
22.15 Les Anges de la ville. Le téléphone rose. Série Club
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre VIII. Série Club
23.15 Des agents très spéciaux. Le roi des diamants. Canal Jimmy
23.45 L'Heure Simenon. Les Demoiselles de Concarneau. Festival
23.45 Mission impossible. La pellicule. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Au seuil de la mort (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. Des kilomètres de linceuls. RTL 9
0.50 New York District. Meurtre à l'école. France 3
1.20 Seinfeld. Gaga ! (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.55 La Cinquième
A quoi rêvons-nous ?

Le dernier train de Gilbert

LE 13 JANVIER 1996, Gilbert Grandval a conduit son dernier train. Ce fut une belle fête, avec pétards et locomotive fleurie. Il n'a pas pleuré, même quand ses collègues ont chanté : « *Juppé t'as pas gagné, Grandval est retraité* ». Gilbert Grandval, cheminot, cégestiste et communiste, ne regrette pas la vie du rail, les nuits sans sommeil dans la solitude de la cabine, les matins bleu blême. Mais il a encore dans les yeux la lueur des braseros de la grande grève d'octobre 1995.

Les piquets de grève ont été levés, la routine a repris. Murielle Szac et Françoise Davisse sont allées voir du côté du dépôt de Rouen – un lieu dur du conflit – à quoi ressemblaient ces cheminots capables de bloquer un pays. Elles sont entrées pudiquement dans l'intimité des Grandval. Une famille comme tant d'autres, des enfants qui peinent au travail, quand ils en ont un. La précarité qui ronge les espérances.

Régis, le cadet, vingt-quatre ans, « *vit au jour présent* », sans illusions. Il ne croit « *plus trop* » que tout peut changer. Avec 4 987 francs par mois, il ne voit pas comment fonder un foyer, prendre un appartement. Pascale, l'aînée, compose avec les 5 700 francs que gagne son mari. Gilles, vingt-huit ans, marié, deux enfants, n'a pas pu entrer à la SNCF, il travaille chez un sous-traitant. Le couple est surendetté. Pour se rassurer, il se dit qu'ils ne sont pas les seuls. « *Faudrait que ça pète* », lâche-t-il. Anne, vingt-cinq ans, au chômage, avec une petite Mélodie, veut que « *ça change un bon coup, qu'on arrête de rester comme ça* ». En attendant, les Grandval se serrent les coudes et manifestent – « *Une bonne manif, ça fait du bien* », sourit Anne. Mais cette culture ouvrière de la lutte ne chasse pas la peur du lendemain. « *L'avenir de mes enfants ? Je ne connais déjà pas le mien* », résume Gilles.

Ce document de cinquante-deux minutes est intitulé *A quoi rêvons-nous ?* Au détour d'un plan, on voit Gilbert se promenant avec sa femme, Mauricette, sur une plage de Normandie. Il montre les vagues noires : « *Elles sont comme un tableau de fin du monde !* »

Bruno Caussé

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages. Les Baroudeuses de la foi.
13.55 MacGyver.
14.55 K 2000.
15.50 Brentwood.
16.45 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.15 Hercule.
18.05 Extrême urgence.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo, Trafic infos.
20.42 Simple comme...
20.45 La Fureur.
23.00 Hollywood Night. Δ Une flingueuse de choc.
0.35 TF1 nuit, Météo.
0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.15 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.40 Samedi sport. 13.45 Tennis. 12e Open de Paris-Bercy. 15.55 Tiercé. 16.15 Rugby. En direct. Brive - Pontypridd. 18.20 Rugby. Résumé. Leicester - Glasgow.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... Colmar.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Qui est qui ?
23.10 Du fer dans les épinards. La police ne rassure plus.
0.40 Journal, Météo.
0.55 ▶ La 25e Heure. Concession à perpétuité.

FRANCE 3

14.00 Evasion.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 La Tête dans les nuages.
16.05 La Star et le Diplomate. Téléfilm de Richard Michaels.
17.45 Sur un air d'accordéon.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 1.35 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.25 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Un étrange héritage. Téléfilm de Laurent Dussaux.
22.20 Strip-tease. Passe ton bac d'abord... Mon pote. Les feux de l'amour. Porky and Peste.
23.35 Soir 3.
23.50 Musique et Cie. *Carmen* à Toulouse.
0.50 New York District.

CANAL +

13.55 Basket-ball. Los Angeles Lakers - Utah Jazz.
14.55 Handball. Championnat d'Europe. France - Slovénie.
16.30 Football américain.
17.05 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Désert de feu. Téléfilm d'Enzo G. Castellari.
23.25 Flash infos.
23.35 Surprises.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Concupiscence. Film classé X de Paul Forguette.
1.40 Butterfly Kiss ■■ Film de Michael Winterbottom (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
13.55 Fête des bébés.
14.25 Le Cinéma américain.
15.25 Fenêtre sur court.
15.55 A quoi rêvons-nous ?
16.55 Les Enquêtes du *National Geographic.*
17.25 Raconte-moi la France.
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Le Royaume caché.
19.00 KYTV.
19.30 Histoire parallèle. L'Indonésie écartelée.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. La Chasse aux sorcières sous l'Inquisition.
21.40 Metropolis.
22.40 Du rouge à lèvres sur ton col. Feuilleton de Dennis Potter [2/6].
23.40 Music Planet. Neneh Cherry, carnet de route.
0.30 Les Enfants du faubourg. Téléfilm de Françoise Decaux-Thomelet.

M 6

13.20 La Planète des singes.
14.15 Space 2063.
15.10 Surfers détectives.
16.05 Les Têtes brûlées.
17.00 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 Aux frontières du réel. Tempus Fugit [1 et 2/2].
22.40 Le Prix du mensonge. Téléfilm O de Thomas J. Wright.
0.15 Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. *La Peau d'Elisa*, de Carole Fréchette. 21.10 Premier roman, première dramatique : Elise Fontenaille. 21.20 *La Gommeuse*, d'Elise Fontenaille.
22.35 Opus. Festival d'Ile de France. Musique et cirque.
0.05 Le Gai Savoir. Stéphane Labat.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.30 A l'Opéra.
20.00 Opéra. *Otello*, de Verdi, en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles.
23.07 Présentez la facture. Le facteur n'est pas académique.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de C.P.E. Bach, Boccherini, Jadin, Haydn.
20.40 Borodine. Œuvres de Borodine, Balakirev, Rimski-Korsakov, R. Schumann.
22.40 Da Capo. Œuvres de Mozart, R. Strauss, Bach.

Le Monde

SAMEDI 1er NOVEMBRE 1997

La mort du journaliste Jacques Derogy

Un pionnier de l'investigation

JACQUES DEROGY, né le 24 juillet 1925 et mort, d'un cancer, jeudi 30 octobre, à l'Hôpital américain de Neuilly, appartenait à cette génération de journalistes qui eurent vingt ans au sortir de la seconde guerre mondiale. Rescapé de l'Occupation, comme son père, Henri Weitzmann, miraculeusement épargné après l'une de ces rafles de juifs qui allaient se multipliant, Jacques Derogy ne devait jamais oublier cette période et les engagements qu'elle commandait. Il entra dans la carrière pour réaliser, dès 1947, pour le journal *Franc-Tireur*, un reportage sur l'équipée, transformée en tragique épopée, de *L'Exodus*.

Un reporter était né qui ne pouvait que très vite devenir un « grand reporter ». Articles, campagnes, enquêtes vont se succéder pendant quarante ans, de *Franc-Tireur* à *L'Evénement du jeudi* en passant par le *Libération* de d'Astier de La Vigerie et *L'Express*, de 1959 à 1987. Les livres aussi seront nombreux dans lesquels ce pionnier du journalisme d'investigation, tantôt seul, tantôt en compagnie de son confrère Jean-Marie Pontaut, développera le fruit de ses recherches.

LE « TOMBEUR » DE TOUVIER

Il était à la fois fouineur impénitent, familier des juges et des policiers, dénicheur de témoins sur lesquels souvent les enquêteurs n'avaient pas encore pu mettre la main, renifleur de secrets d'Etat. Le voilà en 1965 et en 1966 sur les pistes de l'affaire Ben Barka, ce leader de l'opposition marocaine enlevé à Paris et dont on ne saura jamais comment fut réglé le sort funeste.

Les années qui suivirent mirent encore du pain sur la planche. L'assassinat du juge Renaud à Lyon en 1975, celui du juge Michel à Marseille, la tuerie d'Auriol, révélatrice des manières du Service d'action civique (SAC), offraient à Jacques Derogy matière à de nouvelles enquêtes et investigations. Comme lui en offrirent l'affaire Médecin à Nice, celle du Carrefour du développement, des Irlandais de Vincennes et bien sûr l'opération Greenpeace. C'est à qui, du *Monde* ou de Jacques Derogy, devait être le plus ardent, le plus rigoureux. Rivalités ? Sans doute mais de bon aloi et profitables à tous.

Autant de sujets, autant de livres : *Enquête sur un juge assassiné*, *Enquête sur les ripoux de la Côte*, *Enquête sur les affaires d'un septennat*, celui de Valéry Giscard d'Estaing, *Enquête sur un Carrefour dangereux*... On n'en finirait pas de citer les ouvrages jusqu'à cette *Investigation passion* (1993) où Derogy et Pontaut devaient lever le voile sur ce que l'on osera appeler leurs secrets de fabrication...

Pourtant la révélation dont Jacques Derogy restait le plus satisfait, sinon le plus fier, fut bien celle de la grâce pour des peines accessoires accordée en 1971 par Georges Pompidou au milicien Paul Touvier, suivie de la découverte par le journaliste de ce fugitif bien protégé. Ce fut le point de départ de la procédure laborieuse qui finit par aboutir à l'arrestation, puis au procès – en 1994 – pour crime contre l'humanité, de l'ancien chef de service de la Milice à Lyon.

Passionné, insatiable, inlassable, Jacques Derogy avait acquis au fil des décennies une autorité dont il n'était pas inconscient. Si bien que dans les dernières années le journaliste s'effaça, à l'occasion, devant le citoyen et même le militant. Ce militant dressé par exemple contre *« le Grand Israël, cette impossible chimère qui met en péril la paix et la démocratie »*. Ainsi s'exprimait-il dans *Le Monde* du 28 novembre 1996. Et encore aujourd'hui même, dans cette édition *(lire page 17)*.

Jean-Marc Théolleyre

Les Français souhaitent que la police s'attaque à l'incivisme et à la « petite malfaisance »

Une étude de l'Ihesi relève que le sentiment d'insécurité est alimenté par les délits mineurs

DANS SON DISCOURS soulignant la *« volonté de sécurité »* de son gouvernement, le 25 octobre à Villepinte, Lionel Jospin a fait écho à l'enquête d'opinion qui avait été publiée en 1994 par la Sofres, sous la plume de Gérard Le Gall. Déplorant le *« mal-être ontologique de la gauche sur la sécurité »*, l'expert en sondages du Parti socialiste souhaitait que *« la gauche, qui a tardivement pris conscience de l'importance du sentiment d'insécurité* [...], *qui stigmatise sans nuances, parfois avec justesse, souvent avec mépris, l'idéologie sécuritaire, devra rapidement trouver des réponses à l'échelle humaine »*.

Une étude inédite de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi), qui synthétise trois sondages réalisés en 1996, indique aujourd'hui au premier ministre l'ampleur de la tâche assignée à son gouvernement pour répondre aux attentes des Français.

Parmi leurs principales préoccupations, *« la violence et l'insécurité »* n'arrivent pourtant qu'au sixième rang (6 %), loin derrière le chômage (38 %) et les maladies graves (17 %). Le sentiment d'insécurité des Français est toutefois très inégalement partagé. Seulement 30 % des femmes se sentent ainsi *« tout à fait en sécurité »* dans leur vie quotidienne, au lieu de 40 % des hommes. Quand elles ont été précédemment victimes d'un acte de délinquance, 32 % des femmes craignent en outre d'être à nouveau en situation de victime dans un futur proche, contre 23 % chez les hommes.

Habiter dans une grande agglomération est un autre facteur d'inégalité face au sentiment d'insécurité. Quand elles sont seules, dans leur quartier et à la tombée de la nuit, 32 % des personnes résidant dans des agglomérations de plus de 500 000 habitants ne se sentent pas en sécurité (11 % dans les villes de moins de 10 000 habitants). Contrairement aux constats établis dans les années 80, le sentiment d'insécurité varie désormais très peu selon l'âge, sauf chez les plus de soixante-cinq ans.

« Le sentiment d'insécurité est alimenté non par les crimes et les délits graves, mais plutôt par une « petite malfaisance peu visible » (non médiatisée) faite de certains délits mineurs, d'infractions et d'incivilités », note Jean-Paul Grémy, de l'Ihesi. Les formes de délinquance relativement bénignes du point de vue pénal – vols sans violence, vols dans la voiture, petit vandalisme, injures ou menaces –, ont en effet une plus forte influence que les vols avec violence. *« Le problème est que de tels incidents bénins ne parviennent que rarement à la connaissance des policiers ou des gendarmes*, ajoute M. Grémy, *alors qu'ils sont le plus souvent bien connus des habitants du quartier. »*

Contre l'insécurité, les Français comptent néanmoins davantage sur l'action des pouvoirs publics que sur eux-mêmes. Ils recommandent en effet de condamner plus sévèrement les délinquants (45 %), de recourir à des punitions se substituant à l'incarcération pour des petits délinquants (45 %), de lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine (37 %) ou d'accroître la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique (25 %), plutôt que l'autodéfense (4 %) ou l'appel aux entreprises privées de sécurité (3 %). A leurs yeux, police et gendarmerie apparaissent plus efficaces dans leur action contre la criminalité et en faveur de la sécurité routière qu'en matière de prévention de la délinquance.

Erich Inciyan

★ ***Les Français et la sécurité. Trois sondages réalisés en 1996 sur l'insécurité et ses remèdes*, de Jean-Paul Grémy, *Ihesi*, octobre 1997, 158 p., 75 F. Cette étude s'est basée sur l'enquête d'Eurobaromètre de mars 1996 (échantillon représentatif de 1 000 personnes de 15 ans et plus), l'enquête internationale de « victimation » du ministère de la justice des Pays-Bas et de l'université de Leyde en 1996 (1 000 Français de 15 ans et plus) et sur l'enquête menée par le Credoc de décembre 1995 à janvier 1996 (2 007 personnes de 18 ans et plus).**

Les modalités du consentement au dépistage prénatal définies

LE *JOURNAL OFFICIEL* daté du 31 octobre publie un arrêté fixant les modalités du consentement des femmes enceintes à la réalisation des analyses du diagnostic prénatal *in utero* ainsi qu'à la pratique du dépistage sanguin du risque de trisomie 21. Cet arrêté, qui se fonde sur une série de dispositions du code de la santé publique, fournit le modèle des formulaires qui devront être dorénavant signés par les femmes concernées au terme de la consultation médicale et avant les prélèvements biologiques. Les femmes devront notamment déclarer avoir reçu un certain nombre d'informations sur les risque liés aux prélèvements de liquide amniotique ou de sang fœtal. Elles devront aussi déclarer avoir été informées sur le fait que l'analyse proposée pourra *« révéler d'autres affections que celle recherchée »*. Pour ce qui est des prélèvements sanguins destinés à l'analyse des marqueurs sériques dans le cadre du dépistage de la trisomie 21, les femmes devront recevoir de nombreuses informations sur la méthode mise en œuvre et ses limites.

DÉPÊCHES

■ **IRLANDE : Mary McAleese est assurée de remporter l'élection présidentielle**, avec une avance de 12 % sur sa principale rivale, Mary Banotti, selon des sondages effectués à la sortie des urnes et diffusés, jeudi 30 octobre, par la radio d'Etat RTE. Candidate du Fianna Fail (centre-droit au pouvoir), Mme McAleese devrait donc succéder à Mary Robinson, qui a démissionné pour devenir haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : de violents affrontements en Casamance ont fait 92 morts**, 12 militaires et 80 rebelles du Mouvement des Forces démocratiques de la Casamance (MFDC), les 29 et 30 octobre, selon un communiqué de l'armée sénégalaise. Les combats se sont déroulés dans la zone de Guidel-Bambadinka, proche de la frontière avec la Guinée-Bissau. Depuis le début de la rébellion en 1982 c'est la première fois que l'armée annonce des pertes aussi lourdes dans les rangs du MFDC. – *(Reuter)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 31 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16458,94	+0,57	–14,99
Honk Kong index	10623,78	+2,52	–21,02

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/10	Var. en % 30/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2758,96	+0,71	+19,14
Amsterdam CBS	858,39	+0,35	+32,42
Bruxelles	14784	+0,54	+39,85
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3656,22	–0,02	+34,14
Londres FT 100	4801,90	—	+16,59
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	21841	+0,54	+39,14
Zurich SMI	5382,40	+0,21	+36,53

Tirage du *Monde* daté vendredi 31 octobre : 532 521 exemplaires. 1–